LE DEVOIR

Vol. LXXVIII — No 110 ★ Généralement ensoleillé. Max.: 22. Jeudi: ensoleillé. **Détail page 20** Montréal, mercredi 13 mai 1987

extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents
Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

BRUNELLE, TRUDEL, MONETTE & LAFONTAINE INC.
COURTIERS D'ASSURANCES
10000, rue Lajeunesse, Montréal, (Québec) H3L 2E1
(514) 384-7950

Un contrat de la Défense nationale

L'enseignement du français est confié à une firme torontoise

MICHEL VASTEL

OTTAWA- Le ministère de la Défense nationale vient d'attribuer à une jeune compagnie de Markham, en banlieue de Toronto, un contrat de $ 715,076 pour concevoir un nouveau système d'enseignement du français langue seconde par micro-ordinateur. Le système sera testé au collège militaire de Saint-Jean, en banlieue de Montréal.

Il s'agit d'un des dix plus gros contrats en recherches de la Défense: l'an dernier, les 386 contrats adjugés par le ministère des Approvisionnements et Services pour le compte de la Défense nationale avaient une valeur moyenne de $ 127,284. L'ingénieur de la Hoss Defence Systems de Toronto, responsable du développement de ce nouveau système, a déclaré au DEVOIR que l'enseignement d'une langue seconde représentait « un tout nouveau champ d'activités pour son entreprises » et qu'il espérait se développer ainsi un nouveau marché.

Les spécialistes de l'enseignement du français sont tous de Toronto, à l'exception d'un professeur du ministère de la Défense basé à Montréal, M. Richard Pelletier. Les responsables de la Hoss Defence Systems à Toronto sont tellement confiants dans leur entreprise qu'ils affirment que leur méthode d'enseignement « pourra servir aux étudiants francophones, autant qu'aux anglophones, pour amé-

Voir page 10 : L'enseignement

Johnson s'inquiète, Bourassa exigera des garanties

Le pouvoir de dépenser met tout le monde en état d'alerte

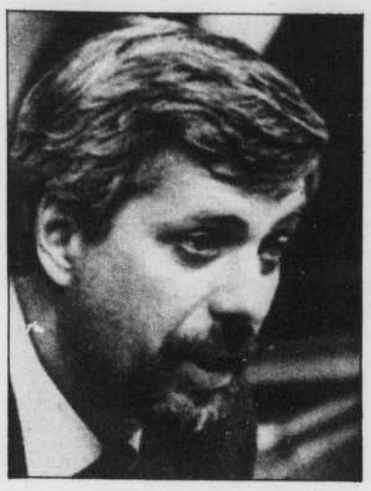

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC - La reconnaissance implicite du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral qu'on se prépare à inscrire dans la constitution canadienne inquiète libéraux comme péquistes à l'Assemblée nationale. À tel point que le premier ministre Bourassa recherche maintenant des garanties écrites sur la portée des changements qu'on se préparer à apporter.

Interrogé hier par le chef de l'opposition péquiste, Pierre Marc Johnson, le premier ministre Bourassa a en effet indiqué que son gouvernement voulait obtenir des garanties solides qu'un amendement constitutionnel sur le pouvoir de dépenser ne viendra pas modifier le partage des compétences entre les deux niveaux de gouvernement.

« Nous travaillons actuellement sur un texte juridique qui permettrait, par une technique juridique, de ne pas créer une assise constitutionnelle au pouvoir de dépenser », a dit M. Bourassa.

Par ces propos, le premier ministre confirmait le bien-fondé des inquiétudes manifestées par l'opposition péquiste et certains analystes. Hier encore, en commission parlementaire, M. Johnson qualifiait de dangereux l'amendement sur le pouvoir de dépenser tel que conclu au lac Meech. Selon lui, on est en train de donner au gouvernement fédéral ni plus ni moins que le pouvoir de dicter au Québec ses orientations de développement économique et politique.

Le pouvoir de dépenser est l'un des deux principaux points de l'en-

Voir page 10 : Le pouvoir

Ruée sur Pink Floyd

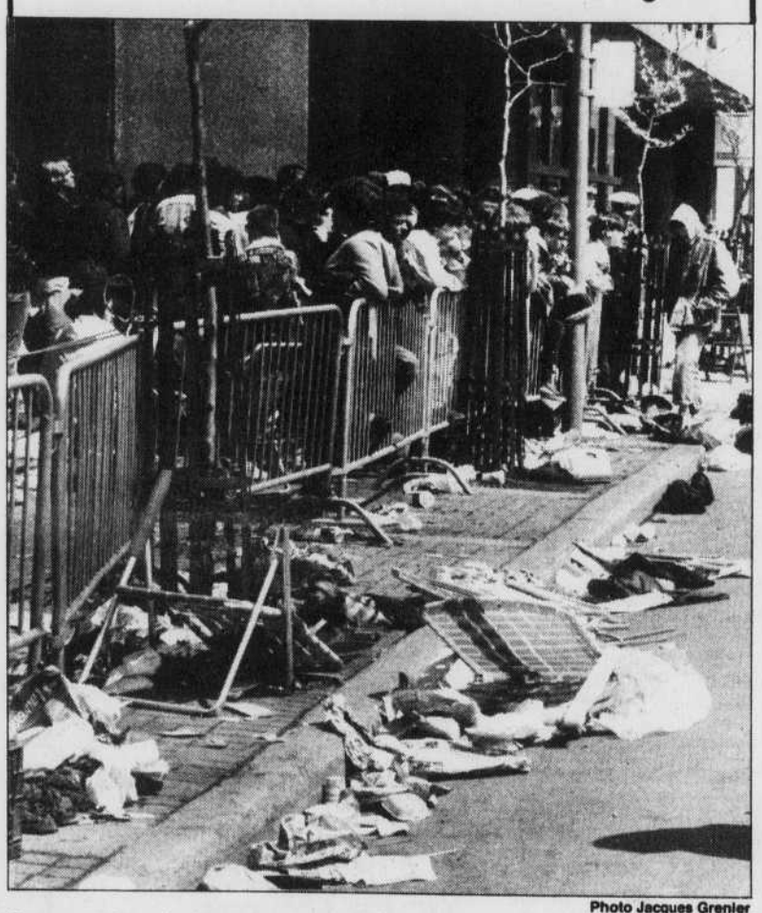

Photo Jacques Grenier

Des centaines de fans du groupe Pink Floyd ont fait la queue hier au Forum pour s'arracher en quelques heures les 40,000 billets mis en vente pour les spectacles du 12, 13 et 14 septembre.

En plus de favoriser l'accès à la propriété, dit le ministre

Québec protégera les locataires contre la conversion en condos

MICHEL C. AUGER

La levée du moratoire imposé il y a 11 ans sur la conversion des immeubles locatifs en condominiums pourrait se faire dès le début de 1988, mais sera accompagnée de mesures de protection des locataires dont le droit d'occuper leur logement pour une période illimitée.

C'est ce qui ressort des propositions dévoilées hier par le ministre des Affaires municipales André Bourbeau, et qui seront examinées par une commission parlementaire en août en vue du dépôt d'un projet de loi à l'automne.

Le projet interdirait également la reprise de possession de logements par un groupe d'acheteurs qui se portent acquéreurs d'un immeuble en copropriété indivise dans le but d'occuper chacun l'un des logements.

Cette interdiction sera également valable pour les immeubles de quatre logements ou moins, qui n'étaient pas touchés par le moratoire. Seule exception au principe, un couple qui achèterait un immeuble en copropriété serait considéré comme une seule personne et pourrait évincer un locataire pour prendre possession d'un logement.

Selon le ministre, l'ensemble des mesures qui accompagneront la levée du moratoire devraient freiner la spéculation immobilière, protéger les locataires et favoriser leur accès à la propriété à des conditions intéressantes.

M. Bourbeau reconnait toutefois que les mesures proposées « ne sont pas simples » et ne s'attend pas à ce que plus de 1,000 ou 1,500 unités de logement par année soient converties en condominums après la levée du moratoire.

Le ministre a refusé de donner une date précise quant à la levée du moratoire imposé en 1975, mais il a affirmé que, dans la meilleure des hypothèses, ce ne pourrait guère être avant la fin de 1987 et s'est contenté de dire qu'il était « plausible » que ce soit fait avant le 1er juillet 1988.

M. Bourbeau insiste toutefois pour dire que la levée du moratoire est « une décision qui s'impose » et que le Québec est le dernier endroit en Amérique du nord à imposer encore de telles restrictions.

En vertu des mesures proposées, les propriétaires désireux de convertir leur immeuble en copropriété divise, ou condominium, devront offrir au locataire d'acheter son logement et ce dernier aura un droit de premier refus et conservera son droit de maintien dans les lieux pour une période illimitée.

Selon M. Bourbeau, ces éléments devraient faire en sorte que le prix des logements mis en vente demeure relativement modeste, certainement plus bas que le prix actuel du marché des condominiums neufs. « Le marché contrôlera les prix. Si les locataires actuels ont le droit de maintien et le droit de premier refus, cela leur donnera un élément de marchandage intéressant », soutient le ministre.

Pour bien protéger les locataires désireux d'acheter leur logement, le gouvernement exigera des propriétaires qu'ils remettent à leurs locataires un avis d'intention de conversion en copropriété divise et de demander à la Régie du logement l'autorisation d'enregistrer la déclaration de copropriété.

Le propriétaire devrait alors remettre à la Régie ses beaux et confirmerait alors la liste des locataires ayant le droit de premier refus et le droit au maintien dans les lieux pour une durée illimitée.

Le propriétaire devra également faire préparer un rapport d'expert sur l'état général de l'immeuble et des systèmes majeurs (plomberie, chauffage, électricité, etc...) et le remettre aux locataires. Dans les immeubles de cinq logements et plus, le propriétaire devra également distribuer un prospectus sur le fonctionnement et l'administration de la copropriété.

D'autre part, les locataires seront

Voir page 10 : Québec

Devant le comité sur les langues

Le solliciteur général sommé de comparaître

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général James Kelleher aura à répondre du manque de respect de la GRC, du Service canadien du renseignement de sécurité et du Service correctionnel à l'endroit de la Loi sur les langues officielles.

Les membres du comité parlementaire mixte sur les langues officielles se sont impatientés hier, et ont voté une motion pour exiger la comparution du solliciteur général.

Le comité faisait comparaître hier le Service canadien du renseignement de sécurité. Son directeur, T. D. Finn, a admis hier que le service avait violé la Loi sur les langues officielles.

Pas moins de 1,700 plaintes ont été déposées contre le service de sécurité au bureau du Commissaire aux langues officielles en 1986.

M. Finn a expliqué qu'il rencontrait régulièrement M. Kelleher, et qu'ils avaient discuté de la question du bilinguisme.

M. Kelleher, selon ce que se

Voir page 10 : Le solliciteur

Dans un programme de développement au Mali

Les pharmacies Coutu cherchent à apporter remède au tiers-monde

PAULE DES RIVIÈRES

Si vous allez dans une pharmacie Jean Coutu au cours du prochain mois, vous pourrez voir un diaporama sur le Mali. En effet, le Groupe Jean Coutu ne fait pas que des profits, il fait du développement.

Après une première expérience l'an dernier qui a permis le parrainage de trois villages du Mali, M. Coutu repart cette année, en faisant une levée de fonds auprès du public pour recueillir $ 108,000. « Nous ne voulons pas seulement envoyer des fonds et dire aux gens attendez le prochain chèque. Trop souvent, l'aide s'arrête avec la signature d'un chèque », a déclaré M. Coutu hier en conférence de presse, en se voulant le représentant d'un nouveau type de gens d'affaires, qui s'engage.

M. Coutu a été sollicité, il y a un et demi, par le Groupe Action Nord-Sud, un organisme à but non lucratif qui se donne justement pour mission de faire participer les entreprises au développement.

Douze mois après le début du travail au Mali, M. Coutu, visiblement au courant du projet dans ses détails, veut aider d'autres villages. C'est que les $ 200,000 ($ 130,000 versés par le Groupe Jean Coutu et $ 70,000 provenant directement du public) investis l'an dernier ont, à son avis, été bien utilisés.

L'argent a permis de parrainer trois villages, d'y semer 30,000 plants dans leurs pépinières, d'y creuser neuf puits et d'implanter un centre de diffusion de foyers améliorés (qui nécessitent deux fois moins de bois que les fours habituellement utilisés) dans la capitale du pays, Bamako.

Le montant que le Groupe Jean Coutu a versé au Mali est une goutte d'eau dans l'océan de son chiffre d'affaires de $ 560 millions. Ce n'est donc pas l'argent qui frappe ici mais plutôt l'esprit. Par exemple, le diaporama qui sera diffusé dans toutes les pharmacies Jean Coutu à compter de samedi a été réalisé par Johanne Meloche, vice-présidente en

Voir page 10 : Les pharmacies

AU SOMMAIRE

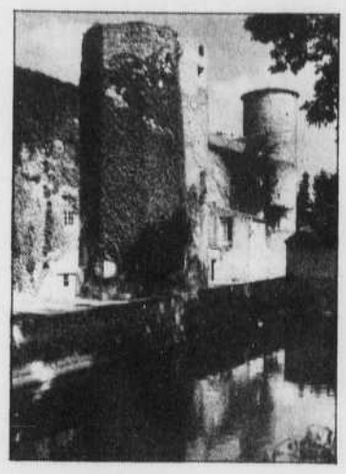

UNE CERTAINE FRANCE
L'Aquitaine et l'Auvergne sont parmi les plus belles régions de France et certainement parmi les plus goûtées des touristes. **Page 13**

ÉPITRE À MARX
Les juges en chef des tribunaux de nomination provinciale écrivent à Marx et exigent la parité avec la Cour supérieure. **Page 3**

IRANGATE
Robert McFarlane nie avoir menti au Congrès sur les ventes d'armes américaines à l'Iran. **Page 4**

L'IRAN VIOLE LES DROITS
Amnistie Internationale dénonce la violation des droits de la personne en Iran. **Page 4**

SAMSON BÉLAIR GROSSIT
Samson Bélair signera une entente avec Deloitte, Haskins, la seconde plus importante firme comptable à faire affaires au pays. **Page 5**

DOMTEX RIPOSTE
Après avoir essuyé un refus de Burlington, Domtex augmenterait son offre initiale de $ 67 US l'action. **Page 16**

« Je me suis cru à Nuremberg » dit le « boucher de Lyon »

Rien n'a pu émouvoir Barbie

LYON (AFP) « Depuis hier, devant toutes ces accusations, j'ai cru que je me trouvais au tribunal de Nuremberg », a lancé hier Klaus Barbie, ancien chef de la Gestapo de Lyon, en réagissant pour la première fois, à la fin de la deuxième journée de son procès, à l'acte d'accusation qu'il avait écouté jusque-là sans aucune émotion apparente.

La déportation et la torture ont été les principaux thèmes des dernières 116 pages de l'acte d'accusation dont la lecture avait commencé lundi soir.

Par ailleurs, selon le bulletin des anciens membres des services spéciaux français, les Américains n'ont rien dit aux Français pour leur permettre l'arrestation de Barbie à la fin de la guerre.

En début d'audience, Barbie est apparu encore plus détendu que lundi à l'ouverture du procès. Souriant largement, il s'est courtoisement incliné devant la jeune collaboratrice de son avocat, Me Jacques Vergès, et devant les deux interprètes assises à ses côtés dans le box des accusés. Et, ensuite, il a paru rester tout aussi serein que la veille durant la lecture de l'acte d'accusation, établi à la suite des plaintes de quelque 150 personnes et organisations.

La déportation vers les camps de la mort constitue l'un des crimes contre l'humanité dont Barbie doit répondre devant le tribunal de Lyon. Dans ce chapitre, trois faits sont notamment attribués à l'ex-officier SS : la rafle au siège d'une association juive, l'enlèvement de quelque 44 orphelins juifs, et l'ordre donné au départ de Lyon du dernier train pour les camps de la mort.

« Klaus Barbie, il vous est reproché d'avoir participé à un plan concerté ayant abouti à l'arrestation, l'asservissement et l'extermination de... » À plusieurs reprises, les greffiers chargés de la lecture de l'acte d'accusation ont répété cette phrase. À aucun moment, jusqu'à la fin de l'audience, Klaus Barbie n'a laissé paraître une émotion.

Le public, moins nombreux que la veille, a accueilli, dans l'ensemble, avec indifférence la lecture monotone de ces pages d'horreur qui ne lui apprenaient rien. Mais pour certains, la plaie était toujours ouverte.

Chacun attendait donc avec impatience l'interrogatoire de Barbie sur sa personnalité et sa vie. Pour entendre sa réponse lorsqu'on lui demandera, par exemple, pourquoi il est entré chez les SS en 1935, ou ce qu'il pense d'Adolf Hitler. Mais,

Voir page 10 : Barbie

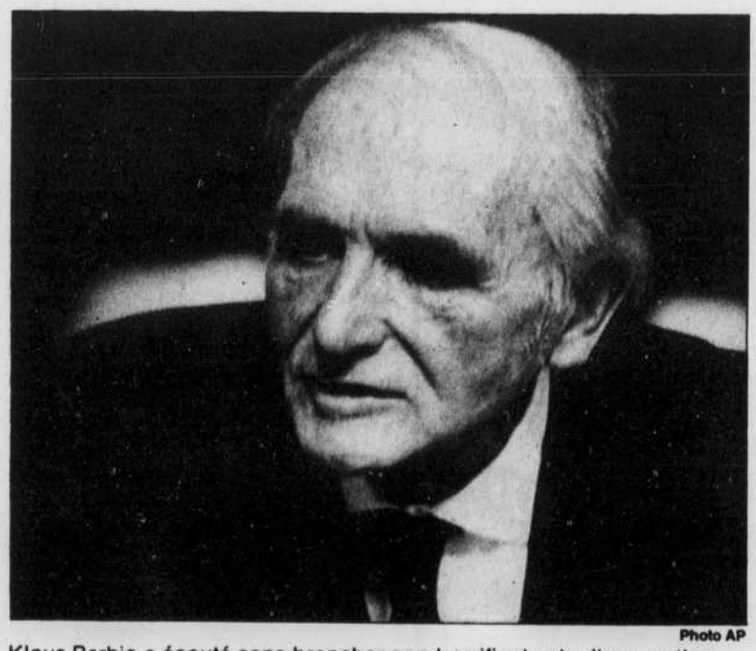

Photo AP

Klaus Barbie a écouté sans broncher son horrifiant acte d'accusation.

Le silencieux

LES PÈRES de la Confédération ont cru à l'union de deux races. Ils avaient foi dans la vertu de la colle forte.

■

« La liberté éclaire le monde », mais on attend depuis toujours qu'elle le réchauffe.

■

La guerre ne serait-elle pas la conséquence de la paix ? Autrement dit, la dévastation aveugle qu'appelle une corruption avancée.

■

Ces temps de calculs et de statistiques créent des planificateurs et tuent les improvisateurs. La technologie a toutes les réponses; il ne nous restera bientôt plus que le loisir d'organiser l'ennui.

— ALBERT BRIE

Le projet de loi sur l'adoption

Le Secrétariat à l'adoption devrait seulement informer

BERNARD RACINE

QUÉBEC (PC) — Le rôle du Secrétariat à l'adoption devrait être limité à donner de l'information sans s'immiscer dans les projets d'adoption des parents.

C'est ce qu'a affirmé hier un avocat devant la Commission des affaires sociales qui tient une consultation sur le projet de loi 21 sur l'adoption.

L'avocat-procureur de Châteauguay, Me Jean Francoeur, dans son mémoire intitulé *Le contrôle québécois sème la panique et détruit les projets d'adoption*, souligne que « la décision d'adopter un enfant est avant tout un acte privé relevant de l'intimité de la famille ».

Les critiques à l'égard du Secrétariat sont nombreuses, affirme Me Francoeur.

« L'organisme gouvernemental s'étant arrogé tous les pouvoirs dans un dessein évident de centralisation à outrance, il en est résulté un affrontement non seulement avec les parents mais aussi avec tous les autres intervenants dans le processus d'adoption ».

Il ne serait même pas nécessaire de changer la loi pour transformer le Secrétariat en un organisme d'information « et tout le système des adoptions internationales serait grandement amélioré », a affirmé Me Francoeur qui a proclamé bien haut: « Les parents adoptants ne doivent plus être traités comme des 'enfants' par des fonctionnaires leur refusant le droit d'adopter un enfant à l'étranger ».

Me Francoeur affirme que le ministère de la Santé et des Services sociaux ne considère certainement pas le meilleur intérêt de l'enfant quand il retarde durant plusieurs mois l'arrivée de l'enfant au Québec.

Pour le démontrer, il cite le cas de M. et Mme Rémi Brassard de Chicoutimi pour qui un enfant déterminé avait été réservé en 1985 au Guatémala. Le couple Brassard a dû attendre 10 mois avant d'obtenir du Secrétariat les autorisations nécessaires à l'adoption. Malheureusement, à ce moment, l'enfant était décédé dans la garderie où il habitait.

Un second enfant est ensuite déterminé et réservé pour M. et Mme Brassard qui s'impatientent au bout de sept mois d'attente. Ils demandent alors à la cour supérieure d'obliger le Secrétariat à leur fournir les autorisations nécessaires à l'adoption et le juge Marcel Simard leur donne raison.

Il est troublant de constater, souligne Me Francoeur, que le tribunal a considéré que le comportement du Secrétariat à l'adoption est injuste et discriminatoire à l'égard des parents adoptants et que le Secrétariat continue à refuser d'autoriser les adoptions pour les autres couples dans la même situation.

Transformé en Centre d'information sur l'adoption internationale, le secrétariat pourrait être très efficace et répondrait rapidement à l'identification des besoins de la population. L'efficacité du système serait améliorée par la centralisation des informations pour tout le Québec.

« Nos concitoyens sont des adultes et ceux qui s'engagent dans un projet d'adoption internationale ont suffisamment de maturité pour assumer les conséquences de leurs actes," a déclaré M. Francoeur.

Me Francoeur semble croire que les politiques abusves et discriminatoires ont pour but de bloquer systématiquement les adoptions internationales.

« Une telle attitude gouvernementale face au désir d'adoption des parents risque de dégénérer en un véritable affrontement où les couples désirant adopter un enfant à l'étranger n'auront pas d'autres alternatives que de défier la loi », a averti l'avocat.

Outre le mémoire de Me Francoeur, trois autres mémoires ont été déposés hier devant la commission parlementaire. Les autres provenaient du Barreau, de l'Association Monde-Enfant et d'Adoption-Estrie.

Le Sommet de Québec décidera de la tenue de Jeux de la francophonie

PIERRE APRIL

OTTAWA (PC) — Les chefs d'Etat et de gouvernement des 41 pays participants au prochain Sommet de Québec, du 2 au 4 septembre, seront appelés à se prononcer sur la création des Jeux de la francophonie, une organisation calquée sur celle des Jeux du Commonwealth, réunissant 45 pays anglophones.

Au cours d'une séance d'information, hier à ses bureaux de la capitale, la ministre des Relations extérieures, responsable du Sommet francophone auprès du cabinet, Mme Monique Landry, a fait part de cette éventualité.

« Les membres du Bureau de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports, a-t-elle indiqué, se réuniront le 25 mai à Ottawa pour étudier une proposition de création des Jeux de la francophonie ».

Ce bureau est composé des ministres du Burkina Faso, Djibouti, Mali, Côte-d'Ivoire et du Canada.

« Si ce projet de Jeux de la francophonie est entériné par ce bureau, a précisé Mme Landry, il sera transmis au Comité des sherpas chargé de préparer l'ordre du jour du Sommet, qui décidera s'il sera présenté lors de la réunion de Québec ».

Déjà, le ministre canadien de la Condition physique et du Sport amateur, Otto Jelinek, a accordé son appui à un tel projet.

Le Canada a participé à tous les Jeux du Commonwealth depuis les Jeux de l'empire britannique, tenus à Hamilton en 1930.

Le gouvernement canadien a fourni $ 800,000 pour permettre à ses athlètes de participer aux Jeux du Commonwealth à Edimbourg, en Ecosse, en 1986.

La ministre Landry a aussi annoncé, hier, l'octroi de subventions totalisant $ 1,065,000 pour aider les mises sur pied de différentes manifestations prévues dans le cadre du Sommet de Québec.

Le Salon de la francophonie et la publication d'une brochure pédagogique *Voyage en francophonie*, deux de ces manifestations réalisées conjointement avec les gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick, recevront la somme de $ 325,000.

Une tranche de $ 720,000 sera aussi distribuée pour réaliser 13 autres activités mettant en vedette des représentants des pays participants.

« J'ai été agréablement surprise, a souligné Mme Landry, de l'intérêt que des centaines d'organismes ont manifesté envers le Sommet en présentant des projets de toutes sortes. Nous avons dû tenir compte des critères spécifiques, tel que celui de maintenir un certain équilibre entre les activités à caractère économique, culturel, social et sportif ».

Parmi les activités aidées financièrement par le gouvernement fédéral, il y a un forum francophone des affaires, un festival du film, une conférence sur les sommets francophones à l'Université Laval, un congrès international de journalistes de langue française qui se déroulera à Moncton, le colloque des femmes africaines et une conférence syndicale internationale des enseignants organisée par la CEQ.

Le Canada émettra sussi un timbre commémoratif à l'occasion de la tenue du Sommet de Québec.

Le gouvernement canadien participera financièrement à l'organisation du tour cycliste de la francophonie en Abitibi, qui se tiendra du 29 juillet au 2 août, au marathon de la francophonie de Chicoutimi, le 21 juin, et au festival de folklore de Drummondville, du 3 au 13 juillet.

La coalition québécoise de syndicats

Les pluies acides préoccupent plus que le libre-échange

CLÉMENT TRUDEL

JONQUIÈRE — Une sixième étude sectorielle commandée par la Coalition québécoise d'opposition au libre-échange (CEQ-CSN-FTQ-UPA) a été rendue publique hier à Jonquière.

Le document de 46 pages porte sur les secteurs industriels dépendant de la forêt, y incluant l'industrie du meuble (domestique et industriel). L'ensemble étudié correspond à environ 10 % de l'activité économique manufacturière du Québec, et à un peu moins de 10 % des emplois au Québec.

Le porte-parole de la coalition, Gérald Larose (président de la CSN), s'est dit d'avis que le libre-échange avec les Etats-Unis est une « balloune qu'il faut absolument dégonfler avant qu'elle n'éclate ». Les auteurs de l'étude concluent qu'il vaudrait mieux faire avancer la question des pluies acides, qui menacent nos forêts, plutôt que de poursuivre les démarches en vue du libre-échange avec les Etats-Unis.

Les quatre centrales syndicales affirment que « les pâtes de bois et le papier journal ne craignent pas le libre-échange » car ce sont des secteurs vivant déjà sous un régime de libre-échange. Voilà donc pour $ 3 milliards de valeur d'exportations québécoises (chiffres de 1984). Le document rappelle que Washington n'a pas bronché lorsque $ 300 millions ont été versée en subventions à des industries de pâtes et papier du Québec, car les Américains retireront « à long terme une production de qualité à meilleur prix ».

En 1985, le papier journal venait au cinquième rang des exportations canadiennes (valeur de $ 4,6 milliards ou 5,2 % des exportations). Pour la même année 1985, le Canada a exporté pour $ 90 milliards, dont $ 26 milliards représentent les voitures particulières, les pièces et les moteurs de véhicules.

Les signaux d'alarme apparaissent toutefois lorsque l'étude aborde les secteurs où l'abolition de tarifs existants défavorisera le Canada, en partie à cause d'une « efficacité » moindre des industries canadiennes. Il faut aussi tenir compte du taux fluctuant de notre dollar, du fait que chaque fois que baisse le dollar, le Canada acquiert plus facilement de nouveaux marchés pour ses exportations. Lorsque les productions sont visées par des tarifs il faut se rappeler que « le Canada a plus à céder que les Etats-Unis », ajoute-t-on.

Quant au dossier du bois d'oeuvre (où les droits de coupe ont pris beaucoup d'importance) et au droit de regard qu'ont voulu conserver les Etats-Unis sur « l'utlisation des fonds générés par le 15 % perçu sur les exportations de bois d'oeuvre », on retient que « la marge de manoeuvre dont disposent le Canada et les provinces » en est réduite.

Il ne s'agit pas d'une charge à fond de train contre le libre échange. L'équipe de rédacteurs a pris soin de souligner que certaines statistiques ne font pas nécessairement l'unanimité des analystes et que des « parties d'études » commandées par les gouvernements demeurent cachées au public.

En regard des livraisons effectuées en 1981, la coalition rappelle que le contrôle canadien sur certains secteurs québécois était rassurant: 97 % sur l'industrie du bois; 90,3 % sur l'industrie du meuble et 82,3 % dans le 'papier et autres activités'. Ce n'est pas tant de là que sourd le danger, mais bien de « secteurs où les Etats-Unis n'ont pas besoin de notre production », ce qui servirait de prélude à des « temps difficiles » si se réalisait le libre-échange.

En abordant l'analyse sectorielle des six industries reliées à la forêt, le document appelle à la prudence; les statistiques les plus récentes recoupent des années de profonde récession (1981-82) suivies d'une diminution des exportations. La reprise, elle, peut s'expliquer par un accroissement de la demande et « une nouvelle glissade du dollar canadien ».

Pour les scieries et ateliers de rabotage (plus de la moitié de la production est livrée hors du pays) l'étude indique que c'est un volet de l'industrie qui ne retrouvera pas dans les négociations en cours le contexte de libre-échange qui lui a déjà été favorable. Pour les placages et contreplaqués « l'abolition (des) tarifs peut être inquiétante ».

Quant aux cartons et autres papiers (on signale moins de 10 % destiné à l'exportation) l'abolition de droits de douane pourrait mener à des contrecoups, précise le document. Pour l'ensemble, le message est d'éviter que la position canadienne soit affaiblie. Le « déménagement » est moins pensable, s'agissant d'industries de la forêt mais il faut se rendre compte, comme à Windsor, qu'une efficacité accrue passe par des investissement majeurs (ou dans d'autres cas, par de nombreuses fermetures des usines actuelles).

AFFAIRES SOCIALES

■ *Mal entendre . . . bien comprendre*

À l'intention de 450,000 personnes « malentendantes » au Québec, Mme Murielle Dubois-Frigon, vient de publier un livre intitulé *Mal entendre . . . bien comprendre*. Orthophoniste-audiologiste qui oeuvre depuis 14 ans à l'hôpital Notre-Dame, l'auteure veut, par cet ouvrage, aider la personne atteinte d'une déficience auditive à sortir de son isolement en amenant les malentendants et leur entourage à mieux comprendre ce qu'est la surdité. L'ouvrage présente divers moyens pour rétablir la communication: il décrit, entre autres, une méthode complète pour apprendre à lire sur les lèvres. Il fournit également une liste des ressources existantes dans le milieu. Rédigé dans une langue claire, cet ouvrage bien documenté et pratique, pourra servir de référence à tous ceux et celles qui oeuvrent auprès des malentendants: médecins, infirmières, audioprothésistes et autres spécialistes de la communication.

■ *Des vêtements adaptés*

La Fondation Champlain, au service des personnes âgées et handicapées, s'est associée à la maison Alary, Chouinard, Dion pour promouvoir une ligne de *vêtements adaptés* aux besoins spécifiques de cette clientèle. Un vêtement adapté, explique un des promoteurs du projets, Jean-Pierre Dion, a pour principales caractéristiques sa coupe et sa confection qui permettent, sans sacrifier à l'apparence du vêtement, de le rendre adapté et facile à revêtir. Les tissus doivent être doux sur la peau, jolis à regarder, mais surtout choisis en respectant les besoins inhérents au handicap. Les éléments du vêtement régulier difficiles à manipuler comme, par exemple, les fermetures-éclair et les boutons, sont remplacés par des composants adhésifs, les manches ou les jambes de pantalons peuvent être plus amples, etc. Personnes âgées et handicapées sont consultées afin de répondre véritablement à leurs besoins. Encore au stage expérimental, ces vêtements ne sont disponibles, pour l'instant, que par l'entremise directe de la compagnie ou de certains certains d'accueil du groupe Champlain.

■ *Campagne de sensibilisation*

La controverse entourant la politique des services de garde au Canada se poursuit et la campagne de sensibilisation de l'opinion publique aussi . . . Mme Lucie Pépin, députée libérale d'Outremont à Ottawa, critique de l'Opposition officielle pour le dossier de la condition féminine, vient de publier le *Petit guide passe-partout libéral sur les services de garde*, un dépliant, format de poche, qui réitère les principaux points de la politique libérale sur les garderies. Le gouvernement conservateur devrait annoncer, en juin, une nouvelle politique sur la garde d'enfants. « Nous voulons être assurés que cette politique répondra à court et à long terme aux besoins fondamentaux des Canadiens(nes) en matière de services de garde », indique Mme Pépin qui souhaite que le document serve non seulement à conscientiser plus de gens sur les détails de la position libérale, mais leur donne une base sur laquelle ils pourront mieux évaluer le programme conservateur.

Renée Rowan

L'affaire Garon-Pagé

Pagé a exercé des pressions indues — le PQ

QUÉBEC (PC) — Le débat sur la motion de réprimande à l'endroit du député de Lévis Jean Garon a débuté hier à l'Assemblée nationale.

Ce débat faisait suite au dépôt la semaine dernière du rapport de la Commission de l'Assemblée nationale, recommandant avec division la réprimande de M. Garon.

Le 19 décembre dernier, M. Garon avait accusé le ministre de l'Agriculture Michel Pagé d'avoir tenté de faire à son endroit des pressions indues pour qu'il adopte le projet de loi 132 sur le zonage agricole.

Après quatre semaines de travaux, la Commission, formée de 9 libéraux et quatre péquistes, a conclu que les accusations de M. Garon étaient non-fondées et qu'en conséquence, M. Garon devait être réprimandé.

Hier, prenant la parole en premier, le leader du gouvernement Guy Chevrette a répété sa consternation devant la motion de réprimande qui vise à punir celui qui a été victime des « pratiques pégreuses » du ministre Pagé.

M. Chevrette s'est dit prêt à modifier la loi actuelle de façon à ce qu'on puisse éviter que la « force du nombre » joue dans des questions aussi sérieuses, a-t-il dit, que les bris de privilèges.

Selon la formation péquiste, il est évident, à la lumière des témoignages fournis par une dizaines de témoins, que M. Pagé a exercé des pressions indues en téléphonant à un tiers le 19 décembre dernier pour lui dire qu'il bloquait le projet de loi de M. Garon (le bill privé 272, visant à octroyer des subventions à une corporation de transport dans son comté) si ce dernier s'entêtait à bloquer le projet de loi 132 (dont M. Pagé était le parrain).

Pour sa part, le leader adjoint du gouvernement M. Roger Lefebvre a réitéré qu'il n'y avait pas de preuve contre M. Pagé et que M. Garon avait été imprudent en soulevant une question de privilège à l'Assemblée nationale.

Selon lui, M. Garon a agi ainsi dans le seul but de faire un « show politique » avant la clôture de la session parlementaire.

Le député de Lévis a humilié le ministre Pagé et attaqué son intégrité, accuse M. Lefebvre.

M. Garon savait à quoi il s'exposait en soulevant une accusation aussi sérieuse, clame-t-il, et il est tout à fait normal et fidèle à la tradition britannique que l'arme qu'il a utilisée se retourne contre lui.

Le débat devait techniquement durer cinq heures. Le vote sur la motion de réprimande sera vraisemblablement pris aujourd'hui.

Vivant, il donne son coeur pour une greffe

BALTIMORE, Maryland (AFP) — Des chirurgens de l'hôpital Johns Hopkins de Baltimore, Maryland, ont greffé un coeur et des poumons sur un patient dont le propre coeur a été transplanté chez un autre malade, a annoncé hier une porte-parole de l'établissement.

Il s'agit semble-t-il de la première fois aux Etats-Unis qu'un coeur est extrait de la poitrine d'un homme vivant pour être transplanté, a précisé la porte-parole, Mme Jo Ann Rogers.

Les deux patients étaient hier dans un état critique mais stable, considéré comme normal après de telles opérations.

Lundi, des médecins du centre médical de l'Université du Maryland à Baltimore ont prélevé le coeur et les poumons d'une personne morte dans un accident de la route. Ils ont ensuite transporté les organes dans de la glace à l'hôpital Johns Hopkins, où un malade de 28 ans, victime de fibrose cystique, maladie héréditaire affectant les systèmes digestifs et pulmonaires, attendait une greffe coeur-poumons depuis plusieurs semaines.

Ce patient a donné aux médecins l'autorisation de prélever son propre coeur, en bonne santé. En effet, a expliqué Mme Rogers, les poumons sont la plupart du temps, pour des raisons biologiques, transplantés simultanément avec le coeur. Deux équipes médicales ont alors opéré, l'une effectuant sur ce malade une greffe coeur-poumon, l'autre transplantant son coeur sur un autre patient.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

LA SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL: UN DÉFI DE TAILLE!

Vous êtes membres de comités de S.S.T., directeurs de la sécurité, représentants de la prévention, techniciens en hygiène industrielle, infirmières industrielles, ou des travailleurs exposés à des risques d'accidents de travail?

Vous voulez vous impliquer davantage dans **la prévention, les lois en S.S.T., l'ergonomie, l'hygiène et la toxicologie, la gestion de la S.S.T. et la formation en S.S.T. pour faire face aux enjeux économiques, politiques, institutionnels et professionnels?**

N'attendez plus... Offrez-vous un programme de formation professionnelle de 30 crédits en **SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL.**

Conditions d'admission
Détenir un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent et posséder une année d'expérience pertinente, ou avoir l'âge de 21 ans et posséder des connaissances appropriées au programme.

Renseignez-vous sur les autres modalités d'admission particulières au programme.

Date limite d'admission: le 1er juin

Renseignements: 3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

FAITES COUP DOUBLE: AIDEZ VOTRE AVENIR PROFESSIONNEL... RÉALISEZ VOTRE GOÛT D'APPRENDRE!

Aux adultes désireux de développer leurs habiletés professionnelles, l'Université de Montréal offre des programmes de premier cycle:

**axés sur la pratique professionnelle
centrés sur les enjeux économiques, sociaux et technologiques du marché du travail**

ÉTUDES JURIDIQUES
Droit, orientations:
droit général
droit des affaires
droit public

COMMUNICATION
Information et journalisme
Publicité
Relations publiques
Sciences de la communication
Créativité: fondements et méthodes
Animation
Micro-informatique

INTERVENTION
Criminologie I et II

ADMINISTRATION DE LA SANTÉ
Gestion des services de santé I et II
Introduction à la gestion des services de santé

LANGUES ET CULTURES
Recherche documentaire et rédaction française
Traduction I et II

RESSOURCES HUMAINES
Relations industrielles I et II
Stratégie de carrière: fondements et pratique

SANTÉ
Ergonomie
Gérontologie
Santé communautaire
Santé et sécurité du travail
Toxicomanies: prévention et intervention
Études de l'environnement

Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou ès sciences.

On peut suivre un ou plusieurs cours par trimestre, le soir ou les fins de semaine.

Date limite d'admission à l'automne 1987: le 1er juin 1987

Test d'admission pour le certificat et le microprogramme en **droit**: le 8 juin.

Test d'admission pour le certificat de **recherche documentaire et rédaction française** et pour le certificat de **traduction I**: le 2 juin.

Venez rencontrer nos **conseillers en formation**, ils se feront un plaisir de vous guider dans votre choix. **Tél.: 343-6867**.

Pour obtenir l'annuaire et le formulaire d'admission:
3335, chemin Queen Mary
Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

La défense réclame le rejet des accusations

BERNARD MORRIER

Le juge Jean Falardeau décidera le 22 mai si certaines des accusations portées contre trois individus, dont un notaire montréalais, de qui il est interdit de divulguer l'identité, doivent être maintenues.

Le notaire de 50 ans, proche des milieux politiques, de même que George Stamelos (33 ans) et Jimmy Hardipantelis (39 ans), sont accusés d'avoir conspiré, possédé et trafiqué six onces de cocaïne le 19 avril 1985.

Hier, les trois avocats de la défense ont demandé au tribunal de rejeter les accusations de complot et de trafic, plaidant principalement, à l'aide d'une jurisprudence bien établie, que les éléments composant de tels crimes ne se retrouvaient pas dans la preuve soumise jusqu'à maintenant. Rien n'a démontré, soutient-on, qu'il y a eu complot par l'existence d'une entente entre les trois hommes, pas plus qu'on a prouvé qu'ils ont tenté de commettre une action illégale.

Quant à la notion de trafic, elle implique, note-t-on, qu'une personne vend, manipule, transporte une drogue ou encore en établit le prix. Ce qui n'est certainement pas le cas pour chacun des trois accusés, a-t-on souligné.

Pour sa part, le procureur de la Couronne, Me Paul Quézel, a soumis au tribunal qu'à ce stade-ci du procès, on se retrouve dans la même position qu'à l'enquête préliminaire, à savoir que le juge était suffisamment instruit pour que des accusations soient portées et qu'il est maintenant nécessaire de poursuivre l'étude de celles-ci. Me Quézel se dit convaincu qu'un jury saisi du dossier en viendrait à la même conclusion.

Par ailleurs, Me Marc-André Blanchard, un avocat mandaté par Southam News (éditeur de The Gazette), a tenté en vain de faire briser l'ordonnance du juge Falardeau quant à la confidentialité entourant le nom du notaire impliqué.

Le magistrat lui a tout simplement répliqué qu'il avait pesé le pour et le contre de sa décision et qu'il n'avait pas l'intention de la reviser. L'avocat devait faire savoir par la suite qu'il s'adresserait à un tribunal supérieur pour tenter de faire renverser l'ordonnance.

Enfin, visiblement contrarié, l'avocat du notaire, Me Michel Proulx, a déposé copies de compte-rendu parus hier dans The Gazette et La Presse, tout en reprochant à leurs auteurs d'avoir enfreint la directive du tribunal en donnant trop de détails personnels sur la vie privée de l'accusé.

Le juge Falardeau n'a pas souscrit sur-le-champ à cette prétention, disant qu'il n'avait pas de commentaires à formuler, mais qu'il se réservait le droit éventuel d'y revenir ou pas.

Deux policiers et la STCUM poursuivis

(B.M.)Un jeune citoyen d'origine haïtienne, qui affirme avoir été brutalisé de façon malicieuse et avoir été insulté par des propos avilissants à saveur raciste, vient d'intenter une poursuite de $ 70,000 contre la Société de transport de la CUM et deux policiers montréalais.

M. Jean-Ronald Michel, un étudiant de 18 ans, réfère à son arrestation survenue dans la station de métro Sherbrooke, le 4 juin dernier. Il explique qu'accompagné d'un ami, il avait payé en monnaie le prix pour deux passagers, avant que lui-même et son copain franchissent le tourniquet. Toutefois, le percepteur aurait machinalement actionné le guichet sans se rendre compte que s'y trouvait le prix de deux passages. Aussi a-t-il réclamé qu'on dépose encore la somme d'un dollar.

L'étudiant allègue qu'il y a eu une légère discussion ponctuée de propos racistes mais qu'il a consenti à payer une seconde fois.

Les deux eurent finalement accès au quai mais alors qu'ils attendaient l'arrivée du train, cinq ou six policiers de la CUM surgirent devant eux, brandissant des révolvers. S'informant de la raison de cette intervention, Michel prétend qu'il fut aussitôt bousculé, frappé et traîné sur le quai, avant d'être conduit au poste 34, où il aurait encore été frappé.

Il ajoute que huit jours avant cet incident, il avait été opéré aux parties génitales et que les coups reçus ont eu pour résultat de rouvrir sa blessure. Il mentionne que, durant sa détention, les policiers avaient dû le conduire à l'urgence d'un hôpital voisin pour qu'il subisse un traitement à cet effet.

Il fut ensuite ramené au poste pour être libéré une demi-heure plus tard sous une promesse de comparaître éventuellement.

Depuis ce temps, Michel dit souffrir d'insécurité, d'insomnie et il affirme que le choc psychologique subi l'a forcé à interrompre indéfiniment ses études.

La poursuite vise nommément la STCUM parce qu'elle a entériné le comportement de son percepteur, tandis que le blâme va par ailleurs vers les agents Stéphane Rioux et Richard Matte.

Les juges en chef écrivent à Marx pour exiger la parité avec la Cour supérieure

MICHEL C. AUGER

Les juges en chef des tribunaux de nomination provinciale ont fait parvenir, la semaine dernière, au ministre de la Justice Herbert Marx une lettre exigeant la parité de traitement avec les juges de la Cour supérieure.

Dans une lettre datée du 7 mai, les juges en chef des Cours provinciale, des sessions de la paix, municipale de Montréal ainsi que du Tribunal de la jeunesse, affirment que « la parité de traitement avec les juges de la Cour supérieure est un objectif à atteindre » et soulignent les difficulté de recrutement dans un contexte où les juges nommés par Ottawa touchent $ 50,000 par année de plus que ceux nommés par Québec.

C'était la première fois que les juges en chef intervenaient officiellement dans le débat sur les salaires des juges et appuyaient officiellement la Conférence des juges du Québec, l'organisme représentant les 289 juges nommés par le gouvernement provincial.

Les juges en chef font remarquer que s'il doit y avoir une différence avec les salaires des juges de la Cour supérieure, elle « ne saurait se situer en dessous de celle existant au fédéral entre la Cour supérieure et les Cours de comté et de district ».

Ils font remarquer que les juges de nomination provinciale au Québec exercent une juridiction beaucoup plus étendues que leurs collègues des autres provinces et que leurs fonctions sont en réalité assez proches de celles des juges des Cours de comté et de district d'Ontario, nommés par le gouvernement fédéral, et dont le traitement n'est que de quelque $ 5,000 inférieur à celui des juges de la Cour supérieure.

Les juges nommés par Québec ont un salaire fixé à $ 75,389 par année, contre $ 127,000 pour les juges de la Cour supérieure, quand seront adoptées les recommandations du comité fédéral sur la rémunération des juges.

Par ailleurs, les juges du Tribunal de la jeunesse — après ceux des Cours provinciale et des sessions de la paix — ont pris, hier, l'engagement de ne pas remplacer leur juge en chef et juge en chef adjoints advenant leur démission.

Plusieurs juges en chef, juges en chef adjoints et coordonnateurs des tribunaux de nomination provinciale se disent prêts à démissionner comme moyen ultime de pression sur le gouvernement dans leur dispute salariale.

Cette démission, combinée à l'impossibilité de les remplacer par des collègues, aurait pour effet de paralyser l'appareil judiciaire, seuls les juges en chef ayant le pouvoir de confectionner les rôles.

Les juges du Tribunal du travail se réunissent aujourd'hui et devraient signer le même engagement.

Par ailleurs, la Conférence des juges a convoqué une assemblée générale pour le samedi 23 mai prochain à Montréal pour discuter de la question salariale. Cette réunion se tiendra après le dépôt du rapport final du comité Brazeau, chargé par le ministre de la Justice Herbert Marx de se pencher sur la question de la rémunération des juges et l'unification des tribunaux québécois.

La rencontre aura lieu quelques jours après la rencontre que doit avoir le ministre de la Justice Herbert Marx avec les juges en chef et les dirigeants de la Conférence des juges.

Si les juges réclament la parité avec leurs collègues de la Cour supérieure, il semble qu'ils soient prêts à accepter un salaire équivalent à ceux des Cours de comté de l'Ontario.

Cependant, ils ne croient pas qu'il serait possible de régler leur différend avec le gouvernement en suivant la même voie que les procueurs de la Couronne, qui ont obtenu des augmentations de quelque 35 % sur trois ans après un long conflit avec le gouvernement.

Les juges interrogés par LE DEVOIR affirment que cette avenue de règlement est « tout à fait inacceptable », surtout si elle n'est pas accompagnée d'un mécanisme de révision périodique du salaire des magistrats.

Discours devant la Chambre de commerce France-Canada

Doré prêche Montréal à des convertis

MAURICE GIRARD

PARIS (PC) — Le maire de Montréal, Jean Doré, a poursuivi hier sa visite de la capitale française, vantant à toutes les étapes de son itinéraire les avantages pour les hommes d'affaires parisiens de passer par Montréal pour atteindre l'important marché nord-américain.

En matinée, M. Doré s'est entretenu avec le ministre français de la Culture, François Léotard, à qui il a glissé mot de son projet d'organiser une grande exposition sur l'histoire de la civilisation française à Terre des hommes pour célébrer à Montréal le 200e anniversaire de la Révolution de 1789.

L'idée, a-t-il déclaré, « a été accueillie avec enthousiasme ». Ce qui encourage son administration à multiplier les discussions et les négociations au cours du prochain mois pour mener à terme ce projet. Le temps presse, a-t-il averti.

Le premier magistrat de la ville de Montréal a également visité le Musée de la Science. Histoire « d'alimenter mes munitions et mes arguments pour convaincre le gouvernement du Québec de donner suite au projet de construction d'un musée des sciences et de la technologie pour 1992 », date des fêtes du 350e anniversaire de fondation de Ville-Marie.

Dans sa première visite de « prise de contact » avec la France, M. Doré ne connaît pas que des succès. Par exemple, lundi, il n'a pas réussi à convaincre le maire de Paris et premier ministre de France Jacques Chirac de tenir à Montréal plutôt qu'à Toronto le discours sur l'économie qu'il doit prononcer à l'occasion de la visite officielle qu'il effectuera au Canada dans le cadre du Sommet de la francophonie en septembre prochain. « Il n'a pas pris d'engagement », a signifié brièvement M. Doré, qui a cependant convenu avec son homologue français d'échanges annuels dans le domaine de la culture.

A la deuxième journée de sa visite officielle, le maire de Montréal a voulu parler économie. C'était le thème principal de son discours devant la Chambre de commerce France-Canada. Il a invité les hommes d'affaires français à « se servir de Montréal » comme porte d'entrée pour l'Amérique du Nord, « tout en servant Montréal ».

Cependant, l'argumentation développée par M. Doré n'avait rien de bien novateur pour la centaine de convives, spécialistes du triangle France-Québec-Canada. Il prêchait en quelque sorte à des convertis. D'ailleurs, à Paris, on juge passé de mode le discours de la bonne entente et surtout les inévitables rappels du bon cousinage entre les deux nations, comme l'a fait le maire. L'économie n'a pas de sentiment. Même chez les Français.

La situation est devenue un peu embarrassante pour le maire Doré quand, resté en quelque sorte sur sa faim, l'auditoire n'a pas attendu la fin de son discours pour attaquer le dessert. La dernière partie de l'exposé du maire a donc été accompagnée, en arrière-plan, d'un bruit métallique agaçant de cuillères et de fourchettes sur les assiettes. De toutes façons, il commençait à se faire tard.

Après le déjeuner, dans un bref échange avec un homme d'affaires qui s'iquiétait de l'instabilité économique de Montréal, M. Doré a soutenu que la croissance en dents de scie de sa ville était surtout attribuable à la conjoncture mondiale et au déplacement des centres de décisions nord-américains de l'Est vers l'Ouest. Pas un mot de la période québécoise de nationalisme intense après la prise du pouvoir du PQ en 1976 jusqu'à l'après-référendum en 1982, qui s'est traduite par la fuite de sièges sociaux et une quasi-paralysie de la construction immobilière dans le centre-ville, dont on parle encore.

A ceux qui s'étonnent de cette incongruité, le maire Doré a répondu, sur un ton irrité, à la presse, que les velléités souverainistes du Québec, « c'est une interprétation qui mérite d'être sérieusement nuancée ». Il a alors repris les explications fournies quelques minutes plus tôt devant les convives pour conclure sur ce qu'il a appelé « le phénomène de l'amplification des communications ». En clair, la mauvaise publicité faite par les médias nord-américains sur le Québec dans les années pré-référendaires. Donc, pour le maire de Montréal, l'émergence du mouvement souverainistes au Québec, « ce n'est surtout pas le facteur qui explique tout ».

Le discours du maire de Montréal devant la Chambre de commerce France-Canada n'a pas attiré la presse française. Seuls les correspondants parisiens des médias québécois se sont déplacés.

Par contre, l'ambassadeur du Canada à Paris Lucien Bouchard et le Délégué général du Québec Jean-Louis Roy prenaient place à la table d'honneur. On remarquait également la présence de l'ex-déléguée Louise Beaudoin, devenue démarcheure en Europe pour Canadair. Le directeur des communications de la délégation, Jacques Bouchard, s'occupait de répondre aux besoins de tous et chacun.

Une seule absence de taille à la principale activité de M. Doré à Paris: celle de son prédécesseur à la mairie, le nouvel ambassadeur du Canada à l'Unesco, Jean Drapeau, entré en fonction depuis quelque temps dans la capitale française. Ni vu, ni connu.

Ce matin, M. Doré quitte Paris pour Lyon où il tentera de « redynamiser » le « pacte d'amitié » entre Montréal et cette ville, qui fait beaucoup parler d'elle un peu partout dans le monde en raison de l'important procès qui s'y tient de l'ancien chef de la Gestapo Klaus Barbie.

Québec sera de l'organisation des audiences sur l'aéroport de Saint-Jean

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a obtenu d'être impliqué dans l'organisation des audiences publiques fédérales qui auront lieu relativement au projet d'agrandissement de l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu.

« C'est une grande victoire pour le Québec », a clamé hier à l'Assemblée nationale le ministre de l'Environnement Clifford Lincoln, en réponse à une question poseée par son collègue d'Iberville, Jacques Tremblay.

M. Lincoln a expliqué que son ministère sera impliqué en tout temps dans la procédure, y compris dans la nomination des commissaires-enquêteurs, ainsi que dans tout le volet du mandat de la commission et dans le suivi du projet.

"Quand Helmut m'a présenté sa dernière facture d'entretien, je lui ai dit: `auf Wiedersehen!'"

Cadillac fait enfin déraper cette règle voulant que les voitures de luxe exigent des coûts d'entretien exorbitants. Non seulement la Cadillac est-elle superbe, puissante et raffinée, mais elle est si fiable, si efficace, qu'elle ne nécessite qu'un minimum d'entretien.

En matière de construction et de mécanique, chaque Cadillac est un magnifique modèle d'excellence. Et c'est sur ses quatre roues que sa réputation, solidement basée sur la fiabilité, continue de faire son chemin.

Revenez à la qualité. Découvrez le nouvel esprit Cadillac... 1987. Rendez visite dès aujourd'hui à l'un des cinq détaillants Cadillac du Grand Montréal et sortez-en avec une voiture qui en dira long sur le chemin que vous avez parcouru.

Cadillac

VOS CINQ DÉTAILLANTS CADILLAC DU GRAND MONTRÉAL

Champlain Pontiac Buick Cadillac Inc.
1 000, boul. Île des Soeurs
Île des Soeurs 769-5353

Avenue Pontiac Buick Cadillac Inc.
6 100, boul. Décarie
Montréal 731-3701

Lalonde Chevrolet Oldsmobile Cadillac Ltée
4 411, boul. de la Concorde
Laval 324-4411

Parc Avenue Chevrolet Oldsmobile Cadillac Inc.
5 000, rue Jean-Talon Est
Montréal 725-9811

Plaza Chevrolet Oldsmobile Cadillac Inc.
10 480, boul. Henri-Bourassa Ouest
Ville St-Laurent 332-1673

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Aide étrangère aux Contras: une somme de $10 millions retracée

McFarlane nie avoir menti au Congrès

WASHINGTON (AFP) — M. Robert McFarlane, ancien chef du Conseil national de sécurité (NSC) américain, a démenti hier s'être mis d'accord avec son successeur le vice-amiral John Poindexter et le lieutenant-colonel Oliver North pour tenter de dissimuler certains détails sur les ventes d'armes américaines à l'Iran.

M. McFarlane était interrogé par M. John Nields, conseiller juridique de la Chambre des représentants, au deuxième jour de sa déposition devant la commission parlementaire d'enquête. Il a répondu par un non catégorique à la question de savoir si, lors de la première phase de l'enquête sur l'Irangate, il avait décidé, en accord avec MM. Poindexter et North, de déclarer qu'il ignorait qu'Israël avait livré des missiles américains à l'Iran en novembre 1985.

Une chronologie des événements préparée à cette époque à l'intention de la Maison-Blanche indiquait qu'Israël livrait de l'équipement pétrolier à l'Iran.

L'ex-conseiller de la Maison-Blanche pour les affaires de sécurité nationale, qui avait tenté de se donner la mort en février dernier, ne semble pas se rappeler beaucoup de détails sur son rôle et celui de ses collaborateurs dans l'Irangate, ont constaté les observateurs.

« Je ne me rappelle plus (...) C'est possible (...) Je suppose que vous avez raison », a-t-il répondu pratiquement à chaque question posée par M. Nields.

Il ressort cependant de ses déclarations que M. McFarlane, qui était à cette époque chargé de nombreuses tâches prioritaires — le sommet Reagan-Gorbatchev de Genève notamment — avait dans une large mesure délégué ses responsabilités dans l'affaire. Il a cependant souligné « qu'il acceptait la responsabilité de ce qui s'était passé, qu'il en ait été informé ou pas ».

Par ailleurs, le sénateur Daniel Inouye, président de la commission d'enquête, a annoncé qu'on avait retrouvé la trace de $10 millions d'aide aux *Contras* versés par le sultan de Brunei au Crédit Suisse et qui avaient disparu à la suite d'une erreur d'écritures. M. Inouye a indiqué « qu'il avait été établi que les $10 millions avaient été transférés sur le compte d'une personne au Crédit Suisse et que cette personne avait retiré ces fonds ».

Le Crédit Suisse, a-t-il ajouté, a engagé une action en justice pour récupérer ces $10 millions et l'identité de la personne ayant retiré les fonds devrait être connue sous peu.

Les autorités américaines avaient révélé la semaine dernière que les rebelles nicaraguayens n'avaient jamais reçu le don du dirigeant de ce riche pays pétrolier du Sud-Est asiatique, apparemment parce que deux chiffres du numéro du compte bancaire secret avaient été intervertis lors de sa transmission au donateur.

Le sous-secrétaire d'État Elliott Abrams a déclaré qu'au cours d'une réunion en août à Londres, il avait demandé aux responsables du Brunei une contribution, à une époque où le Congrès interdisait toute aide américaine aux rebelles de la Contra nicaraguayenne.

L'argent devait initialement être déposé sur un compte aux Bahamas mais M. Abrams avait demandé aux responsables du Brunei d'envoyer l'argent sur le compte d'une banque suisse contrôlé par le lieutenant colonel Oliver North.

M. Inouye a souligné que le sultan avait versé sa contribution en août 1986.

« Comme nous en étions tous conscients, c'était le dernier don substantiel aux *Contras* dont on n'ait pas de trace », a ajouté le sénateur. Il a souligné que les collaborateurs de la commission travaillant avec le département d'État avaient obtenu l'autorisation du sultan de Brunei pour que la commission sénatoriale agisse en son nom pour retrouver cet argent.

Le président Ronald Reagan a de son côté refusé de répondre « à quelque question que ce soit » sur les auditons en cours, jusqu'à ce qu'elles arrivent à leur terme. « Si je devais répondre à quelque question que ce soit, a-t-il ironisé, la réponse serait non ».

Selon le *Washington Post* d'hier, le président aurait rencontré des responsables saoudiens en 1984 et en 1985 et après chacune de ces rencontres, Ryad aurait versé une aide aux *Contras*.

Photo Jacques Grenier

Mme Sadate lance un appel à la paix

Mme Jehan Sadate, épouse du président égyptien assassiné Mohammed Anouar Sadate, a prononcé un plaidoyer pour la paix entre Arabes et Israéliens hier à Montréal, où elle était l'invitée des associés canadiens de l'Université Ben Gourion du Néguev. « Tous les pays concernés ont l'occasion de s'asseoir ensemble, comme mon mari l'a fait, a déclaré Mme Sadate, interrogée sur les perspectives d'une conférence internationale pour la paix au Proche-Orient, au cours d'une conférence de presse. « Rien n'arrive sur un plateau d'argent », a ajouté l'ancienne présidente, qui partage maintenant son temps entre son pays et les États-Unis.

Malte veut joindre la CEE

LA VALETTE (AFP) — Malte conservera de bonnes relations avec la Libye et souhaite entrer comme partenaire à part entière dans la Communauté européenne, a déclaré hier le nouveau premier ministre maltais, M. Eddy Fenech Adami.

Au cours de sa première allocution à La Vallette, le chef du Parti nationaliste a d'abord déclaré que le nouveau gouvernement allait s'efforcer de rétablir le consensus entre tous les Maltais.

Le Parti nationaliste a remporté les élections à la majorité absolue de 50,91 % des voix, le Parti travailliste ayant recueilli pour sa part 48,87 % des suffrages, selon des chiffres officiels publiés à La Valette hier matin.

Se déclarant satisfait des conditions de la passation de pouvoir après seize ans de régime travailliste, M. Fenech Adami en a remercié son prédécesseur, M. Karmenu Mifsud Bonnici.

« Malte va à présent, a-t-il annoncé, se rapprocher de la Communauté européenne, en particulier en négociant les conditions appropriées pour devenir membre à part entière ». De plus, Malte souhaite « se rapprocher des États-Unis ».

En réponse aux offres américaines sur le désarmement

L'Union soviétique va déposer une contre-proposition

PARIS (AFP) — Le chef des négociateurs soviétiques à Genève, M. Youli Vorontsov, a annoncé hier à Rome que l'URSS présenterait « bientôt » une « contre-proposition » aux récentes suggestions américaines sur les armes stratégiques, manifestement dans le souci de reprendre à Washington l'initiative dans le processus du désarmement, estiment les observateurs.

Les États-Unis avaient soumis vendredi dernier un projet de traité sur les START, jugé inacceptable hier par un porte-parole à Moscou. L'initiative annoncée par M. Vorontsov semble destinée à faire pièce au texte américain.

Le négociateur soviétique, qui a rang de premier vice-ministre des Affaires étrangères, a été avare de détails sur cette prochaine offre. Mais en affirmant qu'elle comporterait « un engagement réciproque à ne pas envoyer d'armes dans l'espace », il a confirmé que pour l'URSS, le dossier START reste intimement lié à celui des armes spatiales, ce que récuse Washington.

Pour les États-Unis, un accord tel qu'ils viennent de le proposer sur une réduction de moitié des arsenaux stratégiques nucléaires ne devrait en effet pas être « otage » d'une entente sur l'espace, la « guerre des étoiles » qu'ils préconisent malgré l'opposition de l'URSS.

Le Kremlin en revanche, comme l'a rappelé à Rome son négociateur, juge que « tout accord pour éliminer la moitié des armements nucléaires stratégiques devrait être accompagné de l'engagement des États-Unis aussi bien que de l'URSS de ne pas envoyer d'armes dans l'espace », ainsi que le nécessite à terme l'Initiative stratégique de défense (IDS) du président Ronald Reagan.

Le projet de traité américain présenté le 8 mai à Genève ne prévoit rien de tel. Il suggère la réduction de moitié des arsenaux stratégiques des deux superpuissances étalée sur sept ans et l'accompagne simplement d'un engagement d'égale durée de respecter le traité ABM de 1972 qui limite les recherches sur l'IDS. Ce texte tente également d'imposer aux deux camps des « sous-plafonds » pour les diverses catégories de missiles stratégiques et de leurs têtes nucléaires, ce en quoi l'URSS affirme voir une immixtion inadmissible dans son droit de déterminer elle-même la composition de sa force de frappe.

Le porte-parole officiel du ministère soviétique des Affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, avait fait état hier matin à Moscou de cinq objections de principe au dernier plan américain.

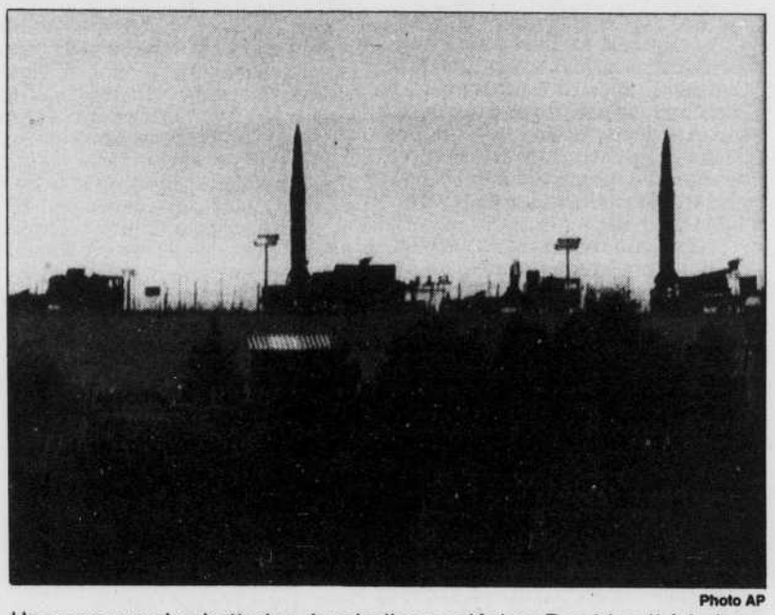

Photo AP

Une rare vue des batteries de missiles nucléaires Pershing II à la base américaine de Mutlangen en Allemagne de l'Ouest.

Outre ces « sous-plafonds », il dénonçait l'absence de lien entre les dossiers START et IDS, ainsi que trois points plus techniques.

L'initiative américaine, pourtant présentée à Washington avec un certain optimisme, paraissait à tous les spécialistes destinée beaucoup moins à obtenir des progrès réels sur ce dossier crucial visiblement bloqué, qu'à gagner du temps sur celui des missiles nucléaires où les Américains et leurs alliés de l'OTAN ne défendent pas des positions identiques.

La contre-proposition soviétique annoncée hier ne semble guère de nature à conduire à un progrès sur les START, tant les rares éléments connus reflètent la position habituelle du Kremlin.

Victoire des grévistes yougoslaves

BELGRADE (AFP) — Le conflit, qui a opposé pendant 33 jours les mineurs des houillères de Labin (nord-ouest de la Yougoslavie) à la direction, a débouché lundi sur une victoire relative des grévistes et a suscité une vive polémique sur le rôle des syndicats en pays socialiste.

Les mineurs de Labin, entrés le 8 avril, dans ce qui devait devenir le mouvement de grève le plus long de l'histoire des charbonnages yougoslaves, pour réclamer une augmentation de 100 % de leurs salaires, ont finalement accepté la majoration de 46,5 % proposée par la direction. Cette dernière avait soutenu, jusqu'à lundi, ne pouvoir leur accorder qu'une augmentation de 18,3 %, pour rester dans les limites imposées par la loi sur le blocage partiel des salaires.

La loi avait été promulguée fin février par le gouvernement de M. Branko Mikulic, dans un effort de redressement de la situation économique.

Les mineurs ont obtenu également la démission du directeur technique et du secrétaire de la mine.

Deux autres revendications : l'assouplissement de la politique du logement et la réduction des effectifs de l'administration de la mine, sont actuellement à l'étude.

C'est la première fois que, dans la Yougoslavie socialiste, une grève a revêtu les dimensions d'une véritable épreuve de force entre, d'une part, les travailleurs et, de l'autre, les « organes d'autogestion » et les syndicats.

Sensés défendre les intérêts des travailleurs, les syndicats se sont vu reprocher avec véhémence par les mineurs de Labin de les avoir « trahis » et d'être « chevillés » aux structures politiques dirigeantes.

Le mouvement de grève de Labin a également mis à l'épreuve l'autorité du Parti communiste, jamais contestée jusque-là.

Dans les premiers jours de grève, les responsables de la Ligue des communistes avaient demandé aux mineurs, membres du Parti, de « donner l'exemple » et de reprendre le travail. C'était leur demander, en quelque sorte, de jouer le rôle de briseurs de grèves, et la majorité d'entre eux a refusé d'obéir à la consigne du parti.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER
Brevets
Marques de commerce
1001, Boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Québec H3A 3C8
Tél.: (514) 845-7126, Télex 05-24355
Facsimile (514) 288-8389

Avoirs iraniens

Washington va restituer

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ont décidé de rendre à Téhéran quelque $454 millions d'avoirs iraniens gelés, se conformant ainsi à la décision prise la semaine dernière par le tribunal d'arbitrage de la Haye, a annoncé hier le département d'État.

« Le président (Reagan) a décidé que les États-Unis se conformeront à cette décision », a déclaré M. Charles Redman, porte-parole du département d'État.

Cette somme, qui devrait être transférée aujourd'hui, constitue le reliquat de quelque $3,7 milliards déposés en 1981 par Téhéran à la Réserve Fédérale de New York pour le remboursement de prêts bancaires contractés par l'Iran avant la chute du Chah.

M. Redman a relevé que l'ordre du tribunal précise qu'il « ne peut y avoir de doutes sur le fait que ce cas n'a aucun rapport ni lien avec la question des otages détenus au Liban ou toute autre question politique ».

Amnistie Internationale dénonce la violation des droits en l'Iran

LONDRES (AFP) — Amnistie Internationale a lance aujourd'hui un appel au gouvernement iranien pour qu'il cesse de recourir à des traitements « cruels et barbares » pour les prisonniers politiques et de droit commun, comme les tortures, les châtiments corporels et les mutilations.

L'organisation humanitaire, dont le siège est en Grande-Bretagne, demande notamment au gouvernement de Téhéran de prendre en compte les Droits de la personne dans sa législation pénale, tels qu'ils sont reconnus par les conventions internationales ratifiées par l'Iran.

Dans un rapport sur la situation des Droits de la personne en Iran publié aujourd'hui, Amnistie Internationale condamne les lapidations, crucifixions, amputations et flagellations, couramment pratiquées dans les prisons selon elle.

Selon l'organisation, au moins six hommes et deux femmes ont été lapidés à mort en 1986 et les autorités utilisent désormais une petite guillotine électrique pour trancher les doigts des prisonniers.

L'organisation humanitaire fait état, dans son rapport, de nombreux témoignages sur les conditions de détention et les tortures les plus communément infligées aux prisonniers : pendus par les bras ou les poignets, ils sont battus à coups de lanières, de cables électriques et de cordes d'acier, parfois victimes de violences sexuelles et de fausses exécutions, indique-t-elle.

À Téhéran seulement, plus de 6,400 personnes ont été condamnées à des châtiments corporels entre mars 1986 et mars 1987, selon les chiffres publiés par les autorités iraniennes. Quelque 1,100 condamnés ont été fouettés en public pour avoir transgressé la législation sur l'alcool et les rapports sexuels, dit le rapport.

Amnistie Internationale réclame également la fin des arrestations arbitraires et des procès politiques qui sont, selon elle, « des parodies de Justice ». À l'issue de ces procès à huis clos et qui ne durent que quelques minutes, des sentences de mort ou des condamnations à de longues peines sont fréquemment prononcées, souligne l'organisation humanitaire.

Birkenstock
Pour un été naturel et confortable

Modèle disponible pour homme et femme

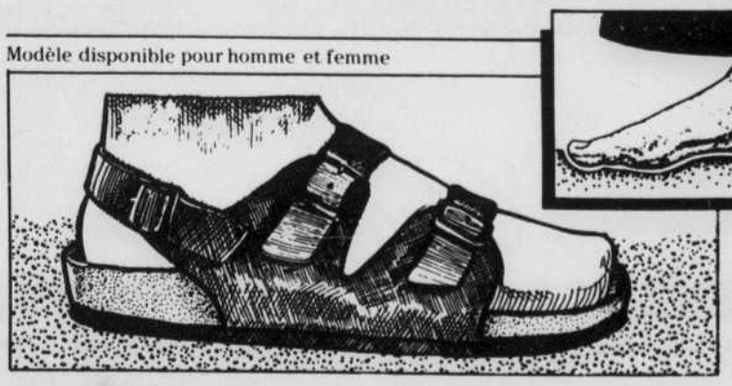

Les sandales BIRKENSTOCK sont conçues scientifiquement pour rendre la marche confortable et agréable.
Copié mais jamais égalé, le fameux support BIRKENSTOCK recrée les conditions de marche sur surfaces naturelles.

Été... soleil, montagne, mer, vent, action...
Blacks... vêtements en mouvement, dans l'espace, dans le temps... vêtements complices, naturels, costauds, authentiques comme une seconde peau.
Blacks... le seul arrêt avant l'aventure, pour tous vêtements et équipement.

Blacks CAMPING INTERNATIONAL
Vêtements pour l'aventure
3525 Chemin Queen Mary, Montréal
(514) 739-4451 — 739-2141

ÉCOUTEZ LE MÉDIA ÉLECTRONIQUE OFFICIEL DU FESTIVAL DE CANNES
JUSQU'AU 20 MAI
REPORTAGES EN DIRECT
7h45-11h20-
16h20-20h10
SAMEDI ET DIMANCHE
10h20-14h20-
16h20 et 18h20

MICHELINE RICARD
ciel 98,3 MF

LA VIE ÉCONOMIQUE

Montréal, mercredi 13 mai 1987

EN UN COUP D'OEIL

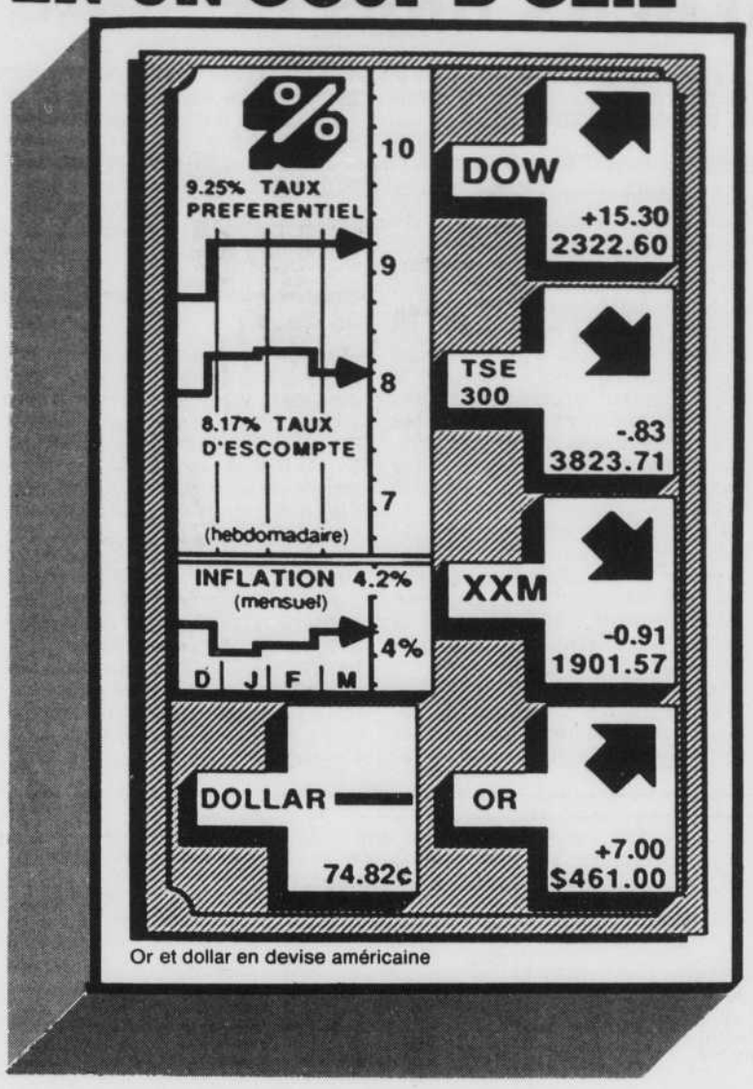

Or et dollar en devise américaine

Samson Bélair sur le point de signer une entente avec Deloitte, Haskins

JEAN CHARTIER

La firme Samson Bélair, le deuxième cabinet de comptables agréés au Québec, recherche une entente avec la deuxième plus grande organisation internationale de comptables faisant affaire au Canada, en l'occurence Deloitte Haskins & Sells.

Le président de la firme, M. André Lesage, a déclaré au DEVOIR que la firme de comptables fournit ses services à quelque 35 clients industriels qui ont procédé à des émissions RÉA récemment, clients qui disposent presque tous de placements internationaux à l'occasion et qui ont ainsi besoin d'une expertise nouvelle. Une entente de service avec l'une des huit «biggies» assurera une plus grande expertise technique à ces clients qui présentent de nouvelles exigences.

Le bureau Samson Bélair a un chiffre d'affaires de $ 60 millions; il est établi au Québec depuis 1909. Deloitte Haskins & Sells a pour sa part un chiffre d'affaires de l'ordre de $ 100 millions au Canada, en faisant l'une des six principales firmes de comptables au Canada. Il ne s'agit pas ici d'une fusion mais plutôt d'une entente de services.

La première firme francophone a nom Raymond Chabot Martin Paré. Après Samson Bélair, se classent Malette Benoit, puis la maison Maheu Noiseux. La firme Touche Ross est une autre firme fort active au Québec.

Parmi les huit «Biggies», on relève Thorne Riddell, Clarckson Gordon et Price Waterhouse. pour sa part, Deloitte Haskins emploie quelque 3000 personnes et a des activités dans 400 bureaux répartis dans 65 pays. En tout, les deux bureaux de comptables seront représentés dans 50 villes au Canada. Samson Bélair était déjà implanté depuis quelque temps à Vancouver, Edmonton, Calgary et Toronto.

Samson Bélair estime d'ailleurs avoir connu une croissance remarquable dans les autres provinces. L'alliance envisagée permettra toutefois de répondre plus rapidement aux besoins croissants des entrepreneurs québécois. Auparavant, ce bureau de comptables était associé à Moore Stephens. Cette compagnie internationale disposait d'un réseau moins étendu.

Le communiqué de presse émis à l'occasion de cette annonce fait état de ce que les huit «Biggies» ont toutes approché Samson Bélair mais celle qui offrait le plus de complémentarité avec le bureau montréalais, c'était Deloitte. Les entrepreneurs Québécois oeuvrent de plus en plus à l'échelle de la planète, a commenté M. Lesage.

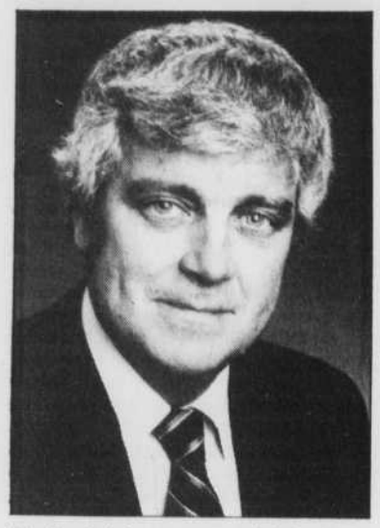

M. André Lesage, président de Samson Bélair.

Italglass rêve depuis dix ans d'implanter au Québec une industrie de la verrerie de table

CLAUDE TURCOTTE

Il pourrait y avoir un jour une industrie québécoise de la verrerie de table, mais pour que l'entreprise soit rentable Marc Sabbah, qui en rêve depuis une dizaine d'années, devrait investir $ 15 millions et avoir un chiffre d'affaires de $ 60 millions.

Mais il n'a pas les capitaux requis, ce qui ne l'empêche pas toutefois de diriger une compagnie, Corporation Italglass, qui distribue en Amérique du Nord de la verrerie fabriquée pour elle en Italie et d'avoir présentement un chiffre d'affaires de $ 15 millions. Opportuniste avoué, M. Sabbah présentait hier une collection aux formes géométiques inédites qui porte le nom de Leonardo da Vinci. Il n'y a là aucun hasard, puisque Italglass veut profiter de la vague de publicité de l'exposition Leonardo da Vinci cet été à Montréal.

Bien que manufacturée en Italie, cette collection est québécoise, puisqu'elle a été entièrement dessinée par Mme Esther Bédard, originaire de Québec et formée en design à l'Université Concordia. Avec le souci de garder « une pureté de formes », Mme Bédard a conçu des verres aux formes nouvelles, c'est-à-dire octogonale, carrée, triangulaire et ovale. Le plus grand problème qui s'est posé était d'ordre technique, puisque les machines utilisées ont toujours été fabriquées en fonction de verres ronds. On a dû investir au moins $ 250,00 pour adapter l'usine italienne à cette nouvelle production faite de cristal sans plomb. On vise au départ une production minimale de 400,000 pièces pour chaque forme de verre.

Sur un chiffre d'affaires de $ 15 millions, Italglass effectue des ventes de $ 3 millions aux Etats-Unis et de $ 12 millions au Canada, où son réseau de distribution est beaucoup plus développée. Italglass, fondée en 1974, a son bureau principal, son entrepôt et une usine de décoration de verres à St-Lambert, sur la Rive Sud en face de Montréal. Elle a une cinquantaine d'employés. En 1981, elle a créé une filiale américaine, dont le bureau est à New York.

Originaire de Maroc, M. Sabbah a fait ses débuts dans le commerce en Suisse, puis il a passé deux ans dans une unité de blindés dans l'armée israelienne. Par la suite, il a travaillé en France pour diverses compagnies automobiles, dont Renault. Il arrive ici en 1968. Au début, son entreprise vend des articles ménagers divers, ce qui l'amène à développer « une passion pour le verre » et à se spécialiser dans la verrerie. Il affirme aujourd'hui « être une des rares personnes en Amérique du Nord qui connait le verre du point de vue de la technique et du marketing ».

Italglass n'est pas seulement distributeur. A son usine de St-Lambert, elle fait de la décoration et peut faire des décorations selon les demandes et goûts du client. « Si un client veut qu'on mette un nom particulier sur le verre, comme bonne fête maman, on le fera. On peut prendre un pot à conserve et le convertir en pot à tabac, c'est très facile ». Italglass vend ses produits à un grand nombre de magasins, de Canadian Tire jusqu'aux boutiques de décoration intérieure. Pour ce qui est de la collection Leonardo da Vinci, M. Sabbah précise qu'il s'agit d'un échelon plus élevé dans la gamme des produits offerts. Le prix suggéré pour un verre de cette collection sera de $ 5. Les modèles rond et carré de la collection apparaîtront sur le marché en juillet.

En ce qui concerne l'installation d'une verrerie au Québec, M. Sabbah affirme qu'il y a ici tout ce qu'il faut, l'espace, les matières premières et l'énergie. Il ne lui manque que les capitaux. Il dit avoir déjà fait des démarches auprès des gouvernements. Mais, les gouvernements lui posent des conditions qu'il considère inacceptables, par exemple celle d'aller s'installer en région périphérique.

En attendant, les grands spécialistes de la verrerie sont européens et asiatiques et comme les fours à couler le verre doivent fonctionner sans arrêt, la production ne cesse pas, ce qui entraîne des surplus. M. Sabbah constate qu'on ignore beaucoup de choses sur le verre en Amérique du Nord et qu'on confond aisément le verre taillé avec celui qui ne l'est pas et avec le cristal. Il dit constater en outre que l'Amérique du Nord sert souvent de « dépotoir » pour le surplus de production outre-mer, généralement ce qui est de la moins bonne qualité.

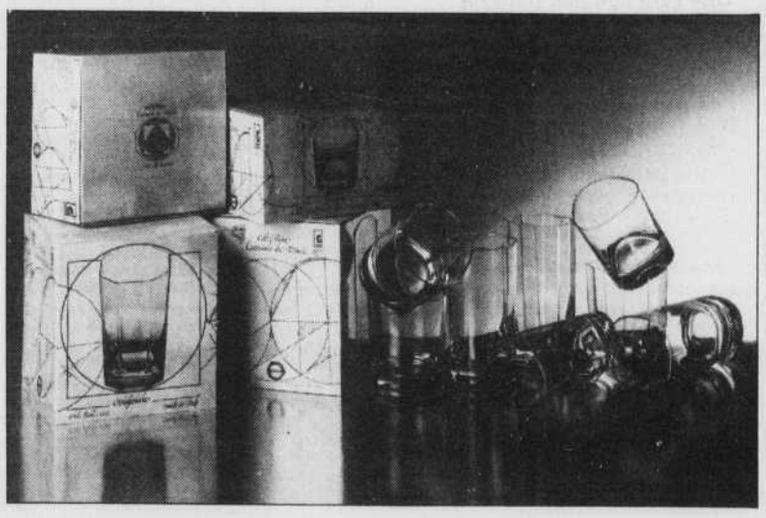

Mme. Esther Bédard, originaire de Québec, a entièrement dessiné la première collection de verrerie québécoise fabriquée en Italie et baptisée Léonard de Vinci.

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

CLAUDE TURCOTTE

■ *L'URSS doit $ 1.3 million à Kruger*

Le juge Yvon Pinard, de la Cour fédérale du Canada, a ordonné lundi à la société Baltic Shipping, qui est propriété du gouvernement soviétique, de verser $ 1.3 million à la société québécoise Kruger, pour perte de la cargaison d'un porte-conteneurs. Le navire Mekhanik Tarasov a coulé à une centaine de milles marins de la plate-forme pétrolière Ocean Ranger, en février 1982, au cours de la même tempête. Cette tempête, a cependant fait remarquer le juge Pinard, n'était pas moins ni plus violente que les autres. En fait, elle était « typique des tempêtes d'hiver sur les Grands Bancs ». Aussi, a conclu le tribunal, la société Baltic ne peut pas invoquer comme défense le péril de la mer ou un cas de force majeure. Trente-deux des 37 membres d'équipage du Mekhanik Tarasov ont perdu la vie. Quant à l'Ocean Ranger, elle a sombré avec ses 84 occupants.

■ *Un contrat exclusif*

Une compagnie de St-Paul de Joliette vient d'obtenir l'exclusivité de la distribution d'un nouveau produit pour combattre la poussière sur les routes non pavées au Québec. La compagnie Les entreprises Bourget a acquis l'exclusivité de la distribution et de l'épandage de ce produit appelé « Tembind » pour l'Est du Québec. Mis au point par la compagnie Temfibre, du Témiscamingue, le nouvel abat-poussière est non toxique, non polluant, non corrosif et biodégradable. Il est utilisé depuis 1985 par Transport Québec sur toutes les grandes routes non pavées. Il remplace la vieille huile et le calcium utilisés auparavant aux mêmes fins.

■ *Susanne Leclair, la femme et l'OCDE*

Mme Suzanne Leclair, présidente des Fourgons Transit Inc., représentera le Canada en Norvège la semaine prochaine lors du deuxième Séminaire international de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ayant pour objet l'étude du rôle des femmes en matière d'entrepreneuriat dans les pays de l'OCDE. Les représentants de 17 pays participent à cette réunion.

■ *Une entente ADS—GRICS*

La firme ADS Informatique, filiale de ADS Associés Ltée, a annoncé hier qu'elle venait de conclure avec la Société de gestion du réseau informatique des commissions scolaires (GRICS) une entente en vue de la distribution de son logiciel de gestion d'énergie Enercalc dans l'ensemble des commissions scolaires du Québec de même que dans les institutions privées d'enseignement. La GRICS regroupe environ 200 commissions scolaires. En vertu de cette entente, elle offrira les versions française et anglaise du logiciel sous la marque de commerce Energie-Micro ainsi que les services de formation, de support et de soutien.

■ *Acquisition de IPL*

Le manufacturier de produits en matière plastique moulés par injection IPL Inc., a annoncé hier qu'il venait de se porter acquéreur de 75 % de l'actif du secteur des plastiques de la compagnie Edmunston Paper Box Ltd, d'Edmunston. Cette entreprise, dont le marché se situe principalement au Québec et dans les provinces atlantiques, se spécialise dans la production de contenants de plastique destinés à l'industrie alimentaire avec un chiffre d'affaires prévu de plus de $ 4 millions en 1987/1988. IPL vient par ailleurs de compléter un programme de modernisation et d'agrandissement de son usine de St-Damien au coût de $16.5 millions. Avec cette acquisition elle compte des effectifs de plus de 500 employés.

■ *UN bénéfice quintuplé*

La Corporation du Groupe La Laurentienne a enregistré un bénéfice net de $ 7.2 millions au cours du premier trimestre se terminant le 31 mars 1987, comparativement à un bénéfice net de $ 1.4 million enregistré pendant la période correspondante en 1986. Le bénéfice par action s'établit à 19 cents comparativement à 5 cents au premier trimestre de 1986 et ce, en dépit de l'accroissement du nombre moyen d'actions qui est passé de 27,814,000 à 39,233,000.

■ *L'offre de la SGF pour Dofor*

La Société générale de financement du Québec (SGF), après avoir annoncé que ses deux offres publiques d'achat pour les actions de Dofor Inc. avaient été acceptées à plus de 90 %dans chaque cas, est maintenant en mesure de préciser que 98.5 % des actions privilégiées série 1 et 97.6 % des actions catégorie A de dofor ont été déposées en réponse à ses offres. De plus, la SGF produit aujourdhui à la Cour supérieure du district de Montréal une requête en vue d'acquérir le solde des actions de Dofor qui n'ont pas été déposées.

Une valse hésitation à l'OCDE

JEAN-PIERRE LEGAULT

LE POINT

IL fallait s'y attendre. Aucune grande déclaration n'a été faite à la suite de la réunion ministérielle de l'Organisation de coopération et de développement économique qui s'est terminée hier à Paris. La *solution miracle* aux maux dont souffre l'économie mondiale n'a pu être dégagée des discussions mais les ministres se sont montrés préoccupés par la lenteur des mesures adoptées depuis quelques années pour relancer l'économie à donner des résultats satisfaisants.

Souvent peu spectaculaires, de telles rencontres permettent aux Grands, en toute discrétion, de vérifier la concordance de leurs politiques et intérêts et de dégager un consensus entre les 24 pays industrialisés membres de l'OCDE.

« Il s'agissait d'une répétition en vue du sommet du G-7 de juin prochain » explique M. Roy Culpeper, de l'Institut Nord-Sud, qui jouit d'une vaste expérience au sein d'organismes internationaux. « C'est là qu'en réside l'intérêt immédiat ». Dans le contexte qui prévaut actuellement sur le scène économique mondiale, les 7 Grands auront en effet du pain sur la planche lors de leur prochaine rencontre : les prévisions économiques sont toutes révisées à la baisse, une tendance à la morosité s'installe dans l'économie mondiale et le commerce international et les tensions s'exacerbent de plus en plus entre grands partenaires commerciaux.

Au départ, l'ordre du jour de la réunion de Paris ne laissait rien de côté, avec cinq thèmes qui se dégageaient des préoccupations actuelles : les politiques macroéconomiques, les ajustements structurels, l'agriculture, les échanges commerciaux et les relations avec les pays en développement.

Trois de ces items s'éliminaient d'eux-mêmes à cause des travaux en cours ou à venir lors de rencontres internationales : les problèmes commerciaux sont discutés dans le cadre des négociations du Gatt, les politiques structurelles ont fait l'objet du dépôt d'un document de base de l'OCDE et les relations économiques seront largement traitées en juillet prochain lors de la réunion de la CNUCED. Restaient donc la macroéconomie et l'agriculture.

Et c'est de macroéconomie qu'il a surtout été question lors des rencontres formelles certes, mais surtout informelles de ces deux jours.

Assurer la croissance

Un consensus se dégage de lui-même des préoccupations des pays industrialisés, et tous sont d'accord : la seule issue à la situation actuelle, que ce soit pour remédier au problème de la dette dans les pays industrialisés ou celle des pays en développement, consiste à assurer le retour à une croissance véritable des économies.

Comment y parvenir ? C'est là que les opinions divergent et dans les hautes sphères de l'OCDE on met en garde contre l'adoption de mesures avec trop d'impatience ce qui ne laisserait pas suffisamment de temps aux politiques récemment mises de l'avant (taux de change, relance intérieure au Japon, etc.) de faire leurs preuves. Un tel comportement, estime-t-on, créerait des pressions, particulièrement sur les économies japonaises et allemandes déjà orientées vers un ralentissement par la diminution des exportations. La situation serait cependant dramatique si les États-Unis considéraient la dégringolade du dollar comme le moyen d'améliorer la balance commerciale. Mais ce n'est heureusement pas le cas.

À l'heure actuelle, rappelle-t-on, les pessimistes y vont de prophéties de malheur avec la possibilité de la création d'un cercle vicieux : ralentissement de la croissance, hausse des taux d'intérêt, réapparition de l'inflation et retour à la case départ.

M. Pulpeper, pour sa part, ne peut s'empêcher de souligner les échecs relatifs des mesures mises de l'avant à ce jour en regard de la stabilisation des taux de changes. « Les principaux acteurs ne sont pas parvenus à vraiment régler le problème » (put their act together) parce qu'il est peut-être plus profond que ce que l'on croyait à première vue » soutient-il. Effectivement, la façon dont les économies internes sont gérées par les principaux pays industrialisés tend, pour le moment du moins, à lui donner raison : le Japon, plein de bonnes intentions se fait tirer l'oreille pour favoriser une ouverture de ses marchés, l'Allemagne hésite à adopter une véritable politique d'ac-

Voir page Page 6 : OCDE

Enrichissez vos PLACEMENTS

Consultez votre conseiller!

TRUST GÉNÉRAL

DÉPÔTS GARANTIS

9 3/4% 5 ans intérêt annuel ou composé

9 1/4% 3 ans intérêt annuel ou composé

8 1/2% 15 mois intérêt à l'échéance

Taux sujets à confirmation

FONDS DE PLACEMENT

	3 ans*	5 ans**
Actions canadiennes	20,1%	20,0%
Obligations	18,6%	18,5%
Hypothèques	14,6%	15,8%
Actions américaines	28,6%	—

Aucuns frais d'ouverture de fermeture ou de transfert

*Rendement annuel composé du 31 mars 1984 au 31 mars 1987

**Rendement annuel composé du 31 mars 1982 au 31 mars 1987

BÉNÉFICES PLUS

6,72% 10 000$ et plus

Le taux du palier de 10 000$ et + est un taux basé sur les taux du marché monétaire et calculé quotidiennement.

1/8 % + pour les personnes âgées de 60 ans et plus sur les certificats dépôts garantis 1 à 5 ans

Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Claire, 955, boul. St-Jean: 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265
Mtl/Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques: 861-8383
Mtl/University, 1100, University: 871-7200
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon: 366-0730
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500
Hull, 120,Promenade du Portage: 771-3227

LA VIE ÉCONOMIQUE

◆ OCDE

croissement de la demande interne et les États-Unis ne parviennent pas à réduire leur déficit budgétaire.

« Le taux de croissance demeure très faible » explique l'économiste. « Il y a là un paradoxe : les États-Unis connaissent depuis 5 ans une expansion, mais pas suffisante pour assurer une véritable reprise » et les experts internationaux soutiennent tous qu'un taux de croissance d'au moins 3 % est nécessaire pour résorber le problème de la dette.

À contre courant par rapport à la tendance dominante depuis quelques années, M. Pulpeper estime que les pays de l'OCDE se sont montrés trop préoccupés par l'inflation et la réduction des déficits. « C'est devenu une obsession qui a engendré un taux de croissance moindre et des difficultés sur le plan du marché du travail ».

« Le potentiel pour résoudre les difficultés actuelles existe bel et bien. Nous manquons cependant d'un leadership. Personne ne veut prendre l'initiative ». Tous veulent protéger leurs acquis en cette fin de cycle. Et les experts de l'OCDE craignent un ralentissement qui ne ferait qu'entraver les efforts qui sont faits pour rétablir solidement l'économie mondiale. « Si une récession devait survenir avant les années 90, ce serait vraiment tragique dans le contexte actuel ».

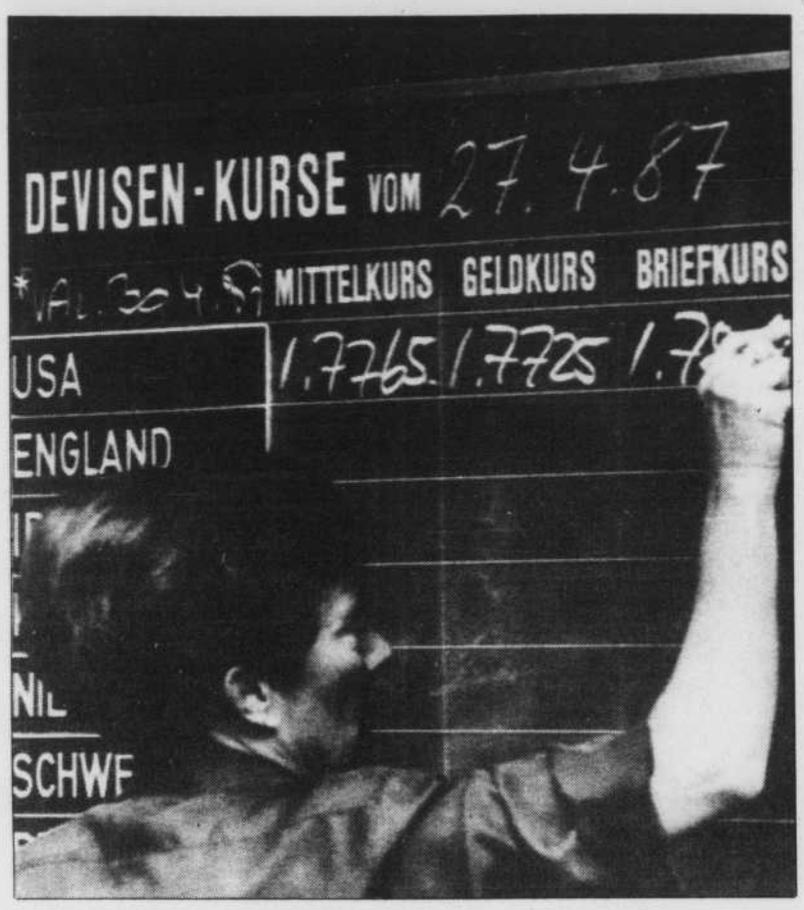

La tenue du dollar US cause bien des émois au sein de l'OCDE

Le surplus commercial atteint $ 1 milliard deux mois de suite

OTTAWA (PC) — Le Canada a enregistré une baisse de ses exportations et une hausse de ses importations en mars mais a tout de même exporté plus de biens qu'il en a importé au cours de ce mois, pour un solde positif de $ 1 milliard. Ainsi, pour un second mois consécutif, le surplus commercial — la différence entre les exportations et les importations — dans le secteur des biens atteint ou dépasse $ 1 milliard. Toutefois, le résultat du mois de mars représente une baisse par rapport au $ 1.335 milliard de février.

Selon Statistique Canada qui a dévoilé hier ces chiffres, le surplus commercial du permier trimestre 87 s'est chiffré à $ 3.149 milliards, en hausse de $ 686 millions par rapport aux $ 2.463 milliards enregistrés lors de la même période de l'an dernier, mais toujours en dessous des $ 5.487 milliards du premier trimestre de 1985.

Ces données laissent supposer une amélioration de la balance commerciale canadienne puisque le surplus de 1986 n'avait été que de $ 10.133 milliards. Elles sont cependant bien en dessous de la tendance des quatre années précédentes qui avaient vu le surplus varier entre $ 17.5 milliards et plus de $ 20 milliards.

Déclin dans l'automobile

Le total des exportations a glissé à $ 10.4 milliards en mars, soit $ 91 millions ou 0.9 % de moins qu'en février. Cette diminution est en grande partie imputable au secteur de l'automobile dont les exportations ont atteint $ 1.2 milliard, en baisse de $ 351 millions. « L'élimination de certains abris fiscaux aux Etats-Unis et la fermeture temporaire de quelques usines canadiennes au cours des trois derniers mois a provoqué d'importantes variations au niveau des exportations de voitures », a expliqué Statistique Canada.

De sensibles baisses des exportations de pièces automobiles, de pâte de papier et de bois de charpente ont aussi été constatées tandis que le blé ($ 358 millions, un sommet en 14 mois) et les matériaux bruts enregistraient de fortes hausses.

Le total des importations a été de $ 9.4 milliards, en hausse pour un second mois consécutif, soit de $ 243 millions ou 2.7 % par rapport à février. Les résultats de mars s'expliquent par une augmentation de $ 182 millions des importations de pièces automobiles.

Les importations de pétrole brut et de matériaux manufacturés ont cependant baissé, de même que celles d'automobiles ($ 976 millions, une baisse de $ 133 millions).

Echanges canado-américains en baisse

Les exportations canadiennes ont augmenté dans tous les pays sauf aux Etats-Unis, principal partenaire commercial du Canada, où elles ont diminué de $ 289 millions, atteignant $ 7.8 milliards. Les importations en provenance des Etats-Unis ont aussi diminué, atteignant $ 6.4 milliards, une baisse de $ 59 millions, mais celles en provenance du Japon et de la Grande-Bretagne ont augmenté.

Au cours du premier quart de 1987, le surplus commercial du Canada avec les Etats-Unis, une source de litige dans les négociations sur le libre-échange, a été de $ 4.446 milliards, soit $ 691 millions de plus qu'au cours de la même période de l'an dernier.

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 20

AVIS est donné que **Emanuel Schmool,** homme d'affaires, **Michel Elias Schmool,** homme d'affaires, et **Carmela Schmool,** femme d'affaires, tous domiciliés au 5238 Trans-Island, District de Montréal, Province de Québec, s'adresseront au Ministère de la Justice afin d'obtenir un Certificat de Changement de Nom au nom de: **Emanuel Garcia-Lopez, Michel Elias Garcia-Lopez** et **Carmina Garcia-Lopez,** respectivement.

MONTRÉAL, le 20 avril 1987
Me Neil Gottfrit
COSTIN & STERN
Place du Canada,
Bureau 1400
Montréal, Québec, H3B 2P8
Procureurs des Requérants

PRENEZ AVIS que la requérante, DAY & ROSS INC., détentrice du permis M-300,845, s'adresse à la Commission des transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT

De Donnacona à la frontière Québec-/Nouveau-Brunswick (tous ports d'entrée) ainsi qu'à la frontière Québec/Etats-Unis (tous ports d'entrée), pour le transport de marchandises destinées à tous points situés dans les provinces à l'est du Québec, pour le compte de DOMTAR INC.

CONDITION:

Ce permis devra être exploité avec les permis complémentaires requis des autorités compétences.

La requérante demande également que la décision à intervenir soit exécutoire dès que rendue, conformément aux dispositions de l'article 85 des R.P.R.I.C.T.Q.

Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des transports du Québec dans les cinq jours de la deuxième publication du présent avis dans ce journal.

1ère publication: 13 mai 1987
2ème publication: 14 mai 1987
Me GUY SIROIS
GAGNÉ, LETARTE, SIROIS, BEAUDET & ASSOCIES
Procureurs de la requérante

MISE EN VENTE

Est mise en vente par soumission une résidence située aux abords de la rivière L'Assomption, portant numéro civique 115 boulevard L'Assomption, Repentigny, et désigné comme suit:

1. - Un emplacement situé en la ville de Repentigny, connu et désigné comme étant le lot numéro TRENTE-NEUF de la subdivision officielle du lot oroginaire numéro CENT TRENTE-CINQ (135-39) au cadastre officiel de la Paroisse de Repentigny.
Avec maison dessus érigée portant le numéro 115 du Boulevard L'Assomption en la ville de Repentigny.
Tous droits, circonstances et avec servitudes en faveur de l'Hydro-Québec & al., suivant acte enregistré à L'Assomption sous le numéro 148,239.
2. - Un emplacement situé en la ville de Repentigny, connu et désigné comme étant une partie de la subdivision TRENTE-HUIT du lot originaire numéro CENT TRENTE-CINQ (Ptie 135-38) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Notre-Dame de L'Assomption de Repentigny, division d'enregistrement de L'Assomption.
Mesurant dans sa ligne Nord-Est cent soixante-six pieds (166 pi.) dans sa ligne Sud-Est douze pieds et huit-dixièmes de pied (12.8 pi.) le long d'un arc de cercle engendré par un rayon de sept mille six cent soixante-quatre pieds et quatre dixièmes de pied (7664.4 pi.), dans sa ligne Sud-Ouest cent cinquante pieds (150.0 pi.) et dans sa ligne Nord-Ouest soixante-six pieds (66.0 pi.) et comprenant en superficie cinq mille neuf cent trois pieds carrés (5,903.0 pi. carrés) et borné ainsi qu'il suit: vers le Nord-Est par la subdivision trente-neuf du lot originaire cent trente-cinq (135-39); vers le Sud-Est par une autre partie du lot cent trente-cinq (Ptie 135) étant le boulevard L'Assomption, ver le Sud-Ouest, par le résidu de la subdivision trente-huit du lot originaire cent trente-cinq (ptie 135-38) et vers le Nord-Ouest par la ligne des hautes eaux ordinaires de la rivière L'Assomption.
Avec circonstances et dépendances y dessus érigées.

CONDITIONS

1.- Le prix de vente ne doit pas être inférieur à $215,000.00;
2.- La vente sera consentie à la meilleure offre comptant;
3.- La propriété peut être visitée entre 8.00 et 9.00 heures tous les soirs et entre 14.00 et 17.00 heures les 16 et 17 mai 1987;
4.- La remise de possession est fixée au 1er juillet 1987;
5.- Le vendeur fournira à l'acheteur un titre clair, libre de toute charge et hypothèque, sauf les servitudes usuelles;
6.- Les offres devront être transmises au soussigné, avant 17.00 heures, le 18 mai 1987.

MONTRÉAL, le 8 mai 1987.
ANDRÉ J. BÉLANGER,
avocat,
5835, boul. Léger,
Bureau 300,
Montréal-Nord, Qué.,
Tél: 323-9000.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-004048-870

COUR SUPÉRIEURE

PRESENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
ASSOCIATION PROVINCIALE DES CONSTRUCTEURS D'HABITATION DU QUEBEC INC.
Partie demanderesse
c.
CARLO ALIBRANDI & Al.
Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à CARLO ALIBRANDI de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de Carlo Alibrandi.
Lieu: Montréal
Date: 5 mai 1987
MICHEL MARTIN, P.a.
DOYON, BOUCHARD & BOUCHARD
5800 boul. L.H. Lafontaine
Anjou, QC, H1M 1S7
Tél.: 353-9960

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

PRENEZ AVIS que Jean Binet, étudiant et domicilié au numéro.2176 ouest, rue Ste-Catherine, appartement 8, dans les cité et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat de changement de nom en celui de Jean-César Binet.
MONTRÉAL, 1er mai 1987
GOULET ST-PIERRE & THERRIEN
Procureurs du requérant
3ième étage
Montréal, Québec
H4C 1J5.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-001050-872

COUR SUPÉRIEURE

LOUISELLE PERREAULT,
Demanderesse
vs
MARIO DUCHESNEAU,
Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur MARIO DUCHESNEAU, est requis de comparaître au greffe de cette Cour dans le délai de trente jours de la présente insertion. Une copie de la demande de déchéance d'autorité parentale a été laissée pour lui à la Direction générale des greffes, Place de la Justice, 1 est Notre-Dame à Montréal.
A défaut par lui de comparaître dans le dit délai, un jugement par défaut pourra être prononcé contre lui.
Montréal, le 11 mai 1987.
MICHEL MARTIN, P.A.
Me JEAN SAULNIER, Avocat
7190, rue St-Denis
Montréal.

avis public

Bureau de la protection civile du Québec

Programmes d'assistance financière pour les victimes des inondations survenues au Québec du 27 au 31 janvier 1986 et dans la municipalité de Saint-Clet (sd) le 13 mars 1985

Le 29 avril 1987, le Gouvernement du Québec a établi deux programmes d'assistance financière pour venir en aide aux personnes, municipalités, entreprises et organismes religieux ayant subi un préjudice sérieux lors des inondations du 27 au 31 janvier 1986 survenues au Québec et celle survenue dans la municipalité de Saint-Clet le 13 mars 1985.

Sont visées par ces programmes, pour les inondations de janvier 1986, 13 municipalités sises dans les régions de Bas-Saint-Laurent/Gaspésie, Saguenay/Lac-Saint-Jean, Québec, l'Estrie, Montréal et Côte-Nord et la municipalité de Saint-Clet pour l'inondation du 13 mars 1985.

Les intéressés, pour savoir si ce programme leur est applicable et pour en prendre connaissance, doivent communiquer avec leur municipalité.

Les demandes d'aide doivent être reçues au Bureau, au plus tard, le 10 juin 1987. Ce délai est de rigueur!

Alain Lauzier
Secrétaire

Québec

La Voie maritime du Saint-Laurent — **The St. Lawrence Seaway**

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées dans des enveloppes fournies par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent et marquées «SOUMISSION POUR LE CONTRAT NO 12-2068» relativement

REMISE EN ÉTAT DU QUAI NO 12 (1987)
PROGRAMME DE RÉFECTION, CANAL DE WELLAND, VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues à l'Édifice de la Voie maritime, Pièce 210, 508, avenue Glendale, Casier Postal 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8, jusqu'à 15:00 heures, heure avancée de l'est, MERCREDI, le 3 juin 1987. On pourra se procurer les documents nécessaires à cette adresse contre versement de 100,00$ comptant, ou chèque visé, établi à l'ordre de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, montant qui sera remboursable sur réception du document ci-haut, en bon état, dans un délai de 30 jours de la date fixée ci-dessus pour le retour des soumissions.

Pour être admissible, la soumission doit être conforme aux spécifications mentionnées dans les documents fournis et doit être accompagnée de la garantie prescrite. Les termes dans lesquels l'Entrepreneur a présenté son offre constitueront le langage dominant aux fins de la rédaction et de l'application du Contrat.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse ou toute autre soumission.

Le secrétaire,
V.C. Durant

ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT,
OTTAWA, le 11 mai 1987.

Canada

la fierté a une ville

montréal

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

AVIS PUBLIC

1er AVIS

Avis en vertu des dispositions de l'article 36a de a Charte de la Ville.

À sa séance du 8 avril 1987, le Comité exécutif a approuvé les descriptions des ruelles et de la place publique suivantes, afin que la Ville en devienne propriétaire en vertu de l'article 36a de la Charte.

— ruelles et parties de ruelles faisant partie du cadastre de la cité de Montréal (quartier Saint-Laurent), division d'enregistrement de Montréal, situées dans le quadrilatère formé par les rues Sherbrooke, Jeanne Mance, de Bleury et l'avenue du Président Kennedy, en la ville de Montréal. Elles sont indiquées par les lettres ABCDEFGHJKLMNPA et QRSTQ sur le plan J-38 Saint-Laurent préparé par monsieur Roger Buissière, arpenteur-géomètre, et portant la date du 3 février 1987. Elles peuvent être plus explicitement décrites comme suit:

1.— Le lot B de la subdivision du lot originaire cent soixante-dix (170-B (ruelle)) dudit cadastre, de figure irrégulière;

borné vers le nord-est par la rue Jeanne-Mance montrée à l'originaire, vers le sud-est par le lot 170-C et une partie du lot 170-L (ruelle), vers le sud-ouest par le lot 175-10 et vers le nord-ouest par les lots 170-A-1, 170-A-2, 170-A-3, 170-A-4 et de parties du lot 170-A;

mesurant cinq mètres et quarante-cinq centièmes (5,45 m) au nord-est, quarante-sept mètres et cinquante-quatre centièmes (47,54 m) au sud-est, cinq mètres et neuf centièmes (5,09 m) au sud-ouest et quarante-sept mètres et cinquante-sept centièmes (47,57 m) au nord-ouest; contenant en superficie deux cent cinquante mètres carrés et six dixièmes (250,6 m^2).

Au cadastre, ce lot mesure dix-huit pieds (18 pi.) de largeur, soit cinq mètres et quarante-neuf centièmes (5,49 m), par cent cinquante-six pieds (156 pi.) de profondeur, soit quarante-sept mètres et cinquante-cinq centièmes (47,55 m), et contient en superficie deux mille huit cent huit pieds carrés (2 808 pi^2), soit deux cent soixante mètres carrés et neuf dixièmes (260,9 m^2).

2.— une partie du lot L de la subdivision du lot originaire cent soixante-dix (170-L ptie (ruelle) dudit cadastre, de figure irrégulière;

bornée vers le nord-est par les lots 170-C, 867, 170-G, 170-H, 170-I, 170-J, des parties des lots 170-D et 170-E et une partie des lots 170-F et 170-K, vers le sud-est par une autre partie dudit lot 170-L (ruelle) faisant partie de l'avenue du Président Kennedy, vers le sud-ouest par les lots 175-8, 175-10 et une partie des lots 171-3, 172, 173, 174 et 175-9 (ruelle), vers le nord-ouest par le lot 170-B (ruelle);

mesurant cent dix-neuf mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes (119,98 m) au nord-est et au sud-ouest, cinq mètres et vingt-cinq centièmes (5,25 m) au sud-est et cinq mètres et quarante-neuf centièmes (5,49 m) au nord-ouest; contenant en superficie six cent quarante-trois mètrse carrés et huit dixièmes (643,8 m^2).

3.— une partie du lot trois A de la subdivision du lot originaire cent soixante-onze (171-3A ptie (ruelle)) dudit cadastre, de figure trapézoïdale;

bornée vers le nord-est par une partie du lot 171-3, vers le sud-est par une autre partie dudit lot 171-3A (ruelle) faisant partie de l'avenue du Président Kennedy, vers le sud-ouest par une partie des lots 171-11-1 et 171-12 et vers le nord-ouest par une partie du lot 172;

mesurant huit mètres et cinquante-cinq centièmes (8,55 m) au nord-est, cinq mètres et cinquante-deux centièmes (5,52 m) au sud-est et au nord-ouest et huit mètres et quarante-cinq centièmes (8,45 m) au sud-ouest; contenant en superficie quarante-six mètres carrés et neuf dixièmes (46,9 m^2).

4.— Le lot sept de la subdivision du lot originaire cent soixante-quinze (175-7 (ruelle)) dudit cadastre, de figure irrégulière;

borné vers le nord-est par le lot 175-8, vers le sud-est par une partie non subdivisée du lot 174, vers le sud-ouest par une partie des lots 175-1, 175-2, 175-3, 175-4, 175-5 et 175-6 et vers le nord-ouest par une partie du lot 175-9 (ruelle);

mesurant quarante-trois mètres et soixante-quatorze centièmes (43,74 m) au nord-est, cinq mètres et quarante-neuf centièmes (5,49 m) au sud-est, quarante-trois mètres et quatre-vingt-neuf centièmes (43,89 m) au sud-ouest et cinq mètres et trente-quatre centièmes (5,34 m) au nord-ouest; contenant en superficie deux cent trente-sept mètres carrés et deux dixièmes (237,2 m^2).

Au cadastre, ce lot mesure dans sa ligne nord-ouest dix-huit pieds (18 pi), soit cinq mètres et quarante-neuf centièmes (5,49 m) et contient en superficie deux mille cinq cent quatre-vingt-sept pieds carrés (2 587 pi^2), soit deux cent quarante mètres carrés et trois dixièmes (240,3 m^2).

5.— une partie du lot neuf de la subdivision du lot originaire cent soixante-quinze (175-9 ptie (ruelle)) dudit cadastre, de figure trapézoïdale;

bornée vers le nord-est par une partie du lot 170-L (ruelle), vers le sud-est par le lot 175-8 et une partie des lots 175-7 (ruelle) et 175-6, vers le sud-ouest par une autre partie dudit lot 175-9 (ruelle faisant partie de la rue de Bleury et vers le nord-ouest par le lots 175-14-1, 175-13, 175-12, 175-11 et 175-10;

mesurant cinq mètres et quarante-neuf centièmes (5,49 m) au nord-est et au sud-ouest, quarante-sept mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (47,99 m) au sud-est et quarante-sept mètres et quatre-vingt-quinze centièmes (47,95 m) au nord-ouest; contenant en superficie deux cent soixante-trois mètres carrés et un dixième (263,1 m^2).

Les mesures utilisées dans la présente description sont celle du Système International (SI);

— Description de la place publique suivante:

Description de la Place Pasteur, située au sud-ouest de la rue Saint-Denis et au nord-ouest de la rue Sainte-Catherine, à être acquise en vertu de l'article 36a de la Charte de la Ville de Montréal.

Ladite Place Pasteur est désignée comme étant le lot 445A (carré Saint-Jacques) du cadastre de la cité de Montréal (quartier Saint-Louis) déposé le 31 mai 1870 à la division d'enregistrement de Montréal et cette dite Place Pasteur est indiquée par les lettres ABCDA sur la plan D-96 Saint-Louis préparé par l'arpenteur-géomètre soussigné en date du 26 février 1987 et peut être plus particulièrement décrit comme suit:

Le lot originaire quatre cent quarante-cinq A (445A (carré Saint-Jacques)) du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Louis):

De figure irrégulière;

borné vers le nord-est par la rue Saint-Denis (montrée à l'originaire), vers le sud-est par le lot 433, vers le sud-ouest par le lot 445 et une partie du lot 449 et vers le nord-ouest par les lots 446 et 447;

mesurant soixante-cinq mètres et quatre-vingt-treize centièmes (65,93 m) vers le nord-est, vingt-six mètres (26,00 m) vers le sud-est, soixante-cinq mètres et quatorze centièmes (65,14 m) vers le sud-ouest et vingt-cinq mètres et quarante-huit centièmes (25,48 m) vers le nord-ouest;

contenant en superficie mille six cent quatre-vingt-six mètres carrés et quatre dixièmes (1 686,4 m^2).

Les unités utilisées sont celles du Système International (SI).

Le droit à une indemnité eu égard à ces acquisitions doit être exercé par requête devant le tribunal d'expropriation dans l'année qui suit la troisième publication du présent avis.

Cet avis est le premier que la Ville est tenue de publier.

Réglement 7338

Règlement 7338 — Règlement de fermeture de la ruelle White située au nord-ouest de l'avenue Viger et au sud-ouest de la rue Clark.

Règlement 7226

Règlement 7226 — Règlement changeant le nom d'une partie de la place Square Victoria.

L'odonyme Place du commerce a été approuvé par la Commission de toponymie le 5 mars 1987.

Hôtel de Ville
Montréal, le 5 mai 1987
Maurice Brunet
Greffier de la Ville

VILLE DE MONTRÉAL
AVIS PUBLIC

Je soussigné, greffier, donne avis que l Ville de Montréal a donné ou aliéné, autrement qu'à l'enchère ou par soumissions publiques, les biens immobiliers suivants au cours du mois d'avril 1987:

Biens immobiliers — ventes

1. À Manufacturier de bas Siebruck Ltée — emplacement situé sur le côté ouest du boulevard Pie IX, entre les rues Jarry et Jean Rivard, pour 819 094,24 $;
2. À monsieur Gianni Ottoni — une partie du lot 141 du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal, située au nord-ouest du chemin Westover et au sud-ouest de la rue Robert Burns, pour 14 625,00 $;
3. À Gestion Supremex Inc. — une partie du lot 337 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située au nord-ouest de la rue Notre-Dame et au sud-ouest de la rue de Boucherville, pour 544 032,00 $;
4. À Groupe en Plomberie Idéal Inc. — une partie des lots 362-57 et 363-117 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, située au sud-ouest de la 19eme Avenue et au nord-ouest du prolongement de la rue Jean Rivard, pour 480 500,00 $;
5. À Le Groupe des Administrateurs du 3e Âge Inc. — une partie du lot 2638 du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent, située au nord-ouest de la rue Arthur Lismer, entre l'avenue de Bois-de-Boulogne et la rue Paul Comtois, pour 56 000,00$;
6. À Société de Développement Industriel de Montréal — lots 1163 et 1164 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Sainte-Anne), situés au sud de la rue Notre-Dame, sur le côté ouest de la rue Saint-Martin pour 1,00 $;
7. À Artitalia Inc. — lots 106-31 à -34 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situés au sud de la rue Robert Armour et à l'ouest de l'avenue Adolphe Caron, pour 161 175,00 $;
8. À messieurs Jean Meunier Sr., Jean Meunier Jr. et Pierre Trudelle — une partie des lots 80-243 à 80-245 et 108 à 110 du cadastre du Village de Hochelaga, située au nord-ouest de la rue Adam, entre les rues Alphonse D. Roy et Moreau, pour 85 711,50 $;
9. À messieurs Jean Alloul, Jacques Alloul et Michel Alloul, faisant affaires sous le nom de Les Entreprises J.J.M. Enrg. — une partie du lot 365-350 du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, située sur le côté ouest du boulevard Pie IX, au nord de la 54e Rue, pour 5 461,13 $;
10. À Les Investissements Anamor Inc. — lots 100-250 à 100-252, 100-264 à 100-266 et 100-273 à 100-279 et d'une partie du lot 100-311 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, situés au sud-est du boulevard Maurice Duplessis et au nord-est de la 50e Avenue, pour 45 300,00 $;
11. À monsieur Alfred K. Lee «in trust» (en fidéicommis) — emplacement situé au nord-est de la rue Saint-Urbain et au nord-ouest de l'avenue Viger, pour 1 070 000,00 $;
12. À Coopérative d'Habitation St-Paul de Montréal — lots 4030-4-partie 3 et 4031-3-partie 4 du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal, situés à l'ouest de la rue Angers, entre les rues de Champigny et Leprohon, pour 1,00 $;
13. À monsieur Paolo Zanni — lots 4031-4-3, 4030-4-partie 3, 4030-5-partie 3 et 4031-3-partie 4 du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal, situés à l'ouest de la rue Angers, entre les rues de Champigny et Leprohon, pour 1,00 $;
14. À Fonds F I C Inc. et Imbrook Properties Limited — une partie de lot sans désignation cadastrale et une partie des lots 890, 882, 881, 879, 878, 877 et 883 et une autre partie de lot sans désignation cadastrale, toutes du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Antoine), pour 205 600,00 $, plus un montant de 7 029,00 $ représentant la valeur résiduaire de la conduite d'eau installée dans la rue Bisson et abandonnée par la Ville, plus également un montant de 20 600,00 $ représentant le coût estimé de certains travaux;
15. À la corporation d'Hébergement du Québec — une partie du lot 173-375 du cadastre du Village de Hochelaga, située au sud-est de la rue Rachel et au sud-ouest de la rue Chapleau, pour 1,00 $;
16. À monsieur Rémi Théoret — une partie du lot 160-204 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, située au sud de la 2e rue, à l'ouest de la 5e Avenue, pour 200,00 $;
17. À monsieur Enzo Giacomodonato et al — une partie du lot 160-204 du cadastre de la Paroisse de Rivière-des-Prairies, située au sud de la 2e Rue, à l'ouest de la 5e Avenue, pour 200,00 $;
18. À Alexis Nihon Corporation — une partie des lots 335 et 337 du cadastre de la Paroisse de Longue-Pointe, située au sud-ouest de la rue de Boucherville et au nord-ouest de la rue Notre-Dame, pour 1 032 540,30 $;

Biens immobiliers — cessions par baux emphytéotiques

1. À la Coopérative d'habitation La Colombe (Sud-Ouest de Montréal) — lots 1949-1, 1951-1, 1952-1, 1953-1 et 1954-1 situés sur le côté ouest de la rue Saint-Augustin, au nord de la rue Sainte-Émilie et lot 2133 situé sur le côté est de la rue Saint-Augustin, au sud de la rue Sainte-Émilie, tous du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal, pour une durée de 52 ans, moyennant une rente de 16,00 $ par mois par logement avec clause d'indexation;
2. Au Foyer catholique chinois de Montréal — lots 126-16 à 126-19 du cadastre dela Cité de Montréal (quartier Saint-Louis) situés à l'angle sud-ouest des rues de La Gauchetière et Sainte-Elisabeth, pour une durée de 52 ans, moyennant une rente de 16,00 $ par mois par logement avec clause d'indexation;
3. À La Coopérative d'habitation «Multi-Carrefour» de Montréal — lot 395-574 du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe situé du côté nord de l'avenue Souligny, à l'ouest de la rue Saint-Émile, pour une durée de 52 ans, moyennant une rente de 16,00 $ par mois par logement avec clause d'indexation;
4. À la Société d'habitation du Québec — trois emplacements ayant front sur la 29e Avenue et formés de lots 191-1142 à -1144 du cadastre du Village de la Côte de la Visitation, pour une durée de 50 ans, moyennant une rente annuelle de 8 400,00 $;
5. À la Coopérative d'Habitation Zéphir de Montréal — emplacement situé à l'angle sud-est de la rue André Ampère et du boulevard Marc-Aurèle Fortin, pour une durée de 52 ans, moyennant une rente de 16,00 $ par mois par logement avec clause d'indexation;
6. À la Coopérative d'Habitation «La Côte du quai» (Montréal) — emplacement situé sur le côté ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste, au sud de la rue de La Gauchetière, pour une durée de 52 ans, moyennant une rente de 16,00 $ par mois par logement avec clause d'indexation;
7. À la Coopérative d'Habitation Claire Heureuse — emplacement situé à l'angle sud-ouest de la rue André Ampère et de la 14e Avenue, pour une durée de 52 ans, moyennant une rente de 16,00 $ par mois par logement avec clause d'indexation;
8. À Le Reflet de Pointe St-Charles (Montréal) — un emplacement situé sur le côté sud de la rue Richardson, à l'est de la rue Island, formé du lot 3033 du cadastre de la Municipalité de la paroisse de Montréal et du lot 964 du cadastre de la Cité de Montréal (quartier Saint-Jacques), pour une durée de 52 ans, moyennant une rente annuelle de 16,00 $ par mois par logement avec clause d'indexation;
9. À la Coopérative d'Habitation de La Boîte à surprises — emplacement situé sur le côté nord de la rue Saint-Ambroise, à l'ouest de la rue Saint-Rémi, pour une durée de 52 ans, moyennant une rente de 16,00 $ par mois par logement avec clause d'indexation;
10. À la Coopérative d'Habitation Louis Cyr de St-Henri-Montréal — une partie du lot 3062 située à l'angle sud-est des rues Centre et Soulanges, une partie du lot 3061 située à l'angle sud-ouest des rues Centre et Soulanges et une partie du lot 2986 du cadastre de la Paroisse de Montréal, située sur le côté nord de la rue de Châteauguay, à l'ouest de la rue Island, toutes du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, pour une durée de 52 ans, moyennant une rente de 16,00 $ par mois par logement avec clause d'indexation.

Hôtel de Ville
Montréal, le 7 mai 1987
Maurice Brunet
Greffier de la Ville

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

PRSÉSENT
Protonotaire-Adjoint
AFFILIATED MOVERS OF MONTRÉAL INC.,
Partie demanderesse
c.
ROBERT BRUMMER,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à ROBERT BRUMMER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du Bref d'Assignation et Déclaration a été remise au greffe à l'intention de ROBERT BRUMMER.
Lieu: Montréal
Date: 23 avril 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'IBERVILLE
NO: 755-02-000364-872

COUR PROVINCIALE

COMM. DES NORMES DU TRAVAIL
PARTIE DEMANDERESSE
VS
T.P.S. INDUSTRIES INC.
PARTIE DEFENDERESSE
La défenderesse, T.P.S. Industries Inc., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de St-Jean.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
St-Jean, ce 8 mai 1987
Christian Méthot,
Protonotaire adjoint
Me Pierre Arguin
Mes Parent & ass.
2 complexe Desjardins, 24eme étage
Montréal

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-158975-874

COUR SUPÉRIEURE

JEAN-CLAUDE TREPANIER
Partie demanderesse
-vs-
THERESE MEILLEUR
Partie défenderesse
ASSIGNATION
Ordre est donné à Thérèse Meilleur de comparaître au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, au 1, est rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la publication dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de la partie défenderesse.
Lieu: Montréal
Date: 6 mai 1987
Me MICHEL WOLFE
Procureur de la demanderesse
581, boul des Laurentides
Laval, Qc
H7G 2V6

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-012346-875
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie demanderesse
VS
2441-0904 QUÉBEC INC.,
Partie défenderesse
La défenderesse, 2441-0904 QUÉBEC INC., d'adresse inconnue est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée à la Direction générale des Greffes au Palais de Justice de Montréal à leur intention.
Faute par la défenderesse de comparaître dans ce délai, Statuer sur la demande, Prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 7 mai 1987.
M. MARTIN, Protonotaire-Adjoint
Me Michel Poirier
Mes Parent & ass.
2 Complexe Desjardins, 24e étage
Montréal.

R
Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

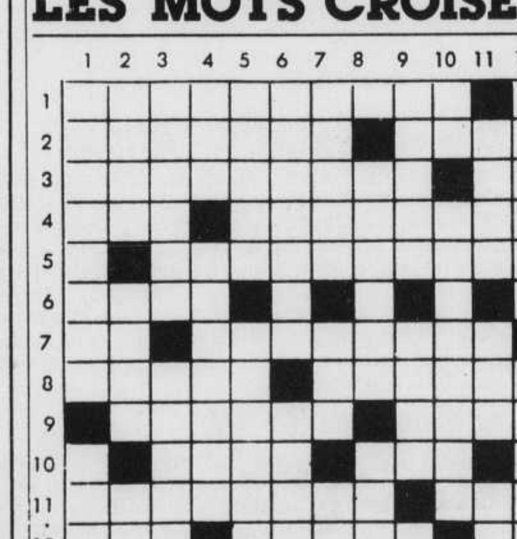

Horizontalement

1—Qui est très rapide.
2—Courte prière liturgique. — Myriapode.
3—Objet servant aux usages de la cuisine. — Adverbe.
4—Point cardinal. — Causer une sorte de griserie.
5—Durent très longtemps.
6—De Turquie.
7—Dans. — Membre de l'Héliée.
8—Rabattre et aplatir la pointe d'un clou. — Grand pore à la surface des éponges.
9—Poisson. — Ville d'Espagne.
10—Dure au toucher. — Être imaginaire.
11—Fiente de la loutre. — Pronom personnel.
12—Voie publique. — Génisse. — Négation.

Verticalement

1—Donner des coups de fouet. — Vaste étendue d'eau salée.
2—Union des républiques socialistes soviétiques. — Joindre l'un à l'autre. — Plutonium.
3—Faire un lattis. — Récipient pour boire.
4—Maréchal de France (1451-1513). — Langue slave parlée en Bohème.
5—Lichen filamenteux. — Qui a des connaissances approfondies dans une matière.
6—Colonne ornée d'éperons de navires. — Ville d'Allemagne démocratique
7—Ion chargé négativement. — Atome électrisé. — Pronom personnel.
8—Brillas. — Métal.
9—Troisième personne. — Lame portant sur un côté une suite de dents tranchantes.
10—Obtenu. — Nombres et disposition de dents sur les mâchoires.
11—À grande distance. — Bienheureux. — Pronom indéfini.
12—Qui contraste violemment. — Besoin qu'on a le désir de satisfaire.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	P	I	S	T	A	G	E	■	N	E
2	Y	T	T	R	I	U	M	■	R	H	U	M
3	N	U	E	E	■	R	■	B	O	A	■	U
4	A	I	R	■	A	B	B	E	S	S	E	■
5	S	■	I	V	R	A	I	E	■	A	R	C
6	T	A	D	O	R	N	E	■	E	R	G	■
7	I	S	O	L	E	■	N	A	N	D	O	U
8	E	S	P	E	R	A	N	C	E	■	T	V
9	■	E	H	■	A	M	A	U	R	O	S	E
10	Z	O	O	■	G	E	L	I	V	E	■	I
11	A	I	R	E	E	■	■	T	E	I	N	T
12	B	R	E	S	S	A	N	E	■	L	I	E

LA VIE ÉCONOMIQUE

La vente d'une maison n'est pas toujours libre d'impôt

FISCALITÉ

PIERRE QUESSY
Collaboration spéciale

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. Me Pierre Quessy, est membre du service de fiscalité du cabinet Lavery, O'Brien.

La plupart des contribuables croient que le gain réalisé à l'occasion de la vente de leur résidence principale n'est jamais imposable. En règle générale ceci est bien fondé si le contribuable a normalement habité sa résidence depuis la date de son acquisition et si aucun autre logement n'a été désigné par lui ou par un membre de sa famille pour les années 1982 et suivantes comme étant sa résidence principale pour une ou plusieurs années depuis la date de cette acquisition.

Cependant, il est possible, dans certaines circonstances, que le contribuable soit obligé d'inclure dans le calcul de son revenu une partie du gain réalisé lors de la vente de sa résidence principale. En effet, les lois fiscales prévoient que la résidence principale d'un contribuable est réputée comprendre le fonds de terre sous-jacent à un logement et la partie de tout fonds de terre adjacent qu'il est raisonnable de considérer comme facilitant au contribuable l'usage et la jouissance du logement comme résidence. Toutefois, il est précisé que si la superficie totale du fonds de terre sous-jacent et de la partie du fonds de terre adjacent dépassent un demi hectare, l'excédent est réputé ne pas avoir facilité au contribuable l'usage et la jouissance du logement comme résidence. Le contribuable a donc le fardeau de démontrer que la partie de terrain supérieure à une superficie d'un demi hectare est nécessaire à l'usage et à la jouissance de la résidence principale.

Il va de soi qu'une superficie d'un demi hectare est suffisamment grande pour couvrir la superficie de la majorité des résidences principales. Cependant, le terrain des résidences saisonnières, maisons de campagne ou autres propriétés situées en banlieue des grands centres urbains peut excéder cette superficie.

La position des autorités fiscales fédérales telle que contenue dans le Bulletin d'Interprétation IT-120R3 intitulé « Résidence principale » et daté du 16 février 1984 est à l'effet que la superficie du fonds de terre supérieure à un demi hectare doit être nécessaire et non simplement désirable pour que le bâtiment puisse faire fonction de résidence principale. À cet effet, le ministère du Revenu national mentionne trois situations où il considère habituellement qu'une superficie supérieure à un demi hectare est nécessaire à la fonction de résidence principale.

a) Lorsqu'un règlement municipal ou une loi provinciale exige que les terrains résidentiels aient une superficie supérieure à un demi hectare;

b) lorsque la dimension ou le caractère d'un logement, ainsi que son emplacement sur le terrain, rendent cet excédent essentiel à son usage et à sa jouissance comme résidence;

c) lorsque l'emplacement d'un logement rend nécessaire cette étendue de terrain pour permettre au contribuable d'avoir accès au chemin public.

De plus, le ministère du Revenu national mentionne qu'il s'agit toujours d'une question de fait lorsqu'il s'agit de déterminer si la totalité ou une fraction de l'excédent du fonds de terre est nécessaire à l'usage et à la jouissance du logement comme résidence.

Le ministère du Revenu national déclare également que lorsqu'un contribuable vend une fraction ou la totalité de l'excédent du terrain d'un demi hectare sur lequel repose le bâtiment, le terrain vendu n'est pas considéré comme faisant partie de la résidence principale sauf si le bâtiment ne peut plus être utilisé comme résidence par suite de la vente du terrain.

Ainsi, même si le ministère du Revenu national était prêt à admettre pour des raisons de zonage que la totalité d'un terrain d'une superficie supérieure à un demi hectare pouvait constituer une résidence principale, il n'admettait pas que la disposition de la partie excédentaire seulement puisse constituer la disposition d'une résidence principale.

Cependant, une décision récente de la cour fédérale d'appel dans l'arrêt *Her Majesty the Queen* v. *William Yates et May Yates*, 86 DTC 6296, est venue mettre en doute le bien-fondé des prétentions des autorités fiscales fédérales. Dans cet arrêt, les contribuables avaient acquis un terrain de dix acres sur lequel ils avaient construit leur résidence. Les règlements de zonage prévoyaient qu'un terrain d'une superficie minimale de dix acres était nécessaire pour la construction d'une résidence. Les contribuables avaient donc été dans l'obligation d'acquérir un terrain de dix acres même si une superficie moindre aurait été suffisante pour des fins résidentielles. Ainsi, ils utilisèrent une superficie d'un acre pour des fins résidentielles et louèrent la balance à un fermier du voisinage. Plusieurs années plus tard, les contribuables durent vendre une superficie de terrain de 9.3 acres à la municipalité suite à des procédures en expropriation. Les contribuables continuèrent d'habiter leur logement sur le terrain de 0.7 acre restant.

Conformément à la politique énoncée ci-dessus, le ministère du Revenu national considérait que le fonds de terre vendu n'était pas nécessaire à l'usage et à la jouissance du logement comme résidence étant donné que les contribuables pouvaient continuer à habiter leur résidence suite à la vente. Cependant, la décision de la Cour fédérale de même que celle de la Cour fédérale d'appel fut à l'effet que la vente de la superficie de terrain de 9.3 acres constituait la vente d'une résidence principale aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). En effet, les juges furent d'avis que les contribuables ne pouvaient occuper leur bâtiment sur un terrain inférieur à dix acres à cause des restrictions imposées par le règlement de zonage municipal. La superficie de dix acres était donc nécessaire à la jouissance et à l'usage du logement comme résidence.

Suite à cette décision, le ministre du Revenu national, M. Elmer MacKay, a annoncé un changement de politique relativement à ce qui constituait une superficie de terrain nécessaire à l'usage et à la jouissance d'un logement comme résidence. Dorénavant, le ministère du Revenu national considérera que la superficie minimale de terrain exigée par les règlements municipaux pour la construction d'une résidence à la date où un contribuable fait l'acquisition de sa résidence constituera la résidence principale du contribuable. Ainsi, cette superficie de terrain demeurera la résidence principale du contribuable même si le contribuable dispose seulement de la partie du terrain sur lequel ne se trouve pas son logement ou si une modification aux règlements de zonage permet au contribuable de se départir d'un excédent de terrain.

Cette position du ministère sera applicable pour les années d'imposition 1982 et suivantes. Ainsi, un contribuable qui, lors de la vente de sa résidence principale, n'a pas réclamé le statut de résidence principale relativement à la partie de son terrain en excédent d'un demi hectare ou dont la déduction réclamée à cet égard a fait l'objet d'un refus de la part des autorités fiscales pourra contacter son bureau de district d'impôt et demander une révision de sa déclaration d'impôt en autant que son recours ne soit pas prescrit en vertu des lois fiscales.

Les articles publiés dans le cadre de cette chronique font l'objet d'un recueil de fiscalité publié trois fois l'an. Le prochain recueil sera disponible en septembre auprès de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, 387, rue St-Paul ouest, bureau 203, Montréal (Québec) H2Y 2A7 au coût de $ 12 plus $ 2 de frais d'envoi. Téléphone (514) 845-3124.

Selon la loi fédérale, la superficie du fonds de terre supérieure à un demi hectare doit être nécessaire et non simplement désirable pour que le bâtiment puisse faire fonction de résidence principale.

ZURICH VIE

déménagera ses bureaux au
Complexe Raycom,
5100, rue Sherbrooke Est.

Léopold a agi à titre d'expert-conseil
auprès du locataire.

Léopold

CONSULTANTS IMMOBILIERS INC.

Expert-conseil auprès de l'utilisateur d'espaces.

courtier

Dans le superbe décor des
ÉCURIES YOUVILLE
témoin de 200 ans d'histoire

Grillades et fruits de mer

gibbys

298, Place d'Youville, Vieux Montréal
282-1837
et St-Sauveur-des-Monts

ABRI FISCAL IMMOBILIER

AVEZ-VOUS un revenu annuel de 35,000$ ou plus?
DEVENEZ investisseur dans un immeuble à revenu CLASSE 31.
AUCUN COMPTANT REQUIS
SÉANCES D'INFORMATION

Mardi, 12 mai à 19h30
SHERATON LAVAL
Salon Ste-Rose
2440, Autoroute des Laurentides

ou

Jeudi 14 mai, à 19h30
HOLIDAY INN
Salon Trianon Ouest
6700 Route Trans-Canadienne
Sortie Boul. St-Jean, Pointe-Claire

Pour réservation, appelez Lyse Gravel
849-0505 ou 866-1587

VEILLEUX CHARLEBOIS & ASSOCIÉS INC.
Courtier en contrats d'investissements

Faut **LE DEVOIR**
pour le croire!

AVIS DE RACHAT

Conseil scolaire de l'île de Montréal

Obligations à fonds d'amortissement, 10,50%, échéant le 17 juin 1995

Avis public est par les présentes donné aux détenteurs des obligations mentionnées ci-dessus que le Conseil scolaire de l'île de Montréal rachètera le 17 juin 1987, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes ou partie de ces obligations tel qu'indiqué ci-dessous, à 100% de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat:

Numéros des obligations à coupons de 1 000 $, portant le préfixe C10-M-, rachetées en totalité:

0020	0041	0062	0083	0104	0125	0146	0167	0188	0209
0230	0251	0297	0318	0339	0360	0381	0402	0423	0444
0465	0486	0508	0516	0529	0537	0551	0558	0579	0600
0781	0802	0823	0854	0875	0896	0917	0938	0959	0980
1001	1022	1043	1064	1110	1146	1167	1188	1209	1280
1301	1322	1343	1364	1385	1406	1427	1448	1470	1491
1512	1533	1649	1670	1691	1712	1733	1786	1807	1828
1849	1870	1891	1912	1933	1954	1975	1996	2027	2048
2069	2090	2111	2132	2153	2174	2195	2216	2237	2258
2279	2300	2321	2361	2382	2403	2424	2445	2466	2487
2516	2537	2558	3094						

Numéros des obligations à coupons de 5 000 $, portant le préfixe C10-V-, rachetées en partie pour un montant en principal de 1 000 $ chacune:

003	004	008	010	013	016	018	022	023	028
029	033	038	044	047	049	054	059	064	069
074	079	084	089	094	100	105	110	115	120
125	130	137	142	147	152	157	164	169	174
179	186	231	236	244	249	250			

Numéros des obligations à coupons de 25 000 $, portant le préfixe C10-A-, rachetées en partie pour un montant en principal de 5 000 $ chacune:

004	009	018	023	032	034	038	039	048	049
055	058	061	064	066	073	080	088	093	099
106	111	118	123	128	135	145	151	159	166
171									

Numéros des obligations à coupons de 100 000 $, portant le préfixe C10-B-, rachetées en partie pour un montant en principal de 5 000 $ chacune:

001	002	003	004	005	006	007	008	010	011	012

Numéros des obligations entièrement nominatives, portant le préfixe C10-N-, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros:

003	5 000 $	007	5 000 $	011	5 000 $	016	5 000 $
020	5 000 $	024	5 000 $	028	5 000 $	032	5 000 $
037	5 000 $	041	5 000 $	045	5 000 $	049	5 000 $
053	5 000 $	058	5 000 $	064	5 000 $	065	5 000 $
066	5 000 $	067	5 000 $	068	5 000 $	069	5 000 $
070	5 000 $	071	5 000 $	072	5 000 $	073	5 000 $
074	5 000 $	075	5 000 $	076	5 000 $	078	20 000 $
079	25 000 $	080	25 000 $	081	55 000 $	083	1 000 $
096	5 000 $	100	5 000 $	103	3 000 $	111	5 000 $
112	5 000 $	113	5 000 $	114	5 000 $	116	5 000 $
117	20 000 $	118	5 000 $	119	5 000 $	125	5 000 $

Une copie de cet avis de rachat a été envoyée par la poste aux détenteurs d'obligations entièrement nominatives ou d'obligations à coupons immatriculées quant au principal seulement qui sont rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 17 juin 1987 et seront payées en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de la Banque Nationale du Canada, La Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Montréal, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 17 juin 1987. L'intérêt dû le 17 juin 1987 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations identifiées dans cet avis comme rachetées cessera de courir le et après le 17 juin 1987.

Montréal, le 1er mai 1987.

Conseil scolaire de l'île de Montréal
Denis Tourangeau, c.a.
Coordonnateur du financement et de la dette

AVIS DE RACHAT

Conseil scolaire de l'île de Montréal

Obligations à fonds d'amortissement, 10,25%, échéant le 20 juin 1994

Avis public est par les présentes donné aux détenteurs des obligations mentionnées ci-dessus que le Conseil scolaire de l'île de Montréal rachètera le 20 juin 1987, pour les fins du fonds d'amortissement et conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes ou partie de ces obligations tel qu'indiqué ci-dessous, à 100% de leur montant en principal racheté, plus l'intérêt couru à la date du rachat:

Numéros des obligations à coupons de 1 000 $, portant le préfixe C3-M-, rachetées en totalité:

0005	0113	0121	0129	0137	0145	0153	0161	0169	0177
0290	0298	0301	0309	0417	0425	0434	0442	0450	0458
0466	0474	0482	0490	0499	0507	0515	0523	0531	0539
0547	0555	0563	0571	0579	0587	0595	0603	0611	0619
0627	0635	0643	0651	0659	0667	0675	0688	0696	0704
0712	0720	0728	0758	0766	0774	0790	0798	0806	0814
0822	0830	0838	0851	0859	0892	0900	0908	0916	0924
0932	1015	1023	1031	1039	1047	1055	1063	1071	1079
1087	1095	1103	1111	1119	1127	1135	1143	1151	1159
1167	1175	1183	1191	1199	1207	1215	1223	1256	1264
1272	1280	1288	1296	1304	1362	1370	1378	1456	1464
1472	1483	1491	1499	1562	1570	1578	1586	1594	1602
1610	1618	1626	1634	1642	1650	1658	1666	1674	1682
1690	1698	1706	1714	1737	1745	1753	2316	2324	2332

Numéros des obligations à coupons de 5 000 $, portant le préfixe C3-V-, rachetées en partie pour un montant en principal de 1 000 $ chacune:

005	007	009	011	013	015	017	019	021	027
029	039	041	043	049	051	053	056	058	060
062	064	066	068	070	072	074	076	078	079
080	082	083	086	091	092	093	095	096	097
099	100	101	103	104	105	107	108	109	111
112	113	115	116	117	119	120	121	123	124
125	127	128	129	131	132	133	137	138	139
141	142	143	145	146	149	151	160	164	166
168	170	172	174	176	178	180	182	187	189

Numéros des obligations à coupons de 25 000 $, portant le préfixe C3-A-, rachetées en partie pour un montant en principal de 5 000 $ chacune:

009	020	021	022	024	025	026	028	029	035	037	038
043	062	063	064	066	068	093	097	100	113	115	117
119	121	127	129	139	149	164	168	183	189		

Numéros des obligations entièrement nominatives, portant le préfixe C3-N-, rachetées jusqu'à concurrence du montant en principal apparaissant vis-à-vis chacun des numéros:

001	125 000 $	002	135 000 $	004	10 000 $	005	10 000 $
021	10 000 $	022	15 000 $	023	10 000 $	026	5 000 $
040	5 000 $	043	5 000 $	044	10 000 $	051	10 000 $

Une copie de cet avis de rachat a été envoyée par la poste aux détenteurs d'obligations entièrement nominatives ou d'obligations à coupons immatriculées quant au principal seulement qui sont rachetées en totalité ou en partie seulement.

Les obligations ou partie de ces obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 20 juin 1987 et seront payées en monnaie légale du Canada à toute succursale au Canada de la Banque Nationale du Canada, La Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque de Montréal, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 20 juin 1987. L'intérêt dû le 20 juin 1987 sera payé de la manière habituelle.

Pour leur transfert, les obligations immatriculées devront être accompagnées de procurations dûment signées en blanc. Les obligations représentant la partie non rachetée de toute obligation rachetée en partie seulement seront émises sans frais. Les nouvelles obligations seront immatriculées de la même manière que les obligations remises, sauf avis contraire.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations ou partie de ces obligations identifiées dans cet avis comme rachetées cessera de courir le et après le 20 juin 1987.

Montréal, le 1er mai 1987.

Conseil scolaire de l'île de Montréal
Denis Tourangeau, c.a.
Coordonnateur du financement et de la dette

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Benoit Lauzière

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Albert Juneau, Paule Beaugrand-Champagne

Directeur de l'information: Jacques Chabot
Directeurs adjoints: Guy Deshaies, Pierre Godin

Directeur des services administratifs: Gabriel Hudon

APRÈS LE MORATOIRE

LE QUÉBEC resterait le dernier coin en Amérique du Nord à interdire la conversion des logements locatifs en condominiums. Société distincte ou peuple de locataires, surtout à Montréal, la majorité de la population a acquis des gouvernements au fil des années la protection contre les évictions arbitraires, les hausses de loyer abusives et — depuis onze ans — les condos. Pour lever le moratoire imposé par l'ancien régime au temps de la ruée sur les copropriétés, il fallait donc trouver des moyens de rassurer les locataires.

M. André Bourbeau, ministre des Affaires municipales, qui est responsable de l'Habitation, croit avoir trouvé une solution.

Une nouvelle loi consacrerait le droit de tout locataire de rester à jamais dans son logis. Certes, le propriétaire pourrait transformer l'immeuble en condos, mais il devrait offrir à l'occupant une priorité d'achat. En cas de refus, le locataire resterait dans la place. Pour l'en faire partir, il faudrait racheter son droit d'occupation perpétuelle. La mesure, croit le ministre, aurait pour effet d'empêcher les évictions et de modérer les prix des condos. Il faudrait négocier, comme souvent on le fait déjà pour fixer les loyers.

Le ministre aurait ainsi trouvé de quoi répondre aux inquiétudes des locataires et de leurs associations, opposées à la levée du moratoire. Au passage, la loi fermerait aussi les « trous » faits dans le moratoire par les travaux de rénovation entrepris sans égard aux occupants, et par les reprises de possession de la copropriété indivise dans les immeubles de quelques logements. En somme, on aurait trouvé enfin une manière équilibrée de remettre en mouvement le marché immobilier des vieux quartiers urbains, de favoriser l'accès à la propriété et la rénovation des immeubles, tout préservant la quiétude des locataires.

Paradoxalement, cet accès à la propriété que le gouvernement veut favoriser, notamment pour les ménages à revenus modestes, ne devrait pas réduire sérieusement le parc des logements locatifs. En réalité, la machine mise en place va si bien protéger les locataires et décourager les propriétaires ou les acquéreurs, que la situation risque de ne changer qu'à la marge. Déjà les statistiques des dix dernières années montrent que les nouvelles formes de propriété n'ont eu qu'un effet très mince sur l'accès à la propriété et sur la part laissée au marché locatif.

Pour empêcher que les spéculateurs sans scrupules passent à des moyens brutaux de chasser les locataires récalcitrants — l'incendie criminel reste à la mode en certains quartiers populaires — ou pour persuader les locataires qui bloquent la réparation des immeubles en même temps que les majorations de loyer, il faudra plus qu'une nouvelle loi et des pouvoirs accrus pour la Régie du logement.

Si Québec veut favoriser vraiment l'accès à la propriété, on devra stimuler la construction neuve dans les quartiers populaires, souvent convoités par les jeunes adeptes de la copropriété. Plus de moyens aussi devront être accordés à la Régie du logement — elle survivra à l'ère Gobeil, apparemment ! — mais surtout aux organismes qui pourraient mettre l'épaule à la roue, favoriser les projets de conversion ou de construction, et garantir aux locataires démunis non seulement une protection véritable, mais un logement décent.

Pour l'heure, le ministre n'estime pas devoir faire davantage, car il trouve globalement satisfaisante la situation du logement au Québec. Pour M. Bourbeau, il n'y a pas lieu de constituer de « dossier noir ».

En réalité, Québec continue de sous-estimer certaines carences. D'aucuns, par exemple, veulent éliminer les longues listes d'attente des HLM plutôt que d'en rechercher les raisons. On ne s'interroge guère sur la persistance, à Montréal, d'une immense majorité de locataires. Nul ne s'inquiète non plus de la rareté des logements familiaux, accaparés par des célibataires et de petites entreprises ou association. Enfin, on n'accorde pas aux « marginaux » dont le nombre grandit — jeunes, itinérants, vieux isolés — toute l'attention qu'il faudrait.

Montréal, en particulier, doit stopper la spéculation foncière exacerbée par des agents d'immeubles avides, qui ne rempliront leurs poches et les coffres du trésor municipal qu'en faisant fuir en banlieue les locataires à revenus modestes. Car si les locataires ne peuvent payer les nouveaux prix et se retranchent dans leur logis, un autre moratoire, social celui-là, figera la situation.

La métropole se réveillera, onze ans après, avec plus de taudis qu'aujourd'hui.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

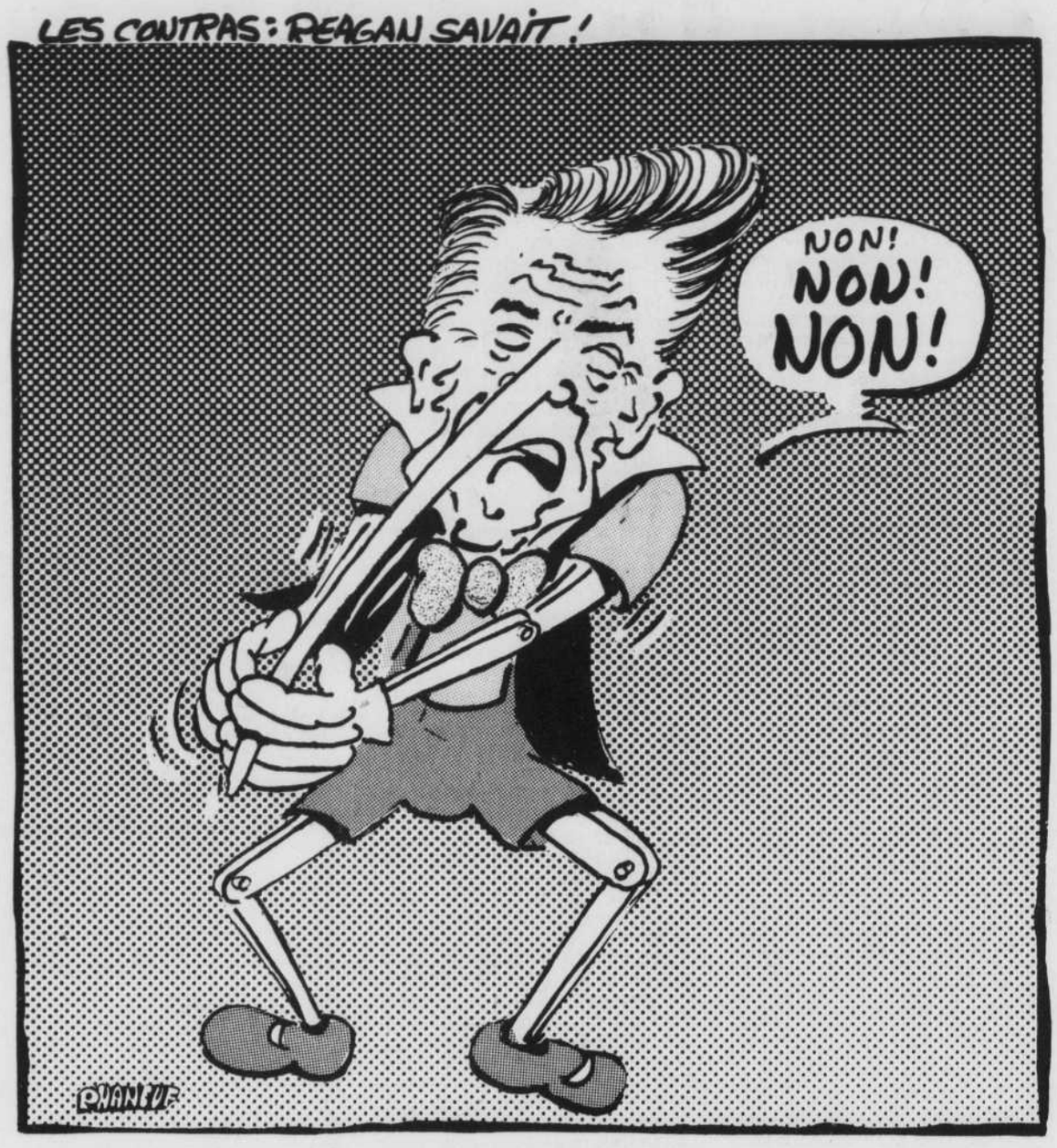

La marche de Corazon Aquino

LES RÉSULTATS préliminaires des élections aux deux Chambres du Congrès philippin laissent entrevoir une éclatante victoire des partisans de Corazon Aquino. Après le renversement historique, au début de l'an dernier, du dictateur déchu, Ferdinand Marcos, et le triomphe, il y a trois mois, du référendum sur la nouvelle Constitution, la présidente des Philippines poursuit donc avec un succès étonnant la mission qu'elle s'était donnée d'implanter des institutions démocratiques et de sortir l'économie du pays de l'impasse où elle est engagée.

Selon les premières estimations, les candidats pro-Aquino détiendraient une forte majorité des 24 sièges du Sénat et des 200 sièges de la Chambre des représentants. À droite, la Grande Alliance pour la démocratie n'a pas décollé. Il est même possible que son porte-drapeau, l'ex-ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile, qui prétend jouir de l'appui de l'armée, ne soit pas élu. À gauche, le parti du Peuple (Partido ng Bayan), proche de la faction armée communiste, qui jouait le jeu de la démocratie pour la première fois, n'a pas obtenu les succès escomptés.

Cette victoire spectaculaire de Mme Aquino — que les résultats définitifs devraient confirmer d'ici la fin de la semaine — représente une autre étape capitale dans l'établissement du processus démocratique aux Philippines. La phase suivante sera marquée par les élections provinciales et municipales au cours de l'été.

Mais la démocratie philippine reste fragile. Si l'armée ne semble plus constituer une menace immédiate pour Mme Aquino, on ne peut en dire autant de la guérilla communiste qui poursuit le combat avec acharnement. Les relations entre le gouvernement et les insurgés se sont gravement détériorées vers la fin du mois de mars quand la présidente, abandonnant la voie diplomatique, opta pour la solution militaire. « La réponse au terrorisme de gauche comme de droite, avait-elle déclaré, n'est pas dans une réforme économique ou sociale mais dans une action militaire. »

Mme Aquino est donc déterminée à vaincre la guérilla communiste. Elle y parviendra peut-être à brève échéance. Mais il n'est pas sûr qu'elle triomphera de l'insatisfaction qui persiste si elle n'entreprend pas résolument les changements qu'elle a promis. Le plus urgent est sans contredit la réforme agraire que le gouvernement tarde à mettre en oeuvre. Inscrite dans la constitution, cette réforme est la pierre angulaire du programme de justice sociale de Mme Aquino.

Plus de 60 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté, pendant qu'une minorité de grands propriétaires fonciers possède 90 % des terres arables et draine 40 % du revenu national. Déjà fortement endettée, l'économie des Philippines risque de s'enfermer dans un cercle vicieux si la redistribution des terres n'est pas considérée comme la priorité absolue.

Certes les problèmes sont nombreux. Par exemple, l'absence de cadastre — d'où la nécessité de procéder à un inventaire des terres — retarde fatalement le processus de redistribution. En outre, les coûts de l'opération sont astronomiques. Le gouvernement philippin a réclamé l'aide extérieure pour accélérer la réalisation de ce programme.

Les mesures adoptées jusqu'à maintenant par Mme Aquino en faveur des petits paysans ont été jugées insuffisantes comme le démontre la violente manifestation de janvier dernier qui a fait seize morts. Les insurgés communistes, qui sont solidement implantés en milieu agricole, vont continuer à exploiter le mécontentement qui règne chez les agriculteurs.

Quelque décisive que soit l'éventuelle victoire militaire de l'armée sur la guérilla communiste, elle n'apportera pas de solution durable si elle ne sert que de substitut à la réforme agraire à laquelle la présidente s'est engagée.

— ALBERT JUNEAU

Un cheval de Troie ?

LE DÉPÔT, jeudi dernier à l'Assemblée nationale, d'un projet de loi modifiant le code du travail n'a jusqu'ici suscité aucune réaction des milieux concernés.

Ce silence pose une énigme.

Sauf erreur, ni les associations patronales ni les associations syndicales — les unes et les autres pourtant si promptes à réagir lorsque leurs intérêts sont en cause — n'ont encore fait de commentaire, ni pour ni contre, sur le projet de loi 48.

L'objet principal de ce projet de loi parrainé par le ministre du Travail, M. Pierre Paradis, est de créer une commission des relations du travail, dotée de pouvoirs étendus, à laquelle seront tranférées les responsabilités de quatre organismes : le Bureau des commissaires du travail, le Tribunal du travail, le Conseil des services essentiels et le Commissariat de la construction.

En toute logique, on attendrait une bonne main d'applaudissements du côté syndical : la création d'une telle commission ne constitue-t-elle pas depuis quelques années une revendication des centrales ? Du côté patronal, selon cette même logique, on attendrait non seulement de la méfiance mais une hostilité ouverte : les pouvoirs « exorbitants » de la commission ne serviront-ils pas à réprimer certaines pratiques des employeurs ?

Pourtant, il n'en est rien.

Se peut-il que le ministre ait trouvé la pierre philosophale ? Ce serait du jamais-vu en relations du travail !

En réalité, l'approche extrêmement prudente adoptée de part et d'autre paraît tenir au fait que ce « bloc enfariné » place tout le monde devant des choix stratégiques plus délicats qu'il n'y paraît.

Qu'est-ce qui rend les syndicats prudents ? Une astuce du ministre, peut-être. En créant une telle commission à laquelle il fusionne le Conseil des services essentiels, M. Paradis introduit dans le camp syndical une sorte de cheval de Troie. D'une part, les associations syndicales réclament un organisme doté de pouvoirs suffisants pour accélérer les procédures d'accréditation et pour réprimer les pratiques déloyales auxquelles certains employeurs se livrent pour décourager la syndicalisation. D'autre part, les centrales ont toujours fait opposition au Conseil des services essentiels, doté des mêmes pouvoirs discrétionnaires, dont les interventions limitent la marge de manoeuvre syndicale dans les services publics. Elles multiplient les recours judiciaires pour faire casser les décisions de ce Conseil et cherchent même à obtenir des tribunaux un jugement le déclarant inconstitutionnel.

Que faire si la commission, qu'on appelle de ses voeux, et le Conseil, dont on souhaite la disparition, ne forment plus qu'un seul et même organisme ? Comment encourager le gouvernement à mettre sur pied un organisme dont les pouvoirs de redressement pourront servir non seulement à « mettre le patronat au pas » mais également à casser les grèves illégales et à imposer le maintien des services essentiels dans le secteur public ?

Tel est le dilemme syndical.

En milieu patronal, l'analyse porte sur un tout autre aspect du projet de loi. Une commission des relations du travail ne sera jamais plus crédible que les personnes qui la compose. S'il est un reproche que le patronat a adressé au bureau des commissaires et au tribunal du travail, c'est bien celui de partialité à l'endroit des associations syndicales. Or, la nouvelle commission sera formée d'un nombre encore indéterminé de membres, dont un président et quelques vice-présidents, nommés par le gouvernement « après consultation des personnes et des organismes intéressés ». C'est à cette étape précise que le patronat veillera au grain,.

D'ailleurs, on n'en fait pas mystère. Y aura-t-il « un peu moins de préjugés favorables aux syndicats au ministère du Travail » ? demande la présidente de la Chambre de commerce du Québec, Mme Guylaine Saucier, dans le plus récent bulletin de cet organisme. Faisant état du projet de loi qui circulait alors sous le manteau et rappelant les « mérites » que le ministre du Travail attribue aux nouvelles structures qu'il propose, Mme Saucier conclut : « Peut-être que les changements dans le personnel décisionnel qui s'ensuivraient pourraient y amener plus de gens moins notoirement et majoritairement pro-syndicaux. »

Mine de rien, sous leurs airs de sphinx, les vis-à-vis suivent l'affaire de très près.

— JEAN FRANCOEUR

LETTRES AU DEVOIR

■ *Dans le fossé*

Lettre adressée à M. Robert Hest, Affaires publiques du CN

NOUS TENONS à dénoncer la façon cavalière dont la presse a été traitée lors du déraillement d'un convoi du CN survenu près de New-Richmond le mardi 28 avril.

Les journalistes comprennent fort bien les directives leur demandant de ne pas nuire aux travaux, enquêtes ou autres démarches en cours lors d'une telle situation. Cependant, les employés du CN ne devraient pas outrepasser leurs droits sous prétexte que les journalistes sont sur les terrains du CN.

Le 28 avril en fin d'après-midi, vers 18 h, un cameraman et une journaliste de Radio-Canada (Gaspésie) se présentent sur les lieux du déraillement pour prendre quelques prises de vues. Alors que le cameraman filmait, un employé du CN qui passait sur la voie ferrée l'a délibérément et sans raison poussé dans le fossé, rendant ainsi non fonctionnels les équipements de prise de vues.

Cette scène a d'ailleurs été diffusée lors d'un bulletin d'information sur le réseau de Radio-Canada Gaspésie le 29 avril à 18 h, à l'émission « Ce Soir Gaspésie ».

Le lendemain, le 29 avril, l'équipe de Radio-Canada se rend à nouveau sur place pour refaire des images. Un employé du CN les avise qu'ils ne peuvent se rendre sur les lieux du déraillement et que s'ils approchent à moins de 60 pieds, ils seront immédiatement traduits en cour.

Nous pensons que ces deux incidents démontrent l'attitude discriminatoire à l'égard des journalistes de la part de certains employés du CN et nous espérons que cette attitude n'est pas généralisée.

— JACQUES BOUCHER
président
Cercle de Presse
de la Baie des Chaleurs

Carleton, le 1er mai.

Recommandtions

À M. Bourbeau, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

LA PRÉSENTE a pour but de vous faire part des intentions du Réseau d'Aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal et de la Table de concertation sur les maisons de chambres à Montréal relativement à la distribution des $ 2.5 millions aux organismes sans but lucratif (OSBL) oeuvrant auprès des itinérants et itinérantes, durant l'Année internationale du logement des sans-abri.

À la suite de la consultation auprès des 24 membres-organismes montréalais et privés du Réseau d'Aide qui interviennent auprès des sans-abri, nous recommandons :

— Que les $ 2.5 millions soient utilisés pour créer un fonds intégré administré par un comité de coordination représentant le milieu communautaire des sans-abri, le logement communautaire et la Ville de Montréal.

— Qu'un deuxième $ 2.5 millions, récurrent, soit injecté dans le même fonds intégré, pour la région montréalaise, étant donné qu'on évalue à 10,000 le nombre de sans-abri dans cette ville (la plus forte concentration au Québec).

Les objectifs seront :

1) Créer un fonds intégré servant à la réalisation d'unités de logement à prix abordable pour les sans-abri.

2) Assurer une intervention communautaire appropriée dans ces unités de logement.

— CLAUDETTE GODLEY
présidente
— PAULINE MASSÉ
coordonnatrice
Réseau d'Aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

Montréal, le 8 mai.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.
LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2021
Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 149$ par année
81$ 6 mois
42$ 3 mois
Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 155$ par année
au Canada 85$ 6 mois
45$ 3 mois
Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Jean Martucci

TÉMOIGNAGE

JEAN-PIERRE PROULX

CELA se passait au Château Frontenac en décembre dernier, lors du dernier congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec. Jean Martucci y présidait la remise du prix Jules-Fournier à notre confrère Guy Deshaie.

Le président du Conseil de la langue française devisait dans un coin et moi dans un autre. Mal à l'aise, je redoutais qu'il ne m'aperçût : le 20 novembre en effet, j'avais vertement dénoncé dans nos pages une mauvaise étude du Conseil sur l'affichage public, fournissant du coup à Mme Bacon des munitions politiques qui, une semaine plus tôt, avait déposé un projet de loi abolissant le Conseil. Bref, j'étais parfaitement conscient d'avoir sérieusement embêté un ami.

Des fonctionnaires du Conseil m'avait déjà toisé et l'un deux m'entraîna tout d'un coup par la manche: « M. Martucci est là. Venez le voir. »

On saisit mieux le sens des mots quand ils sont, si l'on peut dire, incarnés par des personnes. J'ai compris cette fois ce que signifiait la cordialité, l'accueil du coeur. Jean Martucci me reçut avec ces éclats de voix et le sourire qui en ont doute déjà frappé tous ceux qui l'ont connu.

La cordialité représentait chez Jean Martucci une forme naturelle d'amour fraternel. J'en avais fait l'expérience dans chacune de mes rencontres avec lui. Mais j'en ai eu la preuve éclatante lors de cette rencontre à Québec. De cet homme, c'est le premier trait qui me reste.

Mais Jean Martucci m'a toujours fasciné par la qualité et la variété de ses engagements. Elle témoigne de la qualité de l'homme lui-même.

J'ai connu Jean Martucci quand il était professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal. Il était un bibliste réputé. Pourtant, il ne réservait pas son immense talent de communicateur et ses connaissances à ses seuls étudiants et savants collègues. Il choisit d'en faire bénéficier le public. Ainsi, dès 1962, il animait des émissions de radio. Personne n'aura oublié ses commentaires bibliques à l'émission *Le Livre par excellence* à Radio-Canada de 1969 à 1971.

Claude Ryan l'invita aussi à préparer chaque jour à compter de 1973 « La parole du Jour » en page éditoriale du DEVOIR. A compter de 1974 et jusqu'en 1979, il tint une fois par semaine une chronique biblique : *L'Ancien et le Nouveau.*

Jean Martucci choisit, à partir de 1979, de mettre ses talents au service de l'État. Ce fils d'immigrant italien était profondément solidaire de l'aventure du peuple québécois. L'une des contributions majeures de son passage au ministère du Développement culturel auquel l'invita le Dr Camille Laurin, reste sans contredit l'énoncé de politique de 1981 sur les communautés culturelles: « Autant de façon d'être Québécois » dont il fut l'architecte anonyme. Cette politique, toute imparfaite qu'elle soit, marque néanmoins le début d'une nouvelle époque dans la façon de concevoir nos rapports envers cette partie grandissante de la population parvenue sur les bords du Saint-Laurent simplement un peu plus tard que les Tremblay. Cet humaniste ne pouvait pas être insensible à ses problèmes, lui dont le père fut interné à Saint-Jean pendant 21 mois par la Gendarmerie royale simplement pour être né dans le même pays que Mussolini!

Jean Martucci devait terminer sa vie au service de la langue française à laquelle il s'est identifié très tôt. Il devait faire, comme cela est inévitable dans le monde politique, la dure expérience de la controverse et de l'affrontement. Plutôt que de se mettre silencieusement à la remorque du gouvernement, le président du Conseil de la langue française choisit de défendre ses convictions. Il le fit toujours cependant en homme de paix.

Jean Martucci a commencé sa vie professionnelle au service de la Parole de Dieu et l'a terminé au service de la langue d'ici. Dans les deux cas, il a admirablement servi ses frères.

LES POSITIONS CONSTITUTIONNELLES DES PARTIS

■ *Le Parti libéral*

DOCUMENT

Conditions d'adhésion du Québec à la Constitution canadienne définies par le Parti libéral du Québec dans son programme politique de juin 1985 et dans le discours du mont Gabriel prononcé en mai 1986 par le ministre des Relations internationales, M. Gil Rémillard

Caractère particulier du Québec

Qu'un gouvernement libéral réclame l'inscription, dans un préambule de la nouvelle Constitution, d'un énoncé reconnaissant explicitement le Québec comme foyer d'une société distincte et pierre d'assise de l'élément francophone de la dualité canadienne.

Formule d'amendement

Qu'un gouvernement libéral réclame que la nouvelle Constitution reconnaisse formellement au Québec un droit de veto sur toute question de nature constitutionnelle, étant donné que pour être acceptable au Québec, la formule d'amendement constitutionnel doit lui permettre de préserver efficacement ses pouvoirs actuels tout en lui donnant les moyens de jouer un rôle clé dans l'évolution du fédéralisme, étant donné également que cette formule doit refléter la responsabilité du Québec à l'égard de la dualité canadienne.

Pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral

Qu'un gouvernement libéral réclame que le pouvoir fédéral de dépenser à des fins provinciales particulières soit limité par des dispositions constitutionnelles précisant que :

— la création par le fédéral de tout nouveau programme impliquant des subventions conditionnelles aux provinces soit soumise à leur approbation, une telle approbation s'exprimant formellement dans le cadre d'une règle décisionnelle similaire à la formule d'amendement ;

— les conditions pouvant être imposées aux provinces dans le cadre de tout programme à frais partagés doivent, par leur nature, se limiter à l'énoncé de quelques grandes normes d'application commune, et non avoir pour effet de réglementer la gestion de tels programmes.

L'immigration

Qu'un gouvernement libéral réclame la reconnaissance constitutionnelle du droit, pour le Québec, de déterminer conjointement avec le gouvernement fédéral le nombre et la sélection des personnes immigrant au Québec, ces garanties nouvelles devant servir d'instruments pour l'élaboration d'une politique québécoise en matière d'immigration et de population.

La Cour suprême

Qu'un gouvernement libéral réclame que la nouvelle Constitution reconnaisse au gouvernement du Québec le principe de sa participation à la nomination des juges de la Cour suprême en provenance du Québec.

Les cinq conditions (discours du mont Gabriel)

1. la reconnaissance du Québec comme société distincte ;
2. des garanties touchant notre sécurité culturelle, notamment au niveau de l'immigration ;
3. la limitation du pouvoir fédéral de dépenser ;
4. une formule d'amendement qui permette au Québec de s'opposer à toute modification constitutionnelle allant à l'encontre de ses intérêts ;
5. et, finalement, un droit de participation au processus de sélection et de nomination des juges à la Cour suprême du Canada.

■ *Le Parti québécois*

DOCUMENT

Conditions d'adhésion du Québec à la Constitution candienne telles que définies par le Parti québécois dans le document Projet d'accord constitutionnel, propositions du gouvernement du Québec, *publié en mai 1985*

Caractère particulier du Québec

■ Que soit explicitement reconnue par la Constitution l'existence du peuple québécois.

Une fois reconnue dans la Constitution canadienne l'existence du peuple québécois, le Québec est disposé à conclure un nouvel accord, en posant toutefois certaines conditions. Le Québec se considérera véritablement partie à l'accord si sa responsabilité première en matière de droits et libertés est reconnue, si le reste du Canada consent à modifier la procédure d'amendement pour conférer au Québec des garanties satisfaisantes et si l'on s'entend sur des termes de participation du Québec.

La langue

■ Que la Constitution reconnaisse au Québec le droit exclusif de déterminer sa langue officielle et de légiférer sur toute matière linguistique dans les secteurs de sa compétence.

■ Que le Québec garantisse le droit de la minorité anglophone à ses institutions culturelles et éducatives, ainsi qu'à la réception dans sa langue des soins de santé et des services sociaux.

■ Que la Charte de la langue française soit modifiée pour garantir l'accès à l'école anglaise aux enfants de ceux qui ont reçu leur instruction primaire en anglais au Canada, peu importe leur nombre.

■ Que partout au Canada, les enfants admissibles à l'enseignement en français puissent effectivement exercer la garantie accordée par l'article 23.

■ Que, pour soutenir le développement des minorités francophones hors Québec, des accords d'aide mutuelle soient signés entre les gouvernements concernés.

La charte

■ Que seuls les articles 3 à 5 de la Charte constitutionnelle canadienne, qui portent sur les droits démocratiques, continuent à lier le Québec sans que l'Assemblée nationale puisse y déroger.

■ Que le Québec ait le pouvoir d'assujettir ses propres lois à la seule Charte québécoise des droits et libertés de la personne.

Formule d'amendement

■ Que le Québec se voie reconnaître un droit de veto sur les modifications aux institutions fédérales et la création de nouvelles provinces.

■ Que le mode actuel d'amendement constitutionnel soit modifié ou bien pour accorder au Québec un droit de veto, ou bien pour lui garantir une compensation raisonnable et obligatoire en cas de non-participation à un amendement constitutionnel.

Désaveu et réserve

■ Que les pouvoirs de réserve et de désaveu soient abolis.

Pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral

■Que le pouvoir fédéral de dépenser soit encadré de telle manière que le versement de subventions conditionnelles aux provinces soit assujetti au consentement d'une majorité d'entre elles, que toute province non-participante ait droit à une compensation et que les versements de subventions aux individus et institutions oeuvrant dans les domaines de la culture et de l'éducation soient soumis à l'approbation du gouvernement du Québec.

Immigration

Que soit reconnue la compétence prépondérante du Québec en matière de sélection et d'établissement des immigrants au Québec.

Autres secteurs

■ Que le Québec soit confirmé comme maître d'oeuvre de l'ensemble du domaine de la main-d'oeuvre, avec tous les pouvoirs et les ressources que cette responsabilité comporte.

■ Que soit reconnue la responsabilité première du Québec quant à l'orientation générale de son développement économique, y inclus celui de ses régions.

■ Qu'un accroissement significatif des pouvoirs en matière de communications soit consenti au Québec.

■ Que le Québec soit doté d'une compétence exclusive en matière de mariage et de divorce.

■ Que soit reconnue, en matière internationale, la situation spécifique du Québec en tout ce qui touche à ses compétences et à son identité, notamment dans le cadre de la Francophonie.

La Cour suprême

■ Que la Constitution reconnaisse explicitement que trois des neuf juges de la Cour suprême du Canada proviennent du Québec, ainsi que le principe de l'alternance en ce qui concerne le poste de juge en chef.

■ Que la Constitution reconnaisse le droit du gouvernement du Québec de participer à la nomination des juges québécois de la Cour suprême du Canada et que son consentement soit obtenu avant leur nomination.

■ Que des juges provenant du Québec et formés à son droit soient seuls compétents sur les questions de droit civil.

■ Que l'article 96 de la Loi constitutionnelle de 1867 soit amendé de façon à reconnaître la compétence du Québec de nommer, après consultation du gouvernement fédéral, les juges des cours supérieures du Québec.

Après l'accord

Le gouvernement du Québec estime qu'au-delà des conditions d'un nouvel accord, il faudra obtenir dès maintenant l'engagement solennel des gouvernements en vue de procéder à la poursuite de la révision constitutionnelle.

L'entente de principe du lac Meech

DOCUMENT

Texte intégral du communiqué émis par le premier ministre du Canada et les premiers ministres des provinces canadiennes au terme des discussions constitutionnelles tenues le 30 avril dernier au lac Meech

RÉUNIS aujourd'hui en conférence au lac Meech, le premier ministre du Canada et les premiers ministres des dix provinces canadiennes sont convenus de donner instruction à des légistes de traduire en un texte constitutionnel l'entente de principe qui se trouve dans le document ci-joint.

Ils sont également convenus de tenir d'ici quelques semaines une conférence constitutionnelle pour sanctionner un texte formel, visant à permettre au Québec de reprendre sa place, à part entière, dans l'évolution constitutionnelle canadienne.

Deuxième ronde

A) Rendre obligatoire la tenue au moins chaque année d'une Conférence des premiers ministres sur la Constitution, la première devant avoir lieu dans les 12 mois suivant la proclamation de la présente modification constitutionnelle, au plus tard d'ici la fin de 1988;

B) inscrire dans la Constitution les points suivants à l'ordre du jour :

1) la réforme du Sénat, notamment :

— les fonctions et le rôle du Sénat;
— les pouvoirs du Sénat;
— le mode de sélection des sénateurs;
— la répartition des sièges au Sénat;

2) les rôles et les responsabilités en matière de pêche; et

3) toute autre question dont on aura convenu;

C) consacrer dans la Constitution la Conférence annuelle des premiers ministres sur l'économie prévue actuellement par le Protocole d'entente de février 1985;

D) tant que la Constitution n'aura pas été modifiée en ce qui concerne le Sénat, le gouvernement fédéral nommera, à même une liste de noms proposés par la province où une vacance se produit, une personne dont la candidature lui agrée.

Formule de modification

— Maintenir la formule générale de modification constitutionnelle prévue actuellement à l'article 38, qui exige le consentement du Parlement et celui des assemblées législatives d'au moins deux tiers des provinces représentant au moins 50 % de la population;

— accorder une compensation raisonnable dans tous les cas où une province se dissocie d'une modification portant transfert d'une compétence provinciale au Parlement;

— étant donné l'impossibilité de se dissocier d'une modification touchant les questions énumérées à l'article 42 de la *Loi constitutionnelle de 1982*, exiger à cet égard le consentement du Parlement et de toutes les provinces.

Pouvoir de dépenser

Stipuler que le Canada doit accorder une juste compensation à toute province qui ne participe pas à un nouveau programme national à frais partagés dans un domaine de compétence provinciale exclusive si cette province met en oeuvre de son propre chef une initiative ou un programme compatible avec les objectifs nationaux.

Cour suprême du Canada

— Constitutionnaliser la Cour suprême ainsi que l'obligation de nommer au moins trois de ses neuf juges à même le Barreau civil;

— stipuler qu'advenant une vacance à la Cour suprême, le gouvernement fédéral nommera, à même une liste de noms proposés par les provinces, une personne dont la candidature lui agrée.

Immigration

— Prévoir dans la Constitution qu'à la requête d'une province, le gouvernement du Canada négociera, en matière d'immigration, une entente qui réponde aux besoins et aux circonstances particulières de cette province et pourra, sur demande, la constitutionnaliser une fois conclue;

— établir l'obligation de reconnaître dans ces ententes le pouvoir du gouvernement fédéral de fixer des normes et des objectifs nationaux en matière d'immigration, en particulier son droit de définir les catégories générales d'immigrants, d'établir les niveaux globaux d'immigration et de désigner comme inadmissibles certaines catégories de personnes;

— préciser qu'en vertu des dispositions qui précèdent, le gouvernement fédéral conclura en premier lieu avec le Québec une entente qui :

■ incorporera les principes de l'entente Cullen-Couture en ce qui concerne la sélection à l'étranger et au pays des immigrants indépendants, des visiteurs admis pour soins médicaux, des étudiants et des travailleurs temporaires, et la sélection des réfugiés à l'étranger ainsi que les critères économiques régissant la réunification des familles et les parents aidés;

■ garantira au Québec, à l'intérieur du total annuel établi par le gouvernement fédéral pour l'ensemble du Canada, un nombre d'immigrants, incluant les réfugiés, proportionnel à sa part de la population canadienne, avec droit de dépasser ce chiffre de 5 % pour des raisons démographiques; et

■ engagera le Canada à se retirer de tout service (à l'exception des services relatifs à la citoyenneté) en matière de réception et d'intégration (y compris l'intégration linguistique et culturelle) des ressortissants étrangers, lorsque des services sont fournis par le Québec, pareil retrait devant s'accompagner d'une juste compensation;

— rien dans la présente ne saurait empêcher la négociation d'ententes semblables avec d'autres provinces.

Caractère distinct du Québec

1) L'interprétation de la Constitution du Canada doit concorder avec

a) la reconnaissance que l'existence d'un Canada francophone, concentré mais non limité au Québec, et celle d'un Canada anglophone, concentré dans le reste du pays mais présent au Québec, constituent une caractéristique fondamentale de la fédération canadienne;

b) la reconnaissance que le Québec forme au sein du Canada une société distincte.

2) Le Parlement et les législatures des provinces, dans l'exercice de leurs compétences respectives, prennent l'engagement de protéger la caractéristique fondamentale du Canada mentionnée au paragraphe (1a).

3) L'Assemblée nationale et le gouvrnement du Québec ont le rôle de protéger et de promouvoir le caractère distinct de la société québécoise mentionné au paragraphe (1b).

L'art de négocier : la version du lac Meech

2) On voit mal pourquoi il faut que tout soit coulé dans le béton constitutionnel avant le 1er juin

DANIEL LATOUCHE

L'auteur est professeur à l'INRS-Urbanisation et ancien conseiller constitutionnel du gouvernement Lévesque

L'UN des traits de génie de la stratégie constitutionnelle de M. Bourassa fut d'avoir réalisé qu'il ne servait à rien au Québec de jouer les vierges offensées en exigeant que le reste du pays s'auto-flagelle avant que le Québec se consente à rouvrir le dossier constitutionnel.

À quoi bon mettre sur la table des exigences très élevées que l'autre partie doit accepter avant même que commence la négociation. [...]

Avec habilité

Mais le coup de maître de l'équipe gouvernementale ne s'est pas limité à cette tactique de baisser la barre des demandes initiales du Québec — du moins par rapport à ce que le gouvernement Lévesque avait mis de l'avant —, mais à la façon fort habile d'entremêler des « demandes » simples et fermées (nomination des juges à la Cour suprême) avec d'autres plus complexes (pouvoir de dépenser), des demandes à haute teneur juridique (société distincte) avec d'autres de nature quasi administrative (immigration).

Jusque là, pas de problèmes et l'on ne dira jamais assez comment la première phase de cette pré-négociation a été menée avec habileté. Si les autres premiers ministres disaient non, alors M. Bourassa pouvait tranquillement retirer ses billes. S'ils acceptaient cette base de négociation, il pouvait alors revenir tranquillement à la charge avec des propositions concrètes surtout pour ce qui est des deux domaines névralgiques — ce sont les deux seuls — que sont la définition de la société distincte et les limites que l'on entend placer au pouvoir fédéral de dépenser.

Contrairement à ce qu'on laisse souvent entendre, ces deux questions ne sont pas énormément complexes et abstraites. Elles sont en fait d'une simplicité désarmante du moins pour ce qui est des enjeux. Avec la clause de la société distincte, il s'agit de savoir si oui ou non le Canada va continuer son évolution récente vers l'homogénéisation ou infléchir son cours vers un fédéralisme asymétrique. Dans le cas du pouvoir de dépenser, c'est toute la question du degré de centralisme qui se trouve posée.

Cela pourra apparaître comme une distinction de raison raisonnante digne des Jésuites, mais *homogénéité* et *centralisation* sont deux dimensions fort différentes. Ainsi, une fédération peut être très centralisée, mais avec un faible degré d'homogénéité. C'était le cas jusqu'à récemment des États-Unis. D'autres fédérations sont plus homogènes que centralisées. On pense ici à l'Australie.

C'est un succès incontestable de l'équipe Bourassa-Rémillard qu'ils soient arrivés à convaincre le reste du pays d'accepter de discuter de ces deux dimensions. Jusque là, nos partenaires canadiens avaient toujours fait du « gouvernement central fort » et du rejet de tout « special status » les deux prérequis de toute réforme constitutionnelle. Et surtout, ne nous leurrons pas. Ce point de vue n'était pas seulement celui de M. Trudeau mais de toute la classe politique fédérale et canadienne.

Signer serait une erreur stratégique grave

Il faut tout mettre en oeuvre pour protéger ce déblocage. À ce titre, on voit mal pourquoi il faut absolument que tout soit signé et coulé dans le béton constitutionnel avant le 1er juin. On est quand même pas pour nous ressortir les vieilles rengaines de M. Chrétien sur la négociation qui dure depuis 40 ans.

Que M. Bourassa ait peur de tout perdre en ne battant pas le fer immédiatement est une préoccupation légitime. Il faut avoir négocier une fois dans sa vie avec Richard Hatfield pour comprendre le sens du mot « imprévisible ». Mais que le Québec signe un accord qui, dans sa formulation actuelle, n'est qu'un ordre du jour, constituerait une erreur stratégique grave tant pour le Québec que pour le Canada. Ici, il faut se mettre dans la tête une fois pour toutes que les intérêts du Québec ne sont pas systématiquement en opposition avec ceux du Canada. C'est faux de prétendre que ce qui est bon pour le Québec ne peut l'être pour le Canada, ou vice-versa.

Malgré une formulation en apparence intéressante, la clause sur la société distincte ne veut pas dire grand chose car on n'y spécifie pas les composantes de cette société dont il est question, pas plus qu'on n'y définit ce qui constitue une différence assez importante pour que l'on puisse parler de « distinctiveness ». À la limite, on peut même imaginer que, dans 50 ans, la seule chose qui distinguerait le Québec serait une clause affirmant sa différence !

Certes, il n'est pas facile de travailler avec ce concept de « distinct », car il présume que l'on définisse à la fois les deux termes (la société dont on veut se distnguer et celle qui se distingue), les éléments de distinction (la langue, la religion, la culture, le code civil) et l'intensité de la différence. Mais ce sont précisément ces difficultés qui font l'intérêt du concept.

Ce n'est pas facile, mais c'est indispensable. Autrement cette clause risque d'être impossible à interpréter par les tribunaux, et ce même si on présume de leur ouverture d'esprit et du caractère impératif que l'on voudra donner à cette clause L'actuelle constitution canadienne contient déjà dans son préambule une clause de ce genre où il est affirmé solennellement que la raison d'être du Canada est de promouvoir les intérêts de l'Empire britannique. Allez voir, c'est écrit en toute lettre !

Il faut aussi préciser quel rôle on entend donner à l'Assemblée nationale du Québec dans le développement de la société distincte. Se contenter d'une simple référence à une responsabilité que l'on se refuse de qualifier n'arrêtera pas le mouvement vers l'homogénéité déjà en marche avec la Charte canadienne des droits. À ce titre, les premières analyses d'impact de la Charte sont déjà disponibles et tous les observateurs sont unanimes à déceler un net progrès de l'uniformisation juridique et législative au Canada.

Un accord perfectible

La même analyse vaut pour le pouvoir fédéral de dépenser. Dans sa formulation actuelle, la clause du lac Meech a surtout pour effet de constitutionnaliser une pratique qui, jusqu'ici, devait être justifiée coup par coup par Ottawa. Légitimer cette habitude d'intervenir dans les domaines de juridiction provinciale, sous prétexte que l'on a prévu un mécanisme de réparation *post facto*, serait une erreur sans précédent. Au minimum, cette clause doit inclure une réaffirmation du principe qui veut que dans un régime fédéral, chaque palier de gouvernement soit responsable de certains champs d'activité. Autrement, mieux vaut tout céder à Ottawa, quitte à se ménager de petites exceptions par la suite.

On le voit donc, ce qui est intéressant dans l'accord du lac Meech, c'est qu'il est perfectible. Les interprétations qui circulent actuellement dans le reste du pays confirment que ce perfectionnement est non seulement possible mais qu'il est impérieux. À mal définir ce que sera un Canada asymétrique et décentralisé, on risque de se retrouver avec exactement le contraire. C'est déjà arrivé à J.A. MacDonald. Il faut éviter de répéter la même erreur.

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

Quelque chose à dire?

Rapports annuels
Thèses, mémoires
Journaux internes
Pamphlets
Lettres circulaires
Micro-édition

L'art typographique à votre portée

Les Editions C.G.
525-4689

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le pouvoir

tente du lac Meech qui soulève le plus d'inquiétudes depuis que M. Bourassa est revenu de la rencontre des premiers ministres du 30 avril. Le second est la reconnaissance dans la constitution du caractère distinct de la société québécoise.

L'objectif du premier ministre Bourassa était, en allant au lac Meech, d'obtenir une limitation du pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral. Il a obtenu, ce qui a été reçu comme un gain important, que toute province qui n'accepte pas pas de participer « à un nouveau programme national à frais partagés dans un domaine de compétence provinciale exclusive » reçoive une juste compensation.

En inscrivant dans la constitution ce droit de retrait des provinces d'un programme à frais partagés, on mentionnera du même coup dans la constitution que le gouvernement fédéral a un « pouvoir de dépenser » dans les domaines de compétence provinciale. Ce pouvoir existe depuis toujours, mais n'avait jamais été défini. Le procureur général de l'Ontario, Ian Scott, devait souligner au lendemain de la rencontre du lac Meech que, sur ce point, l'entente conclue entre premiers ministres était à l'avantage du gouvernement fédéral.

Le chef péquiste s'est servi hier encore de la déclaration de Me Scott pour appuyer ses déclarations. Intervenant à l'ouverture de la commission parlementaire qui a entrepris hier l'étude de l'accord du lac Meech, il a prétendu que le gouvernement Bourassa se prépare ni plus ni moins à donner une existence officielle à ce que le Québec a depuis des années dénoncé.

Le grand moyen du gouvernement fédéral pour dicter des orientations aux provinces a toujours été le pouvoir de dépenser. On met sur pied des programmes conçus pour répondre aux besoins génétalement de Toronto et auxquels le Québec ne participe pas parce qu'ils ne répondent pas à ses besoins ou parce qu'il n'a pas d'argent comme ce fut le cas avec les programmes sur l'environnement. Maintenant, le Québec ne pourra même plus invoquer l'argument voulant que le fédéral outrepasse ses pouvoirs et menacer d'aller devant les tribunaux. On va tout simplement ignorer le Québec. À toutes fins utiles, les compétences exclusives du Québec deviendront des compétences partagées, a-t-il dit.

Par une formule juridique qui pourrait être insérée à l'article de la constitution qui portera sur le pouvoir de dépenser, M. Bourassa pense qu'on peut obtenir « une sécurité absolue sur le partage des pouvoirs entre les deux gouvernements ». Il précisera à cet égard qu'il faut prendre des précautions. Le gouvernement considère que l'entente du lac Meech ne change pas la situation actuelle, mais, dit-il « trop fort ne casse pas », évoquant ainsi le danger de renforcer les prétentions juridiques du gouvernement fédéral.

Cela étant dit, le premier ministre demeure convaincu que la limitation du pouvoir de dépenser obtenue protège le Québec pour l'avenir. Il rappelle qu'auparavant, le Québec n'avait d'autre recours contre le pouvoir de dépenser du fédéral que son poids politique. Dans les années 60, le Québec a pu faire reculer le fédéral mais a dû reculer devant le fédéral dans les années 70. Désormais, le Québec pourra se retirer d'un programme à frais partagés et obtenir compensation s'il met sur pied son propre programme.

Le premier ministre Bourassa qui a ouvert hier les travaux de la commission parlementaire qui cette semaine et la semaine prochaine analysera l'accord du lac Meech a devait défendre par ailleurs avec vigueur l'ensemble de cette entente constitutionnelle en soulignant que le Québec obtient une plus grande sécurité culturelle. Son principal argument devait toutefois porter sur le fait que cette entente représente une occasion unique.

« Nous aurions pu prendre le risque d'attendre pour aller chercher des pouvoirs additionnels, mais il y avait aussi le risque de laisser passer une chance historique », a-t-il dit. Rien ne garantit que dans l'avenir on aura u n rapport de force plus favorable au Québec, a-t-il ajouté, notant qu'il ne voulait pas se faire reprocher plus tard d'avoir laissé passer cette chance, tout comme on le lui a reproché à propos de l'accord de Victoria en 1971.

Le chef de l'opposition péquiste devait pour sa part reprocher au gouvernement sa trop grande précipitation à négocier cette entente, ce qui s'est fait dans le secret, la confision et l'absence de clarté quant aux intentions du gouvernement. Dans de telles circonstances, il a qualifié d'indécent le refus du gouvernement de soumettre aux parlementaires les textes juridiques de l'accord du lac Meech. « On veut nous faire approuver le contrat sans nous en montrer le texte », a-t-il dit en faisant valoir que ce qui comptera lorsque les tribunaux interpréteront cette entente, ce ne sera pas le communiqué de presse publié le 30 mavril mais des textes juridiques.

Ce travail de négociation pourra prendre encore un temps indéterminé, soit une ou deux semaines encore. Sur trois des cinq points, soit la reconnaissance du Québec comme société distincte, la formule d'amendement et la cour suprême, la rédaction des textes juridiques se fera assez facilement. Les problèmes portent sur le pouvoir de dépenser et l'immigration où l'entente est plus complexe, précise M. Bourassa. Notons qu'il estime que sa volonté d'obtenir des garanties sur le pouvoir de dépenser ne devrait pas remettre en cause l'entente d'aucune manière.

Le Parti québécois a fait valoir par ailleurs que la paix constitutionnelle que veut signer le premier ministre est à un prix trop élevé dans la mesure où il ne régle que l'affront du rapatriement unilatéral de la constitution de 1982. Il n'y a rien qui garantit l'avenir du Québec sur le plan culturel (la langue et le code civil) et il n'y a rien qui règle les principaux problèmes constitutionnels (le rôle international du Québec et ses pouvoirs en matière de main-d'oeuvre par exemple), a-t-il dit. Ce à quoi le premier ministre réplique qu'il y aura un deuxième round de négociations constitutionnelles.

La commission parlementaire avait restrient hier ses travaux à un débat entre parlementaires. Le ministre des affaires canadiennes, Gil Rémillard, devait expliquer en détail l'entente.

◆ Barbie

quand enfin, hier soir, ce moment est venu, l'ancien SS a renvoyé ses réponses au lendemain : « Je ne peux pas, a-t-il dit au président, expliquer en deux mots ce qu'est le National socialisme ».

D'autre part, les services américains n'ont rien dit aux Français pour leur permettre l'arrestation de Klaus Barbie à la fin de la guerre, affirme le colonel Paul Paillole, qui fut le chef du contre-espionnage français durant la Seconde Guerre mondiale.

Dans le dernier bulletin — à diffusion restreinte — des anciens membres des services spéciaux de la Défense nationale, le colonel Paillole raconte, à la lumière de documents jusque-là restés confidentiels, comment les services français ont cherché en vain à mettre la main sur Barbie.

Selon lui, peu avant la libération de Lyon (le 3 septembre 1944), Barbie a été blessé au nord de la ville, le 28 ao ût et évacué sur Baden-Baden.

« Rétabli, il semble qu'il ait achevé sa carrière dans le cadre d'une armée allemande basée fin 1944 à la frontière suisse, affirme le colonel Paillole. Après l'armistice de mai 1945, Barbie se refugie dans les zones d'occupation anglaise, puis américaine. Fin 1946 ou début 1947, Barbie fait des offres de service au Counter Intelligence Corps (CIC) USA de Munich. En raison de son «expérience», de sa «compétence» et de la médiocrité des moyens d'investigations notamment dans les milieux communistes dont disposent les Américains, son offre est acceptée d'emblée. On se garde d'aviser les services français », ajoute-t-il

« Barbie, bien que parfaitement identifié comme le criminel de Lyon recherché par les Français, devient l'agent X-3054 du CIC de Munich, poursuit le colonel Paillole. On l'oriente sur les activités communistes, spécialement en Italie du nord. Je répète qu'on ne dit rien aux Français et notamment à l'antenne allemande, «Dalo», du SDECE (contre-espionnage) que dirige à Wilbrad le colonel Gerar-Dubot ».

« Pourtant, ajoute le colonel, les rapports personnels entre Gérar-Dubot, ses collaborateurs et leurs camarades américains sont excellents, j'ose même affirmer exceptionnellement confiants ».

« L'audition, révèle Paillole, a lieu le 14 mai 1948 à 9 heures du matin à Francfort dans les locaux de la mission française. L'interrogatoire va durer plus d'une heure et donnera lieu à un procès-verbal de cinq pages. Barbie a parlé sans réticence et son témoignage accable Hardy. À Paris, ces déclarations font l'effet d'une bombe. «Dalo» est invité à poursuivre. »

◆ L'enseignement

liorer leur connaissance du français ».

Le responsable du contrat à la Défense, le Lieutenant-colonel Yvon Côté, a refusé de répondre hier aux questions du DEVOIR, renvoyant le journaliste au capitaine Généreux qui, lui, n'a pu réunir aucune information.

Mais le bureau de la ministre des Approvisionnements et Services a précisé au DEVOIR que le contrat avait été attribué après avoir été offert à 17 entreprises dont six du Québec. Une conférence des soumissionnaires, organisée pour leur expliquer la nature du contrat, une seule compagnie québecoise s'est présentée mais n'a pas fait d'offres par la suite.

Le système d'enseignement du français sera basé sur l'utilisation de vidéo-disques interactifs par ordinateur. Selon son concepteur, il faudra de 18 mois à deux ans pour mettre au point ce système entièrement nouveau qui permet, entre autres, d'enregistrer les voix des élèves et de visualiser sur écran leur accent et d'en comparer la qualité avec celui de leur professeur.

Le ministère de la Défense doit investir des sommes importantes dans l'enseignement du français à ses officiers et cadres, en vaste majorité des anglophones unilingues. Selon le dernier rapport du Commissaire aux langues officielles, « les cours de français offerts aux anglophones ont été inefficaces, de sorte que moins de 5 % de l'effectif anglophone maîtrise la langue seconde ». À propos du collège militaire de Saint-Jean, le Commissaire précise que « le niveau linguistique exigé de ses diplômés ne permettra pas aux officiers de communiquer avec le personnel subalterne de l'autre langue officielle ».

Le ministère de la Défense nationale possède trois écoles de langue et le contrat obtenu par la compagnie de Toronto, une petite entreprise fondée par M.Thomas Howe, lui permettra de développer un nouveau marché d'avant garde. Il n'a pas été possible de savoir hier pourquoi des entreprises québecoises ne sont pas intéressées par ce marché. On soupçonne, au ministère des Approvisionnements et Services, qu'elles sont surtout intéressées à développer des méthodes d'enseignement du français vers l'anglais, alors que la demande en Ontario pour des cours de l'anglais vers le français est plus importante. Il n'empêche que c'est une entreprise sans expertise dans le domaine de l'enseignement des langues qui a décroché le contrat contre des géants de l'informatique comme Sony ou Control Data.

Ce contrat faisait partie d'une liste de contrats adjugés dans le dernier mois, avril, de l'année 1986-1987. Les résultats cumulatifs de l'année dernière confirment les éléments d'information dont faisait état LE DEVOIR le 9 avril dernier. Pour la première fois, le Québec obtient moins de 10 % de tous les contrats de recherche adjugés par le ministère des Approvisionnementsa et Services et c'est la Colombie-Britannique qui remporte la palme en empochant à elle seule plus de 24 % des contrats de recherche. L'Ontario en a reçu près de 46 %.

Les compagnies québecoises semblent cependant peu actives dans la recherche de contrats fédéraux: seulement 839 d'entre elles, ou 13 %, sont inscrites au registre des entreprises canadiennes spécialisées dans « l'approvisionnement scientifique ». Les quatre provinces de l'Atlantique ont inscrit 925 entreprises, ou 15 %. Le tiers des entreprises viennent de l'Ontario et 34 % des quatre provinces de l'Ouest.

Pour contrer cette situation, le gouvernement du Québec a mis en place une stratégie en trois points basée sur une plus large utilisation du bureau du Québec à Ottawa dans la prospection des marchés fédéraux, une campagne d'information de concert avec l'Association des directeurs de recherche industrielle du Québec, et des pressions sur le gouvernement fédéral pour augmenter le nombre d'entreprises québecoises inscrites dans les registres fédéraux.

Du train où évoluent les statistiques officielles cependant, le gouvernement du Québec et les entreprises québecoises auront de la difficulté à rétablir la situation puisque leur part de contrats fédéraux de recherche est désormais inférieure à celle des provinces des Prairies, et que la Colombie-Britannique, à elle seule, en obtient trois fois plus.

◆ Le solliciteur

rappelait M. Finn, n'aurait pas transmis d'instructions détaillées visant à régler le problème.

"Il y a eu 1,700 plaintes, M. Finn a sensibilisé le solliciteur général au problème, et M. Kelleher n'a même pas donné d'instructions?", s'est indigné le député libéral Jean-Robert Gauthier.

Le député néo-démocrate Svend Robinson et le libéral Warren Allmand ont rappelé le manque de respect à la Loi sur les langues officielles manifesté également par la GRC et le Service correctionnel, et ont fait remarquer que ces trois services relevaient tous du même homme, le solliciteur général, James Kelleher.

"Il faut que le solliciteur général comparaisse au plus tôt", a lancé M. Gauthier, qui a réclamé récemment la démission de M. Kelleher pour sa performance au niveau des langues officielles.

Le co-président du comité, M. Charles Hamelin, a proposé d'attendre le dépôt "imminent" de la nouvelle Loi sur les langues officielles pour faire comparaître non seulement M. Kelleher, mais aussi le président du Conseil du Trésor Robert de Cotret, responsable des programmes de langues officielles dans la fonction publique.

Sa proposition n'a pas eu l'heur de plaire à certains membres du comité.

"J'en ai assez d'attendre aux calendes grecques", a lancé M Gauthier.

La motion visant à faire comparaître M. Kelleher le plus rapidement possible a été adoptée à la majorité.

Le Service canadien du renseignement de sécurité, en dépit d'une situation "obscure" au niveau du respect de la Loi sur les langues officielles, selon les termes même de M. Finn, a montré beaucoup de bonne volonté hier.

M. Finn a présenté un plan préliminaire visant notamment à accroître le nombre d'employés bilingues.

M. Yvon Gingras, qui a écrit il y a quelques semaines une lettre aux membres du comité pour leur décrire le peu de respect du français à l'intérieur du service, a lui-même qualifié le plan d'excellent.

Il a cependant tenu à préciser qu'il y avait loin de la coupe aux lèvres, et que nombre de plans étaient demeurés lettre morte.

Il a notamment déploré le fait qu'il ait fallu 1,700 plaintes et l'insistace du comité pour qu'enfin le Service canadien du renseignement de sécurité fasse du bilinguisme une priorité.

La Gendarmerie royale du Canada a également eu maille à partir avec le comité parlementaire après que ce service eut tenté d'abaisser la norme actuelle de 20 pour cent de francophones à 14 pour cent seulement.

Au Service correctionnel, le français n'occupe toujours pas la place qui lui revient comme langue de travail, et il n'y a guère eu de progrès au chapitre de la prestation de services bilingues aux détenus, a indiqué le Commissaire aux langues officielles D'Iberville Fortier dans son rapport annuel 1986.

◆ Les pharmacies

marketing de la compagnie. Samedi, Mme Meloche fera la tournée des pharmacies « pour voir si tout va bien ».

« Certains propiétaires voudront installer le diaporama près du comptoir des médicaments, là où les gens pourront s'asseoir », expliquait hier MMe Andrée Peltier, pour le Groupe Jean Coutu.

D'autres le mettront ailleurs, plus près de l'étalage Oasis. Cette compagnie vendra ses jus et sachets de fruits secs (c'est bien meilleur pour la santé que des tablettes de chocolat, souligne M. Coutu) aux pharmacies au prix coûtant et les profits iront au Mali. Le consommateur continuera de payer le sachet de fruits 50 cents, mais 24 cents iront au Mali au lieu d'engraisser les poches de Oasis et Jean Coutu.

« Cela permet de cimenter les relations entre les employés et les cadres et c'est motivant pour les chefs d'entreprise », estime pour sa part M. Yves Robichon, président de Groupe Action Nord-Sud, un ancien de SUCO.

Contrairement à la plupart des autres organismes non gouvernementaux présents en Afrique, le groupe de M. Robichon ne fait pas appel aux entreprises uniquement pour des levées de fonds. Il demande aux gens d'affaires d'élaborer les projets avec lui.

« Il fallait être différent », dit-il. Manifestement, M. Robichon ne partage pas les scrupules de plusieurs ONG qui se méfient des entreprises comme de la peste, les soupçonnant de ne satisfaire que leurs intérêts bassement commerciaux.

L'opération parrainage Jean Coutu est coordonnée sur place par M. Robert Goyette du Groupe Action Nord-Sud. (Son salaire, lorsqu'il est au Mali, est défrayé par le Groupe Jean Coutu).

Pour l'année qui vient, le Groupe Jean Coutu ne sait pas encore combien d'argent il enverra au Mali, cela dépendra notamment de la réaction des clients des pharmacies. En plus d'assurer le suivi des trois villages assistés ($ 30,000), le Groupe Jean Coutu prévoit le parrainage d'au moins un autre village ($ 50,000), la création de nouveaux centres de distribution du foyer amélioré ($ 20,000) et l'implantation de nouvelles pépinières ($ 8,000).

M. Goyette, qui a passé plusieurs mois au Mali l'an dernier, insiste sur le rôle crucial des femmes dans ces villages et cela, le diaporama de 12 minutes le montre bien.

« Ce sont les femmes qui souffrent le plus », dit M. Goyette qui a passé dix ans en Afrique dont six au Mali. Ce pays est le troisième sur la liste de pauvreté de la Banque Mondiale.

« La seule façon de donner un coup de main aux femmes, c'est de diminuer leur fardeau pour qu'elles aient le temps de subvenir à leurs besoins. Ainsi, en creusant des puits, elles vont moins loin pour chercher l'eau. Et en distribuant des fours améliorés, elles ont besoin de moins de bois », explique M. Goyette. Les trois villages, Mouridianbougou, Massako et Cinzana, regroupent 4,000 personnes. M. Goyette et M. Coutu ont tous deux insisté hier sur le fait que les projets sont élaborés avec les villageois. Par exemple, les populations choisissent le type d'arbres qu'elles désirent planter, à partir d'une liste d'arbres élaborée par des experts regroupant les plus aptes à lutter contre la désertification.

« L'eau, là-bas, c'est l'obsession. L'eau est plus précieuse que l'or », rappelle M. Coutu.

◆ Québec

également mieux protégés contre les « travaux majeurs » qui seraient entrepris par le propriétaire dans le but d'évincer ses locataires avant de transformer son immeuble en condominiums.

Ainsi, on allongera à trois mois d'avis le délai avant tout travaux qui nécessitent une évacuation temporaire de plus d'une semaine. Si la Régie du logement — à la suite d'une plainte d'un locataire — en venait à la conclusion que les travaux majeurs ont été faits dans le but d'évincer les locataires pour préparer la conversion en condominiums, la Régie aurait le pouvoir d'empêcher toute conversion pour trois ans.

De plus, après le dépôt d'un avis de convertir l'immeuble en copropriété divise, seules les réparations d'entretien courant ou urgentes seront permises sans l'autorisation de la Régie.

À la Ville de Montréal, où l'administration du RCM s'opposait à toute levée du moratoire, on réagit avec prudence en affirmant vouloir étudier la proposition Bourbeau à fond avant de réagir. Le responsable des dossiers d'habitation au Comité exécutif, M. John Gardiner, affirme toutefois que la Ville procédera tel que prévu à une consultation publique au cours des prochaines semaines sur la question et se présentera devant la commission parlementaire à Québec à la mi-août.

Photo CP

Mme Jeanne Sauvé a accepté, hier, les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud au Canada, M. Johannes De Klerk, au cours d'une brève cérémonie à Rideau Hall.

Ottawa reçoit le nouvel ambassadeur sud-africain

OTTAWA (PC) — Le gouverneur général du Canada, Mme Jeanne Sauvé, a rappelé, hier, l'opposition du Canada à l'apartheid alors qu'elle recevait le nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud au Canada, M. Johannes De Klerk.

M. De Klerk, qui est âgé de 40 ans, succède au controversé Glenn Babb, rentré en Afrique du Sud en avril dernier après un séjour de deux ans au Canada.

Mme Sauvé a accepté les lettres de créance du nouvel ambassadeur au cours d'une brève cérémonie qui s'est déroulée à Rideau Hall. Elle a indiqué que le Canada était encouragé par les efforts de l'Afrique du Sud pour amender l'apartheid, mais a souligné que le Canada continuerait de prôner l'abolition du régime de ségrégation raciale.

Le gouvernement canadien a accepté les lettres de créance du diplomate en dépit de la requête du Congrès national africain, interdit en Afrique du Sud, qui lui demandait de rejeter cette nomination pour protester contre les politiques raciales du régime de Pretoria.

M. De Klerk, qui était accompagné de son épouse et du personnel diplomatique, a soutenu que Pretoria était favorable à une réforme politique mais que cette réforme ne pourrait pas avoir lieu si des pays comme le Canada continuent d'imposer des sanctions économiques à l'Afrique du Sud, en signe de protestation contre le traitement accordé à la majorité noire de ce pays.

M. De Klerk est un vétéran du service diplomatique sud-africain, au sein duquel il travaille depuis 15 ans. Il a auparavant été affecté à Washington et à Londres, et travaillait récemment dans le bureau du ministre sud-africain des Affaires extérieures, Pik Botha.

Les milieux universitaire politique et religieux pleurent Jean Martucci

MARIE LAURIER

Grand commis de l'État, Québécois remarquable et particulièrement amoureux de la langue française, homme lettré et érudit, diplomate, bibliste et musicien de grand talent, partout on reconnaissait hier les qualités de Jean Martucci décédé lundi soir.

La mort prématurée à 56 ans du président du Conseil de la langue française a en effet provoqué de nombreuses réactions dans les milieux religieux, politique et universitaire où il a évolué.

« C'est une immense perte pour l'Église de Montréal et le Québec, a déclaré au DEVOIR Mgr Jean-Claude Turcotte, évêque auxiliaire de Montréal et administrateur du diocèse en l'absence de Mgr Paul Grégoire, retenu à Rome. C'était un fin lettré, un homme très intelligent et d'une vaste culture. Il a contribué de façon très positive à la vulgarisation de la connaissance biblique et j'ai personnellement fort apprécié sa série d'émissions à Radio-Canada sur la grande musique inspirée de la Bible. »

Mgr Turcotte rappelle les années où Jean Martucci était le secrétaire du cardinal Paul-Émile Léger et du travail qu'il a accompli comme organisateur du premier pavillon oecuménique à l'Expo 1967. Même si cela n'allait pas plaire à certaines personnes qui voyaient dans ce projet une rupture trop brutale avec la tradition, cette initiative de rassembler les églises chrétiennes a connu un succès retentissant.

La vice-première ministre Lise Bacon, responsable de l'application de la Charte de la langue française, a manifesté sa surprise et son regret en apprenant la mort de celui qu'elle a qualifié de « grand commis de l'État ».

Dans un télégramme de condoléances adressé à la famille Martucci, la ministre des Affaires culturelles reconnaît les qualités et le talent du haut fonctionnaire. Son message se lit comme suit : « Cet homme, par son talent, son intelligence et son expérience, se méritait à juste titre d'être qualifié grand commis de l'État. L'engagement et la ténacité qu'il a toujours démontrés dans les causes qu'il a été appelé à défendre, en ont fait un homme de combat et témoignent avec éloquence des valeurs de fidélité et de foi qui ont marqué sa vie. »

Pour M. Pierre Marc Johnson, la mort de Jean Martucci prive le Québec d'une contribution absolument remarquable aux progrès du Québec. Après avoir rappelé l'origine italienne du disparu, sa formation de spécialiste des questions bibliques et théologiques, sa carrière de littérateur et de diplomate comme délégué général du Québec à Milan et à Rome, le chef de l'opposition s'est employé à mettre en relief l'apport remarquable de M. Martucci autour des questions linguistiques et de la place du français au Québec. « Pour Jean Martucci, d'enchaîner l'orateur qui prononçait son témoignage à l'Assemblée nationale, ce qui était important pour le Québec et pour les Québécois, c'est que la notion d'excellence, de réussite, d'enrichissement, de progrès et de développement soit associée au fait français et à la langue française sur le territoire du Québec. »

« Nous venons de perdre un grand Québécois qui de par ses racines familiales et personnelles incarnait la richesse et la diversité culturelle du Québec », a souligné M. Michel Plourde qui fut le prédécesseur de M. Martucci à la tête du Conseil de la langue française et qui est retourné dans l'enseignement à l'UdM.

« J'admirais beaucoup la richesse multiculturelle de M. Martucci qu'il savait modeler dans le creuset de la langue française pour laquelle il avait un amour exemplaire, sans jamais lui donner l'allure d'un repliement frileux sur soi, poursuit M. Plourde. Bien au contraire, M. Martucci savait donner à cet amour du français un élan admirable, une ouverture sur le monde ».

Avant de s'envoler en mission vers l'Europe, M. Bernard Landry, ancien ministre péquiste des Relations internationales a tenu à appeler au DEVOIR hier depuis l'aéroport de Mirabel pour exprimer son sentiment: « J'ai appris avec stupeur la mort de mon ami Jean Martucci. J'ai rarement vu un homme éprouver un amour aussi profond pour le Québec, ce qui dans son cas était particulièrement édifiant. »

Photo d'archives

M. Jean Martucci, décédé lundi à l'âge de 56 ans : « un grand commis de l'État ».

Le caporal épinglé

ROBERT LÉVESQUE

Il est déterminé, le caporal. Il entre pour la première fois dans un Parlement où il tuera le gouvernement, ministres, députés, pages; son suicide, puisque ça ne peut être que ça, emportera la foule politique avec lui. Ce sera grandiose. Épouvantable.

De sa caserne ontarienne, il descend à Québec pour régler une fois pour toutes ses comptes avec le monde. Mobile : la politique, qui veut que, lui, canadien-français, est méprisé par ses camarades de troupe qui croient que le Québec péquiste et sa Loi101 perturbent le Canada. Déclencheur : sa vie intime est minée par un trouble profond qui lui fait si peur, qui s'appelle le désir de tuer, qu'il décide de le mettre au service de l'histoire; il veut utiliser ce besoin fatal, épargnant peut-être ainsi ses proches...

Il entre, béret sur le front, armé. Il est un soldat qui attend, debout, quelques secondes. Et puis son compte à rebours commence : il tire sur la réceptionniste. Il ne connait pas les plans de l'édifice, mais le corridor le mène au grand escalier central, qu'il grimpe en tirant, puis à la porte de la Chambre, qu'il ouvre en tirant.

Là, il tire encore. Mais les cibles sont rares, et déjà couchées. Et puis son scénario s'arrêtait là : il tuait Lévesque, Parizeau, Laurin, il créait en un éclair son *apocalypse now* qu'une balle (il doit bien y avoir une garde en arme dans un parlement, croit-il) viendrait clore, magistrale, en l'abattant. Le grand coup. Fin. Noir.

Mais la balle n'arrive pas. À la place, un gentilhomme en *trenchcoat* qui se penche la tête à deux pas de lui et lui glisse qu'il est venu trop de bonne heure ! Qu'il aurait mieux valu qu'il passe à 14 heures. Le caporal est épinglé !

Le héros devient la pitoyable victime d'un calcul non fait, d'un horaire qu'il ne connaissait pas. L'ange exterminateur est descendu trop tôt. « Tirez ! », crie-t-il, assis dans le fauteuil du président, espérant encore qu'un policier le descendra..., au moins ! Et il se met à trouver le temps long.

Le gentilhomme lui apporte du café. Banale matinée. Et puis il lui cause; le souffle, qu'il voulait perdre, l'agite à nouveau. Envisage-t-il de revenir plus tard, que, terrible, la réalité le tue. La réalité : il jase avec un militaire en civil, poli et calme, trois cadavres gisent dans leur sang, le salon bleu (il ne sait pas que ça s'appelle ainsi) est une grande pièce vide. Là où il voulait son Viet-Nâm, il voit une sorte de gare déserte. Il est malheureux.

Le caporal passe du justicier à la victime, de l'ange noir au type blême; alors que le gentilhomme qui n'a pas eu peur de lui, qui l'a calmé, qui fume lentement une cigarette, devient le héros de sa guerre ratée. Dans sa tête commence alors le vrai drame : celui de l'assassin. Parce qu'il a tué, tout de même. Il a tué et il vit. L'horreur commence pour lui. Il va suivre le gentilhomme, en ramassant son béret comme celui-ci lui demande, et maintenant l'autre apocalypse va débuter. Qui tient sa force de la lenteur. Qui ne se termine que lorsque tout est oublié, c'est-à-dire jamais. Seule la mort vous en délivre. Et le petit caporal l'apprendra vite.

★

Lundi soir, à minuit, la télévision québécoise a diffusé (avec autorisation du tribunal) les images les plus bouleversantes de l'histoire de la télévision québécoise. Bouleversantes parce que le scénario était réel, filmé par une caméra abandonnée, terriblement improvisé. La « fusillade de l'Assemblée Nationale », ce n'est pas du théâtre ni du cinéma; et ça ne relève pas des informations. C'est du précédent.

Beyrouth est multiple, et l'Afrique du Sud, loin. Mais ce qui s'est passé entre le caporal Denis Lortie et le sergent d'armes René Jalbert, ce matin-là du 8 mai 1984, dépasse tous les drames imaginables : on ne peut pas aller plus loin dans le désespoir d'un homme que durant ces quelques secondes où, lançant son dentier, le caporal Lortie attendait ces balles qui ne vinrent pas. L'exterminateur attendant d'être exterminé, c'était la version tragique de l'arroseur arrosé.

La saison d'été: des films, des reprises...et des talk-shows

RADIO-TÉLÉ

PAUL CAUCHON

La saison d'été est habituellement désastreuse pour le téléspectateur qui n'apprécie ni les reprises ni le baseball. Une lumière brillait habituellement dans ce désert : *Station-Soleil* à Radio-Québec. Il faut croire que les autres réseaux ont compris le message, puisque autant Quatre Saisons que CFTM présentent cet été en début de soirée une heure d'information légère et de variétés.

À Quatre Saisons, on fourbit ses armes avec un talk-show quotidien d'une heure diffusé à 18 h 30, mettant en vedette Michel Jasmin.

À CFTM, où la saison d'été commence le 24 mai, on présente à 19 h *L'Étéshow*, en direct de La Ronde, animé par Claude Mailhot. Une émission avec des chroniques (Jacques Languirand, par exemple, parlera de philosophie (?) tandis qu'une autre chronique tracera le portrait, vingt ans après, des gens qui ont travaillé à l'Expo 67). L'humour tiendra une grande place, enfin on l'espère, avec des gens comme le Capitaine Bonhomme, le Père Gédéon ou Guiseppe.

Quant à *Station-Soleil* elle revient à l'affiche de Radio-Québec à 20 h (en reprise en fin de soirée) à partir du premier juin jusqu'à la fin août.

Jean-Pierre Ferland, toujours animateur, sera entouré cette année de Yves Blouin et Carole Vallières pour les sujets généraux, et de Rachel Verdon pour les sujets culturels. Il reste une autre chroniqueuse à trouver, et on cherche depuis trois semaines une « vedette ».

Selon le réalisateur Pierre Duceppe, « nous allons modifier cette année le rythme de l'émission, qui sera plus vivant, plus journalistique. Nous n'aurons plus, par exemple, de longues entrevues politiques; plutôt des manchettes et deux sujets développés en trois ou quatre minutes de jasette avec Ferland ».

On demandera également à des personnalités des compte rendus d'événements, et Ferland sera encore plus présent. « Nous cherchons à rejoindre un public plus jeune, ajoute le réalisateur. Et le secteur variétés sera toujours plus fort. Les artistes invités pourront chanter des pièces qui ne sont pas de leur répertoire : le patrimoine de la chanson québécoise est riche et important, on veut le faire connaitre ».

★★★

Le reste de la programmation d'été (ou la programmation des restes ?) À part ces trois talk-shows la programmation d'été présente peu de surprises majeures, comme à l'habitude.

Radio-Canada fait un bel effort le lundi soir, en présentant une demi-heure hebdomadaire consacrée aux maîtres du cinéma d'animation (à ne pas confondre avec le dessin animé). Et la soirée se poursuit avec un festival Hitchcok, qui offrira douze des plus grands classiques du maître du suspense. Il ne reste plus qu'à souhaiter une pluie diluvienne tous les lundis soirs.

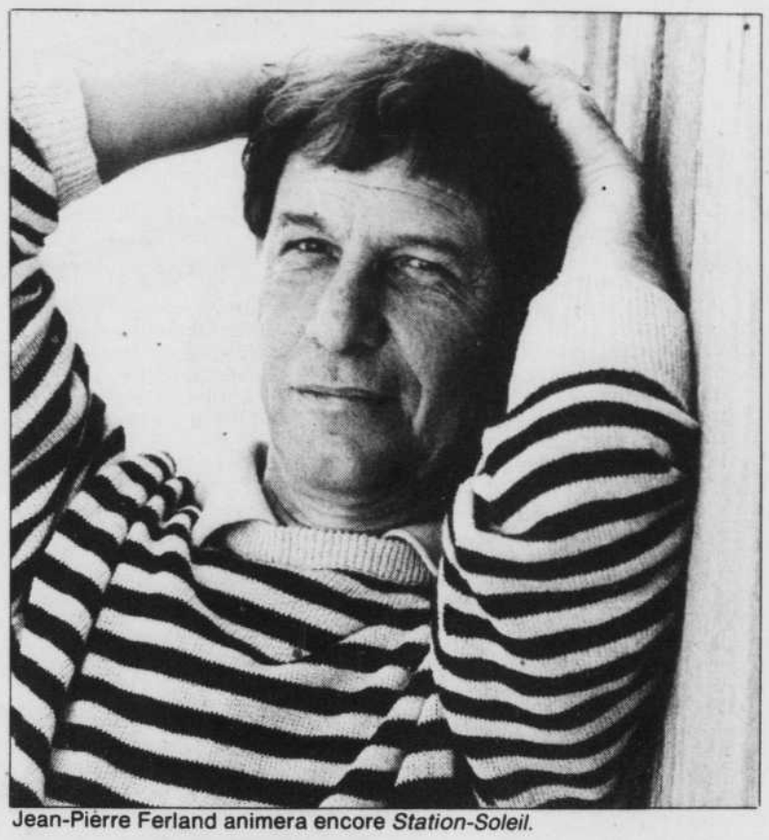

Jean-Pierre Ferland animera encore *Station-Soleil*.

Pour le reste, des reprises (*Lousiane*, *Le crime d'Ovide Plouffe*, *L'espace d'une vie*, une vie de Mozart), le baseball, *Montréal ce soir* écourté d'une demi-heure, suivi de *Palme d'or*, une série avec Carole Laure sur le festival de Cannes.

Par contre Radio-Canada met à l'affiche plusieurs bons films, dont d'impérissables classiques au Ciné-club du dimanche soir.

Les Beaux Dimanches proposeront des reprises de spectacles de variétés, des films, des concerts classiques, des documentaires (dont *L'été 36* de Bertrand Poirot-Delpech, une vie de mère Térésa, un documentaire sur Montand) et la pièce « Du poil aux pattes comme les CWACS ».

De la même façon que Radio-Canada met la main sur de bons films, c'est la filmographie de Quatre Saisons qui saura nous intéresser ou nous décevoir, puisque le reste de la grille-horaire (en ondes le 8 juin) y présente peu de surprises. On retrouve toujours Gaston l'Heureux l'après-midi, *Premières* est légèrement allongé à l'heure du soupe, le talk-show de Jasmin est suivi d'*Action Réaction*.

Rock et Belles Oreilles se retrouvent le samedi soir à 19 h, Pascau officie le dimanche à 17 h, et *Caméra 87* re-présentera des reportages, mais mis à jour.

Initiative à signaler : Spectel-Vidéo a produit pour Quatre Saisons deux soirées musicales composées de groupes filmés à Montréal pendant l'année. Et les deux soirées sont présentées par Marjo. La première, dimanche le 31 mai à 21 h, présentera les plus grands noms du blues (B.B. King, Willie Dixon, Koko Taylor, Albert Collins. Tom Waits, etc), alors que la suivante, le 7 juin, sera consacré au rock.

Quant à CFTM, elle met à l'affiche son quizz *Québec à la carte* du lundi au vendredi À 20 h, et présente tous les jours à 20 h 30 des reprises, croyez-le ou nom, de *Symphorien*, *Dominique*, *Les Brillant*, et *Les Moineau et les Pinson*. Et des séries américaines le soir, sinon des films.

★★★

Pour bien s'endormir le soir. Le câblodistributeur CF Cable TV diffuse depuis hier sur son réseau les débats de la Commission parlementaire spéciale de l'Assemblée nationale sur la constitution.

À la position 9, CF Cable TV présente les débats toute la journée aujourd'hui et demain en après-midi et en soirée. La diffusion se poursuit la semaine prochaine. Si vous suivez le tout, vous aurez droit à la médaille de l'Ordre du Canada.

Cannes 87

Une oeuvre magistrale des frères Taviani

FRANCINE LANRENDEAU

CANNES — C'est aujourd'hui que notre compatriote, le cinéaste d'animation Frédéric Back, sera à l'honneur. Vous avez sans doute vu, à Radio-Canada, *L'Homme qui plantait des arbres*, très belle illustration d'un texte de Giono lu par Philippe Noiret. Ce film de 30 minutes sera présenté ce matin salle Claude Debussy, la deuxième plus grande salle du Nouveau Palais, dans un programme composé de courts métrages en compétition. Et si tout se déroule comme prévu, il y aura au préalable plantation par Anne-Marie Dupuy, maire de Cannes, dans le Jardin du Prado, d'un érable argenté offert par le Jardin Botanique de Montréal et la Société Radio-Canada. Les téléspectateurs québécois auront très certainement des échos de cette journée puisque je me suis laissé dire que Jean-François Lépine, le correspondant de Radio-Canada à Paris, et son caméraman sont sur les lieux.

★★★

Les frères Taviani aiment Cannes et Cannes le leur rend bien. Révélés par la *Quinzaine*, comme de nombreux réalisateurs, ils décrochaient la Palme d'Or en 1977 pour *Padre Padrone*, et le Grand Prix spécial du jury, en 1982, pour *La Nuit de San Lorenzo*. Co-production italo-franco-américaine, *Good Morning Babylonia* est présenté hors compétition et c'est tant mieux pour les autres parce qu'il s'agit d'une oeuvre magistrale. Toscane, 1913. On dévoile la façade d'une église romane que vient de restaurer, sous la direction d'un maître artisan, une équipe de maîtres-maçons, héritiers d'une grande tradition. Deux d'entre eux s'attardent à ciseler un bas relief représentant un éléphant... Mais les temps sont durs pour les restaurateurs de cathédrales. Andréa et Nicola, les deux plus jeunes fils du maître, vont tenter fortune en Amérique.

Après des débuts décourageants, un coup de chance leur permet de se joindre à un groupe d'Italiens qui vont travailler à la construction d'un édifice à l'Exposition internationale de San Francisco. Or le cinéaste D.W. Griffith (et ce fait est historique), lorsqu'il voit le pavillon italien, éprouve un choc : c'est l'esthétique qu'il cherchait vainement pour les décors de son prochain film. Au bout de bien des peines, Andréa et Nicola arriveront à faire valoir leur talent et édifieront les éléphants mythiques du Temple de Babylone dans *Intolérance*, le chef-d'oeuvre de Griffith. Après une longue montée vrs la réussite, le film prend une tournure imprévue : une mort sépare les inséparables qui se retrouveront sur le champ de bataille, en Italie. Car c'est la guerre... et la boucle sera bouclée. Un film passionnant dont les racines plongent profondément dans le trésor culturel de la vieille Europe pour rejaillir, vivaces, dans la jeune Amérique des pionniers du cinéma, à l'époque où Hollywood n'était qu'une petite ville en bois, une petite route où circulait un petit tramway, nichée au milieu des arbres...

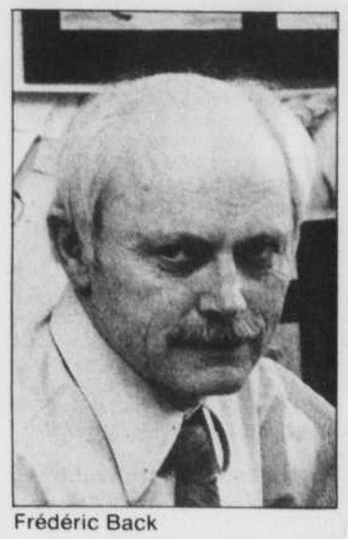

Frédéric Back

★★★

Il fallait vraiment croire en Tennessee Williams pour le porter encore une fois à l'écran, après Elian Kazan (*A Streetcar Named Desire*, *Baby Doll*), Joseph Mankiewicz (*Suddenly Last Summer*), Richard Brooks (*Cat on a Hot Tin Roof*, *Sweet Bird of Youth*) et John Huston (*Sweet Bird of Youth*), pour nommer que les plus célèbres de ses adaptateurs. Mis en scène par Paul Newman, *The Glass Menagerie* nous replonge dans l'atmosphère étouffante de la pièce la plus autobiographique du dramaturge. C'est de l'excellent théâtre filmé admirablement joué par Joanne Woodward, Karen Allen, James Naughton et John Malkovich dont l'interprétation laisse entendre que si Tom finit par quitter sa mère et sa soeur, c'est moins parce qu'il aime la mer que parce qu'il aime les marins... Je me trompe peut-être, mais je ne crois pas que dans la vingtaine d'adaptations précédentes, on ait jamais évoqué l'homosexualité qui baigne l'oeuvre de cet auteur.

« Heaven », premier long-métrage de la comédienne

Diane Keaton, derrière la caméra

CANNES (AP) — Inutile de présenter la comédienne américaine Diane Keaton. On a déjà vu son personnage farfelu se promener dans de nombreux films de Woody Allen, dont elle fut la compagne, notamment dans *Annie Hall* et *Manhattan*. On la connaît moins comme photographe. Elle a publié deux livres de photos: *Reservations*, des clichés pris dans des hôtels, et *Still Life*, compilation de photos publicitaires de Hollywood.

Diane Keaton vient de passer derrière la caméra. Après avoir réalisé un court-métrage sur sa soeur, elle présente à Cannes son premier long-métrage, *Heaven*. Projeté dans le cadre de « La quinzaine des réalisateurs », le film est en piste pour une Caméra d'Or.

Heaven est un drôle de film: une série d'interviews d'Américains moyens sur leur conception du Paradis, de Dieu, de la Mort... Des décors très « high-tech », tout en blanc, une photographie très soignée, des extraits de films en noir et blanc et d'émissions des télévangélistes américains des années 50, *Heaven* aborde des questions graves avec humour.

Des vieux, des jeunes, des Noirs, des Blancs, des Indiens, des croyants et des infidèles, toutes les personnes interviewées racontent leurs espoirs et leurs doutes. Le film se présente comme un montage très serré de tous ces entretiens, présentés chacun par thème: « Avez-vous peur de la mort? », « Fait-on l'amour au Paradis? », « Comment rentre-t-on au Paradis? ».

« Je croyais au Paradis lorsque j'étais petite, raconte Diane Keaton. Je trouvais que c'était un endroit merveilleux, très vague et irréel. J'ai eu envie de demander aux gens ce qu'ils pensaient du Paradis et d'en faire un film ». Diane Keaton a elle-même joué le rôle de la journaliste et a recherché ses interlocuteurs en Californie, dans des églises, des groupes religieux et dans les supermarchés. Elle a notamment interrogé sa grand-mère, qui est morte depuis et qui, bien que fervente catholique, ne croit pas au Paradis.

Diane Keaton a aussi passé un an à rechercher les extraits de films et d'émissions de télévision qui émaillent *Heaven*. « Après avoir fait ce film, dit-elle, je me suis sentie très heureuse d'être en vie et en bonne santé. En fait, je ne suis pas du tout impatiente de voir àa quoi ressemble le Paradis. »

Après sa visite à Cannes, Diane Keaton entend poursuivre sa carrière de réalisatrice et prépare deux long-métrages: un remake de *L'Ange Bleu*, avec la rock-star Madonna, et un film sur une amitié entre femmes avec Carol Kane.

Photo AP

L'actrice américaine Diane Keaton a présenté, hier, à Cannes, son premier long-métrage intitulé *Heaven*.

Echos du festival

CANNES (AP) — Les voleurs font des affaires d'or à Cannes. Après Bernardo Bertolucci qui s'est fait dérober ses papiers et son billet d'avion, c'est au tour des deux « gorilles » du grand escalier d'être victimes des cambrioleurs. On les surnomme « Starsky » et « Hutch » et ils sont chargés de protéger les stars lorsqu'elles grimpent les marches du palais. Dimanche soir, ils ont eu la surprise en rentrant chez eux de découvrir des cambrioleurs au travail. Ils les ont rapidement fait déguerpir.

★★★

Gorilles encore... Paul Newman a dû s'assurer les services de la compagnie de protection très rapprochée « Century » pour éloigner les nombreux fans qui s'apprêtaient à l'assaillir hier soir, lors de l'épreuve de la montée des escaliers du palais.

★★★

Le producteur israélien Menachem Golan, qui avec son accolyte et cousin Yoram Globus, est l'un des plus voyants de la Croisette, a annoncé qu'il venait de signer un contrat (dont le montant n'a pas été précisé) avec Meryl Streep.

★★★

La dernière rumeur qui alimente les conversations cannoises concerne l'éventuelle visite du président Mitterrand, qui pourrait, dit-on, venir participer aux cérémonies du 40e anniversaire du festival. François Mitterrand est un vieil habitué de Cannes, où il s'était rendu lorsqu'il était secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

Prenez l'Air Canada

AIR CANADA

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Du 16 au 27 septembre

Le Festival de la nouvelle danse accueillera une quinzaine de compagnies

MATHIEU ALBERT

La deuxième édition du Festival international de nouvelle danse aura lieu du 16 au 27 septembre prochain. En perspective : douze jours d'extase chorégraphique pour les adeptes du nouveau bouger, au cours duquel quinze compagnies en provenance des États-Unis, du Japon, d'Allemagne, de France, du Québec, et du Canada, fouleront plus de cinq scènes montréalaises : le Théâtre Maisonneuve, le Spectrum, le Théâtre du Nouveau-Monde et les salles Alfred Laliberté et Marie-Gérin Lajoie de l'Uqam.

On se rappelle que la première édition de ce festival, à l'automne 85, avait connu un succès retentissant, réussissant à obtenir un taux de fréquentation des salles qui s'élevait alors à plus de 94%. Du jamais vu à Montréal pour des spectacles de danse.

En conférence de presse, hier, Chantal Pombriand, présidente et directrice du Festival, annonçait les détails de la programmation.

Des États-unis, seront présents : Karole Armitage, princesse néo-punk du bouger exploratoire, une danseuse aux pointes d'acier dont l'art singulier réussit à mêler chaussons de ballet et musique rock; Lucinda Child, une chorégraphe issue de la tribu des post-modernes américains des années 60, et la chorégraphe Mollissa Fenley, dont le travail est encore mal connu à Montréal.

De France, feront escale chez-nous : le Groupe Emile Dubois, dirigé par Jean-Claude Galotta, qui présentera *Mammame*, une pièce réalisée il y quelques années; Daniel Larrieu, l'un des jeunes espoirs de la nouvelle chorégraphie française, Philipe Decouflé, que nous avons déjà vu à Montréal à l'occasion du Danséchange Montréal-Paris organisé par Tangente en 85, et finalement, la compagnie dirigée par Mathilde Monnier et Jean-François Duroure.

L'Allemagne et le Japon, quant à eux, sont représentés respectivement par Susanne Linke, soeur spirituelle de Pina Bausch par la façon qu'elle a de promener son désarroi; et la compagnie Sankai Juku, pilotée par l'un des rois contemporains du Buto: Ushio Amagatsu.

Parmi la phalange canadienne, le festival a sélectionné le Contemporary Dancers Canada, une formation en provenance de Winnipeg dirigée par Tedd Robinson; Jumpstart, une compagnie de Vancouver, et la chorégraphe soliste Julie West, établie à Ottawa.

La présence québécoise pour sa part, est assurée par Édouard Lock au volant de sa compagnie La La La Human Steps; O'Vertigo, dirigée par Ginette Laurin, et Marie Chouinard, danseuse soliste,qui présente une version revisitée de *l'Après-midi d'un faune* de Nijinski. Tous les participants montréalais, en plus de Julie West, présenteront une pièce inédite.

Par ailleurs, l'événement accorde de nouveau une place aux jeunes chorégraphes québécois et canadiens, dont nous pourrons voir les travaux à l'intérieur de la série Tangente plus. Parmi ceux-ci, figurent: Nathalie Derome, Sylvie Laliberté, Heather Mah, Daniel Soulières, Catherine Tardif, Pierre-Paul Savoie, Jeff Hall, et d'autres.

La programmation finale du festival sera connue au cours des prochaines semaines. Chantal Pombriand précise que « deux autres compagnies pourraient s'ajouter à la liste déjà connue ». D'après les informations recueillies il n'est pas interdit de croire que l'une de ces deux compagnies pourrait être celle que dirige Kzuo Ohno, vieux routier japonais du Buto.

Les billets pour tous les spectacles seront disponibles durant l'été, probablement à la mi-août.

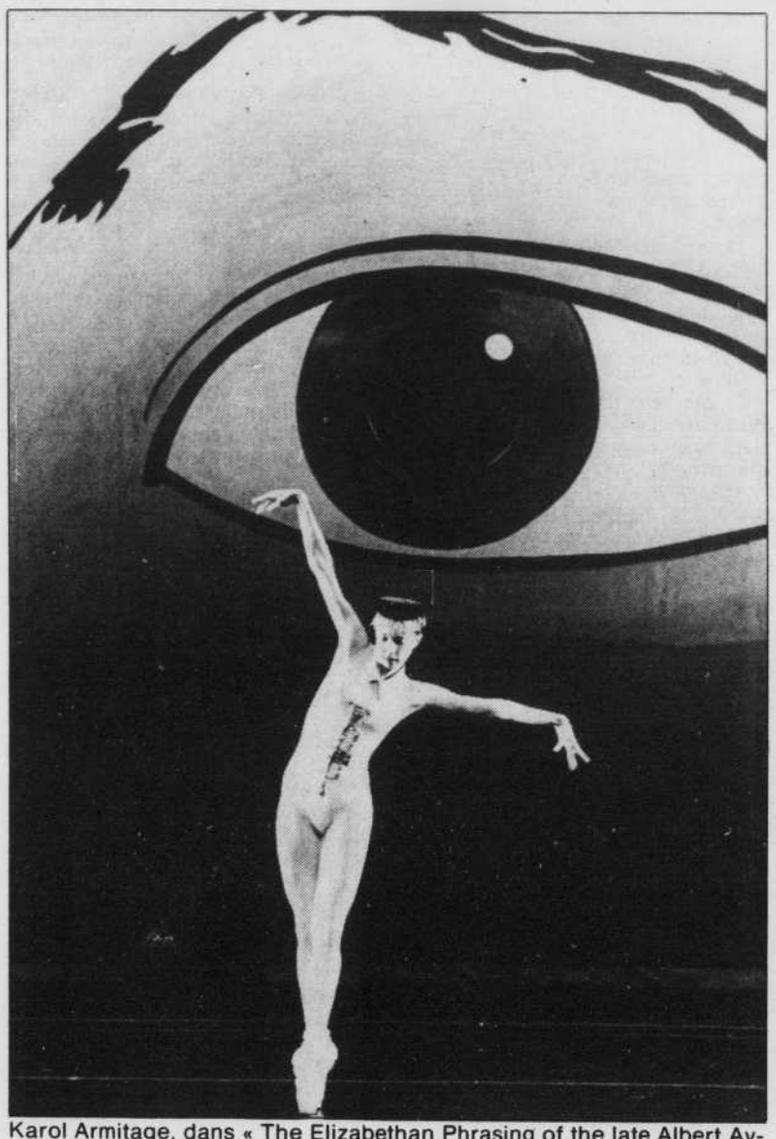

Karol Armitage, dans « The Elizabethan Phrasing of the late Albert Ayler ». La danseuse sera du Festival international de la nouvelle danse, à Montréal, en septembre.

Une version-concert de *Werther* par Opéra Lyra

Les 15 et 16 mai prochains, Opéra Lyra présentera, en collaboration avec l'*Opera in concert* de Stuart Hamilton, une version-concert de *Werther*, mise en musique par Jules Massenet. Cet opéra tragique, chanté dans sa langue originale, le français, marquera les débuts à Ottawa d'*Opera in concert*, qui en est à sa 13e saison torontoise.

Glyn Evans, à la « voix d'or », tiendra le rôle principal. Sandra Graham, qui s'est récemment distinguée lors de trois concours internationaux de chant, incarnera le personnage de Charlotte. Le rôle d'Albert sera tenu, quant à lui, par John Fanning, jeune baryton ayant dernièrement fait l'objet d'un article publié dans la rubrique *Spotlight* de la revue *Opéra Canada*. Dans les rôles principaux, citons également Ingemar Korjus (le Bailli) et Diana Gilchrist (Sophie). Enfin, il convient de mentionner la participation de Michael Gareau (Schmidt), de Stuart MacKinnon (Johann) et d'un choeur de jeunes talents d'Ottawa sélectionnés et dirigés par Barbara Clark, chef de choeur.

Les 5, 8, 10, 12, 14 et 16 septembre, les spectateurs pourront voir, à Ottawa, *The Elixir of Love*, une autre production intégralement mise en scène par Opéra Lyra, présentée au théâtre du CNA. Cette charmante comédie sera chantée en anglais, Nancy Hermiston incarnant le personnage d'Adina. À cette ocasion, Mme Hermiston nous reviendra d'Allemagne où elle se produit actuellement en qualité de prima coloratura pour la *Nuremburg Opera Company*. Le rôle du soupirant éconduit sera interprété par Guillermo Silva-Marin, ténor lyrique ayant déjà tenu plusieurs rôles principaux, notamment avec la *Canadian Opera Company*, la *Cincinnati Opera Association* et l'*Opera de San Juan*. Pour son deuxième rôle avec Opéra Lyra, John Fanning incarnera Belcore. John Dodington qui a connu un grand succès auprès des spectateurs du Barbier de Séville, nous reviendra dans le rôle du Dr Dulcamara, le charlatan itinérant. Le personnage de Gianetta sera interprété par la soprano Patricia Cameron, qui rentrera d'Angleterre pour participer à cette production.

Les membres de l'orchestre dont la majorité provient de l'Orchestre du CNA seront placés sous la conduite du Maestro Jiri Hlavacek.

Le metteur en scène-chorégraphe, David MacMurray Smith, se joindra au décorateur Jean-Claude Olivier pour vous offrir une production pétillante et pleine de vie.

LES ENTREPRISES GESSER INC PRÉSENTENT

DIVINING, TREADING THE STACK-UP CAVERNA MAGICA (JEUDI, 14 MAI)

SPEEDS/NIGHT SHADE REVELATIONS (VENDREDI, 15 MAI)

DEMAIN et VENDREDI 20h00

ALVIN AILEY AMERICAN DANCE THEATER

14-15 MAI, 20h00

BILLET: 26$, 23$, 20$ et 17$

Salle Wilfrid-Pelletier Place des Arts

Réservations téléphoniques: 514 842 2112. Frais de service. Redevance de 1$ sur tout billet de plus de 7$.

Les artistes ont été victimes de la fuite du budget, dit Bacon

QUEBEC (PC) — La fuite prématurée du budget le 30 avril dernier a empêché le ministre des Finances d'y inclure des mesures favorables aux artistes, a prétendu hier la ministre des Affaires culturelles, Lise Bacon.

Interrogée hier à l'Assemblée nationale par le député péquiste de Saint-Jacques André Boulerice, Mme Bacon a affirmé: « J'étais en train de négocier avec le ministre des Finances pour des changements au présent budget mais malheureusement, la fuite nous a empêchés de le faire ».

M. Boulerice s'informait pourquoi le budget Lévesque du 30 avril ne contenait aucune mesure pour diminuer le fardeau fiscal des artistes du Québec, tel que promis dans le programme électoral du Parti libéral.

La raison soulevée par la ministre a soulevé l'hilarité de l'opposition péquiste qui affirme ne pas croire « l'excuse de Mme Bacon pour abandonner les artistes ».

La ministre a expliqué qu'un plan était en préparation au bureau du sous-ministre afin que un pour cent du budget global du Québec soit consacré au développement de la culture. Le plan doit être prêt en juin.

Quant à M. Boulerice, il a rappelé qu'un tel engagement suppose des dépenses additionnelles de $100 millions en deux ans, alors que le budget de cette année ne prévoit rien à ce chapitre.

Quant aux artistes, ils réclament des mesures fiscales qui leur permettent de réduire leurs impôts.

Roland Arpin, au Musée national de la civilisation

ANGÈLE DAGENAIS

Le secrétaire du Conseil du trésor du Québec, M. Roland Arpin, sera le prochain directeur général du Musée national de la civilisation, musée situé à proximité de la Place Royale dans la Basse-Ville de Québec dont la construction de $32,5 millions est presque achevée et dont l'ouverture est prévue pour la fin de l'année 1988.

Le Conseil des ministres doit en effet approuver aujourd'hui même la nomination de M. Arpin qui entrera en poste dans les meilleurs délais puisqu'il doit soumettre à la ministre des Affaires culturelles, Mme Lise Bacon, un projet de plan d'effectifs et de budget d'opération d'ici deux mois.

Pour ce haut fonctionnaire très respecté à Québec il s'agit d'un retour au « culturel ». M. Arpin a en effet été sous-ministre aux Affaires culturelles de 1980 à 1984 après avoir laissé sa marque comme sous-ministre adjoint à l'Éducation de 1975 à 1980. Au préalable, il a oeuvré pendant sept ans au collège de Maisonneuve à titre de secrétaire général, de directeur du personnel puis de directeur général. Il a été président de la Fédération des cégeps de 1972 à 1975 et contribué très activement à l'implantation et au développement du réseau des cégeps à travers la province. Sa première carrière fut celle d'enseignant de 1955 à 1967 après des études au Mont-Saint-Louis et à l'Université de Montréal en pédagogie, littérature et adminsitration.

Le Musée de la civilisation disposera d'une première somme de $11 millions (1987-88) pour commencer son aménagement intérieur dès que le gouvernement aura approuvé le fameux «concept muséal» requis par Mme Bacon l'automne dernier. Le concept muséal a été rédigé deux ans après le début de la construction de cette institution, dernière-née des musées nationaux du Québec.

C'est l'ancien directeur, M. Guy Doré, qui a été chargé de préparer ce document, qui a dû subir plusieurs modifications avant d'être soumis à nouveau pour approbation à la ministre des Affaires culturelles ces jours derniers.

Roland Arpin

Frank Sinatra annule un concert en Suède

STOCKHOLM (AP) — Le « crooner » américain Frank Sinatra a annulé un récital qu'il devait donner en Suède après que le ministère des Finances de ce pays a refusé de le dispenser d'acquitter une taxe de 30 pour cent, habituellement imposée aux artistes.

Habituellement, les artistes étrangers sont toujours dispensés de cette taxe mais Frank Sinatra s'étant produit en Afrique du Sud et étant de ce fait inscrit sur la « liste noire » des Nations-Unies, le gouvernement suédois ne voit aucune raison de le favoriser, a expliqué à l'AP un haut-fonctionnaire du ministère suédois des Finances.

À l'occasion de la journée internationale des musées du Québec, LE DEVOIR consacrera une large place à cet évènement dans son cahier du samedi 23 mai prochain.

Date de tombée: 15 mai

Pour informations et réservation d'espace publicitaire, contactez:

Jacqueline Avril
842-9645

Faut **LE DEVOIR** pour le croire!

Tous les MARDIS admission: 3.00$

18 ans adultes

BLUE VELVET
EN FRANÇAIS
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866 3856
12:45-3:00 -5:15-7:30 -9:40
Ver. Anglaise au PLACE du PARC

GAGNANT DE 2 CÉSARS !

Manon des Sources
G
Le PARISIEN 480 STE CATHERINE O. 866 3856
12:05-2:20 -4:40-7:00 -9:20

JEAN ZALOUM présente
DALIDA
G

un film de YOUSSEF CHAHINE
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053
7:10- 9:20

BURT LANCASTER
HELMUT BERGER
SILVANA MANGANO
14 ans indicatif

VIOLENCE et PASSION
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053
7:00- 9:15

LE TERRORISME ICI... HIER ET MAINTENANT

G VISA GÉNÉRAL

EN DERNIER RECOURS

PHOTOMONTAGE : PIERRE OUIMONT

UN FILM DE JACQUES GODBOUT

UNE PRODUCTION DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

À QUÉBEC

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
À 15 H 45 ET 19 H 30,
AU CINÉMA LE CLAP, 2360, chemin Sainte-Foy
PRIX D'ENTRÉE : 4$

À MONTRÉAL

CE SOIR ET DEMAIN
AINSI QUE LES SAMEDIS ET DIMANCHES
16, 17, 23 ET 24 MAI À 19 H ET 21 H
CINÉMA ONF*, COMPLEXE GUY-FAVREAU
200, boulevard Dorchester ouest (Métro Place d'Armes)
PRIX D'ENTRÉE : 2$

* Contrairement à ce qui a été annoncé dans le programme mensuel.

Office national du film du Canada / National Film Board of Canada

LE DEVOIR

PASSEPORT

L'AUVERGNE

■ *Comme un chant de tourterelle*

LOUISE DE GONZAGUE PELLETIER
Collaboration spéciale

LES GRANDS champs de tournesols m'envoûtent ainsi que les maronniers et les acacias. Les tourterelles chantent sans arrêt dans cette belle Auvergne située au centre-sud de la France.

Vouloir tout voir dans ce Massif Central. Surtout le tryptique du Maître de Moulins. On cherche la ville de Moulins. On est en plein milieu. C'est bien parce que nous ne sommes pas habitués à la signalisation française. Il est midi. La cathédrale Notre-Dame ouvrira ses portes à 14 heures. J'oubliais le rythme de vie, ce soleil qui s'abat. C'est bon flâner, assise à un bar-terrasse. Agréable de boire le temps. Il nous faudrait des établissements de cure thermale ...

L'on chemine à travers ces serpentins de chemins que peu de touristes empruntent. Des salicaires ornent les bords des ravins. Un lièvre sauvage traverse la route. Qu'il est beau. Des sangliers pourraient aussi s'y aventurer.

Thiers, Olliergues et d'autres petits villages me fascinent, accrochés à leurs flancs de montagnes. Il manquera toujours chez nous cette « toune » d'orange sur les toits des maisons.

Que dire des fuseaux qui dansent entre les épingles plantées sur les carreaux. Les dentellières me séduisent. Des femmes exécutent de magnifiques « points d'esprit . Le Puy est un charme d'antan.

À Mende, bien entendu, j'achète des livres de légendes. Je veux en savoir davantage sur la bête du Gévaudan. Loup, chien ? Ou ? De quoi frissonner dans les parcours tortueux. Cela me rappelle le « bonhomme sept heures » de mon enfance.

J'aime Millau ceinte de montagnes. Le marché des Halles resplendit de couleurs. À cet endroit, la ville fourmille.

Les moutons broutent l'herbe. Je me demandais de quoi vivaient les gens confinés dans les hameaux. Évidemment, de pâturages. Cela m'amène au fromage. La tournée d'humidité dans les caves de Roquefort me transforme. Je contemple les florines, tous ces petits tunnels dans les caves aux fromages. La petite souris s'arrête à une ferme non loin de Saint-Nectaire y respirer la tomme fermière de l'endroit. Et à des « conserveries » au bord de la route y déguster vins et pâtés. Ça sent si bon.

Tous ces vins à faire frémir mon palais ! Les Pourçain blanc, les Cotes d'Auvergne, les Chateauguay, les Chanturgue ...

Ces lentilles vertes, ces pâtés bourbonnais, ces quenelles de brochet, ce pain auvergnat sont un régal. Et que dire de ce « tripoux » maison goûté à Saint-Flour ? Je me délecte.

Une grande déception. Voir toutes ces pizzerias ayant pignon sur rue. Ces « hot-dogs » annoncés un peu partout ne me conviennent pas. Je rechercherai toujours la note du coin, ces pâtisseries, ces confiseries, ces charcuteries qui me font baver. J'ai quelquefois l'impression que les fruits tombent des arbres tellement ils sont frais. Je savoure les amandes vertes. Je ne les connaissais que séchées.

Je me laisse avoir, une seconde fois, avec ces petites maisons aux persiennes fermées. Je les croyais abandonnées. C'est pour empêcher ce soleil lourd de passer. L'on boit des eaux minérales de Volvic ou de Vichy.

Je me sens d'une autre époque avec ces belles « vieilleries » carolingiennes et moyen-âgeuses. Je pense à la petite église frustre de Volvic, au clocher octogonal de Néris-les-Bains et à ses sarcophages, aux châteaux perchés haut qui nous arrivent en plein visage au détour d'une montagne (Severac était une surprise), au vieux pont d'Espalion avec ses arceaux gothiques troublants, au ravissant village d'artistes de Sainte-Énimie. Les demeures de Riom se teintent d'un gris noir, y dénotent un air de loup-garou. Les pierres de Volvic y sont pour beaucoup.

Je raffole de cet artisanat sur laves et porcelaines à Montaigut le Blanc. Ses danseurs auvergnats chaussés de sabots de bois m'ensorcellent.

Les Millavois et les gens de Roquefort chantonnent comme les Marseillais. L'accent des Saintnectariens est plus lourd.

Mes étonnements les plus grands ? Le nombre de personnes qui paient par chèques leur nourriture, sans oublier ces hommes qui boivent du vin rosé très tôt le matin. Et ces mots lus : godasserie, cristallerie, parcheminerie, bourellerie, serrellerie, triperie, droguerie, occaserie. Et ces chiens errants ou accompagnés, la plupart du temps sans laisse, traînant la patte où bon leur semble : restaurants ou magasins. Les chiens « français » entrent même dans les hôtels et y séjournent avec leurs maîtres ou maîtresses. Est-ce la projection d'un manque de tendresse ou de communication chez les humains ?

Les tourterelles chantent parfois tristement. Peut-être ont-elles senti une partie de mes yeux ou quelques coins rudes d'Auvergne ?

J'apprécie la grande sensibilité et la simplicité qui animent l'Auvergnat. Il est aussi méfiant ... Je conserverai toujours le sourire de ce vacher dans l'embrasement auvergnat. « Toi l'Auvergnat qui sans façon ... »

Un jour, je raconterai à mes petits-enfants, sous forme de légendes, ces femmes qui asseoient leurs petits chiens sur leurs genoux, ces chefs-d'oeuvres pourpres et carmins, ces vitraux de lumières, cette vue saisissante de la cathédrale de Clermont-Ferrand, toute noire dans sa majesté, ces « cols de Croix de l'homme mort », ces gorges du Tarn qui nous font tourner la tête, ces promenades dans des coulées de laves figées et sous les chapiteaux des Thermes, ces visions brumeuses au sommet du Puy de Dôme, un jour de grande pluie, ces festoiements de fourmes.

Tout cela avec une émotion à la gorge, presque un chant de tourterelle.

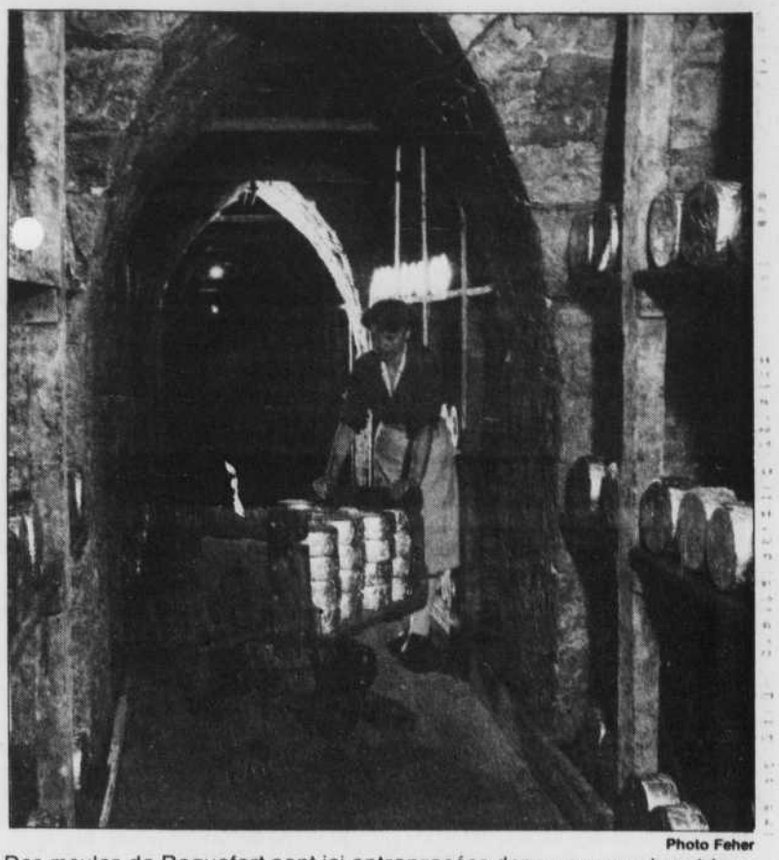

Photo Feher

Des meules de Roquefort sont ici entreprosées dans une cave humide.

Bordeaux, pays des vignes du Seigneur

MONIQUE NUYTEMANS
Collaboration spéciale

J'AI GRANDI dans une famille qui aimait le bon vin. Et, toute gamine, je m'étonnais qu'on ait donné à une ville française le nom d'un grand vin ...

Ce n'est que beaucoup plus tard que j'appris que Bordeaux était la capitale de l'ancienne Guyenne, devenue chef-lieu de l'Aquitaine, qu'elle compte 600,000 habitants, qu'elle se situe à 557 km au sud-ouest de Paris, que M. Chaban-Delmas est son maire depuis 40 ans et qu'elle a été jumelée à la ville de Québec.

Cité de négociants et d'armateurs, Bordeaux est une ville riche. Déjà du XIIe au XVe siècles, sous la domination anglaise, elle connut une grande prospérité et c'est elle qui apprit aux Anglais à boire du vin. Notamment le « Claret » qui provient du vin de bordeaux appelé *Clairette*.

Bordeaux eut, au XVIIIe siècle, d'importants contacts avec le Canada, grâce au commerce des fourrures et des céréales. Il arrivait à des commerçants d'acheter un bateau en Nouvelle-France, de remplir sa cale de fourrures et de le ramener en France. Les profits réalisés payaient le bateau ...

Avec autant de prospérité, Bordeaux ne pouvait faire autrement que d'être belle. Elle se pare de superbes places et d'une panoplie d'hôtels particuliers agrémentés de balcons en fer forgé.

Mais son point de mire reste le Grand Théâtre. Et, si l'on n'avait le temps que de voir une chose à Bordeaux, c'est ce qu'il faudrait visiter. Il ressemble à un temple grec, mais entier ! Avec toit, colonnade, escalier d'honneur.

Autrefois considéré comme un « gaspillage fou » par les Bordelais, il est — 200 ans plus tard — acclamé par eux, qui en sont désormais très fiers, comme un « superbe gaspillage » ...

Bordeaux fut à trois reprises dans son histoire la capitale tragique de la France : en 1870, en 1914 et en 1940, toujours à la suite d'invasions allemandes. Le gouvernement siégea alors temporairement dans le Grand Théâtre. Ceclui-ci est donc non seulement une pièce de résistance fort belle, mais il a aussi été le témoin de cuisants souvenirs historiques.

★ ★ ★

Photo Monique Nuytemans

Vendanges en Aquitaine

On ne serait pas à Bordeaux si l'on ne rendait visite à un vignoble, son château et son châtelain.

Nous réintégrons donc la Renault 25 en direction du Château Guiraud, dans le Sauternais.

Hamilton Narby, le châtelain, n'a que 32 ans et est Canadien. Anglophone, né à Montréal, il ne parlait pas un traitre mot de français quand il eut fini son secondaire. Son père, homme d'affaires montréalais, l'envoya à Grenoble pour y apprendre la langue de Molière. Fiston y prit tellement goût qu'à la faveur d'un héritage, il décida d'acheter un château dans la région de Bordeaux.

Le Château Guiraud était à vendre avec ses 2,000 hectares de vignobles produisant un Sauternes de premier cru.

Avec beaucoup de sous on arrive souvent à faire des miracles. C'est ce qui se passa au Château Guiraud. Hamilton prit un cours d'oenologie à Bordeaux, fit restaurer le château qui en était au stade d'une ruine inhabitable. Ensuite, il y accrocha de superbes tapisseries, y installa des meubles d'époque, engagea un maître de chais et une équipe de vignerons triés sur le volet et améliora ainsi considérablement la production de son Sauternes.

En plus, Hamilton a, grâce aux fréquentes dégustations qu'il fait faire chez lui aux touristes de l'Aquitaine, remis la réputation du Sauternes au rang de choix auquel il a toujours eu droit.

Car c'est à tort que l'on prend le Sauternes pour un vin de dessert. Les amateurs de bon vin se rebellent souvent au goût d'une vin doux. Et le malheur du Sauternes a voulu qu'on le boive au dessert. Comment apprécier un vin avec du chcolat ? L'un tue l'autre. C'est avec du foie gras, à l'apéritif, ou avec du roquefort que l'on déguste un Sauternes. Le plus célèbre d'entre eux est le Château d'Yquem dont une seule bouteille vaut une petite fortune.

On raconte beaucoup d'histoires au sujet de la naissance du Sauternes. On dit, notamment, qu'un vigneron en vacances revint chez lui à l'automne et trouva tout son vignoble gelé. Il procéda quand même au pressage et à la fermentation du raisin. Le résultat fut le vin le plus doux et le plus ... capiteux de la terre. Deux verres de Sauternes valent quatre verres d'un autre Bordeaux.

Aujourd'hui, on fait exprès de retarder les vendanges le plus longtemps possible afin d'éliminer toute l'eau du raisin et de n'en garder que le sucre. Si bien que les vendanges dans le Sauternais, se poursuivent jusqu'à la fin de novembre, tandis qu'ailleurs dans le Bordelais, elles se terminent d'habitude à la fin septembre.

La popularité du Sauternes a été déclenchée par le Grand Duc Constantin de Russie qui, au début du XIXe siècle, acheta la totalité de la récolte. L'influence de cet achat extravagant se fit sentir dans toute l'Europe. Et le phénomène se poursuit aujourd'hui en Russie où le vin doux est encore très à l'honneur.

★ ★ ★

Un soir, à Bordeaux, il faudra dîner à la *Tupina*. Petit restaurant tapi dans une vieille rue des quais de Bordeaux, la *Tupina* fait de la cuisine du terroir adaptée au goût du jour.

On débuta ce soir-là par une salade landaise où étaient incorporés l'oie fumée et du confit d'oie. On enchaîna avec des anguilles à la persillade et des chaussons aux pruneaux d'Ajen. Un Lillet rouge ou blanc comme apéritif, vin gai et léger, tandis que le repas fut arrosé d'un Graves 1978, une fort bonne année.

Le président de la région touristique de Bordeaux présidait à ce dîner et, grâce à lui, j'ai appris certaines choses.

C'est ainsi que je sais maintenant qu'il y a à Bordeaux « une noblesse du bouchon ». Comme on trouve ailleurs des « barons du savon », j'imagine.

Il me fit également part : « qu'il n'y a de bons Bourgognes que de chez nous ». Je n'ai pu m'empêcher de lui demander si les meilleurs Bordeaux se prenaient en Bourgogne ?

Je sais maintenant qu'il est tout à fait normal pour un Bordelais d'avoir 3,000 bouteilles en cave, souvent même 10,000 si pas 15,000. De quoi se payer des cuites magistrales pendant toute une vie !

Et le meilleur vin de Bordeaux, le connaissez-vous ? C'est le *Petrus* et il se détaille $ 1,000 la bouteille.

L'Aquitaine fut la patrie de Montaigne, de Montesquieu, de François Mauriac mais c'est aussi celle des vignes du Seigneur. Et n'a-t-on pas dit que l'Aquitaine : « C'est l'avant-goût du Paradis, terre de gastronomie dans un cadre de choix où les vignes caracolent à l'assaut des châteaux ».

★ ★ ★

— La façon la plus directe d'atteindre Bordeaux à partir de Paris est par le train CORAIL (SNCF) qui, en quatre heures, relie la gare d'Austerlitz à celle de Saint-Jean à Bordeaux.

— Sinon par la route avec une Renault que l'on peut louer à partir de Montréal et en prendre possession à Charles de Gaulle ou à Orly.

— Il existe aussi une bonne correspondance aérienne avec *Air Inter*.

POUR L'EUROPE
Réservez vos billets d'avion au prix économique
MONTRÉAL — PARIS
PARIS à partir de 393$
AIR FRANCE-KLM-SABENA-LUXAIR
PAN-AM "AIR AUTO" WARDAIR
GUADELOUPE, MARTINIQUE
TOUTES LES ANTILLES EN SPÉCIAL
LOCATION APPTS MARINA BAIE DES ANGES
PARIS en 747 Mai - Juin À partir de 419$
Paris-Amsterdam-Bruxelles À partir de 428$
Tél.: 281-1040 PARIS ALLER SIMPLE GRAND SPÉCIAL
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
ACHAT «RACHAT»
Air auto Air-France avec 2 billets d'avion location 3 semaines (base 2 pers.) «PLAN ACHAT-RACHAT» Citroën 2 CV 230$ — Peugeot 104 280$ — Citroën Visa 280$ — Citroën BX 360$, — Citroën 14 RE 435$ — BX 16 TRS 590$ — BX 16 TRS automatique 590$ — BX 19 TRD automatique 489$ — BX 19 RD station wagon 541$ — Renault 5 290$ — Renault II 385$ — Renault 21 535$ — VW, Mercedes, Camping Car etc... Choix de 19 modèles automatiques AUTOMATIQUES.
VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
TOUS BILLETS D'AVION — BATEAU — CROISIERE TRAINS EURAILPASS pour l'Europe — TOURS HAWAII — CUBA — MEXIQUE — les ANTILLES FRANÇAISES
OBTENTION DU VISA FRANÇAIS
TOURING CLUB DE FRANCE
1470, rue Peel, (métro Peel) suite 721
Tél.: 281-1040 Permis du Québec

BANQUE D'AMÉRIQUE DU CANADA
SERVICE DE DEVISES ÉTRANGÈRES
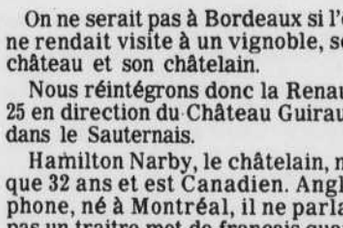
TAUX DE CHANGE AVANTAGEUX
• Chèques de voyages
Vendu SANS COMMISSION
423 Place Jacques Cartier
L'Ancien Hôtel Nelson
Vieux Montréal
875-5140
Ouvert 7 jours/semaine 9h30 à 17h00
Autres succursales
800 ouest Dorchester
879-1200
Aéroport Int. de Mirabel
476-3462

Voyages Québec/URSS
VOYAGEZ EN URSS!
Plus de 12 itinéraires
LES ROUTES DU CAUCASE
24 juillet au 14 août 2550$
ARC-EN-CIEL DE L'URSS
24 juillet au 14 août 2900$
DE LA NEVA À LA MER NOIRE
3 au 17 juillet 2150$
7 au 21 août 2200$
(prix en occupation double)
Soirée d'information-voyage
le jeudi 14 mai à 19 heures
4570, rue St-Denis, Montréal
845-5778 (Permis du Québec)
АЭРОФЛОТ Intourist

CHINE 3880.$ et +
Voyages 87
Réservez vos places dès maintenant!
Disponibilités dans les groupes suivants:
12 septembre au 5 octobre
Tour classique
1er au 23 octobre
Civilisation et paysages
3 au 29 septembre
Mongolie et Route de la soie
(en option: extension de 8 jours dans le sud de la Chine)
Information: 866-0684
Soirée d'information
le vendredi 15 mai à 19h30
1072 St-Laurent, 3e étage
Société Canada-Chine inc.
En collaboration avec Exotik Tours et Club Voyages Rosemont

NOUS SOMMES LES SEULS
à pouvoir proposer de tels **voyages en France**
... et nous baissons nos prix!
TOUR GASTRONOMIE ET VENDANGES 3,013$
20 septembre au 6 octobre
VOYAGE AUX PYRÉNÉES 2,219$
3 au 17 septembre
Prix avion compris
Direction: André MALAVOY
Les meilleurs hôtels — 30 ans d'expérience
UNE GARANTIE DE QUALITÉ
VOYAGES MALAVOY INC.
1255 rue Université, Bureau 1106
Montréal (Québec) H3B 3W7
(514) 861-2485 ou 861-2741

EUROPE EN AUTOCAR
TOURS CHANTECLERC
la qualité à tous prix
DÉPARTS GARANTIS
LES CIRCUITS D'EUROPE AU GOÛT DES QUÉBÉCOIS
• transport aérien inclus
• autocars de grand luxe (air climatisé et toilette)
• hébergement en partage garanti pour les personnes seules
• tous les petits déjeuners et plusieurs repas du soir
• guides accompagnateurs francophones
• visites et excursions
Classe Tourisme supérieure — Hôtels de 2 et 3 Étoiles
• LE TOUR DE FRANCE — Départ 6 juin — 18 jours — 1 845$
• GRAND OUEST DE FRANCE — 18 juillet — 15 jours — 1 695$
• FRANCE-ITALIE-SUISSE — 4 juillet — 21 jours — 2 295$
• TOUR D'EUROPE — 5 juillet — 20 jours — 2 295$
1ère classe — Hôtels de 3 et 4 Étoiles
• PROVINCES DE FRANCE — Départ 23 mai — 22 jours — 2 845$
• GRAND TOUR D'EUROPE — 30 mai — 22 jours — 2 925$
• ANGLETERRE-ÉCOSSE — 23 mai — 15 jours — 2 622$
• ESPAGNE-PORTUGAL — 11juillet — 22 jours — 3 112$
CHOIX DE DÉPARTS GARANTIS DE MAI À SEPTEMBRE

VOYAGES CAA QUÉBEC
Nous ne laisserons personne vous vendre moins cher un forfait comparable NOUS VOUS LE GARANTISSONS!
Renseignez-vous auprès de nos conseillers sur les conditions de cette garantie ELLE EN VAUT VRAIMENT LA PEINE!
MONTRÉAL 1180, rue Drummond H3G 2R7 (514) 861-5111
BROSSARD 1670 ouest, boul. Provencher J4W 2Z6 (514) 465-7776
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3645, boul. des Sources H9B 3K4 (514) 684-6344
LAVAL 1200 ouest, boul. St-Martin H7S 2E4 (514) 668-2240
VILLE D'ANJOU 7450, boulevard Les Galeries D'Anjou (514) 354-9632
Consultez votre agent de voyages.

PASSEPORT

SUIVEZ LE GUIDE...

JEAN-FRANÇOIS LACERTE

Troquer le Maine pour l'Acadie française

Au cours d'une séance de *brain storming* avec des professionnels du monde des communications, le ministre du Tourisme et du Patrimoine du Nouveau-Brunswick, M. Omer Léger, demandait candidement: « Si vous étiez à notre place, que feriez-vous pour faire connaître notre potentiel touristique aux Québécois? » En choeur, plusieurs personnes ont répondu: « Au Québec, une large part de la population ignore le fait français de l'Acadie et ne sait pas que la mer est plus chaude chez vous que partout ailleurs sur la côte du nord-est américain. »

Car au Nouveau Brunswick, les vacances deviennent une spécialité. En fait, les Acadiens en ont assez de voir les Québécois filer directement vers les autres provinces maritimes sans arrêter les voir. « Depuis dix ans, déclare M. Léger, nous avons fourni un grand effort pour développer le village acadien de Caraquet et toute cette région francophone. » Ce village historique est la perle des souvenirs acadiens du Nouveau Brunswick. Depuis son ouverture, il y a dix ans, plus d'un million de visiteurs sont allés y découvrir l'histoire de ce peuple francophone que les Anglais ont disséminé à travers tout le continent nord-américain à partir de 1755.

Les vacanciers, amoureux de la mer et des plages américaines, auraient plusieurs bonnes raisons de se rendre au Nouveau Brunswick. Les plages du parc national de Kougibouguac et de Shediac ont la réputation (non surfaite) de jouir de l'eau salée la plus chaude au nord de la Virginie; de plus, le touriste ne perd pas 30 % à 40 % sur l'achat de devises américaines. Enfin, on y prend des vacances à la mer en français et Shediac est situé à peine plus loin qu'Atlantic City (au New Jersey). On s'y rend très facilement en deux jours.

On peut obtenir plus de renseignements en écrivant au ministère du Tourisme, C.P. 12345, Fredericton, N.B., E3B 5C3, ou encore en appelant (sans frais) le 1-800-561-0123 (ce numéro sert uniquement à obtenir des renseignements, et non à faire des réservations). Demandez entre autres l'édition 1987 du guide touristique officiel du Nouveau Brunswick: il est gratuit et contient une foule de renseignements utiles.

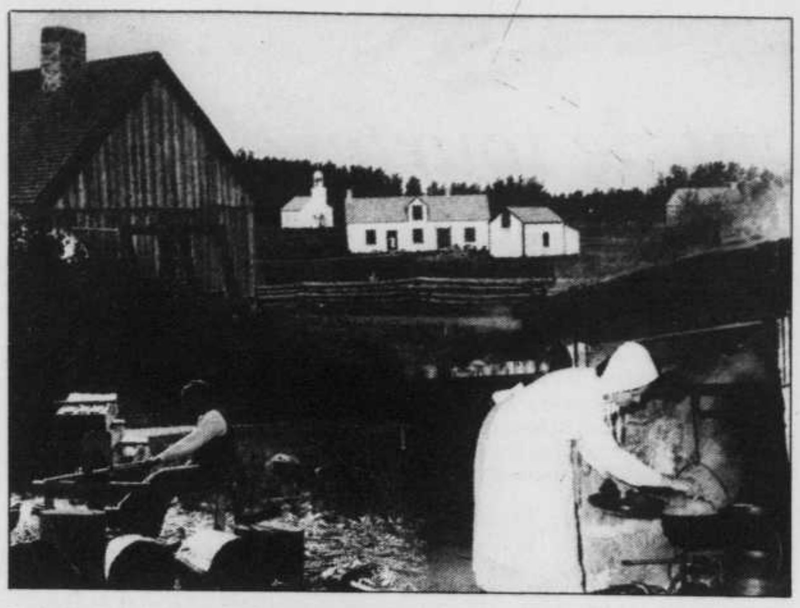

Scènes du Village historique acadien.

Le Concorde à Mirabel: les places s'envolent!

Air France avait prévu remplir trois vols sur son fameux appareil supersonique *Concorde*. Toutefois, les ventes ont été tellement rapides (300 billets vendus au prix de $798 pièce) qu'il a fallu ajouter deux vols supplémentaires pour satisfaire à la demande. Les vols sont désormais ainsi vendus: le vendredi 5 juin, à 19 h 30, *un coucher de soleil supersonique*; le 6 juin, 9 h, *un brunch supersonique* (idem le lendemain à la même heure); toujours le 6 juin, *un déjeuner supersonique* sera servi à 13 h, alors qu'un *5 à 7 supersonique* sera servi sur le vol de 17 h. Pour plus de détails ou encore pour réserver vos places, appelez Air France au (514) 284-2825.

Système uniformisé de réservations

Cela fait plusieurs années que les agents de voyages demandent aux deux plus grands transporteurs de s'entendre pour offrir un seul service informatisé de réservation. Ce voeu se concrétisera dès le 1er juin alors qu'une nouvelle firme fera l'acquisition des deux systèmes informatiques. Pendant plusieurs années, le système *Réservec* (d'Air Canada) a fait office de « norme » dans le milieu jusqu'au jour où CP Air instaura son propre système appelé *Pegasus 2000*.. Chaque système avait ses propres avantages pour les agences, sauf que le consommateur, lui, pouvait y trouver plus d'inconvénients qu'autre chose. Par exemple, *Réservec* donnait toujours priorité aux vols d'Air Canada (et ses sociétés affiliées) alors que Pegasus 2000 faisait de même pour CP Air. En combinant les deux aux mains d'une société neutre (c'est ce qu'espèrent les agents de voyages), tous ces problèmes devraient être réglés.

TÉLÉVISION

2 CBFT
12.00 Première édition
12.15 Aujourd'hui en France
12.30 D'une série à l'autre « Secret diplomatique » (5 de 6.)
13.30 Au jour le jour
14.30 Le temps de vivre
16.00 Félix et Ciboulettte
16.30 Au jeu
17.00 Le vagabond
17.30 Carte d'identité

10 CFTM
12.00 Ici Montréal
12.15 Ciné Quiz « Asphalte » fr. 80 avec Carole Laure, Jean Yanne et Georges Wilson
14.30 La petite maison dans la prairie
15.30 La bande a nimée
16.00 Les satellipopettes
16.30 Galaxie
17.00 Montréal en direct

17 RADIO-QUÉBEC
13.00 Quebec School Telecasts
13.30 Pause musicale
15.30 Inti Illimani
16.30 Médecine apprivoisée
17.00 La période de questions

99 TVFQ
11.55 Aujourd'hui la vie: à voir
13.00 Le grand échiquier: chirurgie à quatre mains
15.40 Le nouveau théâtre de Bouvard
15.55 Radio-France-Internationale
16.00 Le droit aux loisirs
16.30 L'Académie des neuf
17.15 Des images et des sons: tableau au plan
17.30 Le journal

35 QUATRE SAISONS (câble 5)
12.00 Les Pierrafeu
12.30 Le grand journal
13.00 De toute beauté
13.30 Les P'tites vues « L'énigme blanche » fr. 83 avec Jean Rochefort, Bulle Ogier et Claude Rich
15.30 Les maîtres de l'univers
15.50 Le petit journal
16.00 L'heureux retour
17.00 Action, réaction
17.30 Le grand journal

6 CBMT
12.00 Midday
12.57 Community notes
13.00 All My Children
14.00 Trapper John M.D.
15.00 Canadian Reflections
15.30 The Muppet Show
16.00 Facts of Life
16.30 Wonderstruck
17.00 Video Hits
17.30 Three's Company

12 CFCF
12.00 Family Ties
12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another World
15.00 General hospital
16.00 Music vision
16.30 Take a break with Matthew Cope
16.35 Wheel of fortune
17.00 The price is right

La télévision du mercredi soir en un clin d'oeil

	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2 CBFT (R.-C.) Montréal	Montréal ce soir		Le clan Cambell	La clé des champs	Paul, Marie et les enfants	*Vie de famille à Montréal* (Émission spéciale) Anim. : Patrick Sabatier et R. Charlebois			Le téléjournal Le Point/Météo/sports		23h20/Cinéma: *La parade du printemps* —Am. 48 Avec Fred Astaire et Judy Garland		
3 WCAX (CBS) Burlington	News (1 h.)		CBS News	Hollywood Squares	The New Mike Hammer		Magnum P. I.		The Equalizer		News	Adderly	
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News (1 h.)		Wheel of Fortune	M.A.S.H.	Highway to Heaven			Night Court	St. Elsewhere		News	The Tonight Show Anim.: Johnny Carson	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		Ted Knight Show	Danger Bay	The Fifth Estate		The Golden Girls	Roomies	The National 22h 20 : The Journal		Newswatch	Maude	Movie : Task *Force*
10 CFTM (TVA) Montréal	Ici Montréal	Casse-tête	Épopée rock	Cinéma : *Les frères Blues* —É.-U. 1980 Comédie avec John Belushi, Dan Aykroyd et Carrie Fisher						Tribune	Les Nouvelles TVA Ici Montréal/Météo/Sports		Ciné. : *Shériff aux poings...*
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse		Entertainment Tonight	Knots Landings		Movie : *Silkwood* —É.-U. 1983 Avec Meryl Streep, Kurt Russell et Cher					CTV News 23h 20 : Pulse		Simon & Simon
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	Charlie Brown	Téléservice		Cousins cuisine...	Visage	Regards de l'enfance		Vivre à... Fermont	Depuis que le monde est monde		Téléservice (reprise)		
22 WVNY (ABC) Burlington	News	ABC News	Three's Company	The Benny Hill Show	Perfect Strangers	Head of the Class	Happy Anniversary 007 : 25 Years of James Bond *Special*		Mariah		News	Nightline	
24 CICO (TVO) Ontario	Polka Dot Door	Doctor Snuggle	The Science Edition	Magic Shadows	People Patterns	Realities	The Long Search		Bits and Bytes	The Academy with Jack...	Realities (Reprise)	Question Period Provincial	
33 VERMONT ETV (PBS)	The MacNeil-Lehrer Newshour		Nightly Business Report	Adam's Smith money's world	Smithsonian World		The Mormons : *Missionairies to the World*		On Stage at Wolf Trap		Movie : *The Chalk Garden* —G.-B. 1964 Avec Deborah Kerr et Hayley Mills		
35 QUATRE SAISONS Montréal	18h 15 : Premières	Simon et Simon		Double jeu	Jolis à croquer !		Grand Journal/Sport	Les éliminatoires de la Coupe Stanley : *Oilers vs Red Wings*					0h 30 : Les Champions
99 TVFQ (télévision française)	Affaire suivante	Des chiffres et lettres	18h 55 : Aujourd'hui la vie		Millésime	Téléfilm : *Perpète* —France 1983 Avec Jacques Morel et André Falcon			Nv. théâtre de Bouvard	22h 15 : Le Journal	22h 45 : Radio-France Internationale		

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — ***Secret of my success*** sem. 7 h 15, 9 h 20
ASTRE II: — ***Allnighter*** sem. 7 h 10, 9 h.
ASTRE III: — ***Gardens of stone*** sem. 7 h 15, 9 h 20
ASTRE IV: — ***Blind date*** sem. 7 h 10, 9 h.

BERRI I: (288-2115) — ***la Storia*** 2 h, 5 h 30, 8 h 30
BERRI II: — ***Le nom de la rose*** 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
BERRI III: — ***L'état de grâce*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10
BERRI IV: — ***Cours privé*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
BERRI V: — ***Charlotte for ever*** 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10 — ***Le jeune magicien*** tous les jours 1 h 10

BONAVENTURE I: (861-2725) — ***Extrême préjudice*** tous les jours 7 h, 9 h
BONAVENTURE II: — ***Malone*** tous les jours 7 h 35, 9 h 35

BROSSARD I: (465-5906) — ***Extrême préjudice*** tous les jours 7 h 05, 9 h 10
BROSSARD II: (465-5906) — ***Sans pitié*** tous les jours 7 h, 9 h
BROSSARD III: — ***Secret of my success*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA CAPITOL: (849-0041) — ***Jason, le mort vivant*** 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40

CARREFOUR LAVAL 1: — ***L'état de grâce*** tous les jours 7 h 10, 9 h 10
CARREFOUR LAVAL 2: — ***The allnighter*** tous les jours 7 h 20, 9 h 25
CARREFOUR LAVAL 3: — ***Gardens of stone*** tous les jours 7 h 15, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 4: — ***37.2 le matin*** tous les jours 7 h 10, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: — ***Blind date*** tous les jours 7 h, 9 h 10.
CARREFOUR LAVAL 6: — ***Secret of my success*** tous les jours 7 h 05, 9 h 30

CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — ***La couleur de l'argent*** lun. au jeu. 7 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — ***Le bras de fer*** lun. au jeu. 7 h 30, 9 h 15

CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559) — ***Little shop of horrors*** 7 h. — ***Kerouac*** 7 h 15 — ***A Zed and two noughts*** 9 h 15 — ***The color purple*** 9 h 30

CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — ***The allnighter*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239) — ***Games*** 1 h, 2 h 40, 4 h 20, 6 h, 7 h 40, 9 h 20

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — ***Good news*** 18 h 35 — ***Cinéma d'animation*** 20 h 35

CINÉPLEX I: (849-4518) — ***Radio days*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX II: — ***Caravaggio*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX III: — ***Black widow*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉPLEX IV: — ***Hannah and her sisters*** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX V: — ***84 charing cross road*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉPLEX VI: — ***Gothic*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
CINÉPLEX VII: — ***Room with a view*** 2 h, 4 h 20, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX VIII: — ***Swimming to Cambodia*** 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05
CINÉPLEX IX: — ***Twist and shout*** 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10

CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — ***Mission*** tous les jours 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
CINÉMA MONTRÉAL II: — ***37.2 le matin*** tous les jours 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20

COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — ***Chambre avec vue*** 12 h, 2 h 15, 4 h 35, 7 h, 9 h 20
COMPLEXE DESJARDINS II: — ***Platoon*** 12 h 15, 2 h 35, 5 h, 7 h 25, 9 h 45
COMPLEXE DESJARDINS III: —
COMPLEXE DESJARDINS IV: — ***Le déclin de l'empire américain*** tous les jours 12 h, 2 h 15, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 30

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — ***En dernier recours*** 7 h, 9 h.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — ***The front page*** 19 h.— ***Breathless*** 21 h

CRÉMAZIE: (388-4210) — ***Platoon*** tous les jours 7 h, 9 h.

DAUPHIN I: (721-6060) — ***Angel heart*** tous les jours 7 h 05, 9 h 25
DAUPHIN II: — ***Que la fête commence*** tous les jours 7 h 10, 9 h 30

DORVAL I: (631-8587) — ***Hot pursuit*** tous les jours 7 h 30, 9 h 30
DORVAL II: — ***Raising Arizona*** tous les jours 7 h 15, 9 h 15
DORVAL III: — ***Project X*** tous les jours 7 h, 9 h 20
DORVAL IV: — ***Lethal weapon*** tous les jours 7 h 05, 9 h 20

DÉCARIE I: (341-3190) — ***Secret of my success*** tous les jours 7 h, 9 h 15
DÉCARIE II: — ***Garden of stone*** tous les jours 7 h 20, 9 h 40

ÉLYSÉE I: (842-6053) — ***Violence et passion*** tous les jours 7 h, 9 h 15
ÉLYSÉE II: — ***Le 6e jour*** tous les jours 7 h 10, 9 h 20

FAIRVIEW I: (697-8095) — ***Children of a lesser god*** tous les jours 7 h, 9 h 15
FAIRVIEW II: — ***Steele justice*** tous les jours 7 h 15, 9 h 15

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: — ***Gardens of stone*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 50
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — ***Secret of my success*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — ***Angel heart*** 12 h 30. 2 h 45. 5 h. 7 h 15. 9 h 35
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — ***Kangourou*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

GREENFIELD I: (671-6129) — ***Project X*** tous les jours 7 h 15, 9 h 20
GREENFIELD 2: — ***Levy et Goliath*** tous les jours 7 h 10, 9 h 10
GREENFIELD 3: — ***Jason, le mort vivant*** tous les jours 7 h 20, 9 h 15

IMPÉRIAL: (288-7102) — ***Project X*** 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 10, 9 h 20

JEAN-TALON: (725-7000) — ***Le bras de fer*** tous les jours 7 h, 9 h 15

KENT I: (489-9707) — ***Project X*** tous les jours 7 h 10, 9 h 20
KENT II: — ***Tin men*** tous les jours 7 h 15, 9 h 25

LE LAURIER: 5117 ave du Parc (495-4231) — ***3 hommes et un couffin*** 7 h 15 — ***Mauvais sang*** 9 h 30.

L'AUTRE CINÉMA: (722-1451) — ***Strictement personnel*** 7 h — ***Les fugitifs*** 7 h 30 — ***Journal intime*** 9 h — ***Pirates*** 9 h 30 (12 au 14 mai)

LAVAL I: (688-7776) — ***Hot pursuit*** tous les jours 7 h 20, 9 h 20
LAVAL II: — ***Jason, le mort vivant*** tous les jours 6 h, 7 h 55, 9 h 50
LAVAL III: — ***Project X*** tous les jours 7 h 05, 9 h 25
LAVAL IV: — ***Police academy 4*** 6 h, 7 h 55, 9 h 55
LAVAL V: — ***Steele justice*** tous les jours 7 h 30, 9 h 35

LAVAL-ODÉON I: (687-5207) — ***Antartica*** 7 h 15, 9 h 20
LAVAL-ODÉON II: — ***Le mal par le mal*** 7 h 30, 9 h 35

LAVAL 2000 1: (687-5207) — ***Le bras de fer*** tous les jours 7 h, 9 h
LAVAL 2000 2: — ***Platoon*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30.

LOEW'S I: (861-7437) — ***Lethal Weapon*** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 05, 9 h 20
LOEW'S II: — ***Low blow*** 1 h 30, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 05
LOEW'S III: — ***My demon lover*** 1 h 25, 3 h 20, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
LOEW'S IV: — ***Screen test*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
LOEW'S V: — ***Mannequin*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

OUIMETOSCOPE: (525-8600) — ***Anuta et Hommage à Norman McLaren*** lun. au sam. 7 h 30, 10 h. — dim. 2 h 30, 5 h, 7 h 30, 10 h. — ***Mon beau village*** lun. au sam. 7 h, 9 h. — dim. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h. — ***Boccacio 70*** 7 h — ***9 semaines et demie*** 10 h.

PALACE I: (866-6991) — ***Hot pursuit*** 12 h 05, 2 h, 3 h 55, 5 h 50, 7 h 45, 9 h 40
PALACE II: — ***Steele justice*** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
PALACE III: — ***Police academy 4*** 12 h 20, 2 h 10, 4 h, 5 h 50, 7 h 40, 9 h 30
PALACE IV: — ***The mission*** 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
PALACE V: — ***The aristocats*** tous les jours 12 h 30, 2 h 10, 3 h 50, 5 h 30 — ***Burglar*** tous les jours 7 h 30, 9 h 35
PALACE VI: — ***Crocodile Dundee*** 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35

PARADIS I: — ***Bras de fer*** sem. 7 h 10, 9 h.
PARADIS II: — ***Le déclin de l'empire américain*** sem. 9 h 10 — ***Soleil d'automne*** sem. 7 h 10
PARADIS III: — ***Platoon*** sem. 7 h 10, 9 h 25

CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001) —

PARISIEN I: (866-3856) — ***Blue velvet*** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40
PARISIEN II: — ***Manon des sources*** 12 h 05, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARISIEN III: — ***Descente aux enfers*** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
PARISIEN IV: — ***Crimes du coeur*** tous les jours 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
PARISIEN V: — ***Les aristochats*** tous les jours 12 h 30, 2 h 10, 3 h 50, 5 h 30 — ***Les enfants du silence*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30

PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — ***Le bras de fer*** lun. au jeu. 7 h, 9 h.
PLACE LONGUEUIL II: — ***Platoon*** tous les jours 7 h, 9 h 15

PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — ***Platoon*** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II: — ***Malone*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
PLACE ALEXIS NIHON III: — ***The allnighter*** 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 40

PLACE DU CANADA: (861-4595) — ***Blind date*** tous les jours 7 h 15, 9 h 15

PLACE DU PARC I: (844-9470) — ***Blue velvet*** tous les jours 7 h 20, 9 h 30
PLACE DU PARC II: — ***Betty Blue*** tous les jours 7 h 05, 9 h 20
PLACE DU PARC III: — ***Children of a Lesser God*** tous les jours 7 h 15, 9 h 30

SAINT-DENIS II: (845-3222) — ***Le bras de fer*** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
SAINT-DENIS III: — ***la veuve noire*** 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

SALLE DÉSILETS: (288-0262) — ***Afrique périlleuse, le Nil sauvage*** 20 h. (13 mai)

VERSAILLES I: (353-7880) — ***Hot pursuit*** tous les jours 6 h, 7 h 55, 9 h 50
VERSAILLES II: — ***Jason le mort vivant*** tous les jours 6 h, 7 h 50, 9 h 40
VERSAILLES III: — ***Descente aux enfers*** 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45
VERSAILLES IV: — ***Police academy 4*** tous les jours 7 h 30, 9 h 30
VERSAILLES V: — ***L'enfant sacré du Tibet*** tous les jours 6 h 10, 8 h, 9 h 50
VERSAILLES VI: — ***Crocodile dundee*** tous les jours 7 h 30, 9 h 35

LE/THE CINEMA: (931-2477) — ***Crocodile dundee*** tous les jours 7 h 20, 9 h 20

YORK: (937-8978) — ***Raising Arizona*** 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 55, 7 h 50, 9 h 45

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS 191 ouest St-Paul Montréal (842-2003) — Jazz tous les soirs, de 22h. à 02h.30 — « Le Trio Sylvain Provost » avec Sylvain Provost, guitare, Michel Demers, batterie, et Normand Trudel, basse, du 11 au 13 mai — « Three Dudes » avec Slim Williams, clavier, Harold Fisher, basse, Eric Roberts, basse, du 14 au 17 mai

AQUARIUM DE MONTRÉAL: La Ronde, Île Ste-Hélène (872-4656) — Ouvert tous les jours de 10h. à 17h.

BAR JAZZ 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007) — Michael Gauthier, guitariste de jazz, mer. à 21h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Les lundis, sessions d'improvisation à 19h. — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h. à 24h., mar. 20h. à 01h., mer. au ven. 17h. à 22h. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Trois tables de blackjack en opération du lun. au ven. de 17h. à la fermeture, et le samedi de 20h. à 03h. — La chanteuse Patsy Gallant interprète des succès de soul, R & B, et du palmarès, du mer. au sam. 2 spectacles par soir, du 6 au 30 mai à compter de 21h.30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808) — La Boîte à Lily: Le Pot Pour Rire et auditions publiques, le 13 mai à 21h.

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — New Music Foundation, le 13 mai

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est Ontario, Montréal (843-8620) — Événement 10e anniversaire de l'Union des écrivains québécois avec Anne-Marie Alonzo, Denise Boucher, Claude Beausoleil, Jean-Paul Daoust, François Charron, Antonio D'Alfonso, Denise Désautels, Micheline La France, Bernard Pozier et Jean Royer, le 13 mai à 21h.

CAFÉ DE LA PLACE: Place des arts (842-2112) — « Sarah et le cri de la langouste » adaptation de Georges Wilson, de la pièce de John Murrell, m. en s. Michèle Magny, du 8 avril au 23 mai, du mar. au sam. à 20h.

CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Musique latino-américaine, les 13-14 mai à 21h.

CAFÉ TIMÉNÉS: 4857 ave du Parc, Montréal (272-1734) — Tête-à-tête, du lun. au ven. à 18h. — Moules marinières les mercredis de six à huîtres heures — Backgammon à 21h.

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (931-8588) — Billy Georgette, pianiste de Honky Tonk, en permanence, à compter de 17h.

CEGEP DE SAINT-HYACINTHE: Salle Léon-Ringuet, 3000 rue Boullé, St-Hyacinthe — Les étudiants de 3e année en interprétation et production du Cegep de St-Hyacinthe présentent « Fin d'été à Baccarat » de Philippe Minyana, m. en s. Louisette Dussault, du 8 au 17 mai, du mar. au dim. à 20h.

CENTRE CULTUREL CALIXA LAVALLÉE: 3819 rue Calixa Lavallée, Montréal — Le Théâtre de l'Avant-Pays présente « Le secret de Miris » théâtre de marionnettes pour enfants, du 11 mai au 5 juin, à 10h. et 14h.

CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447) — Tous les lundis et mardis soirs, Boubacar Diabaté, cora, à 22h.

CLUB DU FAUBOURG: 1616 ouest Ste-Catherine, Montréal — Rick Sheppard and the Drifters » en spectacle du 12 au 16 mai à 20h.30

CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h. à 21h. — Happy hours de 17h. à 21h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est Notre-Dame, Montréal (873-4031) — Salle Gabriel Cusson: Examens de musique de chambre, de 9h. à 18h. les 14-15 mai

ÉGLISE DE SAINT-LAMBERT: Ave Lorne, St-Lambert — La Société Chorale de St-Lambert, sous la dir. de David Christiani, concert de mai, oeuvres de Palestrina, Duruflé, et autres, le 13 mai à 20h.

ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Montréal (521-4191) — « Hamlet machine » de Heiner Müeller, m. en s. Gilles Maheu, production de Carbone 14, du 6 au 28 mai, du lun. au sam. à 21h.

LES FILLES DU ROY: 415 Bonsecours, Vieux Montréal (849-3535) — Les Soirées du Roy: Fantaisie lyrique et menu gastronomique avec Micheline Camirand, soprano, Jean-Louis Sanscartier, ténor, et Jacques St-Jean, pianiste, les ven. à 19h. jusqu'au 26 juin, sur réservations seulement

LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est Ste-Catherine, Montréal — Godfather from England, le 13 mai

HÔTEL LE CHATEAU CHAMPLAIN: Le Caf-'Conc', 1 Place Du Canada, Montréal (878-9000 poste 206) — « Fête des fêtes » spectacle conçu par Leonard Miller et George Reich, mettant en vedette Tracey Brian, chanteuse et actrice, ainsi que The Trotter Brothers, duo de marionnettistes, lun. au ven. 21h. et 23h., sam. 20h.30, 22h.30 et 00h.30

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h. à 01h., le sam. de 20h. à 01h. — Bar tour de ville: Pam Henry Quartet, du mar. au dim. de 21h. à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450) — Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Tibor Ceasar, du lun. au ven. de 17h. à 20h. — Fred Naylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.

HOTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — « French Can-Can » comédie musicale sur le Moulin Rouge

LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000) — Jacques Ouellette, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.

LE PUZZLES: Hôtel du Parc, Montréal — « Anglo » comédie musicale, du mer. au dim. à 20h.30

L'ESKABEL: 1237 Sanguinet, Montréal — « L'inquisiteur incandescent » avec Claude Gai, du 8 au 24 mai, du mar. au dim. à 20h.30

LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) — « Le Night Cap bar » de Marie Laberge, m. en s. Daniel Simard, en prolongation jusqu'au 16 mai, du mar. au sam. 20h.30

L'ENTRE-TEMPS: Centre Sheraton, 1201 ouest Dorchester, Montréal (878-2000) — Discothèque, du mer. au sam. à compter de 21h.

LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.

MAISON DE LA CULTURE CÔTE-DES-NEIGES: 5290 chemin Côte-des-Neiges, Montréal (872-6889) — Extravanganza, extraits d'airs d'opéra, chantés par les membres de l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, accompagnement au piano, Denyse Massé, le 13 mai à 20h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUAY: 6052 Boul. Monk, Montréal (872-2044) — L'Épopée de Jos Last Call, présentation du Théâtre des Masques, avec Denis Miron, poète conteur, Nicole Lessard, danseuse mime, et Daniel Gagné, homme orchestre, le 13 mai à 20h.

MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — « Bouches décousues » de Jasmine Dubé, du 2 au 17 mai, les sam. dim. 15h., le 13 mai à 10h., le 14 mai à 13h.30

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, 2e étage, Montréal (284-0613) — Tous les mercredis, tournoi de backgammon à 19h.30

PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — « Le ciel ce soir » spectacle gratuit, les lundis, français, 20h.30, anglais 19h.30 — « Au-delà de la quatrième dimension » du 2 avril au 21 juin — Spectacles français: mar. au ven. 13h.30, 20h.30, sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, dim. 13h., 15h.30, 16h.30, 20h.30 — Spectacles anglais: mar. au ven. 12h.30, 19h.30, sam. 13h., 15h.30, 19h.30, dim. 14h.15, 19h.30

RESTAURANT LA BODEGA: 3456 ave du Parc, Montréal (277-8320) — Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente « La poche parmentier » de Georges Pérec, du 29 avril au 24 mai, du mer. au dim. à 20h.

RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Montréal (727-3729) — Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste chanteur, du jeu. au dim. de 19h. à 24h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508) — Alexander Kornik, violoniste tzigane, les jeu. ven. sam. de 19h.30 à 23h.

RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Funky, les mercredis avec Thrust, le 13 mai

SALLE FRED BARRY: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — « Overground » d'Alice Ronfard et Pierre Moreau, m. en s. André Naud, du 14 mai au 7 juin

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy, Montréal — Récital de violon, Marie Doré, le 13 mai à 20h.

SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112) — OSM Concert gala, Charles Dutoit, chef d'orchestre, Pinchas Zukerman, altiste, 13 mai à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Mario Joly, clarinette, oeuvres de Mozart, Weber, Brahms, Rabaud et Désilet, le 13 mai à 20h.

SPECTRUM: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851) — King Sunny Ade, le 13 mai à 21h.

STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal — He's Dead Jim, le 13 mai

THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 ouest Ste-Catherine, Montréal (288-4262) — Spectacle Broue du 29 avril au 24 mai

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — « The faith healer » de Brian Friel, du 7 avril au 24 mai — « Brighton Beach memoirs » de Neil Simon, m. en s. Elsa Bolam, du 14 mai au 14 juin

THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112) — Quartetto Della Scala, de Milan, oeuvres de Mozart, Borodine et Verdi, le 13 mai à 20h.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Les deux jumeaux vénitiens » de Carlo Goldoni, traduction et adaptation Olivier Reichenbach, m. en s. Guillermo de Andréa, du 21 avril au 16 mai, du mar. au ven. 20h., sam. 16h. et 21h.

THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA (842-2112) — La compagnie Jean Duceppe présente « Le printemps, Monsieur Deslauriers » de René-Daniel Dubois, m. en s. Daniel Roussel, jusqu'au 16 mai, sem. 20h., sam. 17h. et 21h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — « Pour en finir une fois pour toutes avec Carmen » texte et m. en s. de Robert Lepage, du 21 avril au 17 mai, du mar. au sam. 20h.30, dim. 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Le vrai monde » de Michel Tremblay, m. en s. André Brassard, du 15 avril au 16 mai, du mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h. (en prolongation jusqu'au 28 mai, à guichet fermé)

THÉÂTRE SAINT-DENIS: 1594 St-Denis, Montréal — La Cie Créole en spectacle du 12 au 16 mai

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Pavillon Principal, 2900 Edouard-Montpetit, Montréal — Auditorium K-500: La Fédération des Associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal présente le groupe Uzeb, le 13 mai à 20h.30

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B:484 — Concert de musique électro-acoustique, le 13 mai à 20h.

L'USINE: 77 ouest Mont-Royal, Montréal (287-1847) — Groupes Doc Lebrun, de France, et Les Taches, de Montréal, le 13 mai

VILLE DE LASALLE: Place Newman, LaSalle — « La folie reprend de plus belle » nouveau spectacle du Cirque du Soleil, 13 mai à 19h.30

THÉÂTRE DU PIGEONNIER: 138 Wellington nord, Sherbrooke (564-2060) — « Coeur de maîtresse » production du T.P.S. à Sherbrooke, m. en s. Denis Gagné, du 29 avril au 23 mai, du mer. au sam. à 20h.30

SALLE RENÉ PROVOST: 110 rue Wright, Hull (771-6669) — « La visite des sauvages » de Anne Legault, sous la dir. de Gilles Provost, du 13 mai au 13 juin

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (771-6669) — « 48 heures d'angoisse » de Francis Durbridge, traduction de Josée La Bossière, du 6 mai au 13 juin, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.

CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa — Salle Théâtre: « La vérité des choses » de Tom Stoppard, du 14 au 23 mai, mar. au sam. 20h., matinée le 23 mai à 14h.

LES ANNONCES CLASSÉES
286-1200

■ Propriétés à vendre 101

VIEUX-LONGUEUIL
À VENDRE OU À LOUER
Charmant cottage semi-détaché (1923), en brique, entièrement rénové, complètement paysager, très intimiste. 6½, grande véranda fermée. Libre 1er juillet. $137,500. ou $750./mois, non-chauffé.
463-2328 ou 679-8666
14-5-87

Cantons de l'Est
Lennoxville
Près d'Univ. Bishop, centre sportif, écoles, 5 acres boisés, lac ensemencé, résidence exclusive sur 4 niveaux, finition int. en chêne, etc.
250 000$
(819) 564-0039
14-5-87

■ Propriétés à vendre 101

À ST-CHARLES DE MANDEVILLE
Maison canadienne, 1½ étage, plaque à cuisson, four encastré, 3 chambres à coucher, terrain 150 X 170 borné par rivière Mastigouche. 1-835-5850.

6737, IBERVILLE. 2 X 6½ + s-sol fini, avec entrée. Propre. Idéal pour bureau ou bachelor, cour. $178,000. Libre. 721-2879

A VENDRE À MONTRÉAL-NORD 5544, Charleroi. Duplex, $225,000. 322-0246, pas d'agents.

AHUNTSIC, joli duplex, âgé, secteur privilégié. 1 X 6, 1 X 5. $160,000. Lison Dubreuil, RE/MAX ALLIANCE CRTR. 374-9250

AHUNTSIC, joli duplex, âgé, secteur privilégié. 1 X 6, 1 X 5. $160,000. Lison Dubreuil, RE/MAX ALLIANCE CRTR. 374-9250

ARTHABASKA, maison de campagne à vendre, pièces sur pièces, construite en 79, 2 étages, sous-sol fini, chambre froide, bureau, 4 chambres, foyer en pierre, 2 garages, paysage splendide, 1-819-357-9136.

BORD DE L'EAU, P.A.T. Grand bungalow de prestige, plafonds cathédrale, piscine creusée, fenêtres panoramiques, garage, grand terrain paysager. FAUT VOIR. Agents s'abstenir. 435-2061, 642-8764

BORD DE L'EAU Chomedey, magnifique propriété, terrain 17,300 pi. ca., piscine, foyer, quai, etc... $600,000. Delpro Courtier, 388-4543, 681-3796.

BOUCHERVILLE Boul. de Mortagne, split, 4 chambres, sous-sol fini, foyer, garage, terrain, 8,000 pi. car. paysager, $125,000. 655-9853.

BROMONT Bungalow brique, 27 X 46, abri d'auto, construction supérieure, secteur recherché, près Parc industriel Bromont, à 1km. sortie 74, autoroute 10. Terrain 15,000 pi.ca., tapis, 4 c.c., 2 s.b., foyer au sous-sol. Prix: $63,750. Pas d'agent. 1-514-534-2488 ou 1-534-2261.

DOMAINE à vendre, 5 milles de St-Jérôme. Maison de pièces, 800 pi. de long, 4 chambres, 3 foyers, 3 salles de bains, sous-sol, garage 4 portes, chalet d'invités, piscine 21 pi., terrain 300 X 700 pi., bati 1985, évaluation: $320,000., demande: $275,000., cause transfert. 1-432-1216.

DUVERNAY 2 magnifiques bungalow avec garage, pierre et brique, un de 9 pièces à $119,500, et un de 10 pièces avec toit cathédrale. $132,500. J.C. Charbonnbeau, 255-7499, 472-5474. Les Ass. C.I.C.G. Inc. Crtr.

FABREVILLE Canadienne au bord de l'eau. 11 appartements et plus, sous-sol fini, 2 foyers. $179,000. 627-5639.

L.D.R. Duplex, 2 X 5½, salle familiale, bar, foyer, garage, sauna, 1970, rénovation en 84. Soir: 668-2262.

LAVAL-SUR-LE-LAC Propriété luxueuse, 10 pièces, 4 chambres, décoration soignée. Louise Noël, 627-4727, 682-2121. Century 21 Les Immeubles Clef d'or inc. crtr.

LORRAINE cottage détaché, 4 chambres à coucher, $210,000. M. Trentin, Mme pagé, 337-4641, Trust Général Courtier.

MAGOG
Bungalow à vendre par propriétaire. Près Lac Magog, à 1 min. golf Venise. 3 chambres à coucher, 1 chambre des maîtres 12 X 21, salle dîner avec Franklin, salon 26 X 17, nouvelle cuisine, armoires cerisier, piscine hord terre, patio, hangar, atelier, meubles, $85,000. 1-819-864-6481.

N.D.G. SECTEUR EST. Près Monkland. Joli cottage détaché, 3 c.c., foyer, belles boiseries, allée, garage, jardin, patio. A VOIR!. LOUISE LACAS, 733-3874, 271-4820. Royal LePage crtr.

RICHELIEU 20 min. de Mtl, 254 13ème ave, maison pierre et stuc, rénovée, terrain 148 X 152. taxes $1,400. prix: $175,000., 658-5544.

ROSEMONT, 2 grands 4½ neufs, grande cour et stationnement, complètement rénové, moderne, tout chêne et marbre, $160,000. ferme, pas d'agents, bur: 721-8333, rés: 653-7519.

SAINT-LAMBERT nouvelle inscription sur le golf, 4 chambres, bureau, foyer, garage double, secteur recherché, exclusif. Huguette L. Godin, 672-6450 Montreal Trust courtier.

ST-JEAN-SUR-RICHELIEU maison neuve style moderne, prix compétitif, polyvalente et services, 475 Leroy, 1-349-1250, 1-347-9114.

ST-LAMBERT cottage détaché, chauffage bi-énergie, garage, trois chambres, 671-6725.

ST-LAZARE Saddlebrook, 26,000 pi.ca. de terrain boisé, privé. Split-level 1980, 3 c.c., 1½ s./bain, s./familiale avec portes patio, garage plus sous-sol fini. Paysagé, stationnement pavé. Prêt. $145,000. 458-7928.

TRIPLEX DÉTACHÉ. avec terrain, bord du fleuve. Mercier, $295,000. sans agent. 430-0337

■ Propriétés à louer 105

BEAUPRÉ (½h. de Québec), à louer pour l'été, maison ancestrale, rénovée, près de la réserve faunique de Cap Tourmante, 1-418-524-5544.

BROSSARD, BUNGALOW 3 + 1 chambres. Occupation immédiate. À vendre ou à louer. $760./mois. 620-7316

LAVAL Ile Paton, maison de ville, 6½, bord de l'eau, garage, piscine, déneigement, entretien de gazon, $685., 681-0935.

OUTREMONT ADJACENT. Très belle, élégante maison de standing, avec superbe jardin. Idéal pour réceptions. Face montagne, U. de M. $2,500. 272-9435

■ Propriétés à revenus à vendre 113

IMMEUBLE À REVENUS 744-748 boul. du Havre (Valleyfield) 15 app. et 4 app. revenus annuels $175,000. Construction 1973-1983. Luc ou Guy 373-4434/373-9164.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

PLATEAU Rue Fabre, cinqplex, 1 X 8, 2 X 4, 2 X 5, garage double, boiseries, bois franc, cuisine moderne. Jour: 286-4996, 523-8332.

ROSEMONT Angus, 5 pièces, haut de duplex, neuf, balcon, terrasse. $540./mois. Libre 1er juin. 523-8332, 844-3872.

TROIS-RIVIÈRES, CENTRE-VILLE. Brut $85,000., rez-de-chaussée loué, N-C. N-E. toiture neuve, très bon investissement. Vendu 6 X revenus. R. Thomas, Imm. Tifo crtr. 819-379-5229

■ Condos à louer 121

BOUCHERVILLE, maison de ville. Impeccable, 3 c.c., foyer, micro-ondes, lave-vaisselle inclus, piscine creusée chauffée, garage intérieur, parc privé. $950./mois. Soir: 655-2130

CONDO NEUF À LOUER métro Joliette, 5 min. centre-ville, grand 3½, 1er étage, stat., entrée privée, planchers bois, prêt mi-juin, $475. soir: 276-4425.

MÉTRO ATWATER 5½ avec cheminée, cuisinière et réfrigérateur, installation lav./séch. Libre, $750. 273-0198, 935-0951.

■ Condos à vendre 122

C.D.N. 5850, PLACE DECELLES, App. 5. 1 et 2 chambres, rue paisible, paysager, près Centre d'Achats, U.de M. $72,000. et plus. **VISITE LIBRE** samedi, dimanche, 2h. à 4h. M. Langlais, 342-0500

CENTRE-VILLE. Condo 4½, luxueux, béton, garage, grand balcon, 10ème étage. $145,000. 397-1761. VISITE: de 17h. à 20h.

CONDO-DOMAINE ANDRÉ GRASSET entrée privée, garage, M. Trentin, 337-4641. Trust Général Courtier.

ENTRE-VILLE À proximité de l'Université McGill, 570 Milton. Appartement de luxe dans édifice historique. Vitraux, jardin central, foyer, solarium, alcôve à 4 c.c., $55,000. à $225,000. 843-8288, 849-8656, 739-5691.

JEANNE MANCE/LAURIER 9½, rez-de-chaussée, entièrement rénové, patio, cave. Libre 1er juillet, $130,000. 273-5078, 274-8631.

LE SANCTUAIRE 1 chambre à coucher, spacieuse, 1 s/bain luxueuse, bain tourbillon, terrasse, garage, vue panoramique. 341-7514.

LONGUEUIL Penthouse exclusif, neuf, à vendre ou à louer. 2 salles de bain, foyer, tourbillon, 2 garages, relié au métro. Rés.: 463-3581, bur.: 394-1758.

OUTREMONT. Demi sous-sol, 5½, rénové, beau quartier, stationnement privé, frais réduits. $85,000. 397-1761. VISITE: de 10h. à midi.

SAINTE-AGATHE condo à vendre ou à louer, 4½, 2 étages, vente rapide, Denis, 662-1119, 386-5822. Laissez message.

SUTTON Luxueux condo, 1 km, du Mont Sutton. Foyer, meublé, literie, aspirateur central, etc. $92,500. Sur sem. seulement 620-0881, 626-0823.

VILLERAY. SUPERBE CONDO âgé, 7 pièces, boiseries, vitraux, (35' façade). Lison Dubreuil, 374-9250. Re/Max Alliance Crtr.

■ Chalets à louer 125

CHARLEVOIX
LES ÉBOULEMENTS. Vue imprenable sur le fleuve. Idéal pour couple d'amoureux et/ou ecrivain, peintre. **SEMI-DÉTACHÉE** d'une maison en pièces, foyer... Toute équipée. Entre Mtl — St-François et Grand-fond. **75 $ par soir, discutable.**
Semaine ou mois.
679-8666
14-5-87

■ Chalets à louer 125

A L'ALPAGE, BLUE SEA LAKE
Équipé, belle plage
1-819-465-2862

EN GASPÉSIE. Maison d'été à louer, à la semaine. Située près Percé, proximité mer. 1-418-689-2480

LAC MEMPHRÉMAGOG, près St-Benoit du Lac. Bord de l'eau, endroit tranquille, privé. Cottage moderne, 3 c.c., 2 s.bain, tout équipé. $1,300-./mois. (Bail 1 an). 15 août 87, au 15 août 88. (514)737-6947. Fin de sem. (819)843-0809

MAGOG-ORFORD 3 mois, 3 chambres, 1½ s/bain, salon, boudoir, cuisine moderne, équipée, lav.-séch., accès piscine, tennis, pas d'animaux, 465-7184, (819) 843-9526.

NOMININGUE maison 10 pièces, bord du lac Ste-Marie $1,000./mois, location minimum 3 mois, 1-418-538-3129.

■ Chalets à vendre 129

À VAL-DAVID Suisse, duplex, coquets 4½, 5½, tapis, foyers, vue panoramique, près ski. 663-1350.

AUBAINE CHERTSEY
$55,900., 45 min. de Mtl, bord eau, superbe, bois rond, chauffage électrique, foyer pierre. Pêche, chasse, ski fond & alpin. 322-4028 - 327-2323.

ST-ALEXIS DES MONTS. Chalet 20 X 24, extérieur aluminium, puits artésien, fosse septique, terrain 12,500 pi.ca. Facile d'accès. $14,900., négociable. 819-379-5229

ST-DONAT. Idéal chasse à l'arc et pêche: truite de ruisseau, chalet 4 saisons, isolé, à 2 milles de 1er. voisin. Avec terre à bois. $45,000. 1-819-424-3243

■ Maisons de campagne à vendre 141

GENTILLY, BÉCANCOUR. 136 arpents. Maison de campagne, vue sur le fleuve, $135,000. contactez J. Riopel, 819-298-2400. Bur: 819-379-8852

ST LIN, maison canadienne avec emplacement, 7 arpents, possibilité d'animaux, $60,000. 1-439-7228.

TRINITÉ DES MONTS. Chalet et maison, 50 âcres, 2 lacs artificiels: 100 âcres, 3 lacs artificiels. Terrain et boisé (Réserve Rimouski). Idéal Parc à chevreuils. (418)-779-2922

■ Terres, fermes à vendre 145

40 min. MONTRÉAL. Maison 8½ pièces, terre cultivable, drainée 100 arpents, érablière 35 arpents, grange, bâtisses, Ste-Élisabeth, (Joliette). 514-759-6799

LAURENTIDES. 45 min. Mtl. Boisé 40 âcres, avec refuge. Bord de route. $38,000. 397-1761

RÉGION MONT-MÉGANTIC. Fermette 90 âcres, vieille grange, hangar, cottage 6 pièces semi-rénové. Ruisseau, lac truites mouchetées, coin touristique, situé au pied du Mont-Mégantic. Futur centre astronomique et à 12 milles du futur centre de ski alpin, Gosford, $65,000. 1-819-888-2654

RICHMOND. Maison pièce sur pièce, site ultra-tranquille et de toute beauté, verger, beau bois, ruisseau, sur 150 âcres. Jean-Guy Roy, 819-826-2222 Trust Général Crtr.

■ Propriétés à revenus à vendre 113

ABRI FISCAL IMMOBILIER
Si votre revenu annuel atteint 35 000 $ ou plus, vous pouvez devenir co-propriétaire d'un immeuble à revenus classe 31
AUCUN COMPTANT REQUIS
Concept éprouvé.
PRÉSENTEMENT DISPONIBLE:
Magnifique 59 logements, 1979, planchers béton, chauffage électrique, 7.1 x revenu.
Richard Thivierge, BAA.
(514) 842-2692 — (514) 351-6551
SUPRO INC. COURTIER
14-05-87

■ Terres, fermes à vendre 145

RÉGION MONT MÉGANTIC Fermette, 90 âcres, vieille grange, hangar, cottage de 6 pièces, semi-rénové, ruisseau, lac truites mouchetées, coin touristique, situé au pied du Mont Mégantic, futur centre astronomique et à 12 milles du centre de ski alpin Gosford. $65,000. 1-819-888-2654.

VERGER, 4,500 arbres nains. Remise, réfrigération, outillage. Route 112, St-Paul. 658-2692, après 18h.

■ Terrains à vendre 149

CANTONS DE L'EST, Comté de Brome. Terrains pour construction, accès à 6 lacs. 15,000 pi.ca., $3,100. et plus. $200. comptant, $125./mois. Terrain pour camping, 5,000 pi.ca. $25,000. Chalets à partir de $20,000. 620-2765

LAC QUENOUILLE 1.25 heure de Montréal. Lot 43,000 pi.ca. minimum, facilité de services, borné, idéal pour 2e résidence, planche à voiles, ski nautique, belle plage, près Ste-Agathe, St-Jovite, Mont-Tremblant et Mont-Blanc. 622-4223.

SAINT-ZÉNON beau grand terrain élevé, 115,000 pi.ca., service électricité et téléphone, $0.12 c. le pied. Conditions discutables. 276-4621.

SUTTON. Terrain vacant, à construire. 20,000 pi.ca. vue imprenable. 849-4115, soir: 273-5257

■ App. et log. à louer 160

TORONTO:
SUITES MEUBLÉES
L'ALTERNATIVE ABORDABLE
Studios 1, 2 & 3
chambres à coucher
Suites luxueuses, économiques
POUR MOINS QU'UNE
CHAMBRE D'HÔTEL
ENTIÈREMENT MEUBLÉES,
TOUTES ÉQUIPÉES
• Téléphones
• Câble
• Service de chambre
• Stationnement
• Location dans tout
Toronto Métropolitain
416-466-9916
Frais virés de l'extérieur
14-5-87

■ App. et log. à louer 160

A SOUS-LOUER. OUTREMONT. Mai à septembre. 4½, meublé, chauffé, $425-./mois. 279-7969

A SOUS-LOUER, 1 an. Possibilité bail. Près U. de M., face jardin. Grand 3½, éclairé, $400./mois non-meublé, $500-./mois meublé. Tout inclus sauf Tel. 731-2055

AMHERST près Radio-Canada, 6½ rénové, 3 chambres fermées, $650/mois, 521-7070.

ANJOU 5½ chauffé, éclairé, $590./mois, pas de garage, pas de sous-sol. 445-6397.

BROSSARD
DOMAINE NAPOLÉON
Hauts duplex et triplex avec mezzanine. Grands 5½ — 6½, avec garage. Nouvelles constructions de qualité. Tapis mur à mur, entrée lav./séch., autobus à la porte, prêt de tout. Juillet. PERRY HOLDINGS INC. Bureau de location: 8190, Naples, coin Napoléon. **656-1759, 676-2685**

C.D.N. LACOMBE et LOUIS COLLIN. 6½, haut duplex, près U. de M., chauffé. 1er. juillet. $850. Jour: 733-7888, soir: 341-1639

CANDIAC Beaux 4½, 5½, $415. et $475. Locataires de choix. 32 Place Mercier. 632-1824 et 382-7448.

CENTRE-VILLE, LAMBERT CLOSSE. Près Atwater, 3½ $425.,chauffé, éclairé, eau chaude fournie, coin paisible, très propre. Jour: 273-8683, soir: 933-8080

CENTRE-VILLE, LAMBERT CLOSSE. Près Atwater, 3½ $425., chauffés, éclairés, eau chaude fournie, coin paisible, très propres. Jour: 273-8683, soir: 933-8080

CHRISTOPHE-COLOMB, Métro Beaubien. Grand 4½, complètement rénové. Libre juin. 279-9258, 255-7133

DE LAROCHE et Jean-Talon. Bas duplex, grand 5, boiseries, sous-sol fini avec bar, tapis et prélart en bon état, garage, cour. $800./mois. 276-5484.

DEAUVILLE apps. neufs, 4½, 5½, bord eau, ascenseur, sorties lav/séc., stationnement ext. Jour: 1-819-864-4748, soir: 569-3684. Aussi Place Windsor 3½, 4½, 845-5883.

ED. MONTPETIT, 5½, rénové, près U. de M. tapis mur/mur, chauffé, stationnement, $700./mois. 733-5756

FACE PARC. SUPERBE 8½, vitraux, boiseries, s.jeux, garage, près métro. $825./mois. 767-4965

GOUNOD 647. coin Foucher. 5½ 1er., 3 chambres fermées, rénové. 1er. juillet, $625. 486-1739

IDEAL POUR PERSONNE SEULE métro Beaubien, 4 pièces, 3e étage, $285.00/mois, non chauffé. 495-8064.

LAPRAIRIE
LOGEMENTS NEUFS. 4½, INSONORISÉS,**BÉTON:** MURS ET PLANCHERS. ENTRE $410. ET $460. INF: 659-2721 OU 658-3824.

LE SANCTUAIRE 2 chambres, 2 salles de bain, garage intérieur, $1,600./mois. 363-3329.

LUXUEUX haut de duplex, 7½, 2 s./bain, buanderie, près Collège Marie de France et université, libre immédiatement, ent. rénové, 735-3338, jour.

MÉTRO SNOWDON Haut duplex. Grand 6½, ensoleillé, boiseries, foyer, garage, chauffé. $880. 482-9446.

MEUBLÉS Superbes appartements et maisons, tout inclus. De 3 à 12 mois. **TROC-VACANCES, 288-4194.**

MONTRÉAL 3½, 4½, nouvel édifice, garage, bien situés, près du Sanctuaire, 1er juillet, Poppy 738-2421.

NOUVEAU-BORDEAUX. Très luxueux 6½, salle de jeux, bar, foyer, garage. $1,150. Aussi 4½, $480. 739-4319, 274-8948

OUTREMONT Boulevard Mont-Royal, duplex détaché, appartement 6½, luxueux, 277-4606.

OUTREMONT Rue Laurier. Grand 6½, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Face à l'Église St-Viateur. Boiseries, $950./mois. Jour: 273-8683, soir: 733-1228.

OUTREMONT bas de duplex, 13 pièces, foyer, prestigieux, face parc, $2,100. non-chauffé, 272-9211.

■ App. et log. à louer 160

OUTREMONT EN HAUT
Idéalement placé. Spacieux 8½, très luxueux, boiseries, chauffé, endroit calme. 274-2828, soir.

OUTREMONT sous louer, 6½, tout meublé, tout inclus, raisons: études à l'extérieur pour 1 an, libre 1er juillet, $1,300. discutable, 684-4121, 845-3711.

OUTREMONT rue Querbes, 5½, très propre, 2e étage, occupation 1er juin. $550.00 non chauffé. 277-0805.

OUTREMONT grand 5½ chauffé, cuisinière fournie, dans immeuble de classe, $850., 272-5961.

OUTREMONT 5½, bel immeuble, Bernard/Dollard. Réfrigérateur, cuisinière, chauffage, stationnement inclus, lav./séch. sous/sol. $725./mois. 1er juin. 276-2296.

OUTREMONT, BLOOMFIELD, 7 pièces, rez-de-chaussée, 3 c.c., chauffé, entrée lav/séch. dans s/sol, 24' X 12'. 273-2386

P.A.T. 4½, très luxueux, super grand, style condo, insonorisé, mai juin gratuits, $475. 354-5288.

PLATEAU MONT-ROYAL
3½ pièces, chauffé. $395./mois
332-1900

ROSEMONT grand 3½, dans triplex magnifique, près parc, $380.00 non chauffé. 254-3343.

ROSEMONT, PARC ANGUS, neuf. Genre cottage 6½, luxueux, garage, foyer, bain tourbillon. $950. 722-8239, 323-6916

RUE LAVAL, métro Sherbrooke. Spacieux 6½, entrée lav./séch., 2ème., non-chauffé. 1er. juillet. $750. 632-4718

RUE LAVAL, Métro Sherbrooke. Spacieux 6½, entrée lav./séch., 2ème, non-chauffé. 1er. juillet, $750. 632-4718

SECTEUR C.D.N. Grands 3½, 4½, complètement rénovés, porte-patios, entrées lav-séc., tapis, près métro, centre d'achats, 340-9357.

ST-LÉONARD, grand 5½, rdc, luxueux, s.sol, foyer, bar, garage, près toutes commodités, $880. Carl, 354-6240.

ST-LAMBERT 6½, complètement rénové, haut de duplex, 3 c.c., salle à manger, ensoleillé, entrée lav./séch., balcon avant et arrière. G. Marier, 465-5841, Re/Max St-Lambert Crtr.

STANLEY, en haut de Sherbrooke. 3½ — 4½, chauffés, cuisinière, frigo. $485. à $650. 289-9760

STE-DOROTHÉE Luxueux 4½, bien situé, près autoroute 13, balcon, $525., juillet. 689-5921.

STE-ROSE 4½, bas de duplex, chauffage électrique, vieux quartier, rue tranquille, bord de l'eau. $350./mois. 622-9352.

VILLE MONT-ROYAL Haut duplex, près de la gare, 7½ chauffé, taxe d'eau payée, $750. 739-6841.

VILLE SAINT-LAURENT luxueuse maison à louer, 5 chambres à coucher, 3 s/bain, 1 foyer, sous-sol fini, garage double, disponible 1er juillet. $1,000.00 747-1933.

VILLE ST-LAURENT
Luxueux 2½, 3½, 4½. Penthouses près centre d'achat Côte Vertu, tout équipés, chauffés, piscine intérieure, sauna. 336-8308, 334-9358.

■ App. et log. demandés 163

HOMME SEUL, demande logement: 3½ — 4½. Montréal ou Rive-Sud. En bas de $300. 819-537-4815

THÉRAPEUTE DÉSIRE LOUER penthouse privé, appartement ou petite maison très privée et ensoleillée dans centre-ville, 288-1188.

■ App. et log. à partager 164

AIMERAIS PARTAGER un logement avec une mère mono-parentale ou une fille aimant les enfants. 526-0013 ou soir 272-3726.

■ À louer hors frontières 167

PARIS À louer ou à échanger. Bel appartement 2 pièces, rénové, central et clair. Téléphonez au: 281-6222.

■ Maisons repos/retraite 173

AUBERGE des 4 vents pension privée pour ainées autonomes. La Minerve, Nicole/J.G. Beaudin (819) 274-2025.

■ Bureaux à louer 251

CENTRE MÉDICAL DE L'EST
Bureaux pour médecins, 30 boul. St-Joseph est,
Chauffés, air climatisé, pharmacie, rayons-X, laboratoire
738-4725
courtiers protégés
14-5-87

■ Bureaux à louer 251

A QUÉBEC
Bureaux et commerces, 1,000 à 3,500 p.c., édifice moderne, stationnement, libre, 418-687-5121, 418-827-5520.

A ST-HUBERT
ÉDIFICE: béton et verre, air climatisé, grand stationnement, arrêt d'autobus proximité.**514-676-2991**

AVIS AUX MÉDECINS intéressés au Complexe du boisé à Otterburn Park. Ouverture d'une clinique médical incluant, pharmacie, bureaux de médecin et dépanneur, encore possible d'obtenir des espaces, 497-4909, 1-346-0934, 1348-0760.

BONI de $200,000. pour locataire professionnel, 11,000 pi.ca., emplacement rue Masson. 521-9102, 651-1904, demandez Johnny.

BOUL ST.-JOSEPH 1500 p.c. et 650 pi. ca., métro, chauffé. Sherbrooke est, 1500 p.c. 1er plancher. 522-8497.

BOUL. PIE IX. 1 ou 2 bureaux. Face Centre d'Achats. Incluant: salle d'attente, espace secrétariat. Libre. 725-0909, 383-7640

BUREAU à sous-louer de 6 pièces, 1,450 pi.car., bail 3 ans, 1592 Jarry est, Montréal, 374-1011 de 8h. à 16.30h.

■ Bureaux à louer 251

BUREAUX À LOUER 800 pi. car., 2e ou 3e étage, Beaubien et St-Dominique, $500./mois, 273-4356.

BUREAUX À LOUER. Idéal pour notaire, avocat, dentiste, etc... 1,872 pi.ca. — 750 pi.ca. St-Denis, près de Sherbrooke. Possibilité de stationnement. Inf: 282-0359

CENTRE-VILLE St-Dominique, 3½, $320./mois, chauffage électrique, rez-de-chaussée, 271-3773.

CENTRE-VILLE, 6,000 pi.ca. Pour occupation immédiate. Peut être subdivisé. 878-3062, 875-0404

CÔTE-DES-NEIGES de 200 à 750 pi.ca. services compris. Prix très raisonnables. 731-3261.

ETUDE D'AVOCATS dans le Vieux-Montréal, un bureau disponible pour professionnels, avec toutes les commodités. Loyer à discuter. 866-4167.

LES COURS ST-DENIS
St-Denis et de Mont-Royal, à louer, magasins, bureaux et salle de montre, édifice prestigieux, stationnement, ascenceur, jusqu'à 70,000 pi. ca. Pour Info: M. Saraga au 737-8535.

MONTRÉAL-NORD. 4690, Gouin entre Pie IX/Lacordaire. 1,000 à 3,000 pi.ca., 2e étage, neufs. $5.50/pi.ca. Idéal professionnel, commerce. 325-3934

OUTREMONT, coin BERNARD-/BLOOMFIELD, bureaux professionnels ou boutiques. 2760 pi.ca. divisible, (1755 - 1005 pi.ca.). Prix intéressant. Disponible rapidement. Système tel. 8 lignes sur place. Appartement 4½, adj. 270-2124, 279-6366

OUTREMONT, Laurier/Hutchison. 1,000 pi.ca. Idéal pour clinique dentaire. 279-3346

PEEL
AU NORD DE SHERBROOKE
Luxueux petit bureau climatisé, 600 pi. car., aux abords d'un jardin.
Occupation 1er juin
288-3173

SOUS-LOCATION Vieux-Montréal, édifice historique, 1,000 pi.ca. aménagé, meublé, incluant: salle de conférence, secrétariat/réception, 3 espaces de travail aire ouverte, système téléphonique Vantage/6 lignes, électricité et chauffage. Pour informations: 766-3376.

ST-DENIS et LIÈGE. Rez-de-chaussée. Espace à bureau, environ 750 pi.ca., chauffé, climatisé. Juillet, $1,650. 738-6568

■ Espaces commerciaux à louer 259

ÉDIFICE À LOUER 7,200 pi.ca., 2 étages, plafonds 13 pi. de hauteur, stationnement au centre-ville, 1410 De Bullion, coin Ste-Catherine. M. Reich, 843-4744.

AMHERST 1,200 pi.ca., disponible immédiatement. 521-0432.

LOCAL POUR ARTISTE à louer, 2,000 + 4,000 pi.ca., 809 Williams. 932-1630 ou 932-1696.

SAINT-DENIS
Magasins, bureaux, salles de montre à louer. Plusieurs emplacements et superficies jusqu'à 100,000 pi.ca., entre Duluth et Mont-Royal, neufs et rénovés. Informations: Monsieur Georges 737-8535.

STE-ROSE 212 Boul. Labelle, 720 pi-.car. de plancher, vitrine en coin, très bien situé, 628-1202.

■ Espaces industriels à louer 268

A LAVAL. Parc Industriel. Nouvelle construction, 3,500 pi.ca. d'entrepôt, 500 pi.ca. de bureau privé. Occupation immédiate. 629-0400

BOUCHERVILLE. Parc Industriel. Local 1,800 pi.ca. 655-3305, 655-4471

LONGUEUIL, 2,800 à 32,000 pi.ca.
Quai de chargement
Jour: 677-4755, soir: 670-4986

■ Propriétés commerciales 269

SHERBROOKE
2 x 24 logements, abri fiscal, C-32, excellent secteur, hypothèque 8%. Parfait paiement, 8 logements. Revenus actuel 30 540$. Juillet 87, 31 140$.
RICHARD BLAIN
(819) 567-4777
(819) 567-0833
Groupe Immobilier, courtier
14-5-87

■ Propriétés commerciales 269

PRÈS D'ATWATER Bâtisse commerciale, valeur $350,000. 8,000 pi.ca. de surface avec stationnement, bien éclairé. tout équipé. 935-4427.

■ Locaux à louer 275

BEAUBIEN 6895. Local commercial ou bureau, 54 X 15. 1er. juillet 87. $650-./mois. Réfrigérateur et climatiseur Lauris. 256-9135

LOCAL COMMERCIAL 1,500 pi.car., Boul. St-Jean-Baptiste, P.A.T., 645-2212.

■ Commerces à vendre 283

AUBAINE Gestionnaires, spécialistes en yoga ou médecine douce. Commerce organisé 1976, expansion illimitée, franchises possibles, Centre Yoga Occidental, 10524 Pie IX. 327-2323.

BOUTIQUE DE VÊTEMENTS
féminins. Importations France, Italie, New York. Très bon secteur. Très bon chiffre d'affaires. À vendre, cause départ. Inf: sur rendez-vous, 843-3965, 651-9957.

CIMETIÈRE D'AUTOS 15 arpents, 400 autos approx., garage 40 X 60, 12 milles du pont Pie 1X, offre raisonnable acceptée. 666-3751.

COMMERCE de copie de plans et de copie rapide. Établie depuis 5 ans, bien situé, bonne clientèle, Mme Pilon, 653-3437, 658-0070.

CUIR Magasin de sacs à main, peut être utile pour chaussures. 272-6291, demandez Sam.

DÉPANNEUR licencié, toute offre raisonnable acceptée, 353-5761.

DÉPANNEUR St-Césaire. Très bien situé. Licence bière et vin, loto. 1-469-2588.

DÉPANNEUR à St-Alphonse, avec maison et bâtisse, grand terrain, garage, aucun agent. 1-883-5578.

DÉPANNEUR. Valideuse. Chiffre d'affaires: $4,500./semaine. Balance de vente. Pas d'agent. Situé à Montréal. 676-5006

PATISSERIE - BOULANGERIE - CHOCOLATERIE toute équipée, prix ferme $50,000., comptant $35,000. Pas d'agent, 384-8861.

REMORQUAGE à Laval, chiffre d'affaires excellent, 3 véhicules inclus. M. Gareau: 622-0122, Imm. Local.

RESTAURANT à vendre, $20,000. comptant, 4621 St-Jacques ouest, 933-4510.

WOTTON, MOTEL 6 unités plus 4 chambres, bar, disco. À VENDRE pour moins que le chiffre d'affaires. Aubaine! Jean-Guy Roy, 819-826-2222. Trust Général Crtr.

■ Commerces à vendre 283

MANUFACTURE DE CHAISES
à billes, lits superposés et trophées à vendre. Incluant brevet et moule pour fabrication de billes garanties à vie et marque de commerce.
Inventaire et comptes à recevoir, maison, garage de 25 x 30 pi. Vente tout d'un bloc. Situé à Danville, 20 milles de Victoriaville. Prix réduit pour vente rapide, pour raison familiale.
(819) 839-2066
14-05-87

■ Magasins à louer 299

OUTREMONT, Le Square Bernard, 1217 Bernard ouest, coin Bloomfield. 271-4250. 935-3103.

PIE IX Magasin (à louer) dans centre d'achat, disponible immédiatement. Fred Pfeiffer, 282-9636.

■ Matériaux de construction 340

Armoires cuisine sur mesures, chêne, pin, mélamine, direct. manufacturier. Gilles Richard Enr. 525-9585/259-7815

■ Ameublements 351

AMEUBLEMENT RAFFINÉ Doit vendre. Tapis persans et chinois en soie et autres. Horloge Grand-père Art Déco, antiquités, tableaux, objets d'art, lit cuivre king size, vidéo, micro-ondes Panasonic dimension 3, stéréo, télévision, salle à manger style Jacobin valeur: $17,000. pour $6,000., argenterie, cristal. 5535 Trans-island, de 9h. à 5h. et 7h. à 8:50h.

MOBILIER DE CHAMBRE, 7 morceaux, PACANIER. $2,000. Aussi autres meubles divers. 731-0672

MOBILIER de bureau neuf et usagé. Meilleur prix en ville. **Ameublement Raymond Jasmin limitée. 337-1314.**

MOBILIER SALLE À DINER (Impérial Loyaliste), merisier, 9 morceaux, style colonial pâle. Canapé, fauteuil et autres. 739-9700

MOBILIER salle à manger chêne Kaufman, table 69 po., extensible 100, buffet, 6 chaises, magnifique! Valeur: $5,300. pour $3,500. 642-8988.

SUPER AUBAINE marchandise pour Café, importé d'Italie, comptoir avec frigidaire, comptoir crème glacée, table marbre, chaises en cuir. 843-3060.

■ Appareils électro-ménagers 355

CUISINIÈRE MOFFAT à vendre, blanche, 30 pouces, comme neuve. $200.00 négociable. 486-0518.

■ Mobiliers de bureau, accessoires 363

PHOTOCOPIEUSE neuve CANON NP 500 AF avec classeur automatique et 3 filières. $7,000. 672-7423.

POUR HOMME d'affaires et professionnel. Ensemble de bureau complet, fini acajou. Valeur $6,500. Vendrais $2,000. 523-2130, entre 9h. et 5h.

■ Équip. de commerce 365

PRESSE HELDELBERG,
Sork2
2 couleurs, 19 x 25 po.
Très bon état.
$140,500., négociable.
IMPRIMERIE
BERNIER & FILS INC.
588-5524 Soir: 588-4591
14-5-87

■ Équip. de commerce 365

MACHINE à Popcorn mobile, avec permis, à Magog, 1-819-843-9753 ou 1-819-843-6918.

■ Ordinateurs 371

..XT-TURBO $899..
640K lecteur Panasonic 360K, carte graphique couleur, clavier XT, carte multifonction parallèles, moniteur Zenith, 1 an garantie pièces et main d'oeuvre.
• • • • • •
ORDINACENTRE
4688, Jarry est, 374-4182
• • • • • •
AT Compatible 10 mhz, $1,995, 1024K, lecteur Panasonic 1.2 meg. carte graphique couleur, carte multi IO AT moniteur Zenith, clavier AT, 1 an garantie.
11-06-87

ORDINATEUR PC 10 II, 2 secteurs, 640K MS-DOS 3.2, GW Basic, Side Kick, moniteur TTL, 1 200$.
Amiga 512K avec moniteur 1 700$
Imprimante Star NX-10 425$
Imprimante Star NP-10 325$
Imprimante Citizen 120D 350$
INFO-BASE
GALERIES RIVE-NORD
REPENTIGNY
581-4162
14-5-87

■ Ordinateurs 371

!!! ÉOL XT — AT IBM compatible.
Spécial disques durs, 20 meg. $525.
CONSULTANTS ÉOL. 270-6800

ACHAT — VENTE, échange d'ordinateurs. Toutes marques. 10 disquettes D.D.S. $4.49 **MARCHÉ INTERNATIONAL DE L'ORDINATEUR. Tel: 521-2625**

AT $1699. - T/XT $859. - Échange LAM/CAO: EGA $1199. - DD30 $699. -1 an garantie - ATS, 2107 Lapierre 365-4382.

CONCEPTION LOGICIELS
sur mesure. Pour IBM PC. tous genres de programmations. LES LOGICIELS R.S.P. ENR. 670-0814

MONITEUR AMDEX 300 A. Ambre graphique, carte IBM couleur. 491-5332 ou 491-1245

PROGRAMMES ATARI XL. A vendre ou à échanger. Très vaste choix, bas prix. 288-2977, soir: 672-5227

Système de traitement de texte WANG modèle WP5. Imprimante Wang, modèle 5541W, avec attachement. Très bonne condition, prix négociable. Incluant marguerites, disquettes 8 X 8, rubans et manuels d'instructions. Appelez: 284-0433.

■ Instruments de musique 375

PIANO À QUEUE Knabe, 5'7'', noir, son superbe. $7,300. 354-9610.

PIANO À QUEUE BALDWIN 5.2 pi. acajou blond, avec banc. $8,500.00. 674-8311.

PIANO ANCIEN, décapé, ''Lindsay'', $800. ou à discuter, 273-7348.

VIOLON PIERRE CHARETTE. Fabriqué en 1979, à Crémonia Italie. 773-3014

■ Bois de foyer 383

SPÉCIAL PRINTEMPS!
Érable — merisier. Mtl. Rive-Nord. $37. la corde, minimum 5 cordes. 437-1679

■ Lingerie, Fourrures 385

PEAU DE CHÈVRE, authentique, couvrant lit double, $200. Sécheuse Victking (110), $200. 374-3839

■ Lingerie, Fourrures 385

ROBE DE MARIÉE en soie des anges, avec dentelle imprimée et perlée, doublée en tulle, grandeur 7-8 ans. Prix discutable. 351-8572

■ Collections, monnaie, timbres 387

EXUP XVI
U.P.M. Exposition philatélique 15 au 17 mai, centre St-Mathieu, 7110, 8e avenue, Mtl. Vendredi 17h-21h, Sam. 10h-21h. Dim 10h-16h. Marchands, exhibits, souvenirs. Entrée libre, 655-3683.

■ On demande 389

ACHAT AU COMPTANT
Meubles usagés — antiquités — ménage au complet. VGC Inc. 735-4286.

■ Antiquités 391

ACHETONS VOS ANTIQUITES
Albert Antiquités 3762 St-Laurent
845-6802.

ANTIQUITÉS Pour vous meubler, décorer du sous-sol au grenier. 260 Pointe Du Jour Nord, L'Assomption. 589-7015.

L'ATELIER
Restauration, décapage, meubles et boiseries. Spécialité finition meubles anciens, expérience 10 ans, 522-7123.

PIÈCE DE COLLECTION Superbe piano de table victorien, des années 1850. $3,000. Granby: 1-372-2537.

SALLE À MANGER 9 morceaux, Queen Ann, $1,100. 342-9537, soir.

SET DE CUISINE $850.00, bahut $800.00, set de chambre $1,000.00, (décapés) après 18h. 279-3743.

■ Oeuvres d'art 395

A. NEWTON. Huile sur ardoise, 1879. ''Scottish Highland'', 7½ X 12. Meilleure offre. 1-379-5482

HENRI MASSON, huile sur toile,8 X 10, 1986. ''LA FAMILLE''. 667-8695 ou 661-1670

■ Animaux 397

CENTRE CANIN
ROXTON FALLS
École de dressage
Spécialité RootWeiler
Chiots et adultes
disponibles
Estimation gratuite
1-514-548-2459
16-5-87

■ Animaux 397

CHEVAUX (12) incluant gros poneys sauteurs (test Login). Bons chevaux d'école. 819-322-3829.

■ Divers 399

INTÉRESSÉS(ES) À PARTICIPER
À UNE ÉTUDE DE MARCHÉ.
Rémunération. Appeler: 848-2737
MERCREDI, de 9h. à 4h.

PINS D'AUTRICHE, pour transplantation et ''colorado spruce'', environ 500, à vendre, 2 à 4 pieds de hauteur, 1-292-3789.

■ Offres d'emploi 407

SECRÉTAIRE LÉGALE
ADMINISTRATIVE
Pour cabinet d'avocats, centre-ville.
Exigences: Solide expérience légale: civile, quelque corporatif, excellente connaissance du français et du traitement de texte. Avantages sociaux exceptionnels.Tél.: après 16:00, Mme Lahaye, **738-6019.**
14-05-87

■ Offres d'emploi 407

ESCORTES ET TÉLÉPHONISTES à domicile demandées. Travail payant. 621-4325

SAUVETEURS ET
ASSISTANTS-SAUVETEURS
Joignez une des plus grandes équipe. Excellent salaire, prime et logement disponible. Appelez «Superior» aujourd'hui au 416-638-8845 sans frais. Croix de bronze et cours de premiers soins exigés.

■ Hospitalier, santé, médical 467

HYGIÉNISTE DENTAIRE
Demandée immédiatement. (En Abitibi). Salaire à discuter. (819)825-7700

PHARMACIEN(NE) demandé(e) pour la région des Basses Laurentides. Contacter 514-432-4383.

PHARMACIEN(NE) Temps partiel.
15 - 20 hrs. par sem. Rive-Sud. 658-2460, 348-9251. Fernand Lachance.

■ Personnel de bureau 471

COMMIS
JUNIOR
Bilingue, rapide,
autonome.
Lieu de travail:
Vieux-Montréal
845-3196
15-5-87

■ Personnel de bureau 471

AVONS BESOIN SECRÉTAIRE
Bilingue: français anglais, sténo-dactylo. $570./sem. + prime bilinguisme + avantages sociaux, entièrement payés par employeur. Faire parvenir C.V. à C. Ducharme, C.P. 218, Anjou. H1K 4G6

■ Emplois demandés 497

COIFFEUSE nouvellement diplômée, recherche travail. 351-0937, après 6:00 heures.

■ Offres de service 499

POUR TOUT PROBLÈME
D'IMMIGRATION, incorporation, investissement au Québec, traduction, services légaux, 844-0544.

■ Cours 510

PROFESSEUR DIPLÔMÉE, expérimentée. Donne cours de français (écrit, oral, rattrapage). 342-2898

■ Déménagement 551

A BAS PRIX, appelez PIERRE. Déménagement en tous genres. Estimation gratuite. 937-9491.

■ Cours 510

COURS PRATIQUE
• **Initiation au IBM PC**
• **MS-DOS 3.1**
• **Traitement de textes: Word Perfect**
• **Lotus 1- 2- 3**
• **DBASE 111 plus**
4 personnes maximum par groupe, coût $100 par cours, durée 15 heures (jour, soir ou fin semaine). Inf. 272-4339.
7191 St-Hubert.
14-05-87

ANGLAIS
COURS PRIVÉS
Choisissez le jour et l'heure selon votre horaire (Lundi au dimanche inclusivement). Méthode exclusive, rapide et efficace
Inf.: 989-2086
(entre 2h p.m. et 9h p.m.)
21-05-87

■ Déménagement 551

DEMANDEZ LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE. Ne partez pas sans lui. Fournissons boites. Estimé gratuit. 766-5314.

GILLES JODOIN TRANSPORT INC
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

PETITS DÉMÉNAGEMENTS seulement. Bon prix, 1-439-2622.

POUR DÉMÉNAGER À BAS PRIX
Appelez-nous vite
au 769-3197.

■ Entretien, réparations, rénovations 559

A A A BON PRIX. Vous cherchez: personne pour effectuer vos travaux? Téléphonez-moi, il me fera plaisir de vous aider. 525-9128

A-1, PEINTURE ET PLÂTRE, démolition, rénovation à très bon prix, garanti, Pierre: 253-2717.

BAS PRIX Rénovations intérieure/extérieure. Estimation: 259-8106.

CANADA FLOORING
Sablage fini plastique: $80./pièce., Cristal $100.. Aussi pose et peinture. 453-8457, 931-2456 poste 0086.

CONSTRUCTION G. GrandMaison, démolition, rénovation, réparation, spécialité, menuiserie, 353-3973.

COUVERTURES 4 SAISONS Bardeaux, asphalte, toit neuf, réparation, estimation gratuite, 472-7838.

LYNE ET RÉJEAN ENR. Sablage 60c le pied carré. Travail par spécialiste, garanti. Tél. Réjean: 270-9359.

MICHEL DÉMOLITION strip, logements, brique, démolition hangars. 272-0685.

PAYETTE Transport, déménagement, entreposage. Spécialité: Piano. Tél: 252-0216.

PEINTURE, PLOMBERIE. Gyproc, lavage de tapis, maintenance générale. Appelez Gilles, frais virés: 1-431-0938

RÉNOVATION GÉNÉRALE Peinture, sablage, finition de sous-sol, estimation gratuite. 525-4881, 593-5232.

RÉNOVATION QUÉBEC INC. intérieur, extérieur, menuiserie, gyproc, céramique, finition sous-sol, toiture en bardeaux, etc... 656-2241.

RENOVATION GÉNERALE: Spécialité, joints de brique, toiture tous genres, 322-9877, 387-1563.

SPÉCIAL PRINTEMPS
Lavage murs et plafonds
721-2936: André

VIEUX MAÇON d'expérience pour réparer maison, joints, brique et pierre. 523-8211.

■ Lavage, nettoyage 567

LE PRINTEMPS EST ARRIVÉ
Spécialiste en lavage de vitres, lavage de murs, de plafonds, ainsi que peinture. Estimation gratuite. 465-2592.

■ Peintres, peinture 571

A BON COMPTE
PEINTURE: intérieur — extérieur
491-4499

ATTENTION
Le printemps arrive!!!
Prendrais contrat de peinture intérieure, extérieure, petites réparations de tous genres. 15 ans d'expérience. Prendrais aussi contrat de maintenance. Lavage murs, tapis, etc... 651-3477.

PEINTURE intérieure et extérieure. Très bon prix, estimation gratuite. Gallard Enrg.: 622-1457.

PEINTURE intérieure et extérieure, lavage de murs, plâtre à bas prix. André: 522-6380, 728-8139.

■ Garderies, gardiennes 575

MAMAN GARDERAIS enfants chez moi, 3 ans et plus, très bonnes références, gens sérieux seulement, 524-7300.

■ Terrassement, paysagiste 583

PARTERRE DE VILLE
Aménagement paysager, 271-2239

PAYSAGISTE DU QUÉBEC
Pavé uni, ciment, asphalte
324-5856

PAYSAGISTE-TERRASSEMENT
EN BOIS
Entrepreneurs Brazeau Inc. 254-8384.

■ Cartes d'affaires 587

DISTRIBUTIONS
LANDRY & ASSOCIÉS
Spécialiste
de mise en marché
Vous avez un nouveau produit? Nous pouvons effectuer la mise en marché.
Pour plus de détails,
veuillez contacter
(514) 437-0728
15-05-87

■ Occasions d'affaires 591

A VENDRE, CHAÎNE DE FRANCHISES Belle opportunité, croissance fantastique. Au sud de l'Ontario, Ste-Catherine. Tel: (1-416) 682-6668

ATTRAYANTS ROBOTS distributeurs barbe à papa, rendement 100%, endroits achalandés, marchés, foires, 327-2323.

BIJOUTERIE existante depuis 1891, offre possibilité de franchise, votre investissement, votre administration, notre nom, notre supervision, 1-819-375-3264.

COMMERCES, INDUSTRIES, PROPRIÉTÉS en difficulté financière. Appelez sans frais. Avons probablament la solution. PLACEMENTS MÉTROPOLITAIN, 256-2418

DIFFUSION DISTRIBUTION
$50,000. + **(PLEIN TEMPS) TEMPS PARTIEL POSSIBLE.** Entreprise d'esthétique commerciale et de décoration, recherche et forme des agents diffuseurs doués. Plusieurs territoires exclusifs. Clientèle pré-sélectionnée, minimisant le travail de vente. Fruits de recherche de 2 ans, le concept requiert in investissement minimum de $3,500. pour inventaire de départ, rendant très intéressant pour investisseur passif. Pour entrevue, appeler M. Bougie. 514-270-2636.

■ Cartes d'affaires 587

SERVICE DE SECRÉTARIAT
À BON COMPTE.
S. GENDRON, 670-1000.

■ Hypothèques 594

ACOEPTONS en 7 jours 1ère et 2ième hypothèque. Caisse Populaire St-René de Goupil. 321-2610.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

GONDOLE(house boat), 48 pieds, couche 6, tout équipé, moteur diésel, 1-819-569-1510.

GRAMPIAN 26, 1973, Johnson 15, équipé, $16,000. Faites vite, 514-243-6516.

OWENS 25 pieds
Excellente condition. $10,500.
Après 17h.: 447-1673.

PETERBOROUGH 79, 24 pi. moteur 351 po.cu., 235 c.v., toit campeur neuf, tout équipé, avec toilette, frigo, cuisinière. $21,000. 365-1389

SEA RAY 1983, 28 pi., 10 pi. largeur, 2 Mercruiser 488, tout équipé A à Z, comme neuf. Soir: après 18h. 1-227-6636, jour: 497-1240.

SEARAY, SRV 210. 1982, 21 pi. Cabine Cuddy, tout équipé, remorque facile à charger, toit complet en bâche. Nombreux extras, peu d'heures d'usage. En excellent état. $26,500. 725-9025, 384-4473

TANZER 16, tout équipé avec SPI, bon état. $1,800. 272-0644.

TRADEWINDS 26 pi. Bonne condition, 5 voiles, 9.9 c.v., remorque. M. Laliberté. Bur: 353-2860 ou 653-7052

VOILIER DE COURSE, SUNFISH, 14 pi. neuf, encore emballé. appeler Bastien. 323-4330

■ Roulottes, tentes-roulottes, motorisés 687

MOTORISÉES HOLIDAIRE
1987
— Choix de modèles
— Livraison immédiate
POUR LE MOIS DE MAI
Air Climatisé Gratuit
AUTO PIER LACHAPELLE
588-3619 588-3323
22-05-87

■ Entretien, réparation de véhicules 690

DIFFÉRENTIELS — TRANSMISSIONS
Manuelles, reconstruisons, installons.
Joron Auto 2144, Papineau. 522-7775

SPÉCIAL DU PRINTEMPS
Débosseler, sabler, peinturer, lavage intérieur. $450. **477-1185**

■ Camions à vendre 691

CHEVY VAN 1981, modèle long, carosserie bleue, (immaculée), mécanique, 30,000 milles, impeccable, intérieur isolé, 305 automatique, économique, servos-freins-direction, AM/FM stéréo. UN VRAI BIJOU. $4,975. Particulier. 643-1934

SUZUKI SJ 410 1984, très bonne condition, $4,200. Sylvain, 766-9092.

■ Automobiles à vendre 695

AUDI 5000 Turbo, 1984, en excellente condition, noire, intérieur cuir beige. Peinture neuve. $17,000. négociable. Gilles, jour: 284-2929, soir: 462-2912.

BESOIN URGENT
AUTOS-CAMIONS
De 82 à 87, Michel Trudeau Auto, 5555 Iberville, 526-0408.

BMW 318, 1984, grise foncée, 86,000km, entretenue avec soin, superbement bien conservée, $14,500. 620-7060.

BMW 533i 1984, 54,000km, gris anthracite métallique, suspension Hartge, ''Bilstein'', pneus Pirelli P700 225-50-16, 8 ''mags'', plusieurs extra, excellente état, $30,000. 661-8082, 667-4940.

BMW 535i 1985, 33,000km, automatique, différentiel auto-bloquant, ''Bilstein'', ''mags momo star'', balance de garantie 14 mois, comme neuve, $32,000. 663-8858.

CADILLAC Séville Élégante 86, int. cuir, toit ouvrant, tout équipée, ext. 2 tons, 20,000 km, garantie 5 ans, KM illimité. Autos Sylvestre, 1-514-759-5321.

CAMARO 728, 86, 10,000km. toute équipée, T-Top, air climatisé, $16,450. 667-5590, 668-2836, 662-8098

CHRYSLER Fifth Avenue 1984, bleue marin, air climatisé, toute équipée, luxueuse, excellente condition. $10,500 458-7928.

CITROEN Pallas injection 70, Pallas manuel 68, station 70, service/pièces. Citroen Chambly. 658-3863.

CORVETTE 77, originale, 34,000m. toute équipée, 1 seul propriétaire, femme. $10,500. après 18h. 681-1311

DAYTONA TURBO 84 5 vitesses, 70,000 km, impeccable, garantie or, meilleure offre, 722-8653, 283-5733.

HONDA CRX 1986, noire,'stripes', mags, toit ouvrant, Am/Fm stéréo, cassette, $10,300.00. 651-8052.

JAGUAR 1985, 39,000km, 12 cylindres, complètement équipée, charcoal métallique, intérieur gris, excellent état, $36,000. 989-2052.

LINCOLN TOWN CAR Signature, série 86, toit ouvrant et autres options, échange acceptée van ou station, location ou vente, garantie carte d'or. 672-2193.

MAZDA RX 7 1984, charcoal, vitres teintées, toute équipée, sauf air, 59,000 km., très propre, voiture remarquable. 658-8888.

MAZDA RX 7 1985, 5 vitesses, beige, 25,000 km., excellente condition. Prix à discuter. Chantal 285-6181, 622-2647.

MERCEDES 300 D station-wagon, 1982, excellente condition, $26,500.00. 454-6860.

NISSAN 300ZX Turbo, 1985. GLL, 2 + 2, rouge, excellente condition. $21,500. Jour: 383-6682, soir: 488-1482

PORSCHE 911, Carrera 1985, 33,000km, coupé, int./ext. noir, toit glissant, sièges de cuir électriques, roues 16'', pneus P7, ''positraction'', garantie prolongée mars 88, $55,800, 337-3321, 697-1293.

PORSCHE 911 coupe Carrera, 1985, rouge, complètement équipée, 30,000 km., occasion unique. Autos Gilles Villeneuve, Daniel: 848-7199, 1-759-8155.

PORSCHE 944, 1986, gris charcoal, intérieur noir, entièrement équipée. $37,750. Jour: 849-2375, soir: 622-9651

TRANS-AM 86, blanche, 15,000km. automatique, ''fuel injection'', haute performance, en parfait état, toute équipée. Valeur $28,900. pour $19,500., discutable. 1-834-3648

VOLKSWAGEN Golf 87, bleue pâle, 4 portes, toit ouvrant, 13,000km. 844-6311 ou 658-0416

VOLVO 760 GLE Turbo, inter couleur, 1984, grise graphite, complètement équipée, intérieur cuir, manuelle, 77,000 km., condition parfaite. Automobile du Président. $14,000. 276-5834.

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

Montréal, mercredi 13 mai 1987

MONTRÉAL

banques et forêts mènent le bal

MONTREAL (PC). La dépréciation des valeurs bancaires et forestières a pesé sur le marché montréalais mardi, poussant l'indice général en baisse de 0.91 point à 1901.57 à la clôture des jeux. En tout 9,582,762 actions ont été échangées au lieu de 8,271,409 lundi. Le compartiment des forestières a fait une chute de 67.10 à 3150.76 et celui des bancaires s'est replié de 22.78 à 1583.78. Le groupe des services publics a monté de 8.06 à 1576.17. Le titre Great West Life, en baisse de 3-8 à $17 3-8 s'est traité à 328,000 exemplaires. Louvem a progressé de 24 cents à $2.74 et 140,567 papiers ont été négociés. Par ailleurs, Memotec a gagné 5-8 à $28 1-2, Gold Corp. 1-8 à $12 1-8 et Power 1-8 à $18. Banque de commerce a cédé 1-2 à $20 3-4, Bombardier 1-2 à $25 1-4, Banque nationale 3-8 à $14 3-8 et FPI 1-4 à $16 1-4.
Sur 717 titres mis en jeu 210 étaient gagnants, 322 perdants et 185 inchangés.

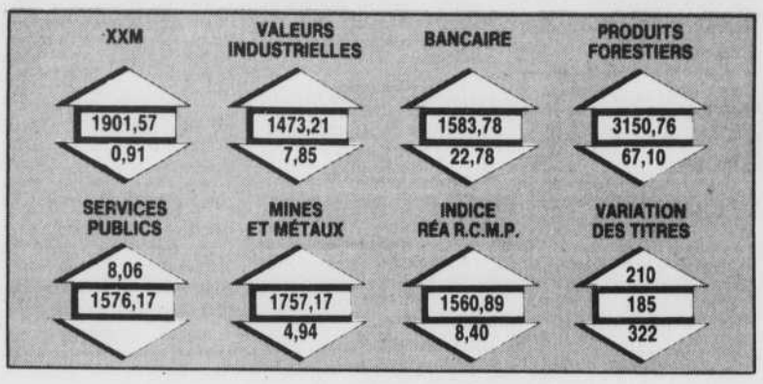

TORONTO

Marché stable

Dans les industrielles, Cadillac Fairview a perdu 1-8 à $33 1-8 (plus de 1.06 millions d'actions échangées); Falconbridge 3-8 à $22 7-8; International Pagurian cinq cents à $3.25; Canadian Marconi 3-8 à $19 3-8, et Northern Telecom 1-8 à $26 5-8. Canadian Pacific a gagné 3-8 à $24 3-4; Alberta Energy 1-4 à $22; Imperial Oil A 1 à $73 1-4; Seagram 3-8 à $99 7-8, et D.H. Howden 7 à $48.
Dans les mines, Conwest Exploration a cédé 1-2 à $14 1-4; Granduc Mines 1-2 à $5 3-8 et International Corona 1-2 à $45 1-8. Pine Point Mines a gagné 1 1-8 à $12 1-2 et LAC Minerals 7-8 à $50 1-8. Dans les pétroles, Consolidated Norex abandonne 1-2 à $5 1-4; Total Petroleum North America 3-8 à $27 7-8, et Petrotech Inc. quatre cents à 16 cents. Renaissance gagne 2 à $24 et North Canadian Oils 1 à $18.

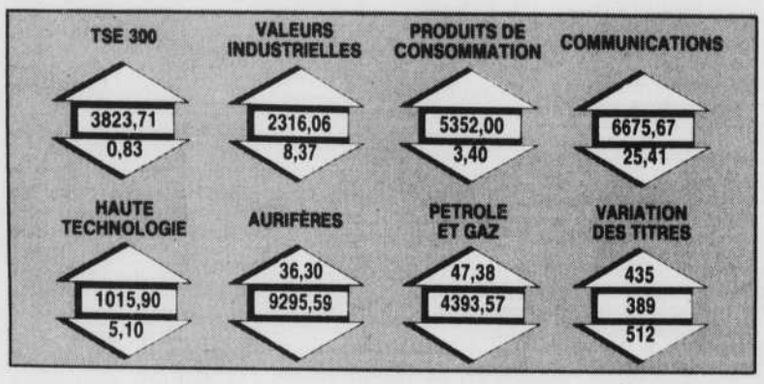

NEW YORK

Marché calme

NEW YORK (AFP). L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a clôturé, hier, à 2,322.60 en hausse de 15.30 points au terme d'une séance marquée par des fluctuations erratiques dans les deux sens, dans un marché relativement calme. Quelque 155 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 845 contre 722. 415 titres ont été inchangés. Les observateurs ont attribué une certaine demande à un modeste raffermissement du dollar accompagné d'une légère détente des taux d'intérêts obligataires. Néanmoins, les investisseurs demeurent extrêmement nerveux, car les fortes hausses enregistrées la veille sur les marchés des matières premières sont considérées comme un facteur inflationniste susceptible d'inciter la Réserve fédérale à stimuler une augmentation des taux d'intérêt, ont-ils ajouté. La plupart des marchés commerciaux se sont affaiblis aujourd'hui, mais ceci pourrait n'être qu'une correction technique passagère, l'or et l'argent ayant par ailleurs poursuivi leur progression, ont indiqué les analystes.
CBS a perdu 2 1-8 à 165 7-8; Certain Teed 2 1-2 à 39 et Digital Equipment 2 1-4 à 164 3-4.
Litton a gagné 4 1-2 à 95 3-4; Minnesota Mining 3 à 129 et AMR 2 3-8 à 56 1-2.
Du côté des canadiennes, Alcan a gagné 1-2 à $46; Dome Mines 1-8 à $16; McIntyre Mines 5-8 à $35 3-4; Ranger Oil 1-2 à $5 1-2, et TransCanada Pipelines 1-2 à $14 7-8. Inco a cédé 3-8 à $19, et Northern Telecom 1-8 à $39 5-8.

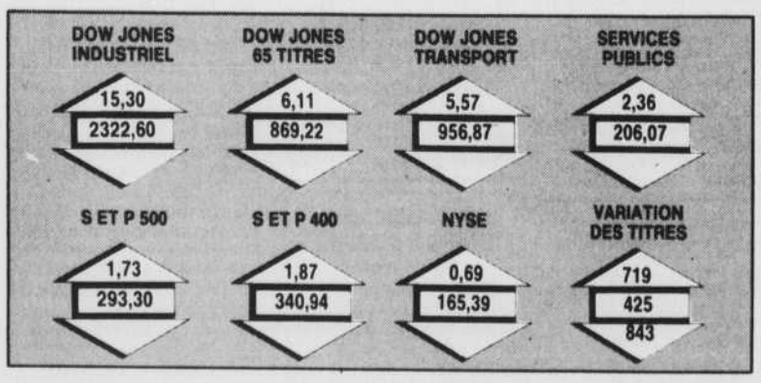

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6658	Hong Kong	Dollar	0.1715
Afrique franco	Franc CFA	0.004477	Inde	Roupie	0.1059
Allemagne-Ouest	Mark	0.7481	Israël	Sheqels	0.8476
Antilles Angl.	Dollar	0.4962	Italie	Lire	0.001036
Australie	Dollar	0.9576	Jamaïque	Dollar	0.2477
Autriche	Schilling	0.10638	Japon	Yen	0.009584
Bahamas	Dollar	1.3370	Liban	Livre	0.01149
Belgique	Franc	0.03604	Mexique	Peso	0.001114
Danemark	Couronne	0.1989	Norvège	Couronne	0.2011
Espagne	Peseta	0.010661	Nouv.-Zélande	Dollar	0.7735
États-Unis	Dollar	1.3370	Portugal	Escudo	0.009655
Finlande	Mark	0.3073	Royaume-Uni	Sterling	2.2274
France	Franc	0.2238	Suède	Couronne	0.2139
Grèce	Drachme	0.010039	Suisse	Franc	0.9110
Hollande	Florin	0.6636	Vénézuela	Bolivar	0.05167

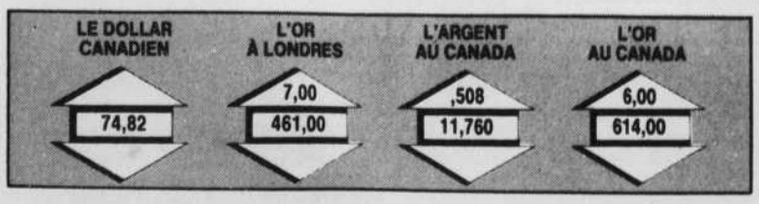

Un importateur d'équipement de ski de Ste-Agathe fait une émission RÉA

JEAN CHARTIER

La compagnie Igloo Vikski s'apprête à déposer son prospectus définitif à la Commission des valeurs mobilières du Québec. L'émission d'actions est en effet presque complétée selon le courtier Edward Rose, souscripteur à forfait à la Maison Placements Canada.

Cet importateur d'équipements et de vêtements de sport sis à Sainte-Agathe émet un million d'actions à $ 2 l'action. L'actif principal de la compagnie tient à ce qu'elle distribue les farts Obermeyer, le principal fart à ski commercialisé dans le monde, les chandails à col roulé du fabricant allemand Medico, les bottes de ski Allsop et les vêtements de ski de fond Odlo.

Le réseau de distribution de la société dessert 1250 comptes actifs au Canada, en l'occurence les grands magasins, les magasins de sport et les boutiques de ski. Les ventes de la société ont totalisé $ 8 millions en 1986 et le bénéfice net fut de $ 508,000, soit 18 cents par action. Les ventes ont été faites principalement au Québec avec $ 2.6 millions et en Ontario avec $ 2.4 millions et en Colombie-Britannique $ 1.3 millions.

Avant le 2 janvier, la société était propriétaire de 51 % des actions émises de Importations et Approvisionnements Igloo. Une restructuration financière fait que celle-ci est maintenant détenue à 100 % par la première et les actionnaires principaux de Igloo Vikski sont William Glass de Sainte-Agathe des Monts avec 578,000 actions ordinaires, Marcol Holdings de Ville Mont Royal, une société détenue par M. Colin Cope, avec 360,000 actions, Sylvio Sauvageau avec 327,000 actions et Nicophil Investments, une société contrôlée par M. Fred Pechet, avec 310,000 actions. Ces quatre actionnaires détiennent 54.5 % des actions de la nouvelle compagnie publique.

D'après le bilan consolidé de Igloo Vikski, la société aura un actif consolidé dit corporel de $ 1.17 l'action. Le facteur de dilution de l'émission est donc de 42 %.

Le rapport prix bénéfice de l'émission est de l'ordre de 12 mais le prospectus prévient les investisseurs que des conditions athmosphériques non favorables au ski auront de façon générale un effet défavorable sur le volume des ventes de Igloo Vikski en 1987.

Une autre note stipule que l'industrie de la mode étant instable, il n'y a aucune certitude que les vêtements de sport distribués par Igloo Vikski continueront de jouir de la faveur des consommateurs durant de nombreuses années. L'annulation d'un ou de plusieurs contrats importants de distribution sont aussi susceptibles de toucher de façon dévaforable l'exploitation de Igloo Vilski.

Après le refus de Burlington

Domtex augmenterait son offre

NEW YORK (AP-AFP) — La compagnie montréalaise Dominion Textile Inc. et le financier new yorkais Asher Eldelman, dont l'offre d'achat de Burlington Industries Inc. à $ 67 US millions l'action a été refusée lundi, ont déclaré hier qu'ils étaient prêts à majorer leur offre.

Le groupe a aussi critiqué l'intention de Burlington de racheter au moins 29 % de son capital, qualifiant la manoeuvre de « coercitive et d'injuste ».

Burlington, le plus important fabricant de textile des États-Unis, a fait savoir hier qu'elle émettrait une offre ferme à $ 80 pour 8 millions des 27.3 millions d'actions ordinaires.

Burlington a de plus révélé que son conseil d'administration étudiait une série de mesures de restructuration financière, notamment un « leveraged buyout », soit l'acquisition d'une société par effet de levier en empruntant sur les actifs ou sur les résultats.

Afin de renforcer sa défense, Burlington a également dit qu'elle « accordait une attention particulière » à une éventuelle acquisition de Dominion Textile.

Le groupe Edelman-Domtex, qui possède déjà 13.4 % de Burlington, a offert $ 67 US l'action ou $1.58 milliard pour la balance du stock d'actions. Burlington a fait savoir hier qu'elle rejetait l'offre.

Dans un lettre adressée aux dirigeants de Burlington, Dominion et Edelman demandent de négocier et exigent que soit rendue disponible « toute information qui pourrait démontrer qu'un prix supérieur à leur offre se justifie ».

« Nous sommes prêts à étudier d'autres alternatives, y compris une majoration de notre offre », ont-ils ajouté.

Un conseiller du groupe Edelman-Dominion, M. Daniel Good de la firme Shearson Lehman Brothers Inc., estime que la lettre « fournit au conseil de Burlington l'occasion de s'asseoir et de négocier une bonne entente pour ses actionnaires ».

« Nous voulons négocier et sommes prêts à faire preuve d'ouverture », a-t-il précisé.

Dans leur lettre, Dominion et Edelman soutiennent que le plan de Burlington d'acheter une portion de son stock porte préjudice aux actionnaires de Burlington et « constitue une possible offre en deux parties ».

Souvent critiquées dans le passé, les offres en deux parties sont des transactions au cours desquelles l'acheteur fait d'abord une offre d'achat pour une majeure partie des actions pour ensuite, dans un second temps, proposer d'acheter le reste des actions à un prix plus bas.

Un porte-parole de Burlington, M. Harold McLeod, a fait savoir que la lettre du groupe a été transmise pour étude au conseil. Il a refusé d'apporter plus de précisions.

Pendant ce temps, le cours des actions de Burlington Industries a fortement progressé hier à Wall Street à la suite de sa décision de refuser l'offre de Dominion Textile et d'un investisseur new-yorkais, et de procéder elle-même au rachat d'une partie de son capital.

Activement traitée, Burlington a gagné plus de 2 % ($ 1.375) à $ 65.625 US une demi-heure après l'ouverture du New York Stock Exchange. Le titre a clôturé en fin de journée à $.

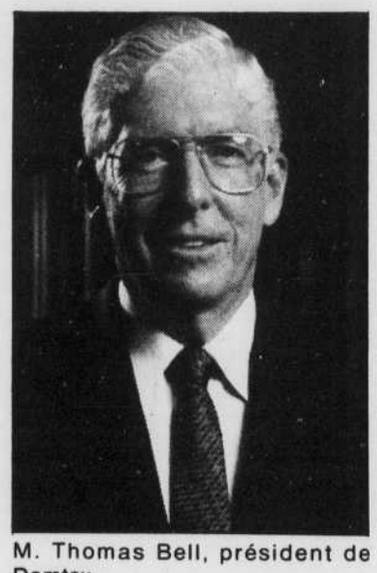

M. Thomas Bell, président de Domtex.

Faut LE DEVOIR pour le croire!

Cadillac Fairview est-elle canadienne ou américaine ?

TORONTO (PC) — La vente de Cadillac Fairview à la société américaine JMB Realty de Chicago ne devrait pas constituer un véritable problème politique, car on ne peut vraiment pas parler d'entreprise canadienne dans ce cas. En effet, environ 60 % des actifs de Cadillac sont immobilisés aux Etats-Unis.

Toutefois, ce point de vue de M. Bernie Ghert, président-directeur général de Cadillac Fairview, ne semble pas être partagé par plusieurs parlementaires à Ottawa qui estiment que cette transaction équivaut à transférer la propriété d'une riche compagnie canadienne en des mains étrangères. Selon ceux-ci l'emplacement des actifs n'a rien à voir avec le contrôle d'une entreprise.

Avec des actifs de $ 3 milliards, Cadillac Fairview est la plus importante société immobilière du pays et vient au 27ème rang parmi les entreprises canadiennes. Son siège social est à Toronto, mais deux de ses trois divisions d'exploitation se trouvent aux Etats-Unis. Et les propriétaires de Camp Investments, actionnaire majoritaire de Cadillac Fairview, ne sont plus des Canadiens, a noté M. Ghert. En effet, la plupart des petits-enfants de Sam Bronfman, fondateur de l'empire Seagram, et auxquels appartient Camp Investments, vivent à l'extérieur du Canada.

Vendredi dernier, les Bronfman ont annoncé qu'ils avaient accepté de vendre leurs parts dans Cadillac Fairview, soit 51.2 % des 72.2 millions d'actions de l'entreprise, à JMB, au coût de $ 35 l'unité. L'accord devrait être finalisé en juillet et la transaction, avant septembre, a indiqué la direction de Cadillac Fairview. JMB est la deuxième plus importante société immobilière des États-Unis.

A Ottawa, le critique néo-démocrate en matière de commerce, M. Steven Langdon, a souligné aux Communes que, vu le rôle important de Cadillac Fairview dans l'expansion d'un grand nombre de villes canadiennes, ces dernières devraient être consultées par Investissement Canada quand il s'agira d'approuver la transaction. Le ministre de l'Industrie, M. Michel Côté, a répliqué que JMB n'avait pas encore demandé au gouvernement d'approuver la transaction et que, de toute manière, le gouvernement verra à défendre les intérêts du Canada.

VOTRE C.A...
avec lui, vos affaires sont en bonnes mains.

ARTHUR ANDERSEN & CIE
Comptables agréés,
800 boul. Dorchester ouest, Montréal, H3B 1X9
Bureau 1200, 861-1641
Bureaux à Montréal, Ottawa, Mississauga, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver
Société affiliée
Tremblay, Vaillancourt & Associés

BARBEAU, COUSINEAU
Comptables agréés,
6665, avenue Christophe-Colomb
Montréal H2S 2G8.
Tél.: 274-7538, 274-2797

BOURGEOIS, MARSOLAIS & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, C.A. à Raymond Souchereau, C.A.
Yvon Marsolais, C.A. — Claude Labelle, C.A.
André Montgrain, C.A. — Marc Lavigne, C.A.
50 Place Crémazie, suite 910
Montréal, Québec, H2P 2T6 — Tél.: 384-7430

CARON, BÉLANGER, CLARKSON, GORDON
Comptables agréés
630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, H3B 1T9, (514) 875-6060
2525, boulevard Daniel-Johnson, bureau 550
Laval, H7T 1S9 — (514) 337-8105
1150, rue Claire-Fontaine, bureau 700
Québec, G1R 5G4 — (418) 524-5151
Bureaux dans les principales villes du Canada
Membres d'Arthur Young International
Présent dans 68 pays

CHARETTE, FORTIER, HAWEY TOUCHE ROSS
Comptables agréés et conseillers en gestion
1, Place Ville-Marie
Montréal (Québec) H3B 2A2 (514) 861-8531
Nos bureaux au Québec:
Alma (418) 668-8325, Chibougamau (418) 748-2684, Chicoutimi (418) 549-6650, Dolbeau (418) 276-0133, Gatineau (819) 643-2430, Hull (819) 770-3221, Jonquière (418) 542-9523, La Baie (418) 544-7313, La Malbaie (418) 665-3965, Québec (418) 687-3333, Roberval (418) 275-2111, St-Félicien (418) 679-4711
Bureaux dans les principales villes du Canada, des États-Unis et dans 91 autres pays.

COOPERS & LYBRAND LALIBERTÉ LANCTÔT
Comptables Agréés
630, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 1W5 (514) 876-1500
550, chemin de Chambly, Longueuil J4H 3L8 (514) 646-9800
2, Place Québec, (Québec) G1R 2B5 (418) 522-7001
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS
Comptables agréés
Montréal • Repentigny • Laval • Longueuil • Pointe-aux-Trembles • Iles-de-la-Madeleine 845-9253

LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN PINSKY
Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.
Jerry Dubin, C.A. — Fred Epstein, C.A.
Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 — 341-4230

MAHEU NOISEUX
Comptables agréés
Bureaux à Ottawa, Hull, Hawkesbury, Rouyn, Val d'Or, Amos, LaSarre, Timmins, Kapuskasing, Montréal, Laval, Québec/Ste-Foy, Lévis, St-Anselme, Thetford Mines, Moncton, Campbellton et Fort Lauderdale.
Société nationale: Maheu Noiseux/Collins Barrow
Société internationale: Fox Moore International.

NORMANDIN, BARRIÈRE & COUREY DELOITTE HASKINS & SELLS
Comptables agréés
1, Place Ville-Marie, Suite 3210, Montréal, Québec H3B 2W3 — Tél.: 861-9311
2, Place Laval, Suite 300, Laval, Québec H7N 5N6 — Tél.: 668-6400
Deloitte Haskins & Sells est établi dans 29 centres de Victoria à Halifax et fait partie d'une association internationale qui s'étend à 70 pays.

PETRIE RAYMOND
1320, boulevard Graham, Bureau 301, Montréal (Québec) H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740
Représentation internationale: JCI, Worldwide

PRICE WATERHOUSE
Comptables agréés
1100, boul. Dorchester ouest, Montréal H3B 2G4 — Tél.: (514) 879-5600
2, Place Québec, Québec G1R 2B5 Tél.: (418) 529-9181

ROSTON, REINHARZ, BRATT, FREMETH,
Comptables agréés
Joseph D. Roston, C.A. — Stephen Bratt, C.A. — Bernard H. Reinharz, C.A. — Lenard Fremeth, C.A. — William J. Star, C.A.
La maison Trust Royal 630 boul. Dorchester ouest, Bureau 1125
Montréal, Québec H3B 1S8 — Tél.: 875-5780

THIBAULT MARCHAND PEAT MARWICK
Comptables agréés
1155 boul. Dorchester ouest, bureau 2100
Montréal (Québec), H3B 2J9 — (514) 879-3300

WEISS, BRAZEAU, GAUVIN, DUMAIS & ASSOCIÉS
Comptables agréés
770, rue Sherbrooke ouest — Bureau 1100
Montréal (Québec) H3A 1G1 — Tél.: (514) 288-2020
335, rue De Rouville Beloeil (Québec) J3G 1X1
Tél.: (514) 464-0300
38, boul. St-Viateur Rigaud (Québec) J0P 1P0
Tél.: (514) 451-5374
Affilié à: Laventhol & Howath
Société nationale
Membre de: Horwath & Horwath International
avec bureaux affiliés à travers le monde.

Ordre des comptables agréés du Québec
680, rue Sherbrooke ouest
7e étage
Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone: (514) 288-3256
CA

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

TORONTO

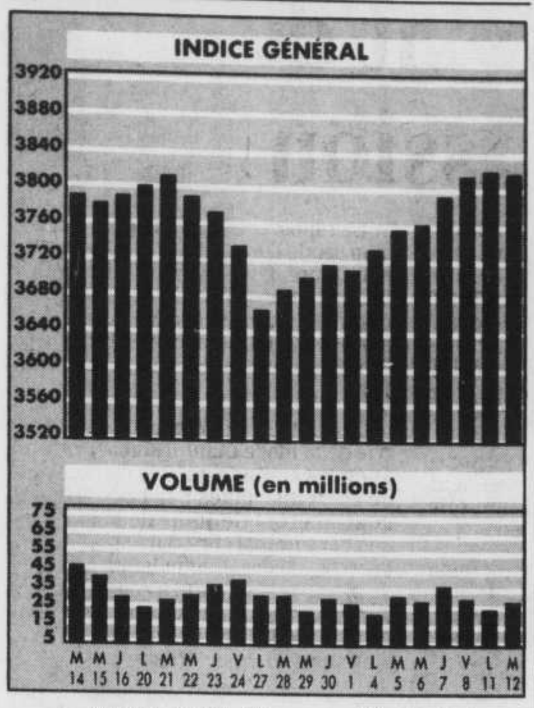

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	13850	$17⅛	17	17	—⅛
AHA Auto o	1700	$6⅜	6⅜	6⅜	—⅛
AMCA Int	13323	$10⅞	10¾	10⅞	
AMCA 2 p	3300	$24⅞	24½	24⅞	+⅜
AMCA 3 p	950	$23⅝	23⅜	23⅝	+⅜
ARC Int	300	$5	5	5	—¼
Abatero o	10000	19	19	19	—1
Abermin o	22523	280	260	265	—8
Abermin w	3448	120	115	115	
Abti Prce	12900	$36	35¼	36	
Abitbi 7½p	200	$48	48	48	—⅛
Abitibi w	1000	$11¼	11¼	11¼	
Acadia M o	7300	380	370	370	—15
Acugrph A o	4471	$5	490	490	—10
Acklands	200	$17½	17½	17½	+⅜
Agassiz	3920	435	430	435	—5
Agnico E	8900	$40¼	39⅛	39⅛	—⅛
Agra Ind A	100	$14⅞	14⅞	14⅞	
Agra B f	300	$14½	14½	14½	—¼
Ahed C	9560	$15⅜	14½	14¾	—¼
Albany o	5000	26	26	26	—2
Alt Energy	346943	$22⅛	21¾	22	+¼
Al Enr 1125	500	$33	32½	33	+1½
Al Enr 775	10015	$29	28⅝	29	+½
Alta Nat	2200	$15	14⅞	15	+½
Alcan	126146	$41⅛	40½	41⅛	+¾
Algo Gr A f	800	$9¾	9½	9¾	—¼
Algo Gr w	500	350	350	350	—10
Algo Cent	250	$22	22	22	+¼
Algoma St	2547	$16⅜	15¾	16⅜	+⅜
Algoma St p	3000	$17	17	17	
Algma St B	5200	$18¼	17½	18	+⅝
Altex	29000	160	147	157	+5
Alum A	2200	$26⅜	26¼	26¼	
Alum 1st p	300	$25¼	25¼	25¼	
Alum C p	1300	$24¼	24¼	24¼	
Alum E p	2300	$25¾	25½	25¾	
Alum F p	700	$26⅛	26⅛	26⅛	+⅛
A Barick	121944	$52⅝	52	52	+⅛
A Barik w	52500	$8½	8¼	8¼	
ABarik A w	49800	400	395	395	+5
Am Eagle o	100	142	142	142	+2
Am Leduc	2250	40	39	39	—1
Andrs WA f	3000	$20½	20½	20½	—¼
Ang CdnM o	3000	60	60	60	
Ang CT 4½	200	$28	28	28	+½
Ang CT 265	200	$32¼	32¼	32¼	+¼
Ang CT 315	250	$38¼	38¼	38¼	+¼
Ang dGld o	1000	270	260	270	+20
Anthes	5000	82	80	80	
Argus B pr	z20	$31⅜	31⅜	31⅜	
Asamera	128060	$14⅞	14¼	14⅞	+⅜
Asamera 8	10400	$29⅛	28¾	29⅛	+⅜
Asamera 7	4200	$15	14⅞	15	+½
Asamera w	64600	420	400	420	+15
Ascot Inv o	15000	65	60	60	—5
Asoc Porc o	100	475	475	475	
Astral A f	1212	$11⅛	11⅛	11⅛	—⅛
Astral B f	100	$11⅛	11¾	11¾	—⅛
Atco I f	175523	$11⅛	11⅛	11¾	+⅜
Atco II	1400	$11⅞	11½	11¾	—⅛
Atl Shop A f	1000	$12¼	12¼	12¼	
Atl Shop p	500	$27⅞	27⅞	27⅞	—⅛
Atlantis o	98500	138	130	138	
Atlas Yk o	35500	17	16	16	—1
Atlas Yk w	20000	4	4	4	
Audrey R o	82209	460	435	440	+20
Augmitto o	30928	225	220	225	+5
Augmitto w	34082	60	57	57	+5
Aur Res o	44106	$12	11⅝	11⅞	+¼
Autrex A	4500	260	260	260	
Avinda o	127400	88	70	70	—15
BCED	121627	440	420	440	+20
BCED A	3116	$6⅜	6¼	6⅜	
BCED 9⅛	4900	$10¼	10¼	10¼	
BCED 9¾	500	$10⅞	10¾	10⅞	+⅛
BCED I p	7100	$27	26⅞	26⅞	—⅛
BCED w	33550	215	205	215	+13
BCED C I	9550	$25	24¾	24¾	
BC Rail p	800	$26⅜	26⅜	26⅜	—⅛
BC Sugar A	2277	$27⅜	26⅞	27⅜	+⅝
BC Sugar P	250	$16½	16½	16½	+½
BC Sugar w	6800	$5½	5	5¼	+⅛
B Corp p	1900	$30⅜	30¼	30¼	—⅛
BGR A	9950	$13½	13¼	13¼	—⅛
BGR 2 w	1700	415	415	415	—5
BII Ent	500	$9½	9½	9½	
BII Ent w	950	255	245	245	—15
BMB Comp	500	160	160	160	
BMO II p	1200	$22¾	22¾	22¾	—¼
BP Canada	85344	$23	22½	23	+¾
BYG o	6500	195	190	195	—4
Bachelor	9800	380	375	380	
Bakertalc o	z125	54	54	54	
Bancshr p	100	$22½	22½	22½	+¼
Bk Alberta	1100	$7	7	7	
Bank BC	63615	64	63	63	
Bk BC 222	1100	$22⅛	22⅛	22⅛	
Bank Mtl	80350	$34	33⅝	33¾	—⅜
Bk Mtl 250	1200	$26⅜	26½	26½	—⅛
Bk Mtl 3p	255200	$26⅜	26⅛	26⅛	—⅛
Bk Mtl w	11600	$5⅝	5⅜	5½	—⅛
Bank N S	85812	$18	17¾	17⅞	—⅛
Bk N S 1p	1500	$24¼	24⅛	24¼	
Bankeno o	1179	290	290	290	—10
Barons Oil	5500	350	340	345	—5
Baringtn o	2500	106	105	106	+6
Baton	1475	$11¾	11⅝	11⅝	—⅛
Battle MA f	2210	$50	49¾	49¾	—¼
Bay Mills	700	$8½	8½	8½	—⅛
Beau CA o	50075	103	98	98	—2
Beautield o	18329	160	140	140	—15
Beaver R o	6900	375	370	375	
Belkin Inc f	7575	$23½	23½	23½	
Bell 1.94 p	900	$25½	25½	25½	+⅛
BCE	76807	$41½	41⅜	41½	+⅛
BCE 1.96 p	130	$49½	49½	49½	+¼
BCE 2.05 p	z50	$41¼	41¼	41¼	
BCE 2.70 p	11425	$41½	41¼	41⅜	
Belmoral o	102441	$7	6⅝	6⅝	—⅛
Belmoral w	14150	$5½	5¼	5½	+⅛
Beverly o	15100	140	120	120	—20
Biotech	1800	375	365	365	—5
Bl Hawk o	27200	145	130	140	+5
Blackdom o	1900	$14⅞	14¾	14⅞	+⅛
Blackwod	8900	$15	14	14¾	+⅛
Bombdr A	600	$25½	25½	25½	—1
Bombdr B f	2770	$25½	25¼	25¼	—½
Bmbdr 1 p	1000	$24⅞	24⅞	24⅞	—⅛
Bombdr B w	z50	$32	32	32	
Bonar	300	$24¾	24¾	24¾	—¼
Bonar w	3500	$13¼	13¼	13¼	—¼
Bow Valy	122327	$20⅝	20	20	—⅝
Bow Valy 4	390	$20½	20½	20½	+⅛
B V 2025	1000	$40½	40½	40½	—½
B V 1875	2700	$40	40	40	
Bow Vly 205	2300	$25⅞	25½	25⅞	+⅜
Bow Valy w	45695	299	285	285	—5
Bow Vly R	4516	140	135	138	+3
Bow VR p	300	$6	6	6	—⅛
Bowtex o	2920	$6¼	6	6¼	+¼
Bowtex w	344	130	130	130	
Brocknel f	o18222	80	77	80	—3
Bralorne	18100	194	190	190	+5
Bramalea	5900	$25	24½	24½	—½
Brml Pty p	1700	$27½	27½	27½	
Brmptn A f	10535	$15½	14⅞	14⅞	—⅜
Brscade p	2425	$40⅜	40⅜	40½	
Broscan A	57308	$38¼	37⅞	38⅛	
Brscn 8½	z50	$25½	25½	25½	
Brscn 1981	1100	$26	26	26	+⅛
Broscan F p	500	$25⅜	25⅜	25⅜	+⅛
Brkwater o	90448	$10⅞	10½	10½	
Brenda M	1100	$12¾	12⅝	12⅝	
Brik Brw o	46080	220	190	190	—35
Bright A	1000	$29½	29½	29½	
BCFP	151377	$18¾	18½	18½	—¼
BCFP p	100	$41	41	41	
BC Res	67065	130	123	128	+5
BC Res p	4900	$25⅝	25⅜	25⅝	+¼
BC Phone	13656	$28⅝	28¼	28½	
BCPh 4¾ p	200	$53	52	52	—2
BCPh 4¾ p	200	$58¾	58¾	58¾	—¼
BCPh 4.84	z25	$14¾	14¾	14¾	
BCP 11.24 p	1000	$29¾	29½	29¾	
BrTel ads	z50	$68	68	68	
Broulan	7600	298	280	298	+18
Bruncor	1941	$18⅞	18¾	18¾	
Brunswk	46723	$16¾	16⅛	16½	+⅛
Budd Con	1000	$39⅛	39	39¼	+¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	51299	$11½	11¼	11⅜	
CB Pak	1800	$20⅝	20⅜	20⅝	
CB Pak w	300	$8	8	8	
CCL A	5100	$13¾	13¾	13¾	—¼
CCL B f	69600	$13⅝	13	13	—⅝
CDC Life	6135	$28½	28⅛	28¼	—¼
CFCF f	150	$16¾	16¾	16¾	—¼
CiL	350	$29	28¾	29	+¼
CM NT Equ	4100	$9½	9⅜	9⅜	—⅛
CM Pref p	5500	$13⅞	13¾	13⅞	+⅛
CSA A f	7900	$12¼	12	12¼	+¼
Cableshr A	31900	$11⅛	9⅝	11⅛	+1½
Cableshr B	4200	$10¾	9½	10¾	+¾
Cabre	11450	$5¼	5	5	—¼
Cad Frv	1061909	$33½	33⅛	33⅛	—⅜
Cad Frv A	13900	$9⅞	9⅞	9⅞	
Cad Frv 2	2875	$10⅞	10¾	10¾	
Cad Frv w	11950	$25¾	25⅜	25⅝	+⅛
Calgary 1 p	400	$26⅞	26¾	26¾	—½
California o	2000	350	350	350	+15
Cambior	28610	$29¾	29⅜	29⅜	
Cambior w	19582	$19½	18⅞	18⅞	—¼
Cambridg	5100	$27⅜	27	27⅜	+¼
Camb 1	7425	$32⅜	32	32	—¼
Camco Inc	12200	$11¾	11⅝	11¾	
Camndx o	7500	89	83	83	—5
Camp RL	16750	$42¾	42	42½	+½
Camp Res	14740	340	330	340	+10
Camp R w	4100	54	54	54	
Camp Soup	1650	$20¾	20⅜	20½	
Campeau f	4602	$39	38¼	38½	—½
Campeau B	2050	$23	22⅞	22⅞	—⅛
Campeau C	225	$23¼	23¼	23¼	—¼
Campeau D	1650	$23	23	23	
Cm D w	z200	15	15	15	
Camreco o	40020	75	74	75	
Canacord o	42400	149	137	145	+9
Cancrd w	26100	70	65	68	+7
CCem ex p	39635	$15¼	15⅛	15⅛	—⅛
CDC f	91706	$11⅛	11	11	
CDC pr B	5650	$111¼	111	111	
CDC 1980	19420	$18¼	18⅛	18⅛	—⅛
CDC 1983	2700	$27⅛	26¾	27	+¾
Con Lease	400	$8½	8½	8½	+⅛
Can Malt	2300	$22⅞	22	22⅞	+⅜
C Nor West	14086	$23	22¼	23	+⅜
CNor Wst B	2428	$25½	25⅜	25⅜	—⅛
CNor Wst w	13201	285	265	285	+30
C Packrs	1750	$17⅛	17	17	
CS Pete f	400	490	490	490	—10
Can Trust	400	$68⅞	67⅝	68⅝	+1⅛
C Trsco C	1625	$21¾	21¾	21¾	+¼
C Trsco G	500	$23½	23½	23½	
C Tung	800	$7¼	7¼	7¼	+¼
Canadex o	1000	120	120	120	
C Arrow o	500	75	75	75	—2
C Energy	3600	465	450	450	—20
C Energy w	4050	90	90	90	—10
CForms A f	2500	420	410	420	+15
C Found pr	200	$11¾	11¾	11¾	
CGE	4720	$21¾	21	21¾	
CG Invest	500	$52½	51¾	52½	+½
Cdn Gypsm	11285	$26¾	26⅜	26½	—¼
C Home o	7190	$12	11⅝	11⅝	
CI Bk Com	179786	$21¼	20¾	20⅞	—⅜
CIBC 3 p	36300	$99⅞	99⅞	99⅞	
CIBC w A	12050	$8⅛	7¾	7¾	—⅜
Cibc w B	6950	395	385	390	—5
Cdn Jorex	5100	225	215	225	+10
C Lncort o	18000	53	52	53	+2
C Manoir	19400	380	360	380	+10
C Manoir f	1400	315	305	315	+25
C Manoir w	6000	25	25	25	+4
C Marconi	317225	$19¾	19⅜	19⅜	—⅜
Cdn Nat Res	9100	23	22	23	+1
C Nth Star	520	495	490	490	—5
C Ocdental	41546	$40¼	38	40⅛	+2
CP Ltd	584458	$24⅞	24⅝	24¾	+⅜
Cdn Roxy	7066	$10¾	10⅝	10¾	
Concom o	1400	$17⅛	16¾	16¾	—¼
C Spooner	z333	60	60	60	
Cdn Tire	255	$44	44	44	+1¼
CTire A f	37583	$14⅞	14¾	14⅞	+⅛
CUtil A f	20721	$19⅞	19¾	19⅞	
C Util B	8910	$20	19⅞	20	+⅛
C Util 7.30	700	$24	24	24	—¼
CUtil 2nd H	1000	$22⅝	22⅝	22⅝	
CUtil 2nd K	500	$25⅞	25⅞	25⅞	—⅛
CUtil 2nd L	300	$26⅜	26⅜	26⅜	
CUtil A w	337	$5	495	5	+20
CUtil B w	4067	$5	490	5	+10
CWN G 4 pr	z75	$9½	9½	9½	
C Worldwid	31750	350	345	345	
CWorld A p	100	$17¾	17¾	17¾	—⅛
CWorld 1 p	1200	$9	9	9	
CWorld B p	1300	$22¼	22¼	22¼	
Cnamax o	21781	$13⅝	13⅜	13⅝	+¼
Canam A f	1050	$12¾	12½	12½	—⅜
Canbra	213	$8½	8½	8½	
CanCaptl	52603	$8⅛	7⅞	8	
Canfor	53450	$29⅞	28¾	29½	—½
Canfor pr	5100	$23½	23¼	23½	+¼
Canhorn o	17500	450	440	445	
Canron A	1350	$18	17½	17½	—¼
Canron B f	z40	$13⅞	13⅞	13⅞	
Canrn A w	2050	210	205	205	—5
Canterra	900	$7	7	7	
Canuc o	15400	30	27	27	—1
Cara	18670	$12¾	12⅝	12½	—⅛
Cara A f	69220	$12⅝	12⅛	12½	+¼
Carena	1900	$33¾	33½	33½	—¼
Carl OK	650	$18	18	18	
Carl A p	z10	$32	32	32	
Carma A	100500	13	12½	12½	
Carolian o	44800	165	145	160	
Carpita C	300	$7¾	7¾	7¾	
Cartier o	22000	7½	7½	7½	
Cascades	1900	$12⅝	12½	12⅝	
Cassiar	3780	235	230	235	+5
Celanese	1600	$22	21⅝	21⅞	—⅛
Cntrl Cap	17645	$17¼	17	17⅛	
Cnt Cap At	64354	$17¼	17	17⅛	+⅛
Cnt Cap Ap	685	$25	24⅞	24⅞	—⅛
CFund A f	149015	$9⅞	9¾	9¾	+¼
Centrl Tr	563	$22¼	21⅞	22¼	+⅜
Chalngr A	f19200	$7	7	7	
Chancelor o	1500	28	28	28	
Charan	4625	$8⅛	7⅞	8⅛	+⅛
Chauvco A	o13250	$7⅝	7¼	7⅜	+⅜
Chieftan	8952	$14⅜	13⅞	14⅛	+⅜
Chieftan B	300	$49¾	49¾	49¾	—¼
Chieftain C	300	$46¼	46⅛	46¼	+¾
Chieftan w	500	$13⅞	13⅞	13⅞	+⅛
Chrysler	z51	$54⅛	53¾	53¾	
CHUM B f	1800	$16	15⅞	15⅞	—⅛
Cimaron o	24900	$7¾	7½	7¾	+⅜
Cineplex	21151	$20	19⅝	19⅞	—⅜
Cinram	8100	$24½	24¼	24¼	+¼
Cinram w	11950	$14½	13¾	14½	+¾
Circo Crft	13700	$8	7¾	7¾	—⅛
Cly Mil At	10950	$6⅜	6	6¼	
Clay Mil w	12200	239	231	235	4
Cliff o	5000	108	108	108	+3
Cliff w	9500	40	38	40	
Co Steel f	6400	$15½	15⅛	15¼	+⅛
Cobi Food	8400	185	180	180	
Cogesco o	30935	92	80	85	—7
Cognos	17312	$21¾	19	19	—3
Coho A	61470	240	195	240	+45
Coho w	4400	115	100	110	+22
Coin Lake	o21000	290	275	280	—2
Colonial o	z400	40	40	40	
Colony P o	9400	205	200	200	
Colray R o	9100	88	83	88	+5
Colmbi C o	6150	350	345	350	—5
Comaplex	8300	380	365	365	—10
Cominco	117951	$19	18⅝	18⅝	—⅛
Cominco A	200	$23¾	23¾	23¾	
Cominco B	200	$26⅞	26⅞	26⅞	
Cmrcl Fin	1000	460	460	460	+5
Cmrcl OG	8100	120	115	120	+10
Compu H o	20000	105	105	105	—3
Computlog	1600	$6⅞	6¾	6⅞	+⅛
Cmp Inov	23000	325	320	320	—10
Comstate o	1500	73	70	73	+2
Comtech	1500	400	400	400	
Comterm	2700	115	113	115	+6
Coniagas o	1000	$7	7	7	+¼
Con Bath A	15104	$18½	18	18¼	—⅛
Con Bath B	z2	$18	18	18	
C Bath 575	100	$53⅜	53⅜	53⅜	+⅜
Con Bath 6	2350	$21½	21⅜	21⅜	—⅛
Cons Bath C	1800	$24⅝	24½	24⅝	+⅛
C Brinco	Ao15784	$5½	5⅛	5½	+⅜
C HCI At	927	$9	8¾	9	
C Norex	5243	$5¾	5¼	5¼	—½
Cons Pipe	z1	$9¼	9¼	9¼	
Con Prof o	28900	255	236	240	—5
C TVX o	83381	$20⅜	19⅞	20⅛	+⅛
C Talcorp	1000	375	375	375	+5
Consoltex	500	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
C Distb A	2450	$5⅜	5⅜	5⅜	
CDistb B f	28100	$5⅛	5	5⅛	+⅛
Cons Gas	3277	$27⅛	26⅞	27⅛	+¼
C Gas 13½	800	$30½	30½	30½	+½
Con Pkg	149400	$25¾	25½	25¾	+¼
CTL Bank	200	475	475	475	—13
Contour B	o21800	205	195	200	—10
CPhrma A f	1350	$5⅛	5	5	—½
Contrns A f	3000	$8¾	8¾	8¾	+¼
Contrns A p	1000	$25⅛	25⅛	25⅛	+⅛
Conwest A	687	$14⅝	14⅝	14⅝	+⅛
Conwst B f	19061	$14⅝	14	14¼	—½
Cooper C	200	$6	6	6	
Co enerco	A21267	$5¼	5	5⅛	
Corby	4708	$21½	21½	21½	—½
Cor Mark f	10731	300	285	285	—20
Cor Mrk A f	900	$12⅞	12½	12½	—⅛
Core Mrk	w17500	43	40	40	—3
Coronet C	7400	$5¾	5⅜	5⅜	—¼
C Falcon C	2950	$25½	25⅛	25½	+¼
Coseka R	11000	90	87	87	
Coseka 7 p	100	290	290	290	
Costain Ltd	3000	$13¼	13	13	—¼
Costain w	7500	470	460	460	—10
Cott Bev	650	$7¾	7¾	7¾	
Counsel	950	$12⅛	12	12⅛	
Courvan o	z300	57	57	57	
Crain RL f	11795	$10¾	10½	10¾	+¼
Crestbrk	6600	$24¼	24	24¼	+¼
CLife I A	1200	$26⅜	26⅜	26⅜	
Crownx	1700	$18¾	18	18½	
Crownx A	f29600	$8¼	8	8⅛	+⅛
Crownx 1	p10430	$28¼	27½	27⅝	—¼
Crownx 2	p 1800	$26¼	25¾	25¾	—½
Crownx A	w15800	415	405	405	—5
Crownx B	w17245	$15⅛	15	15⅛	+⅛
Cuvier o	32200	85	80	80	
Cymric o	750	37	37	37	—3
Czar Res	58395	225	220	220	—4
DMR A f	2250	$9¼	9	9	—¼
Dor Val o	42435	475	440	460	—15
DRG A f	6200	$25⅞	25⅜	25⅞	+⅜
Datatech o	500	47	47	47	
Davidson o	11600	465	450	465	+15
Davis B f	1200	420	410	420	+10
Davis w	z100	84	84	84	
Delour o	11200	42	41	41	+2
D Eldona o	4627	66	66	66	
Denison A p	6574	$7	6¾	7	+¼
Denison B f	262774	$5¾	5½	5¾	+⅛
Denison p	1600	$22½	22½	22½	—⅛
Denison B p	8500	$20⅞	20⅜	20⅞	+½
Denison w	12000	59	56	56	—3
Denisn 86 w	1000	4	4	4	—1
Derlan	3900	$15	14¾	14⅞	
Develcon	700	385	380	385	+10
Devtek f	100	$11¼	11¼	11¼	+⅛
Dexleigh o	11015	280	275	275	—3
Dicknsn A f	180050	$15¼	14⅞	15⅛	+¼
Dicknsn B	1200	$15⅛	14⅞	14⅞	+⅛
Dicon Sys	2200	$7	7	7	
Discov W	24048	234	221	234	—6
Discovy f	1080	220	220	220	—30
Dofasco	92286	$27½	26⅝	26⅝	—⅜
Dofasco 4¾	1120	$63½	61	61	
Dofasco 260	3317	$37	36⅝	36¾	
Doman A	4363	$5½	490	5¼	¼
Doman B f	15416	490	475	480	
Doman 2 p	1000	$22½	22½	22⅜	—⅛
Dome Mine	183434	$21⅞	21¼	21⅜	+⅜
Dome M gw	5500	455	450	455	+10
Dome M sw	78050	$9¾	9⅜	9⅜	+⅛
Dome Pete	195399	140	138	138	—1
DPete A p	70200	$5¾	5½	5⅝	—¼
DPete B p	1000	$5¾	5¾	5¾	+⅛
D Expl fo	11722	50	46	46	—3
Dom Sec	5700	$22	21¾	21¾	—¼
D Textie	40518	$21⅜	21⅜	21⅜	—⅛
Domtar	42996	$20⅛	19⅞	19⅞	—⅝
Domtar B	700	$25½	25¼	25¼	—¼
Donohue	1500	$33	33	33	+½
Dover Ind	800	$17¾	17⅝	17¾	+⅜
Drm Pete o	138250	29	28	28	—½
Dumagmi o	15100	$15⅞	15½	15½	+¼
Dumagmi u	4500	$18⅝	18⅜	18⅝	+⅛
Dunde Pol o	9533	125	122	122	—3
Dune A o	z200	60	60	60	
Du Pont A	29110	$30¾	30½	30¾	+¼
Duration o	9500	225	217	217	—8
Dylex Ltd	200	$23	23	23	—½
Dylex A	20068	$15⅞	15⅝	15⅝	—⅛
Dynamar	z250	26	26	26	

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ERG Res o	141200	$7⅝	7¼	7⅜	—⅛
Eaglet o	1000	50	50	50	
Estmain o	2000	125	125	125	—10
Estmain w	5000	68	68	68	+3
Echo Bay	133103	$56⅜	55⅛	55⅜	+⅛
Echo 1988 w	1250	$6½	6⅜	6½	+⅛
Echo 1989 w	1100	$6½	6½	6½	
Ego Res o	91400	195	174	175	—15
Eider A o	12000	70	70	70	
Elcthom X	1600	$9	9	9	—⅛
Elcthm Y f	13200	$7¼	7	7⅛	—⅛
Elite Ins o	5500	$8⅞	8½	8⅞	
Emco	4700	$14	14	14	+¼
Emrld Lk o	7792	$10⅞	10⅝	10⅝	—⅛
Empire A f	4200	$15¼	15	15¼	
Encor	807507	$9⅛	8⅞	9	
Encor p	3040	$14⅞	14½	14⅞	+⅜
Energx o	12000	114	111	112	—1
Enrpls C u	400	$14¼	14¼	14¼	+⅛
Enrpls C B	4900	$11½	11¼	11¼	
Enfield	17241	$11⅜	11¼	11⅜	—⅛
Enfield 1 p	5950	$27	26½	26½	—¼
Ennistel A f	1000	495	495	495	+15
Env Saf o	5400	495	490	490	
Env Saf w	700	280	280	280	+20
Epic Data o	1300	$8¼	8	8	
Epitek	10500	28	27	27	—1
Eplett D	1000	335	320	335	+5
Eplett D p	300	$10½	10½	10½	
Equty Svr	A42350	$13⅝	13½	13¾	+¼
Equty Svr p	8750	$28	27¼	27½	+¼
Etac Sals	8600	$20¾	19¾	20¾	+1
Etac w	20750	$12⅛	10⅞	12⅛	+1⅛
Euro o	2000	140	140	140	
Evergren o	41500	26	25	26	
Exall o	4650	182	180	180	—10
Exco Tec	7460	$5	490	490	
FCA Intl	40400	$16⅝	16⅛	16¼	+¼
FCMI o	400	325	325	325	
FPI Ltd	161744	$16⅜	16	16⅛	—¼
Flcnbrdge	438734	$23½	22⅞	22⅞	—⅜
Far West	14100	335	325	325	
Fardy Res	1100	$5½	5½	5½	+⅛
Fed Ind A	67341	$16⅝	16½	16½	—⅛
Fed Ind C	1750	$29½	28¾	29¼	—¼
Fed Pion	230	$13	13	13	
Fin Truco	12950	$18½	18⅜	18½	
F Trsco 1p	3273	$10⅞	10¾	10⅞	
FTrsco B w	z63	$12¾	12¾	12¾	
Finning T	4600	$18¼	18	18	—¼
Firan	7400	185	180	185	
F Austria	15700	$11⅜	11⅛	11⅜	+⅛
F Austri w	35100	60	55	60	+3
FClory A o	1000	35	35	35	
F City Fin	4755	$17⅞	17½	17½	—⅜
F Cty Tr C	550	$8½	8½	8½	+¼
F Cty Trco	7300	$8⅝	8¼	8½	
FCty Trco w	11700	188	185	185	—1
F Marth A f	100	$18¾	18¾	18¾	
FMrcn A f	4600	$9¼	9	9¼	+¼
F Mrcn w	3300	76	76	76	
FTor Cap o	2600	$10¼	10	10¼	—⅛
Flanagan o	18895	325	315	320	+10
Ieet Aero	f24200	$13	13	13	
Fleet Aero 1	8150	$10⅝	10⅛	10¼	—⅛
Fleet Aro w	2000	$9⅝	9¼	9¼	—⅜
Fletcher 8	p10300	$25½	25⅜	25⅜	
Fletcher B	3100	$25⅜	25⅜	25⅜	
Ford Cnda	z10	$184¾	184¾	184¾	
Forsyth J	2300	$8¼	8⅛	8⅛	+⅛
Forsyth w	8150	170	165	165	
F Knox o	2000	72	72	72	—3
Franco o	85950	$12⅞	12¼	12⅞	+½
Futurtek o	31700	97	93	95	—2

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC TrCon	2240	$12⅜	12½	12½	—⅛
Galctic o	50900	$10¾	10⅜	10½	+⅛
Galveston	9767	$6⅜	6	6⅜	
Gandalf	2200	$11⅞	11¾	11⅞	
Gaz 5½ p	100	$66	66	66	—9
Geac Comp	31600	237	221	235	
Geddes o	7600	450	440	450	
Gemini T o	23550	$5¼	5	5⅛	
Gendis A	100	$19¾	19¾	19¾	
G Lease	200	$6¼	6¼	6¼	
GMC	1526	$120	119½	119½	—1¾
Geomq	4000	190	185	190	
Getty R o	53800	$13¾	13¼	13⅜	+½
Getty w	111000	490	470	480	+5
Giant Bay	o40300	300	295	295	
Giant Yk	2605	$25¾	25¼	25¼	+½
Gibraltar	6050	$11⅜	11⅛	11⅜	+⅜
Glamis	22100	$9¾	9½	9⅝	+⅛
Glamis w	3200	$17⅛	16⅝	16⅝	+⅛
Glen Adn o	4000	63	63	63	—2
Glenayre	2000	$7¾	7¾	7¾	
Goldcorp f	45575	$12⅜	12	12⅛	+⅛
Gld Knight	o38358	$14	13⅝	13⅝	—⅛
Gldn Rang	o11500	65	60	65	+10
Gldn Rul o	28851	360	345	345	—5
Gldn Ter o	21000	30	30	30	—5
Gldn Ter w	12500	12	12	12	
Goldnbel o	119200	$6¼	6	6	—⅛
Goldex o	14936	$7⅛	7	7	
Goldex w	10000	$5⅝	5⅜	5⅜	—¼
Goldfarb A	200	$8¾	8¾	8¾	
Goldpost o	47550	225	210	210	—10
Gdpost B w	13000	85	75	75	—10
Goldast o	3595	133	125	133	—2
Goodyear	500	$61	60	60	
Goodyear p	z50	$29	29	29	
Grafton A f	1550	$16¼	16⅛	16⅛	—¼
Grandma	5000	39	39	39	
Granduc	5750	$5¾	5⅜	5⅜	—½
Granges	64103	$16½	16⅛	16⅜	+¼
GL Forest	100400	$43¾	43¼	43¼	—⅜
GL Nickl o	12840	95	85	85	—20
Gt WLife 770	1800	$26½	26⅜	26⅜	
Gt W Lifeco	12800	$17⅝	17¼	17½	—⅛
GW Steel A	1100	150	135	150	+15
Greyhnd	820	$27	26½	27	+⅜
Growth I	3900	$12⅞	12⅜	12⅜	—⅜
Growth p	1100	$26⅜	26⅛	26¼	—⅛
Growth w	3200	148	140	148	+8
Guar Tr p	200	$19½	19½	19½	—¼
Gty Trsco	8500	$27½	27¼	27¼	
Guar Trc p	800	$41	41	41	
Gardn MS f	6889	$8¾	8⅝	8⅝	
Gard PA f	12145	$17⅞	17¾	17⅞	+⅛
Gardn P w	97635	$6⅞	6¾	6⅞	
Gulf Can	89066	$30¾	30	30⅜	+⅜
Gulf Can 1p	10461	480	475	475	
Gulfstrm o	359608	87	83	86	+2
Gunnar G	o36600	235	205	230	+15
HSK Mnrl o	8000	155	150	155	
Haley	8050	$9⅝	9⅜	9⅜	+¼
Halifax D	200	$18½	18	18½	+¾
Hmrsn C p	12700	$26¾	26½	26¾	+¼
Hmrsn C Bp	21000	$26⅜	26⅜	26⅜	—¼
Hmrsn PA f	z80	$8⅜	8⅜	8⅜	
Hamond A f	1050	$6⅞	6½	6½	—⅜
Harris A f	4200	$8¾	8⅝	8⅝	—⅛
Harris B	1000	$8½	8	8	—⅜
Hartco	100	370	370	370	—5
Hawker	700	$27	27	27	
Hayes D	4891	$12	11¾	11⅞	+¼
HDS o	3100	430	430	430	+5
Heenan S o	10000	88	87	87	—6
Hees Intl	29145	$24¼	23¾	24	
Hees D p	100	$25¼	25¼	25¼	+¼
Hees E p	400	$23¾	23¾	23¾	—¼
Hees Intl w	5100	$13¾	13¾	13¾	
Helix	1000	400	400	400	—10
Hemlo Gld	514053	$25¾	24⅞	25⅜	+½
Highld o	15061	$11¾	11¼	11¼	
Highrdg A o	7000	135	135	135	
Highwod o	10700	$6⅝	6½	6½	+⅛
Hollingr f	4696	$10¼	10¼	10¼	
Home B of	2250	200	200	200	
Hope Brok	14855	$8¾	8¼	8¼	+¼
Hope B w	12000	480	470	470	—10
Howdn DH	650	$48	43	48	+7
HBay Mn s	21393	$11	10¾	10¾	+¼
H Bay Co	1407	$26¼	26	26	—⅛
HBC A p	3326	$19⅛	19	19	—⅛
HBC Hp	5350	$23¼	23	23⅛	+⅛
Hy Zels	54100	$10	9¾	9¾	—⅛
Hydra Ex o	500	220	220	220	—5

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ICG Ont 270	z40	$33¾	33¾	33¾	
ISG Tec o	2600	$5	490	490	—10
ITL Ind	1000	$5⅜	5⅜	5⅜	
ITL Ind 1p	1000	$11⅝	11½	11½	—⅜
ITL 775 p	2400	$8⅞	8⅝	8⅝	—⅜
ITT Can 1p	200	$26¾	26¾	26¾	+⅛
IU Intl	115	$25	25	25	—½
Ican o	43700	310	290	290	—20
Icor o	12500	83	80	83	+1
Imasco	213588	$34⅞	34¼	34½	—⅜
Imasco C p	21200	$25⅝	25⅝	25⅝	
I Life III	5000	$25¾	25¼	25¼	+¼
Imp Metal	36500	120	117	120	
Imp Oil A	143855	$73¼	72¼	73¼	+1
Imp Oil B	203	$72½	72½	72½	+⅜
Inca o	17600	259	251	251	+1
Inco	155218	$26⅛	25¼	25¼	—⅛
Inco 7.85	1700	$21⅜	21⅜	21⅜	
Inco 10	5600	$27⅞	27⅞	27⅞	
Indal	1138	$13⅞	13¾	13⅞	—⅛
Inland Gas	11250	$14¼	14	14¼	+⅛
Innopac	142900	$10	9⅞	9⅞	—⅛
Inspiratn	6000	$10¾	10⅜	10¾	+¼
Intensity o	47400	150	145	150	—5
Inter Cabl	1000	185	185	185	
Inter-City	90108	$19	18⅝	18⅝	—⅛
Inter C B p	1100	$19½	19½	19½	
Inter C C p	5380	$34⅜	34¼	34¼	
Intercan	1100	$6	5⅞	5⅞	—⅛
Infrmetco	100	$9½	9½	9½	
I Amco A	z25	82	82	82	
IBM	640	$220½	219½	220	—¾
I Corona o	52105	$46	44¾	45⅛	—½
I Corona w	150	$35½	35½	35½	—½
Intl Lardr	17725	82	79	79	—1
I Pagurian	350611	330	320	325	—5
I Platinm o	38400	380	370	375	+5
Intl Pottr	3133	140	135	138	—1
Intl Thom	106125	$16¼	16⅛	16¼	
I Verifac o	11000	128	125	128	+2
Intpr Pipe	16763	$49	48¼	48⅞	+⅝
Intrqust o	2600	45	45	45	—3
Inverness	47600	$6⅛	5¾	5¾	—⅛
Inverns 875	1100	$14	13¾	13⅞	+⅛
Inv Grp	5750	$25⅞	25¾	25¾	—¼
Iona o	2000	325	320	320	—5
Ipsco	10614	$10	9⅞	10	+⅛
Irwin Toy	199	$8⅛	8¼	8¼	—¼
Irwin Toy f	1414	$6¾	6½	6½	—⅜
Island Tel	606	$17½	17¼	17½	+¼
Ivaco A f	21000	$16	15⅞	16	
Ivaco B	300	$16¼	16	16	
Ivaco D p	2100	$26½	25¾	26½	+¾
Ivaco E p	1400	$26	26	26	
Ivaco 2nd 1	3850	$25½	25¼	25⅜	—⅜
Ivaco 2nd 2	13000	$25½	25¼	25⅜	—⅜
Ivaco 2nd 4	700	$33¼	33	33¼	+¼
Ivaco w	1400	$5	5	5	—⅛
Jamie o	34550	57	53	56	+1
Jannock	3546	$42⅞	42½	42⅝	—⅜
Jannock 8	600	$14½	14½	14½	—¼
Janock wf 2	2602	$35	35	35	
Jean Cout f	1275	$10⅜	10¼	10⅜	
Jonpol	119700	250	235	240	
Journey f	4630	$9	8⅞	8⅞	—⅛
Joutel o f	84800	66	58	60	—2

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	14600	310	300	300	—15
Kaufel G A	44500	$10⅜	10	10⅛	—½
Keg Rest	600	325	325	325	+10
Keg A f	1000	100	99	99	—6
Kelly DA f	1400	$60½	60	60½	+½
Kelsey H	500	$19⅝	19½	19½	—⅛
Keltic A of	600	$8¼	8¼	8¼	—⅛
Kerr Add	77931	$25¾	24¾	25½	+¾
Kiena Gld	20550	$21¼	21	21	+¼
LFP Hld o	1250	300	300	300	
LSI Logic	10500	$6⅞	6¾	6¾	
LVrndr A f	500	175	175	175	—15
Labatt	145280	$24⅜	24	24¼	
Lac Mnrls	73383	$51	49½	50⅛	+⅞
Locana	42250	$19⅞	19½	19½	+¼
Locana dr	34600	$18	17½	17¾	+¼
Lafarge	1400	$15⅜	15⅜	15⅜	+⅛
Laidlaw A	50020	$22⅛	21⅝	22	+⅛
Laidlw B f	297682	$20⅝	20	20¼	—⅛
Laidlaw F	11825	$62	60¾	60¾	—1
Laidlaw G	39270	$27¼	26¾	27⅛	—⅛
Laidlaw w	116765	$22⅞	22	22⅜	—⅜
Lambda o	7500	171	170	170	—5
Landmrk f	15088	117	111	111	—4
Lanpar	2500	360	350	350	—10
Lariat OG	6500	81	75	80	+5
Laurasia o	13500	60	58	58	
Laur Gr B	7650	$15½	15	15½	+⅜
Laur Gr W	2800	$6½	6⅜	6½	+⅛
Laur Mutl p	2000	$26⅜	26⅜	26⅜	—¼
Lava Cap o	83000	37	32	32	—5
Lavalin	3200	$12½	12¼	12¼	—¼
Leigh Inst	5500	$5⅛	495	495	—17
Leigh I p	2600	$27½	27	27	
Lenora o	7850	160	150	155	
Leons Frn	100	$26	26	26	
Levsque A f	100	$8¼	8¼	8¼	
Liberian	800	$5¼	5¼	5¼	+½
Linamar	34800	$14⅛	13⅞	14	+¾
Linear T	350	$9⅝	9⅜	9⅜	—¾
Loblaw Co	22492	$15¾	15½	15¾	+¼
Lob Co pr	630	$31⅜	31⅛	31⅛	—⅜
Lob 370 p	125	$49	49	49	—¼
Lob Co 3	500	$26	26	26	
Loewn Gr	62250	$7¼	6⅞	7	+¼
Lwen Ondi	700	$13	13	13	
Logistec A	300	$7⅛	7⅛	7⅛	—¼
Logstec B f	500	$6⅞	6⅞	6⅞	—⅛
Lonvest	35725	$23¾	23½	23½	—½
Lonvest A	14200	$24½	24¼	24⅜	
Lonvest w	8950	460	450	460	—5
Lumonics	3650	$10⅛	9⅞	10⅛	
Lynx Can o	4600	29	29	29	+1
Lytton M o	1000	37	37	37	

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M-Corp	200	$14	14	14	—½
MDI Mobl	8850	$14	13	13⅛	—⅜
MDS H A	3600	$22¾	22¼	22¾	+¼
MDS B f	3400	$21¼	21	21	—¼
MFC o	10335	$6⅛	5⅞	6	
MICC	19400	$16¾	16⅜	16⅜	—⅜
MICC A	800	$33⅜	33⅜	33⅜	
MICC 8⅛	2600	$31⅞	31¾	31⅞	
Vid-one	4400	160	155	155	—8
MPG B p	200	$24½	24½	24½	—⅜
MPG A w	200	160	160	160	
MSR Exp	200	280	280	280	—10
MVP Cap o	134130	265	260	260	+2
MVP C w	11500	155	150	155	+10
Mackenzie	19020	$17½	17	17⅛	—⅛
Mclan H X	15100	$20¼	20	20	—¼
Mcln HY f	13200	$18⅝	18½	18½	—½
Macmilan	148239	$24½	23¾	23¾	—1⅛
Mcmiln 221	825	$25⅝	25⅜	25⅜	—⅛
Mcmiln 8 p	10100	$25¾	25½	25¾	+⅜
Mcmiln 10 p	1400	$25	24⅞	25	+½
Madelin o	45855	$8½	8⅛	8⅛	—⅛
Magna A f	91566	$29½	28¾	29	—½
Magnetics	39600	$9¾	9⅝	9⅝	+⅜
Maislc Con	200	255	255	255	
Manitoba p	3500	$27⅞	27¼	27¼	—⅛
Manville	1000	330	330	330	
Manridg o	24484	96	92	92	—6
Mfg Life A	7750	$26	25¾	26	
M Lf Gard	261	$35¾	35½	35½	
Mrtme El p	300	$23	23	23	—2¼
Mrtme Lf p	1500	$25¼	25⅛	25¼	+¼
Maritime f	7654	$16	15¾	16	+¼
Mar T 860	166	$10½	10½	10½	
Mark Res	86368	$13⅝	13¼	13⅜	+½
Mark Rs w	5578	215	200	215	+10
Markel F f	100	$14¾	14¾	14¾	—¼
Mark Wrk f	5200	210	205	205	—5
Marshl A f	300	450	450	450	+15
Mascot G o	21850	$20¾	20¼	20¼	—⅛
McAdam o	13500	220	205	220	+9
McChip	8750	175	170	175	
McFinley o	2580	$9	8¾	9	
Mc Intyre	400	$47⅞	47½	47⅞	+1⅛
Melcor	20000	$8½	8¼	8¼	—½
Memotec o	92300	$28½	27¾	28½	+⅜
Memotc w	53200	$20¼	19⅝	20¼	+⅝
Mentor	600	$12½	12¼	12½	+⅜
Meridian	9700	385	375	385	+10
Meston o f	17075	490	480	480	—5
Meta C o	10533	72	71	71	+1
Mdlnd Dty	2550	$15	14½	14⅞	+¼
Minrl Res	28630	410	395	400	—10
Minorco p	z10	$60¾	60¾	60¾	
Mirtone	9000	190	180	180	
Mirtone A f	12600	165	160	160	+5
Mr Jax	1900	$13½	13½	13½	—¼
Mitel Corp	15300	$7⅞	7¼	7⅜	+⅛
Mitel 200 p	3100	$22¾	22½	22½	—¼
Moffat	300	$15¾	15¾	15¾	
Moli o	7910	495	485	485	—10
Moli A w	15300	160	155	155	
Molson A f	3223	$25½	25¼	25½	+⅜
Monaco	2200	$5⅝	5¼	5½	+¼
Moneco A f	5000	400	400	400	—5
Moneta o	6300	475	470	470	
M Trusco	11119	$15¼	15	15	—¼
M Trsco B	1600	$24½	24½	24½	—⅛
Moore	64471	$33⅛	32¾	33⅛	+¼
Morden H f	9500	$9⅝	9⅛	9⅛	—⅛
Morgan F	10284	$15	14¾	15	+⅛
Morgan	9100	355	350	350	—5
Morgan 9½	2100	$30	29	30	+1
Morisn	8150	$9¾	9¾	9¾	—¼
Multi Step	o11500	340	325	340	+5
Mun Fin Af	1400	$9⅝	9½	9½	
Mun Fin p	600	$10⅞	10⅝	10⅝	—¼
Murphy	200	$24½	24½	24½	+½
Muscocho	58450	$6½	6¼	6½	+⅛
Musto o	21300	250	240	250	+5
NSR Res o	20500	58	55	57	+2
Nabisco L	1709	$38½	38	38	—1
Nahanni o	2000	56	56	56	
Nat Bk Can	119733	$14¾	14⅜	14½	—⅜
Nat Bk 7	1200	$26⅜	26¼	26⅜	
Nat Bk 8	2215	$24⅜	24⅜	24⅜	+⅛
Nat Bsns	65105	$20⅞	20½	20⅞	+⅜
Nat Pete o	12825	26	25	25	—2
Nat Res	22233	55	52	55	
Nat Sea	2670	$22¼	21⅞	22	+¼
NSea Equ f	1300	$21½	21	21½	+½
Nt Vg Trco	11824	$24	23¾	24	+¼
Nearctic o	2000	106	106	106	—4
Nelson H o	13900	480	470	470	—10
Nelson H p	35700	480	470	475	—15
Neomar	18500	76	70	70	
Nesbitt f	540	$15¼	15¼	15¼	
Nevada o	200	$12½	12½	12½	
NB Tel 1.85	z62	$21⅜	21⅜	21⅜	
NGld Scpt	o68280	125	118	123	+2
N Goliath o	71617	126	120	125	
N Hrdng m	2250	$9⅝	9½	9½	—⅜
N Kelor o	24500	60	58	60	—2
N Provid o	z350	27	18	27	
Nfl CapA f	17500	$11⅜	11¼	11⅜	+¼
Nfld Cap B	100	$12	12	12	+¾
Nfld LP A	1000	$21⅛	21	21⅛	+⅛
Nfld Te 975	147	$21½	21½	21½	—¼
Nfld T 1350	300	$22⅜	22½	22½	—⅜
Newscop	34600	124	116	120	—4
Newscop r	169100	1½	½	½	
Newtel Ent	1597	$18⅛	18	18	
Nki Rim o	3000	36	36	36	—4
Noma A f	9895	$18⅜	18⅛	18¼	—¼
Nor Acme o	6900	210	200	200	—10
Noramco o	40200	$14¼	13¾	13¾	
Noramco w	41650	$8	7⅝	7⅞	+⅞
Noranda	196094	$30	29½	29⅞	—⅜
Nor 9½	z69	$101¼	101¼	101¼	
Norndo B p	6320	$29	28¾	29	+⅛
Norndo C p	11000	$37½	37	37¼	—⅛
Norbeau o	2100	31	31	31	—6
Norcen	19517	$26¼	25⅝	26¼	+¼
Norcn ord f	50905	$24¼	23⅝	24	+⅜
Norcn 7¾	18775	$31	30⅝	31	—⅛
Norcn 8.12	600	$26	26	26	
Norlex o	1000	16	16	16	—1
Normic A f	1450	$6½	6¼	6¼	
Normic B	139	$6¾	6¾	6¾	
NC Oils	24394	$18	17	18	+1
NCO 3 p	500	$25	25	25	
NCO 6 p	1100	$21⅜	21¼	21⅜	—⅛
NCO 7p	2400	$21⅜	21⅜	21⅜	
Northair o	23000	260	245	250	+10
NDynsty o	6400	150	135	140	—10
Nor Tel	306335	$26¾	26⅜	26⅝	—⅛
NTel 222	800	$26½	26½	26½	
Northgat	6522	$12½	12¼	12⅜	
Nthgat w	4100	450	440	450	+10
Nthind O o	2100	18	18	18	
Nthmber o	31433	178	170	175	
NW Util p	154	$49½	49½	49½	+¼
Nva AltA f	193544	$9	8⅝	8⅞	—⅛
Nova C p	z10	$80¾	80¾	80¾	
Nova F p	200	$25½	25½	25½	
Nova G p	z90	$25	25	25	
Nova K p	4850	$26⅛	25⅞	26⅛	—⅛
Nova L p	1100	$27	26¾	27	+¼
Nova M p	z26736				
Nova N p	2800	$26⅞	26¾	26¾	
Nova O p	2000	$26¾	26½	26½	
Nova w	500	$26½	26½	26½	—½
N Beauc o	129600	69	67	69	+1
Novamin o	2550	$5¼	5⅛	5¼	+⅛
Novamin u	8600	$6½	6¼	6¼	—⅛
Noverco	10190	$13½	13⅛	13¼	—⅛
Nowsco W	97100	$18¾	18	18⅝	+⅛
Nu-West	49800	43	41	41	—2
NuWst sp A	5860	32	32	32	—1
Nufort R o	8000	37	34	35	+1
Nuinsco o	33600	425	410	425	+5
Numac	153760	$11⅜	10⅞	11⅛	+⅛

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE Inc	1200	$12⅝	12½	12⅝	+⅛
Oakwood	1250	310	300	300	
Oakwd A f	8796	150	143	145	+2
Oakwd A p	700	$6¼	6	6¼	+¼
Okwd B p	1000	$11	11	11	
Oakwd C p	901	205	205	205	—30
Oakwd D p	500	375	350	375	+20
Ocelot A	200	$6¾	6¾	6¾	
Ocelot B f	9000	$6⅝	6⅜	6⅝	—⅛
Omega Hyd	15710	$8⅞	8⅜	8⅞	+⅜
Onex C f	45125	$18¾	18⅜	18½	—½
ONP f	2600	$13⅛	12½	12½	—⅜
Onitap o	8000	38	38	38	—2
Onyx Pete	3300	340	335	340	+5
Opawica o	13100	180	150	150	—25
Opimian o	6020	$7⅞	7½	7⅞	
Orbit	402159	175	160	175	+19
Orca o	31000	31½	30	31	
Orofino o	10730	87	84	85	
Oshawa A f	286200	$20	19½	19⅞	—⅛
Osisko o	2500	39	36	36	—2
Oxf Prop	33100	219	208	210	—9
PCL Indust	100	$8⅞	8⅞	8⅞	—⅛
Pac Aqua o	61900	325	285	320	+30
PCsar A o	z44	135	135	135	
Pac Nat A f	2200	325	310	325	+25
Pac NthA f	1100	$24⅛	23¾	24⅛	+⅜
Pac TrOc o	55300	375	360	370	—5
Pac W Airln	56490	$25	24½	24⅝	—⅜
PWstrn A p	4800	$27	27	27	
Patco Fin	3900	$11⅜	11⅜	11⅜	—⅜
Page Pet	11971	33	30	33	+3
Pgurin A f	56985	$17⅛	16½	16⅞	+⅜
Paloma P	400	440	440	440	—15
Pamorex f	71600	220	200	201	—19
Pamorex w	110000	80	65	75	—3
Pamour	6100	$15½	15¼	15⅜	+⅛
Pan Amr o	900	170	170	170	+5
PanCan P	3200	$34⅜	34	34	—¼
Panconti	33620	$5¼	485	5¼	+35
Pantorma	900	$5	5	5	
Paperbd	20214	$16⅞	16¾	16⅞	+⅛
Parmt FA	f25000	$5⅝	5⅜	5⅜	—⅛
Parkland	10350	$9½	9⅜	9½	
Parquet o	12208	36	35	36	
Pathfindr	6300	152	148	150	
Pathnic A f	600	$11⅛	11⅛	11⅛	
Pe Ben O	2200	100	100	100	—5
Peerless	3000	$8¾	8½	8⅝	+⅛
Pega Cap o	239131	85	78	81	+2
Pegasus	92812	$31	30⅜	30⅜	+⅛
Pegasus w	44300	415	400	400	
Pmbrtn A f	1524	$10⅛	10	10	—⅜
Pembina	100	$19	19	19	+½
Penn Wst o	1300	110	110	110	—4
Pennant o	46660	34	32	33	—1
Penningtn	14850	$23¾	23¼	23¼	—¼
PJewl A f	8050	$14	13¾	13⅞	—⅛
P Jewl w	1000	485	485	485	+10
Peter Mlr o	2000	160	150	150	—10
Petromet o	13300	325	320	320	+5
Petro Sun o	500	315	315	315	+10
Petro Sun p	200	305	305	305	—5
Ptrotech o	7000	20	16	16	—4
Phonix Oil	1700	470	470	470	+10
Pine Point	7140	$12½	11⅞	12½	+1⅛
Pioner M o	58966	$12⅞	12⅛	12⅛	—⅜
Pipestone o	3000	60	60	60	
Place Res A	600	145	145	145	
Placer	168335	$50¼	49¼	49¼	—⅜
Placer 88 w	100120	$21⅛	20¼	20½	—⅛
Plexus o	8000	490	480	490	
Poco Pete	103975	$16⅞	16¼	16⅜	+⅛
Poco D p	7350	$20	19⅜	19⅞	+⅛
Poco Pet w	27100	$9⅛	8⅞	9⅛	+¼
Potash Co p	1100	$11⅞	11¾	11¾	—⅛
Powr Cor f	39075	$18	17¾	18	+⅛
Powr C 1p	z50	$49⅜	49	49⅜	
Pwr Ex o	57000	135	115	120	+5
Pwr Ex w	14600	35	35	35	+4
Pwr Ex u	9000	$8¼	8¼	8¼	+¼
Powr Fin	6100	$22¾	22⅜	22¾	+¼
Praxis Tec	6200	$7½	7	7	—¾
Premdor f	2300	$8	8	8	+⅛
Princpl A f	1145	185	180	180	—10
Pronto E o	12800	380	375	375	—5
Provigo	22050	$22¾	22½	22¾	
Pure Gld o	8960	103	100	101	—4

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QueSturgo22933 QuebecorA	1800	$18½	1		
Qubcor B w	500	350	350	350	—5
Q Street	1000	$6	6	6	+¼
Queenstak	8300	200	195	196	+6
Quenstn o	12267	275	268	270	+4
Qintra B o	9900	190	180	180	
RY Fin p	100	$25¼	25¼	25¼	
RY II p	1000	$25¼	25¼	25¼	
Ram Pet	1500	385	375	375	—5
Rnchm A f	2840	$9	8¾	9	
Rnchmn p	800	$27	27	27	+¼
Ranger	1354160	$7½	6⅞	7⅜	+½
Rayrock f	22260	$12	11⅝	12	+¼
Rea Gld o	30300	140	120	120	—15
Redpath	6700	$14¼	13⅞	13⅞	—⅜
Redstone o	3000	70	70	70	—1
ReedSt 1 Sp	4107	$31½	31	31	—1
Reff Inc	1800	$13¾	13¼	13¾	
Regional o	13400	450	435	440	+10
Reitman	1100	$26⅜	26¾	26¾	—⅜
Reitman A f	1100	$23⅞	23⅞	23⅞	—⅛
Renisanc	111316	$24	22½	24	+2
Repap f	6450	$15¼	15	15	—¼
Res Captl	4900	$16⅜	16¼	16⅜	+¼
Res Captl	w16000	$8⅝	8¼	8¼	+¼
Revlstk A f	706	490	485	485	
Revlstk B	200	$5½	5½	5½	
Revelstk p	185	$13	13	13	—1¼
Revn Prp A	1000	370	365	365	
Revnu B f	13500	355	350	355	+5
Rio Algom	10988	$23	22⅝	22⅝	—⅛
Rio Alto o	50000	83	83	83	—2
Roddy f	21500	$5⅝	5	5⅛	—¼
Rogers B f	11620	$18¾	18¼	18¼	—½
Rogers p	3100	$30½	30	30⅜	—⅜
Roman	1600	$17½	17¼	17¼	
Rothman	210	$63	63	63	+½
Rothm A p	z100	$85¾	85½	85¾	
Rothm 2p	400	$16⅛	16⅛	16⅛	+⅛
Roxmark o	30000	29½	28	29½	—½
Roy L Mrch	6601	$6⅝	6½	6⅝	—⅛
Royal Bnk	72350	$33¾	33⅛	33⅜	—¼
Ry Bk 1.88	6800	$24¼	24¼	24¼	
Ry Bk 2.75	7962	$31½	31¼	31½	+⅛
Ry Bk 1.45	12550	$18½	18⅜	18⅜	
Ry Bk w	41912	285	275	275	—10
vl Id o	7000	87	82	82	—5
RyTrco A	35479	$34¾	34¼	34⅝	—¼
RyTrco C p	1100	$27¼	27	27¼	
RyTrco F p	100	$100⅛	100⅛	100⅛	—⅛
RyTrco G p	3400	$25½	25⅜	25⅜	
RyTrco M p	200	$24¾	24¾	24¾	
Royex	98459	$6⅜	5⅞	6	—⅛
Royex A	3650	$9	8⅞	8⅞	—⅛
Royex B p	5500	$21	20½	20½	—½
Royex C p	21800	$23	22½	22½	—½
Royex w	8908	440	425	430	
Royex w A	14300	285	270	280	—20

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SM Photo o	3000	160	150	150	—10
DC Syd o	6330	95	95	95	—1
SHL Systm	2626	$29	28½	28½	—¾
SNC A f	2000	$13⅞	13⅜	13⅜	—⅜
SR Telcom	4050	$9	8¾	8¾	+⅛
St Andrw o	4000	$7¾	7¾	7¾	
St Clair Af	500	$9⅝	9⅝	9⅝	
StL CemA f	5570	$27¼	27	27	
St Joe Gold	100	$24⅞	24⅞	24⅞	+⅛
Samuel M T	100	$14½	14½	14½	—⅛
Samul MT w	650	$5⅝	5¼	5⅝	+¼
Sandwell A	800	$5⅝	5⅝	5⅝	
Santa M o	13000	32	30	30	—1
Saskoil	6900	$8½	8¼	8½	+⅛
Saskoil A p	12400	$10½	10¼	10½	+¼
Savnor Var	1800	245	240	245	
Scarboro o	156125	13	11½	12	
Sceptre R	22300	480	465	465	—5
Sceptre R p	4200	$17½	17¼	17¼	—⅛
Shnidr A f	1175	$28¾	28⅜	28⅜	+⅛
Scintilor o	272575	305	250	285	—20
Scintrex	1900	$9	9	9	—⅛
Scot Paper	659	$20½	20¼	20½	+¼
Scot York	4800	$5	5	5	
Scotts f	5400	$12	11¾	11¾	—⅜
Scotts C	1900	$12½	12⅜	12⅜	—⅛
Scurry Rn	1519	$24½	23¾	24½	+1
Sebrght E o	800	360	355	355	—5
Sebrght E u	5200	435	430	435	+5
Sebrt R Ao	78207	$10⅝	10⅜	10½	—⅛
Sebrt R w	1400	$7⅞	7⅜	7⅜	+⅛
Seagram	6461	$100¼	99⅛	99⅞	+⅜
Sears Can	27415	$12	11¾	11¾	—¼
Selkirk A f	900	$20	19¾	19¾	—¼
Semi Tec	w21000	16	16	16	+3½
Shasper w	100	110	110	110	—40
ShowC B f	14100	$22	21¾	22	+¼
Shaw Ind	11000	$11¾	11½	11¾	+¼
Shell Can	90265	$47	45¾	46¼	—1⅜
Sheltr OG p	200	$7	7	7	+¼
Sherrgold	13300	$7⅝	7½	7½	
Sherrgold w	14200	$5⅜	5¼	5⅜	+⅜
Sherritt	27735	$6½	6⅛	6¼	—⅛
Sico	400	$19¾	19½	19½	—⅜
Sienna o	10390	60	60	60	
Sigma	1098	$23	23	23	+¼
Signtech	11965	$12⅞	12⅝	12¾	+⅛
Sikaman o	9300	$5¾	5½	5½	—¼
Silcorp B	z30	$17½	17½	17½	
Silversid o	29700	250	241	250	+15
Silverton	2000	190	190	190	+10
Simco Eri	105000	$13	12¾	13	+¼
Slater A	850	$11⅛	11	11⅛	—⅛
Slater B f	z50	$8⅝	8⅝	8⅝	
Slater 7½ p	z36	$16⅜	16⅜	16⅜	
Slocan F	5050	$11⅛	11	11	—⅜
Sobeys A f	500	$24	24	24	
Socnav A f	9000	$7	6¾	6⅞	
Socanav w	1550	340	340	340	
S Louvem o	5600	275	250	275	+35
Sogepet o	7000	45	44	45	
Somville p	z50	$40⅛	40⅛	40⅛	
Sonor I A p	300	450	450	450	+10
Sonora o	26700	$11¼	10¾	10¾	
Southam	11075	$22⅜	22⅛	22¼	+⅛
Spar Aero f	14991	$22⅞	22½	22⅞	+⅛
Sparton o	9071	25	24	25	+1
Std Modrn	5000	26	26	26	
Std Trstco	100	$39	39	39	
Starrex o	1700	$5	490	5	+20
Steep R	10400	275	270	270	
Stlnbo A f	3300	$37	37	37	
Stlnbo 5¼	100	$80	80	80	+2
Stnbo 29375	200	$27⅝	27⅝	27⅝	
Stelco A	56715	$25¾	24½	24½	—1
Stelco C p	1611	$25	24¾	24¾	—½
Stelco D p	150	$25¾	25¾	25¾	—¼
Stelco E p	150	$27¾	27¾	27¾	
Sterivet	600	$13⅞	13¾	13⅞	+⅛
Stewart Ik	o15067	270	245	250	—25
Stewart w	19500	215	195	200	—20
Strhcona	z300	58	58	58	
Strathfld o	4000	$5⅝	5¾	5⅝	+⅛
Strathn A f	2000	117	110	110	—10
Stroud o	30000	78	76	76	—1
Sud Cont o	1400	315	305	305	—20
Sulivan	1011	$5¾	5¾	5¾	+⅛
Sulptro	29451	77	69	70	—7
Summit R	1390	$10	10	10	
Sun Ice Ltd	200	$6¾	6¾	6¾	+⅛
Sunburst o	17000	27	25	25	
Suncor pr	200	$25	25	25	
Synrgst A	3300	$9¼	9	9¼	+¼
Synrgst w	3900	310	300	300	+1
Syngold o	54644	425	410	425	+15
T H Res	2000	51	51	51	
TIETel	1700	395	390	390	—10
Taro Ind	500	130	130	130	
Teck Cor A	1700	$34	33½	33½	
Teck B f	58921	$34⅜	33¼	33⅝	+⅜
Teck F p	4000	$50	48½	48½	—⅝
Teck B w	1100	$13½	13½	13½	—⅛
Tecsyn f	15633	$5¼	5	5¼	
Tecsyn p	100	$23	23	23	+1
Tee Comm	o23650	$7¾	7¼	7⅜	
TelMet B f	6550	$28	28	28	+½
Tmedia A f	1600	$6⅜	6¼	6⅜	
Tembec A	1540	$8⅛	8	8	—¼
Terato o	14500	15	14	14	—1
Terra Mn o	45900	270	266	266	+6
Terramar o	3000	124	118	118	—2
Teratech o	11600	50	47	47	
Tex Can	55807	$37½	36¼	36½	—1
Thd CGInv	656	$52	52	52	+1
Thom N A	21950	$32¼	31¾	32	
Thom N pr	120	$47	47	47	
Tiber	512	375	375	375	
Tiverton o	5500	38	36	36	
Tombill A	1000	195	180	180	—15
Tor Col o	5000	50	46	50	
Toromont	700	$7⅞	7⅞	7⅞	
Tor Dm Bk	150988	$28⅛	27⅞	27¾	—½
TD Bk 1.835	600	$23¾	23½	23⅝	—⅛
TD Bk 2.375	1800	$25¾	25¾	25¾	—¼
Tor Sun	436	$37¼	37¼	37¼	—¼
Torstar B f	12710	$30½	30¼	30½	
Torstar 170	400	$61	60	61	+½
Totl Eriksn	3100	$6	5⅞	5⅞	
Total Pet	40650	$28¼	27¾	27⅞	—⅜
Total PA p	200	$46¼	46¼	46¼	
Traders A f	533	$57½	57	57	—½
Trade 4½ p	100	$55½	55½	55½	
Trade 10¼ p	1000	$11	11	11	
Trade 7½ p	300	$46	45½	46	+½
Tr C Glass	200	$11¼	11¼	11¼	+¼
TrCan R A	12500	78	75	75	—1
TrCan R 180	400	$5⅜	5⅜	5⅜	—⅛
Trans Dom	10971	170	150	150	—20
Trns Mt	3140	$18¼	18	18¼	+½
TrAlt R pC	100	$25⅛	25⅛	25⅛	—⅛
TrnAlta UA	69142	$29¼	29⅛	29¼	+¼
TrAlta 5	z10	$68¾	68¾	68¾	
TrAlta 7	100	$91½	91½	91½	—1½
TrAlt 14.25	2900	$26⅜	26⅜	26⅜	
TrAlt 12½	400	$28⅞	28⅞	28⅞	+⅜
TrAlt 9	1100	$27	27	27	+¼
TrAlt 8.40	2000	$27	26⅞	27	+⅛
TrAlta 7.20	700	$26¼	26¼	26¼	+¼
TrAlta 7.08	11600	$25½	25½	25½	
TrAlt w	47200	$6⅞	6¾	6⅞	
TrCan PL	73375	$19¾	19¼	19¾	+½
TrP 2.80 p	z29	$35⅜	35⅜	35⅜	
TrP 1st E	475	$52⅞	52½	52⅞	+¼
TrP 1st I	600	$51½	51½	51½	
TrP w	37000	435	425	430	+10
Trpac Res o	1200	30	30	30	—2
Treats o	10872	139	135	138	—1
Tree Island	250	$11⅝	11¼	11¼	—¼
Tri Line	1700	$6⅛	6	6	
Tri Line w	500	12	12	12	—8
Tri Pwr o	24000	41	40	40	—2
Tridel Ent	2380	$13¼	12⅞	12⅞	—¼
Trident f	5800	$9⅝	9¼	9⅝	+¼
Trillium o	5600	325	310	310	
Trilogy	74419	120	115	120	
Trilon A	33650	$22⅞	22	22	—¼
Trilon Fin I	2600	$23¾	23½	23¾	
Trlon Fin II	4400	$24⅛	24⅜	24⅛	+⅛
Trilon A w	3675	$18⅛	18	18⅛	+⅛
Trimac	19349	465	435	450	—10
Trimac 9.12	200	$23¼	23¼	23¼	+¼
Trinity Res	5652	69	65	65	
Trpl Crn E	9000	90	85	85	—5
Trizec A f	38100	$33⅜	33	33⅜	—⅛
Trizec B	8800	$33¼	33¼	33¼	—¼

Suite à la page 19

MONTRÉAL

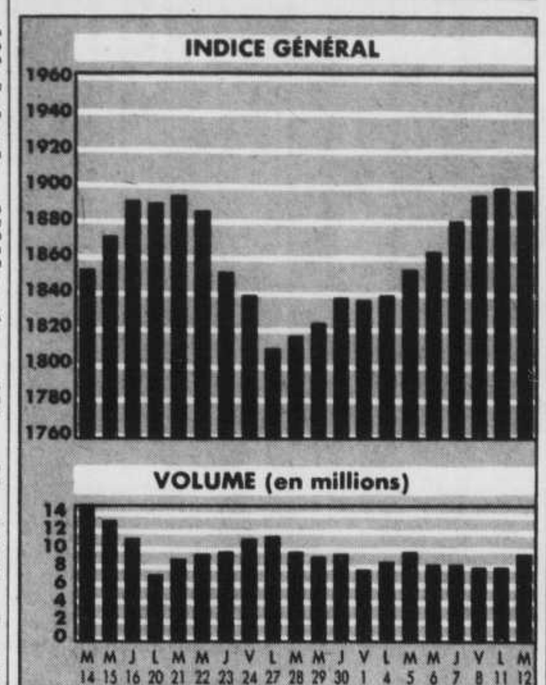

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abti Prce	600	$36	35¾	36	+½
Abitibi.Wt	1000	$11⅛	11⅛	11⅛	—⅛
ACDS	5400	340	330	330	—20
ACSI	4600	455	405	420	—35
ADS	2100	455	445	445	—10
Agnico E	4900	$40¼	39⅛	39⅛	—¼
Akers	8400	87	83	83	—2
Alta energ	20232	$22⅛	21⅞	22	+¼
Altaen.7.75	900	$29	28¾	29	+1
Alta N Gs	200	$14⅞	14⅞	14⅞	+¼
Alcan Alu	25903	$41⅛	40⅜	41	+⅜
Alex.F7.4	200	$25⅝	25⅝	25⅝	—⅛
fAlgo.A	250	$9¾	9¾	9¾	—⅛
Algo.W	750	350	340	340	—20
Algoma St	5241	$16⅜	15½	16⅜	+⅛
Algoma 8	2700	$17	16⅞	17	
Algma2.00	700	$18⅝	17⅞	18⅝	+⅝
Alim.CT	7100	425	420	420	
Al.CTw	2250	120	110	110	—10
Alum 2.312	300	$26⅜	26⅜	26⅜	+2⅛
Alum.C 84	400	$24¼	24¼	24¼	—⅛
Alum.E	100	$25¾	25¾	25¾	+⅛
AMCA int	800	$10⅞	10¾	10⅞	—⅛
AMCAsr3	400	$23⅝	23⅝	23⅝	+⅛
Ame	3700	180	180	180	—2
Am.Barric	4045	$52½	51⅞	51⅞	—⅜
A.Barr.wt	1600	$8½	8½	8½	+¼
fONP	1100	$13⅛	12½	12½	—½
AmR.a	36000	255	250	250	
Amisco	850	$5¼	5¼	5¼	
Artopex	1650	$11	10⅞	10¾	
Asomera	8200	$14¾	14¼	14¾	+½
Asamra.W	3200	420	410	420	+10
Asamera.8	1400	$28⅞	28¾	28⅞	
Asamera.7	700	$15	15	15	+⅜
Asbestos	1000	$6¾	6½	6¾	
fAstral A	413	$11¾	11¾	11¾	—⅛
fAtco I	11301	$11¾	11¾	11¾	+⅜
Atco II	800	$11¾	11¾	11¾	+½
fAtlant.A	625	415	415	415	—10
Auberges	1200	320	320	320	+5
AubergW	4650	85	80	85	
Auto.Point	8950	269	260	265	—5
Avcorp	30325	$9⅞	9⅝	9⅞	
BCED Sr1	2300	$27⅛	27	27	
B Corp.A	4200	$30⅜	30¼	30¼	—⅛
BCED	36850	440	420	440	+20
BCED.Wt	38000	215	205	215	+10
BCE	37751	$41½	41⅜	41⅜	—⅛
BCE 2.70p	2700	$41½	41¼	41½	+⅛
B C Forst	4161	$18¾	18⅝	18⅝	—⅛
BGR A	1000	$13⅜	13⅜	13⅜	—⅛
BGR.wt.A	1500	420	420	420	
BC Phone	31035	$28⅝	28¼	28½	
BP Can	6378	$23	22½	23	+½
Bcshare.p	200	$22¼	22¼	22¼	
Bank S	5500	$18	17⅞	17⅞	—⅛
Baue Mtl	59042	$34	33⅝	33¾	—⅛
BMO Sr3	200	$26¼	26¼	26¼	
BMO Wts	21100	$5⅝	5⅜	5⅜	—⅛
Bq Eparg	1700	$19½	19¼	19½	
BqEp 2.62	3000	$28¼	28⅛	28⅛	—⅛
Baue Nat	68991	$14⅞	14¼	14⅜	—⅛
Bq Nat s8	100	$24½	24½	24½	
Bq Royale	23694	$33¾	33¼	33¼	—⅜
Bq Ry Wt	11925	285	275	275	—5
BqRy 1.45	3900	$18½	18⅜	18⅜	—⅛
BqRy 1.88	220	$24⅛	24⅛	24⅛	—⅛
BqRy 2.75	1385	$31½	31⅛	31½	
Ry.Fin.A	600	$25½	25¼	25¼	
Bastien	5500	395	390	395	+5
Beaugarte	5100	320	310	320	+10
Belkin.A	800	$23½	23½	23½	
Belmoral	24002	$7	6¾	6¾	
Belmora.w	425	$5⅝	5⅜	5⅜	+⅜
Berkey	200	470	470	470	
Bestar	11425	$5½	5¼	5¼	—⅛
Biltrite	900	$8⅝	8¼	8¼	—⅜
Biltrite.Wt	8600	89	86	89	—6
Biochem	64804	$15¾	15⅛	15⅜	—⅜
Biotech	2600	370	365	370	+10
BF Royal	11700	250	245	250	+1
fBomb A	2658	$25⅝	25⅛	25⅛	—¾
fBomb B	73061	$25½	25	25¼	—½
Bomb.Sr1	300	$25	25	25	
BomWb	4260	$32⅜	32	32	—½
Bow Val	2503	$20⅝	20⅜	20⅜	—⅝
BowVl2.05	1600	$26	25½	25½	—½
Bow V Rs	14100	138	135	138	+3
fB.Brick.A	900	$15⅜	15⅛	15¼	—⅛
Brascade	z50	$40¾	40⅜	40⅜	—⅛
Brascan A	2650	$38¼	38	38⅛	
BrCon Oil	5000	32	32	32	—2
Bruncor	10229	$18⅞	18¾	18¾	—⅛
Brunswick	700	$16⅝	16½	16⅝	+¼

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE Ind	8520	$11½	11¼	11¼	—⅛
CDC Life	4100	$28⅜	28¼	28⅜	—⅛
CB Pak	6500	$20⅝	20¼	20⅜	+⅛
CCL Ind.A	301	$13¾	13¾	13¾	—⅜
CCL Ind.B	2400	$13½	13¼	13¼	—⅜
fCGI Gr.A	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
CIL	250	$29	28⅞	29	+⅜
CFS	100	310	310	310	+10
CFS.W	1350	130	130	130	
Cabano	9250	$7	6¼	6¾	—¼
Cad Frvw	1800	$33⅜	33¼	33¼	
Cad Fw o	1000	$9⅞	9⅞	9⅞	—⅛
Cad.Fw.wt	400	$25⅜	25⅜	25⅜	+⅛
Cambior	16950	$29⅞	29¼	29⅜	
CambW	25275	$19½	18⅞	18⅞	—⅜
Cambridge	300	$27⅜	27⅜	27⅜	
Camb.PrA	200	$32	32	32	—¼
Camp R	1500	335	330	335	+15
Cap.wt	2200	52	52	52	+1
Cmpbel.Sp	100	$20¾	20¾	20¾	+⅜
fCampeau	1550	$39¼	39	39	
Cmp.Sc	2700	$23⅜	23⅜	23⅜	—⅛
Cmp.Sd	4900	$23	22⅞	23	
Cda Pack	600	$17⅛	17⅛	17⅛	
fCDC	2450	$11⅛	11	11	
CDC Pr B	1375	$111¼	111	111	
CDC 1980	1600	$18¼	18⅛	18¼	
CGypm	3935	$26¾	26⅜	26⅜	—⅛
C Imp Bk	101356	$21⅛	20¾	20¾	—½
CIBC wB	1050	390	390	390	—5
CIBC w.a	3500	$8	7⅞	7⅞	—⅛
CP Ltee	54888	$24⅞	24⅝	24⅝	+¼
fC Tire A	14900	$14⅞	14¾	14¾	—¼
fC Utilit A	8323	$19⅞	19¾	19¾	—⅛
C Utilit B	100	$19⅞	19⅞	19⅞	
C.Util SrH	11200	$22⅝	22⅝	22⅝	+⅛
C Util wta	2000	490	490	490	
CMnac	10714	$12¾	12½	12½	—¼
Canamax	4811	$13⅝	13⅜	13½	+½
Canron.A	100	$17½	17½	17½	—¼
fCanron.B	200	$14¼	14¼	14¼	
fContrexA	3500	$5⅜	5¼	5⅜	+⅛
CaexW	10000	120	116	116	—4
Careno	2200	$33¾	33½	33¾	+⅜
Carl Ok	600	$18	18	18	
Cascades	37725	$12¾	12⅛	12⅝	+⅛
Cassidys	1000	$10½	10½	10½	+½
Celanese	750	$21⅞	21⅞	21⅞	+⅛
fCenCap.A	2000	$17¼	17¼	17¼	+¼
Cent Dyn	51000	28	25	27	+4
Cent.D.sr1	6000	90	80	90	+59
Central Tr	500	$22	22	22	
fCFCF.Inc	125	$16¾	16¾	16¾	—¼
Charan	15180	$8⅛	7⅞	8	
Chart 1982	500	$5½	5½	5½	+65
fChateau	12900	$12	12	12	
Circo Crft	3010	$7¾	7⅝	7⅝	—⅛
CimL PrE	903	$15¼	15¼	15¼	
Cinram.W	1350	$14¼	14	14¼	—⅛
Cogeco	1300	$7⅜	7½	7⅝	—⅛
Coho R.A	10000	235	195	235	+40
Cominco	14588	$18⅞	18⅝	18⅝	—½
Cmrd.a	3000	$6	5½	5¾	—½
Concom	1118	$16⅞	16¾	16¾	—¼
Cmp Inv	7800	325	320	320	—5
Comptime	1600	187	185	187	+2
Comterm	7522	117	111	115	+2
C Bath A	8048	$18½	18⅛	18¼	—⅛
fCDistb B	140	$5	5	5	
Cons Gas	500	$27	27	27	+⅛
C gas 1312	100	$30½	30½	30½	+⅛
Con Pack	112000	$26½	25½	25½	—1⅛
CPCI.A	2405	$5¼	5	5	—⅜
CPCI.B	1250	$5¼	5	5	—¼
Corby A	627	$21¾	21½	21½	—⅜
fCor.Mark	500	290	290	290	—15
C.Mark Wt	2500	43	42	42	
fCo—Steel	200	$15⅜	15⅜	15⅜	+¼
Cott	500	$7¾	7¾	7¾	
fCrain RL	2800	$10¾	10¾	10¾	
CIDesi pr	500	$10½	10½	10½	—⅜
fCIDesi.A	3650	$8¼	7¾	8	+½
fCrnx.a	15800	$8¼	8⅛	8¼	+⅛
Crxwta	1000	410	410	410	—10
Crwn.Pr.2	200	$25⅝	25⅝	25⅝	—⅜
fDmr.A	2300	$9½	8½	8½	—⅞
Datagram	2600	299	280	280	—10
Datamark	7900	$7⅜	7	7⅜	+⅛
fDavis.B	1000	420	420	420	
Denison.A	600	$6⅞	6⅞	6⅞	+⅛
fDenisonB	1200	$5⅝	5⅝	5⅝	+⅛
Denism9.75	400	$22⅝	22⅝	22⅝	
Den9.50	1100	$20¾	20¾	20¾	+½
Den.Wt	1000	58	58	58	—2
fDevtek	900	$11¼	11⅛	11⅛	—⅛
Dionne	1186	425	410	410	—15
Dionne.W	z300	60	60	60	—10
Disnat	15850	440	425	425	—10
Dofasco	12910	$27⅜	26¾	26¾	—⅜
Dfs	500	$36⅞	36⅞	36⅞	+⅛
Domco Lte	9635	$8⅞	8¾	8¾	
Dome Mns	46450	$21¾	21¼	21⅜	+⅛
Dme.M.wt	1000	450	450	450	+5
Dme.wt.a	4800	$9⅝	9½	9½	+¼
Dome Pet	32800	140	138	138	—4
Domicil	600	250	250	250	—10
Domtex	38171	$21⅝	21¼	21⅜	+⅛
Domtar	57163	$20⅛	19	19⅞	—⅜
Donohue	350	$33	33	33	+½
DuPont A	4400	$30¾	30½	30¾	+¼
fDylex Ltd	5396	$15⅞	15⅝	15⅝	—⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Echo Bay	17670	$56⅛	55⅜	55⅜	+¼
Encor	4127	$9	8⅞	8⅞	+⅛
ColortchA	3900	355	350	350	
EnerplusB	357	$11½	11¼	11½	+⅛
Eq. Denis	7350	485	465	485	+15
Espadon	600	350	350	350	
EspadonW	550	160	160	160	—10
Espalau	3800	440	435	435	
Espalau.A	500	$17	17	17	
FCA Inter	2300	$16⅜	16¼	16⅜	+⅛
FPI Ltd	107275	$16⅜	16	16¼	—¼
Falcn Cop	2300	$25⅜	25⅛	25¼	
FalLtee	47200	$23½	22⅞	22⅞	—⅜
F.ax6.5	1000	130	130	130	
fFid.QueA	2900	$7⅞	7⅞	7⅞	
Fd.Que.s1	500	$25⅜	25¼	25⅜	+137
FCtyTco	500	$8⅝	8⅝	8⅝	—⅛
FCtyTcoW	500	185	185	185	—9
Fiscal Inv	225	$8	8	8	
Fletcher	3200	455	450	455	+5
Fd.crQ	18640	$10	9⅞	9⅞	—⅛
ForesbecA	5675	299	285	285	—14
Forex	10300	190	185	190	

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GBC 2.625	z20	$28½	28½	28½	—¾
fGeof.B	4800	$5⅞	5¾	5⅞	
GeofrionW	1700	275	265	265	—20
Gldc.A	87300	$12⅜	12	12¼	+⅛
Goodfellw	2400	$5⅜	5½	5⅜	
Gr Lk For	70400	$43½	43½	43½	
Gw.Ifco	328000	$17⅝	17⅛	17⅜	—⅜
Grilli	12200	$11⅞	11⅜	11⅞	+⅛
Gr.Champ	6600	273	270	273	+3
fG.lauA	20950	$15½	14⅞	15½	+½
G.lauW	5400	$6½	6¼	6⅜	—⅛
G.Plas.Md	8700	$6⅝	6⅛	6⅜	+⅛
Gr.T.GTC	4500	$12⅝	12½	12½	—⅛
fGVisionA	4100	220	215	220	+5
GvisWa	1000	113	113	113	—2
Guardcor	2150	$8¼	8	8	+¼
Gdcor.wt	2750	175	175	175	+15
Guard. T.	500	$15½	15½	15½	+1
Guard prA	4800	$7¼	7¼	7¼	—⅛
Guard prB	900	$8¾	8½	8¾	+¼
GuilvA	5050	$7	6⅞	7	
GuilvW	1150	275	260	265	
Gulf Cor	10522	$30⅜	30	30⅜	+⅜
Hartco	9550	385	365	370	—10
Hawker	1300	$27¼	27	27	
Hees.Int	8150	$24	23¾	24	+⅜
Hees.wt	1300	$14	13¾	13¾	
Hemlo	26925	$25¾	25	25¼	+½
Heroux	4900	$10¼	9⅞	9⅞	—½
Hollin Inc	100	$10¼	10¼	10¼	
Honco	2800	290	275	275	—24
H.Brook	5225	$8⅝	8¼	8⅜	+⅜
H.Brook.w	2000	475	475	475	
Hubbard	1400	300	295	295	—5
Hypocrat	7850	335	325	330	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ideal Mtl	2300	440	435	435	—5
IPL INC	6950	$8⅞	8¾	8⅞	
IU Inter	z45	$25	25	25	—1¼
Imasco ltd	36561	$34⅞	34¼	34⅜	—½
Imp Oil A	23266	$73¼	72¼	73¼	+1
Impertex	4800	170	160	170	
ImtexW	4800	75	65	65	—10
Inco Ltd	31555	$26½	25¼	25¼	—⅜
Indal	200	$13⅞	13⅞	13⅞	
IFX 2000	5500	395	380	395	+5
Inind NG	498	$14⅛	14⅛	14⅛	+⅛
Innopac	1500	$10	9⅞	9⅞	—⅛
Innotech	3390	$5¼	5⅛	5¼	
Intercan	2050	$6	5¾	5¾	—¼
IBM	z276	$221¼	217¼	220¼	—½
Inter Pipe	1270	$48¾	48½	48¾	+¾
Inverness	500	$6	6	6	+¼
Inv Grp	9000	$25⅞	25¾	25¾	—¼
fIvaco A	9010	$16	15¾	16	—⅛
Ivaco.sr1	700	$25¾	25⅜	25½	—⅛
Ivaco.sr2	200	$25	25	25	—½
Ivaco.sr3	350	$27½	27½	27½	—⅜
Ivaco.sr4	930	$33¼	33	33¼	+¼
JMSaucier	5600	250	225	225	—30
Janock	4300	$45⅜	42¾	42⅜	—½
Janck Wts	1200	$35	35	35	—⅛
fJean.Ct.A	6250	$10½	10¼	10½	+¼
fJrny End	1260	$9	8⅞	9	+¼

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaufel.A	7200	$10⅜	10½	10⅜	
Kaufel.B	16700	$10	9½	9½	—½
Kaufel.wB	5550	170	161	163	—12
Kiena	800	$21	20¾	21	+⅜
fLGS.A	3300	370	365	370	+10
LGS.Wa	1800	139	138	138	+3
LSI Log	300	$6¾	6¾	6¾	
Labatt	3368	$24¼	24⅛	24¼	
Locana	3325	$19¾	19⅝	19⅝	+⅜
Lacroix	2500	219	210	219	+14
Laidlaw A	3350	$22	21⅞	22	+½
fLaidlw B	27130	$20⅝	20	20¼	—⅛
LamSo	3300	475	470	470	—15
LapVer	2000	$5⅜	5¼	5⅜	
Lavalnind	2600	$12½	12¼	12¼	—¼
Lvltec	2300	325	315	315	—10
Lvltec.Wt	850	100	100	100	—2
fLaVrdy a	1300	176	160	160	—15
Leader M.	500	230	230	230	
Lepine—Cl	200	200	200	200	
Leroux	300	470	460	460	—20
fLv.b.A	5574	$8½	8¼	8⅜	+⅛
Loblaw	2022	$15⅝	15½	15⅝	
Loewen	500	$13	13	13	
Log.G.Inf	3200	485	475	475	—15
Logistec.A	500	$7⅛	7⅛	7⅛	—⅛
fLogis.Clb	600	$7	6⅞	6⅞	—⅜
Loh's	23400	117	112	113	+1
Loh's Wt	1100	26	26	26	—2
Lonvest	3400	$23¾	23½	23½	—⅜
LnvstW	1625	460	455	455	—10
Louvem	140561	275	250	274	+24
Louv.p	28200	400	380	400	+25
LovWt3	23310	69	65	69	+4
Lou.gld.W	1000	375	375	375	+20

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M Corp	1600	$14⅛	14	14	—⅛
MICC Inv	100	$16¾	16¾	16¾	+¼
Mclean X	2100	$20¼	20¼	20¼	
McM Bldl	1200	$24⅛	24	24⅛	—1
McMil sr8	1300	$25¾	25⅝	25¾	+⅛
McMil.sr10	200	$24⅞	24⅞	24⅞	—⅜
Madleine	1300	$8⅝	8¼	8¼	+⅛
Magnet	20300	$9⅝	9⅜	9⅝	+⅜
MntobaP.p	100	$27⅞	27⅞	27⅞	
C Marconi	1700	$19¾	19½	19½	—⅛
fMarit Tel	3821	$16	14¾	16	+⅛
Mrt pr B	387	$10½	10¼	10¼	—¼
fMarStelA	700	450	450	450	
McNeil M	8350	$6⅝	6½	6½	
Memo	113860	$28½	27¾	28½	+⅜
Memo.Wt	50896	$20	19⅛	20	+⅜
fMeston	8225	485	480	480	
fMtroA	52775	$11½	10¼	10⅜	—¾
M.Tempus	2600	265	255	255	—5
MtemW	2800	130	125	130	—5
Min Loc	1965	$50¾	50⅛	50⅜	+1⅜
fMirn.A	12150	$13⅜	13⅛	13⅛	—⅛
Miron.Wt	31825	495	475	475	—10
Mitel Corp	1225	$7⅞	7¼	7¼	—⅛
fMolson A	1644	$25¼	25¼	25¼	+⅛
Molson B	100	$25¾	25¾	25¾	
Montco	1000	320	315	320	
MTrustco	6975	$15¼	15	15	—¼
Moore	17460	$33⅛	33	33⅛	+⅛
Morgan F	3397	$15	14⅞	15	+⅛
Mbanc pro	900	$17	17	17	—⅛
Mbanc.cap	500	$11½	11½	11½	—¼
Multi.A	5600	195	185	185	—5
Multi.B	5000	215	210	215	+5
Multi.w	z300	55	55	55	
Multdv.p.A	300	460	460	460	
Murphy Ol	200	$24½	24½	24½	+½
Muscocho	4243	$6⅜	6¼	6⅜	+⅛
fMux.A	12100	$7¼	6⅞	7⅛	—⅛
Nabisco L	600	$38½	38	38	—1
N.Pagette	8350	$9⅜	9⅛	9⅛	—⅜
Nautilus	7400	200	191	200	
Nautilus.w	6000	70	65	65	—5
fNesbitt.A	100	$15¼	15¼	15¼	—⅛
Neti Tech	3300	265	255	255	—20
NfldLiht A	2550	$21⅛	20⅞	21⅛	
NfldL 514	275	$6½	6½	6½	
NfldL 9p	300	$10	10	10	
NewTel	3425	$18⅛	18	18⅛	
Noramco	13750	$14¼	13¾	13¾	
NrcoW	30600	$8	7⅝	7¾	+½
Noranda	40636	$30	29⅜	29⅝	—⅜
Noran 7.75	1000	$37⅜	37¼	37¼	—⅛
Norcen.En	4800	$26¼	25¾	26¼	+¼
fNoreNv	200	$24	24	24	+⅜
Norcn 734	1700	$30¾	30⅝	30⅝	—½
fNork.a	6462	$6½	6¼	6¼	—¼
NormickB	2050	$7	7	7	
NC oil	3200	$17⅞	17⅛	17⅞	+⅞
NC oil.sr6	100	$21⅜	21⅜	21⅜	—1
Nor Tel	16180	$26⅞	26½	26⅝	—⅛
Northgate	400	$12⅜	12¼	12¼	
fNova Alt	8507	$9	8¾	8¾	—¼
Nova 612	700	$26	25⅞	25⅞	—¼
Nova 12	670	$30¾	30¾	30¾	
Noverco	16430	$13½	13⅛	13¼	—⅛
Novatron	500	390	390	390	+5

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Oakwood	200	300	300	300	
OakwoodA	2700	148	143	143	—5
Oak Pr A	1000	$6½	6½	6½	+½
fOcelot B	2900	$6½	6½	6½	
OE INC	1850	$12½	12½	12½	
Ogivar	13100	490	480	485	—5
Olco.A	6550	340	330	335	—5
Olco.w	z1375	71	71	71	
fOnexCorp	6400	$18⅞	18½	18⅝	—⅜
Onyx PeT	1200	340	335	335	—5
fOsho A	2500	$19⅞	19⅝	19⅞	—⅛
Pancdn Pt	400	$34¼	33¾	33¾	—1¼
Pantor	25050	$5	5	5	
Paperbord	1500	$16⅞	16⅝	16⅞	+⅛
Prmt.A	1500	$5⅝	5½	5⅝	+⅛
Pathon	14650	$11⅛	11¼	11¼	
P.Martin	3400	$5	485	5	
Peerless	400	$8⅝	8½	8½	—¼
Perkins.P	1050	$10⅛	10¼	10¼	—¼
PGF—II	41100	$8⅝	8½	8¼	—⅛
fPerry.B	1300	425	420	420	—15
Perry.W	1800	159	151	151	
Pet Sun	625	310	305	310	
Pet—sun.wt	1725	135	131	131	
Pt.Sun.sr1	2050	305	300	305	—10
Placer Dv	34378	$50¼	49¼	49¼	—⅜
Placer.wa	8825	$21	20⅛	20⅜	
Plastibec	14600	350	310	330	—15
fPowr Cr	72585	$18	17¾	18	+⅛
Power Fin	8100	$22¾	22½	22⅝	
Prefac	3100	$5	5	5	
Pr.Choix.a	1165	$8	7¾	7¾	—⅛
Prnor Gr	100	$25	25	25	+2⅛
Promotek	3450	320	305	320	
Prooptic	3575	230	230	230	+5
Provigo	68152	$22¾	22½	22⅝	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Que Tel	8329	$14⅞	14⅝	14⅞	+⅛
QebcrA	5578	$18½	18¼	18¼	—⅛
fQuebecoB	5925	$17¼	16¾	17	—½
fQueWb	24080	375	350	360	+35
Redpath	1840	$14	13⅞	14	—⅛
Reitman	1000	$27	27	27	—½
fReitmn A	1256	$23⅞	23½	23⅞	—⅛
fRepap	29950	$15¼	15	15⅛	
Rio Algom	2801	$23	22⅝	22⅝	—¼
Robin Intr	2800	425	425	425	
fRogerC B	20646	$18½	18⅜	18⅜	—⅜
RgPr.A	10100	$30⅜	30	30¼	—⅛
fRollnd A	2800	$15⅞	15½	15½	—⅛
Rolland B	1000	$24	24	24	
Ro—na.pr.2	500	$10⅛	10⅛	10⅛	+⅛
R.Piche	400	290	290	290	
R.Piche.W	1600	45	45	45	
Ry Trco A	300	$34⅝	34⅜	34⅜	—⅜
RTrstc2.93	z25	$27¼	27¼	27¼	+¼
Royex Gld	2817	$6⅛	6	6⅛	—⅛
Royx PrA	271	$8⅞	8⅞	8⅞	—⅛
Rovex.WT	500	425	425	425	—5

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Syst	z40	$28½	28½	28½	—⅜
fSNC	68100	$14⅞	13½	13¾	—¼
SR Tel	21700	$9⅛	8¾	8¾	
fSl CemA	3200	$27¼	27	27	—⅛
S.T.I.	5100	275	270	275	—25
San Fran	2100	$8⅜	8¼	8⅜	+⅛
Sanivan	6265	$5⅛	5	5⅛	
Sanivn.Wt	3350	85	84	85	+1
Saskoil	3300	$8½	8¼	8½	+¼
SasOil 7.25	2488	$10½	10¼	10½	+¼
StnDsq	10600	250	240	245	+10
StrnDsq.W	2950	50	45	50	
fSauveA	3000	275	275	275	+10
SauveWa	2575	110	110	110	
Sceptre	2400	475	470	470	+5
Scot Paper	400	$20⅜	20⅜	20⅜	
fScott Hos	1000	$11⅞	11⅞	11⅞	—½
ScotYork	500	495	495	495	
Seabrit.A	6351	$10½	10⅜	10⅜	—⅛
Seagram	19050	$100	99⅛	99¾	—¼
Sears Can	855	$11⅞	11⅞	11⅞	—⅛
fSelkirk A	100	$20¼	20¼	20¼	—¼
Shell Can	4167	$47	46	46¼	—1⅜
Shermag	9200	$5⅞	5¾	5⅞	
Sico	1400	$19½	19¼	19¼	—⅜
Sigma Mn	300	$23	23	23	
Silcorp.A	1310	$18½	18½	18½	+¼
Silcorp.B	z10	$17½	17½	17½	—2
S—Beaudry	8100	$5⅝	5½	5½	—⅜
S.Lemaire	8300	365	350	350	+10
SLemW	10750	42	40	40	+5
Shasper	1300	$5⅛	495	495	
Shasper.W	200	100	100	100	—5
Shirmax	1800	231	230	230	—1
fSocn.A	10100	$6⅞	6¾	6⅞	+⅛
SocanavW	5350	345	335	345	+10
fSodrcanA	2584	$6½	6⅜	6⅜	—⅛
Sodisco	2450	$8⅞	8½	8¾	
Southam	6200	$22⅜	22¼	22¼	
fSpar Aer	7650	$22¾	22⅜	22⅜	—⅛
Sportscn	6550	$5½	5½	5½	—⅛
fSteinb A	23110	$37	36½	37	+¼
Stnbrg Sr1	200	335	335	335	
Stelco A	7614	$25¼	25	25	—½
Stel 1.94	900	$25	25	25	—⅛
Sull M	17300	$5⅞	5¾	5⅞	+⅛
Sumabus	3850	$6⅞	6⅝	6⅝	—⅛
Synergis.A	500	$9	9	9	—⅜
SynrWa	3300	305	305	305	—25
Taurus.A	3300	$8⅛	8	8⅛	+⅛
Teck A	320	$33½	33½	33½	+½
fTeck B	5200	$34¼	33¼	33⅝	—⅛
Teck.Wb	100	$13½	13½	13½	+⅛
Teck.SerF	300	$48½	48½	48½	—⅜
Techmire	500	200	195	195	—5
Te—Com	51100	$7⅜	7¼	7¼	—⅛
Telebec.s.3	700	$25½	25½	25½	+½
Telebec.s.4	100	$24½	24½	24½	—½
fTmedia.A	1200	$6⅜	6¼	6⅜	
fTel Mt B	7700	$28	28	28	+¼
Tembec.A	6210	$8¼	8	8	—¼
Texaco	5771	$37½	36¼	36¼	—1
Thomsn A	9700	$32⅛	31⅝	32	+½
TIE teleco	1600	400	390	390	
Tor Dm Bk	20101	$28⅛	27⅞	27⅞	—⅜
TrDm 2.37	400	$25⅝	25½	25½	—¼
fTorstr B	300	$30½	30½	30½	—¼
Total	1000	229	229	229	+13
Total Pete	150	$28¼	28¼	28¼	—¼
Gr.Totec	3740	360	355	360	
Totec.W	2340	76	76	76	
Tot.wB	1700	40	40	40	
TrAlta A	9525	$29¼	29	29¼	+⅛
TrAlta wt	700	$6¾	6¾	6¾	
TrAlta Pa	100	$26⅞	26⅞	26⅞	
TrCan Pl	13575	$19¾	19¼	19⅝	+¼
TrnplW	11590	435	425	430	+10
fTransit	9300	$7½	7⅜	7½	—⅛
Tridel Ent	400	$13	13	13	—⅝
Trilogy	3500	120	115	115	—9
Trilon Fin	450	$22⅛	22	22⅛	—⅛
Trilon Sr3	1700	$24⅞	24⅝	24⅞	+¼
Trilon.wt.c	200	$18⅛	18⅛	18⅛	+⅜
Trimac	8819	465	435	450	—15
fTrizec A	350	$33⅜	33½	33⅜	+⅜
Trizec B	z10	$33	33	33	
Trizec.prC	500	$25¾	25¾	25¾	+⅛
Trust Gen	5350	$19⅞	19½	19⅝	+⅛
TrGen.pA	2500	$25½	25½	25½	
Turbo Rs	18200	104	101	104	+2

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
fUAP InA	1100	$33	33	33	—⅛
Ultrmar	2700	$5¼	5⅛	5⅛	
Unican.A	1300	$13¼	13	13	
fUnican.B	2725	$11¼	11	11¼	
fUnicrp A	3650	$9⅝	9½	9½	
fUnigs B	19550	$5⅜	5⅜	5⅜	
Uni.Wt	30637	145	125	125	—15
UnigesprA	4100	$11¼	11¼	11¼	
UnigesprB	800	$9⅞	9⅞	9⅞	
Union.Ent	1300	$12¾	12¾	12¾	
Uni—Select	1300	$7⅛	6⅞	7	—¼
US.Stl.cdn	1100	$25¼	25¼	25¼	+⅛
Univ Exp	3000	277	275	277	+37
Val Royal	55030	$11½	10⅝	11¼	+⅞
Varity Co.	4219	330	325	330	
Venmar	100	305	305	305	—10
fVIICIA	5500	75	72	72	—8
Verso.CIB	7900	75	70	70	—5
Videotron	8202	$17⅛	16¾	17	—⅛
Visway	2100	$6	6	6	
VisayW	9400	55	55	55	
Vittforge	4000	255	250	255	+5
Volcano	4015	$6¼	6	6¼	+¼

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Waterbrd	1800	$17¼	17⅛	17⅛	—¼
Wiax A	4100	$15	14¾	15	
Walwyn	3000	$7⅜	7⅜	7⅜	—⅛
Wargton	8000	66	63	63	—3
Wcst Trn	3100	$17⅜	17¼	17⅜	+¼
Westm 2.12	200	$24¼	24¼	24¼	+½
Weston	1475	$40½	40¼	40½	+¼
IWise.A	300	400	400	400	
Wise Wt.a	1950	90	90	90	+3
Woodward	200	$6⅛	6⅛	6⅛	+⅛
WorldEq.A	100	$9⅞	9⅞	9⅞	
Wrld wt.B	1000	195	195	195	+5
Xerox Cn	800	$26	26	26	—⅛

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Can.In.Un	1300	$10½	10½	10½	
ErFd.B	1557	$11½	11½	11½	+⅛
G.Inter.Un	200	$9	9	9	—½

Junior Mines Oils

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abbey	8500	55	55	55	+12
Abbey.W	13500	5	5	5	
Abcourt	58919	185	176	184	+9
AbctpA	7650	$9	8⅛	8⅞	+⅜
Abermin	600	265	265	265	—6
Ab.Met	185485	16	14½	16	+1½
AbiRes	40131	31	25	28	+3
Achates	4689	52	50	50	
Ambra	14322	30	25	25	—7
Arbor	18219	350	330	330	—20
Aster.A	16900	58	57	57	—1
Aster.Wt	9600	13	13	13	
Audrey	271529	460	435	435	+20
Augmitto	16750	225	222	225	+5
Augmit W	12458	60	57	57	
Aunore	213100	260	245	260	+5
Aunore.wt	4400	45	40	45	—4
Aur Res	7498	$12	11⅝	12	+¼
Bachelor	400	380	375	375	—10
Barexor	168600	107	102	102	+1
Bateman	6000	27	27	27	—3
Beaucp Rs	10000	78	78	78	—5
Beaufield	18850	160	135	140	—20
Brlex.o	19849	40	40	40	
Brsnor	27380	67	62	63	+1
Bruneau	7500	75	73	75	—2
Cache dOr	32094	35	32	34	—1
Constat	143803	37	20	30	—8
Chabelo	107300	89	81	85	—2
Chesbar	2300	320	310	310	—5
Cogesco	111735	91	81	85	—6
Cog.wb	36000	5	5	5	—½
Denn'Or	58800	54	51	51	—3
DnOrW	11000	13	12	12	+1
D'Or Val	26312	485	420	450	—25
Dutresnoy	3600	55	55	55	+1
Dumagami	4557	$15⅞	15¼	15½	+¼
Dumag.U	5300	$18½	18⅜	18⅜	—⅛
Dumont	27750	28	28	28	—½
DynCo	500	125	125	125	—5
EastMn	28733	95	90	92	—1
Eide.A	12500	71	69	69	—1
Essor	35200	71	69	70	+1
Essor.Wt	70500	½	½	½	
Explo Que	2500	35	35	35	—5
Ex.3D	34000	80	76	76	—4
Ex.3D.W	48000	17	15	16½	—½
Farboro	9000	24	21	21	—3
Forbex	57000	55	52	53	—1
Forbex.Wt	8000	5½	5½	5½	
GalntG	4614	68	68	68	+1
GoldenD	110100	109	97	109	+11
G.Briar	41305	40	39	40	
GBri.W	63500	1½	1	1½	+½
Gln.Gr	17376	126	125	125	
G Knight	2800	$14	13¾	13¾	
Gldn pond	33952	130	119	119	—10
G.Rock	10000	38	38	38	—½
Golden rul	11940	360	350	350	—5
Gold Tigr	14500	26½	26½	26½	+1½
GldnStr	27650	$5¼	5⅛	5¼	+⅛
Gld.Tri	83870	74	70	70	—2
Goldex ltd	9266	$7⅛	7	7	
Goldex.wt	1500	$5¼	5¼	5¼	
Gordex	5000	235	225	230	—10
JAG Mine	7500	37	35	37	+2
Jordan	12026	90	82	82	—8
Kew Gold	1000	55	55	55	—10
Laduboro	17000	42	41	41	
LaPause	99000	21	20½	20½	—1½
Ligneris	9500	35	33	33	—5
Lign.W	15000	4	4	4	
Lyon L	43000	94	92	92	—1
Macamic	17000	28	28	28	
MSV cl.A	45967	380	360	365	—15
MSV.Wt	17700	99	90	90	—9
Mazarin	43500	64	61	63	+1
MzrnWb	25500	5½	4	4	—1
Maufort	39030	130	125	125	
Maufort.W	9000	35	33	33	+3
Messeg	29500	65	61	64	+4
MessegW	38000	13	10½	12	—1
Mid Canad	1870	37	37	37	
Misk.A	23550	350	335	335	—15
M.DuNd	500	40	40	40	+4
MonDor	21611	40	37	37	+1
Moneta	2200	490	475	475	
Mono Gold	1000	95	95	95	—5
N.Gldcor	6922	32	30	30	—2
N.Pasc	11500	235	215	218	+18
NA RoreM	24100	165	155	158	—7
Normetal	6625	55	54	55	—4
Novamin	3000	$5⅛	5⅛	5⅛	
NovaminU	6500	$6⅜	6¼	6¼	—⅛
Oasis Res	74700	69	63	65	—3
Ojibway	22300	64	55	60	
OjibyW	19000	4	4	4	
Omega	3000	25	25	25	—2
Onyx Res	71100	52	44	47	—1
OrmicoEx	3000	60	60	60	—1
Oz	3000	26	26	26	
Parquet	22931	36	33	33	—3
PeronG	51981	$5	460	460	—40
Que Coblt	2000	54	54	54	—1
Queenstn	800	270	270	270	+3
Rdsn	231000	86	80	82	+7
RdnWa	251200	9½	7	8½	+1½
Ramcor	911	46	46	46	—1
Rambo	24840	64	55	58	—4
RmboW	95000	½	½	½	—½
Robex	113229	135	105	135	
Robex.Wt	1500	65	65	65	
Rouyn.Rs	29622	490	445	450	
St.Genev	73824	$7	6⅝	6⅝	
Sholia	9500	66	61	61	+1
Sphinx.A	13900	335	305	320	—5
Sphinx.Wt	4000	135	130	135	—5
Stobell Rs	62575	47	40	40	—6
Stdgold	95284	170	133	135	—15
Syngold	12314	425	410	420	+10
Talisman	11000	50	45	45	—10
Tandem	17185	210	202	206	+4
Tyler	6000	125	120	120	—9
Valmont	17200	38	37	37	—1
Vassan	62492	48	42	44	—1
Veinor	25560	135	120	130	+15
Veinor.W	4500	35	35	35	
Vior	23600	240	226	226	—4
Vior.Wt	9000	75	72	72	—8
W Q Mnes	2600	170	170	170	
Wrightbr	30223	305	300	305	+15
Yorbeau	99050	87	83	86	
Yorb.w	8450	20	15	15	

Total market: 9,566,515

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
B.crp.r	14440	$11¾	11½	11½	—¼
Bshr.r	1200	$11⅝	10⅜	10⅜	—¾
FLtee.I	37600	$5¼	475	475	—25

INTERNATIONAL DIVISION US$

French companies

Stock	Bid	Ask	1987 High	1987 Low
Ly.Eau	0	0	0	0

Others

Stock	Bid	Ask	1987 High	1987 Low
pLatno	48	49	48	48

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	800	8.850	8.700	8.700
Grdn gld	15	461.00	461.00	461.00

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
AGF Group	
Amer Grth	8.41
Cdn Gs Enr	10.00
Cdn SecGth	10.21
Cdn Trustd	4.75
Corp Inv	12.99
Crp Inv Stk	10.52
Global	10.62
GreenL (Cdn)	6.72
Green Line (US)	5.86
Grth Eqty	12.41
HiTech	14.76
Japan	24.44
nMMF 6.96	10.00
Optn Eqty	4.47
Pfd Inc	10.30
Special	15.65
AIC ADVNT.	11.90
ALL-CANADIAN	
Compound	17.38
Dividend	13.68
Natural Res	6.92
Revenue Gth	3.63
Univest	7.28
Allied Captl Mgmt.	
nCanadian	6.05
nDividend	4.95
nIncome	5.57
nInternt'l Cdn	7.65
nInternt'l U.S.	5.73
nMMF (6.89)	5.00
A.M.D	
Am Bl Chip	18.87
CD Bl Chip	12.24
Dividend	9.91
Fix Inc.	9.94
MMF 7.01	10.00
US MMF 6.11	1.00
Resc Con.	13.70
nAssoc. Inv.	7.45
Bolton Tremblay	
Cda Cum	17.04
Intern'l	8.45
vMny Fd 7.14	1.00
Pfd. Income	11.03
Pld. Rsces	13.85
Taurus	6.03
Calvin Bullock	
xdCIF	8.08
American	9.28
Dividend	10.63
Growth	2.81
Income	7.76
Canada Trust	
ynCTNAF	29.94
ynEquity	59.48
ynIncome	9.52
CGF Group	
Internatn'l	9.49
Fund 4000	7.17
Venture Fnd	4.23
Chou Assoc Mgt	
yAssociates	25.83
yRRSP	11.12
Confed Group	
Dolph Eqty	9.82
yDolph Mtge	5.14
CT Invest Counsel	
Everest Bn	10.32
Ev Spec Eq	13.91
nEv Sh Trm 6.98	10.05
Cundill Group	
Security	15.48
Value	13.25
Desjardins Group	
ynActions	19.80
ynHypo	4.42
ynIntern'tl	20.87
ynOblig	4.60
ynEquilibre	10.29
Dynamic Group	
ynAll Dyn IV	5.04
ynDynAmCdn	9.54
ynDyAm US	7.14
ynDyCdn	14.93
ynD.Div	5.30
ynDyn Income	5.54
ynDy Global	5.75
ynDynPrec Met	1.50
yMgd P'folio	6.73
ynSav'gs (7.00)	10.00
Eaton Group	
yViking Cdn	16.77
yViking Com	14.21
yViking Div	7.82
yViking Gth	18.40
yViking Inc	4.20
yViking Int	18.61
V MMF 6.63	10.00
E & P Mon (7.10)	1.00
nFirst CdnM	11.39
First City Funds	
Growth	5.44
Income	4.85
yReal	5.53
Fonds SNF	
Quebecoise	11.24
Equilibree	11.49
Future Fund Shares	
nFood Fund	6.82
nGolden Fund	9.10
nLife Fund	6.78
nSilver Fund	6.82
nTechno Fund	5.33
nValue Fund	6.31
Galcor Group	
yMortgage	10.14
yRealty Gwth	11.34
Global Strategy	
Corp Shares	19.40
Fund Units	18.20
Amercas Cdn	10.87
Europe Cdn	10.65
Fr Est Cdn	11.51
Guaranty Trust Gr	
ynInv Equity	6.47
ynInv Income	4.77
ynMortgage	10.52
yProp Fnd	91.00
Guardian Group	
yCanada	7.16
yEnterprise	1.50
yGrth Fnd	21.63
yNorth Amer	6.18
yPfd. Div.(7.86)	9.62
St Mny (7.20)	10.07
World Eqty	5.19
Gdn AmerSec USF	
yAirlines	8.70
Cash (5.56)	9.67
yElectronic	12.28
Fully Mgd	10.60
yHlth Care	8.96
yInsurance	8.89
yLifestyle	10.39
HUME GR.	
ynHume Fnd	14.40
ynHume RRSP	14.01
Investors Group	
yBond	4.32
yCdn Equity	7.03
yDividend	9.32
yGlobal	6.08
yGrowth	10.50
yIntern'tl	15.11
yJapn 3 for 1	15.37
yMMF (6.84)	1.00
yMtge	5.04
yMutual	9.12
yProv Stk	13.07
yReal Prop	5.25
yRetiremnt	24.09
ySumma	5.28
Heward Gr.	...
y JH FdLtd.	9.29
y JHAmer Cdn	8.47
y JHAmer US	6.34
ynLotus Fund	12.97
MER Group	
yEquity	16.60
yGrowth	13.09
ynMMF (5.23)	10.00
Montreal Trust Gr.	
ynDividend	10.04
ynEqty	29.75
ynIncome	8.43
ynInternatl	31.33
ynMtge	10.14
Morgan Trust	
yDividend	5.86
yGrowth	13.31
yIncome	11.73
yResource	8.23
yWorldwide	17.14
yMult. Opp. Fd.	3.55
Mutual Group	
Amerifund	12.03
Diversifd 25	12.40
Diversifd 40	13.43
Diversifd 55	13.76
Dividend	10.26
Equifund	14.95
nMMF (6.16)	1.00
MYW Inv Funds	
Cdn Growth	10.53
Cdn Balanc	10.17
N Am Grth	9.76
yNoram Conv	13.01
yOne DecisnFd	11.55
Ont. Teachers Gr.	
ynAggressive	12.61
ynBalanced	11.36
ynDiversifd	12.37
ynFixVal 6.50	10.00
ynMtge	11.52
yOptiml Cdn	7.74
yPagebrook RF	9.20
Principal Group	
yBond	3.23
yCdn Mutl	7.03
yCollective	20.52
yEquity	7.27
yGrowth	9.09
yVenture	12.06
yWorld Inc	9.94
Prudential Group	
Dividend	5.20
Growth	10.27
Income	5.22
nMMF 7.44	10.00
yPlnm Hlth Sci	15.73
Robin Budden Gr.	
ynCapital Fd	8.72
ynIncome Fd	5.75
Realgrowth Fds	
yActive Inc.	9.85
yA.Trend (US)	6.60
yCdn Equity	18.19
yRen Can B+B	5.05
Royal Trust Gr.	
ynAmerican	24.19
ynBonds	9.26
ynCanadian	36.26
ynEnergy	8.39
yGovt Bond In	9.33
ynJapanese	25.32
ynMortgage	10.58
ynPreferred	10.01
ynAdv.-Inc	10.00
ynAdv.-Bal	10.51
ynAdv.-Gwth	10.92
Royfund Group	
nEquity	22.94
nBond Fund	5.20
nMMF (6.76)	10.00
Saxon Group	
nBalanced	11.03
nSmall Cap	12.54
nStock	10.69
nWorld Gwth	13.25
Sceptre Funds	
ynBalanced	11.90
ynCap Protect	10.88
ynEquity	12.45
ynInt'l	12.53
Scotia Funds	
Income	9.80
Stock and Bond	10.01
Sentinel	
Cda Bond	9.57
Cda Equity	12.30
yGlobal	11.17
MMF (7.15)	10.00
ySterling Mtge	5.14
yTD GrnL Mtge	10.51
Templeton Grp	
Temp Gr Cdn	19.75
Temp Gr USF	14.78
Temp Cdn	6.44
Trimark Group	
Trimark	13.60
Trimark Cdn	11.74
Interest 7.11	10.00
20-20 Group Fin	
yCdn ConvDeb	10.24
yCdn ConvPfd	10.51
ySunset	12.93
yUnivAve Gth	14.23
Waltaine Funds	
ynBalanced	10.55
nPfd. Inc.	9.57
nConv. Ped.	10.13
Walwyn Group	
nBond	10.15
nCdn Equity	12.20
nInterntl US	8.84
nInternatl Cd	11.80
nMMF (--)	10.00
nPreferred	10.67
nOption	10.22
nVenture	12.39
NON-MEMBERS	
vnAltamira	6.31
Co-op Trust Group	
ynGrowth	15.12
ynIncome	9.59
CSA MGMT Gr.	
Goldfund	8.12
Goldtrust	9.55
Disc RRSP	88.59
Dixon, Krog Gr.	
D K Ent.	18.27
D K' Amn	24.38
Heritage	4.86
yDomequity	11.80
yEthical Gwth	5.59
yFiscon Fd	9.70
yGyro Equity	14.99
Harvard	13.51
Industrial Gr.	
CS Mgt (6.58)	10.00
Indust Am	8.77
Indus Div	11.91
Indust Eq	22.87
Indust Global	6.92
Indust Gwth	15.43
Indust Hor	
Indust Inc	10.11
Indust Pens	6.45
Mack Eq	2.78
Mack Mtge	1.20
yMar Equity	8.20
Marlboro	8.56
Md Mgmt Fd	
ynCMAIF	27.88
ynMD Grth	17.48
ynPerpetl Gr.	11.32
ynPerp Gr. II	9.49
nNatrusco	8.50
NW Group	
yCanadn	10.06
yEquity	14.38
NW Trust Eq	21.80
Pacific Group	
Growth	8.14
Ret Bal.	5.20
US Growth	5.37
PHN Group	
Bond	9.20
Canadian	20.42
Div Inc	14.81
Fund	28.66
yPooled	46.87
yRRSP	57.63
Vintage Fd	13.04
MMF 6.60	10.00
PMF Mgt. Ltd.	
nPension	9.75
nXanadu Fd	8.55
Pret et Revenu Gr	
yAmerican	30.67
yCanadian	12.00
yFonds H	5.23
yRetraite	20.69
Sagit Group	
yCam. Gth	8.40
yInt'l Enr	3.43
yInt'l Inc	6.49
yTrans A	8.18
yTrans B	89.16
yTrans C	15.42
ySynchrovest	7.88
Timvest Funds	
American	5.89
Bond	10.23
Diversfd	5.75
Growth	9.88
Income	10.65
MMF 6.53	10.00
yTradex	8.65
Trust General	
ynAction	27.24
ynAction Am.	16.34
ynHypo	10.97
ynOblig	10.14
United Group	
Accum	11.57
Accum R.	11.83
American	7.19
Mortgage	5.15
Security	4.44
Venture	11.63
Venture Ret	14.20
Universal Group	
yAmerican	11.06
yEquity	11.46
yGlobal	5.97
Income	5.13
Japan	12.40
yResource	7.87
yWestrn Grth	4.31

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Abx	My	35	$16¾	$17⅛	$7¾	30
Abx	My	35 P	1	15	50	49
Abx	My	37½	$14⅛	$14⅜	$12½	
Abx	My	37½ P	5	15	40	20
Abx	My	40	$13⅜	$12⅛	$10⅞	58
Abx	My	40 P	5	15	165	30
Abx	My	42½	$9⅛	$9⅜	$9	54
Abx	Jn	37½	$14¾	$15¼	$16	10
Abx	Jn	40	$12½	$13	$10⅞	
Abx	Jn	40 P	55	80	170	10
Abx	Jn	42½	$10½	$11	$12¼	5
Abx	Jn	42½ P	100	125	125	15
Abx	Jn	45	$8⅜	$9⅛	$9⅛	10
Abx	Jn	45 P	135	160	185	16
Abx	Jn	47½	$7	$7½	$8⅜	30
Abx	Jn	47½ P	$2	$2¼	355	10
Abx	Jn	50	$5½	$6	$5½	12
Abx	Jn	50 P	335	360	390	13
Abx	Jn	52½ P	460	485		
Abx	Jn	55 P	$6	$6½		
Abx	Jy	20	$10	$10½		
Abx	Jy	20 P	10	30		
Abx	Jy	22½	$17¼	$17¾		
Abx	Jy	22½ P	15	40	90	
Abx	Jy	25	$15	$15½		
Abx	Jy	25 P	30	55		
Abx	Jy	27½	$24½	$25	$13	42
Abx	Jy	27½ P	10	35	70	199
Abx	Jy	30	$22½	$22⅝	$21	12
Abx	Jy	30 P	20	45	75	54
Abx	Jy	32½	$19⅞	$20⅜	$16⅞	4
Abx	Jy	32½ P	35	60	105	23
Abx	Jy	35	$17⅜	$18½	$9	12
Abx	Jy	35 P	50	75	285	32
Abx	Jy	37½	$15½	$16	$16⅜	11
Abx	Jy	37½ P	80	105	$3½	5
Abx	Jy	40	$13½	$14	$15	97
Abx	Jy	40 P	120	145	$3½	17
Abx	Jy	42½ P	175	$2	430	25
Abx	Jy	45	$9⅞	$10⅜	$12¼	134
Abx	Jy	45 P	$2½	$2¾		
Abx	Jy	47½	$8⅜	$8⅞	$7½	24
Abx	Jy	50	$7	$7½	$7¼	15
Abx	Jy	52½ P	$5⅝	$6⅛	$5½	2
Abx	Jy	55 P	$7	$7½		
Abx	Oc	27½	$14⅛	$14⅝		
Abx	Oc	27½ P	165	190		
Abx	Oc	32½	$21½	$22	$11	65
Abx	Oc	32½ P	110	135	290	21
Abx	Oc	35	$19⅜	$20⅛	$19	19
Abx	Oc	35 P	160	185	305	32
Abx	Oc	37½	$17⅞	$18⅜		
Abx	Oc	37½ P	$2¼	$2½	485	26
Abx	Oc	40	$16⅛	$16⅜	$8⅞	10
Abx	Oc	40 P	$3	$3¼	$3½	
Abx	Oc	42½	$14⅜	$15⅛	$7¼	11
Abx	Oc	42½ P	385	410	$6⅞	45
Abx	Oc	45	$13½	$13⅜	$13¼	52
Abx	Oc	47½	$11⅞	$12⅜	$14⅞	
Abx	Oc	47½ P	$5½	$6		
Abx	Oc	50	$10⅜	$11⅛	405	1
Abx	Oc	52½	$9½	$10	$9½	15
Abx	Oc	52½ P	$8⅛	$8½		
Abx	Oc	55	$8⅜	$8⅞		
Abx	Oc	55 P	$9½	$10		
Altenr	Jn	15	$12¼	$12½	$8⅛	
Altenr	Jn	9⅜	$0	10	5	25
Altenr	Jn	12⅛	$9¾	$10	$5⅜	56
Altenr	Jn	12⅛ P	15	15	45	51
Altenr	Jn	14⅜ P	1	25	30	59
Altenr	Jn	17½ P	10	25	60	40
Altenr	Jn	20	$2	220	185	70
Altenr	Jn	20 P	20	45	95	5
Altenr	Jn	22½	65	85	65	55
Altenr	Jn	22½ P	120	145	190	5
Altenr	Jn	25	$12½	$9⅜	$9⅜	$7⅜	2
Altenr	Jn	25 P	1	25	60	20
Altenr	Jn	27½	$7	$7¼	$7⅛	35
Altenr	Jn	27½ P	1	25	35	85
Altenr	Jn	30	$10⅞	$11¼	$9⅛	246
Altenr	My	31⅜ P	1	1	15	893
Altenr	My	33⅜ P	5	1	10	565
Altenr	My	35 P	5	20	20	394
Altenr	My	36⅜ P	5	20	20	257
Altenr	My	38⅜ P	1	25	115	
Alcan	Ap	25	$16⅞	$17⅜	$10⅜	17
Alcan	Ap	25 P	1	20	20	22
Alcan	Ap	26⅜	$15	$15⅜	$11½	5
Alcan	Ap	26⅜ P	1	25	70	42
Alcan	Ap	28⅛	$13⅜	$13¾	$14	114
Alcan	Ap	28⅜ P	10	35	100	75
Alcan	Ap	30	$11⅞	$12¼	$11	1220
Alcan	Ap	31⅜	$10⅜	$10¾	$10¼	690
Alcan	Ap	31⅜ P	20	45	125	72
Alcan	Ap	33⅜ P	35	60	95	95
Alcan	Ap	35	P	60	85	105	152
Alcan	Ap	36⅜	$6⅛	$6½	$6¼	569
Alcan	Ap	36⅜ P	100	125	405	31
Alcan	Ap	38⅜ P	150	175	405	
Alcan	Nv	31⅜	$11	$11⅜	$10¼	11
Alcan	Nv	31⅜ P	65	90	$3	52
Alcan	Nv	33⅜	$9⅜	$10	$8⅞	15
Alcan	Nv	33⅜ P	90	115	105	12
Alcan	Nv	35	$8⅜	$8¾	$9⅛	25
Alcan	Nv	35 P	130	155	380	42

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Int. en Vol. cours	Haut	Bas	Ferm.
mai 360	3 38	104.00	101.00	101.00
Nov 370	3 9	105.00	105.00	105.00
Nov 370p	45 1832	1.00	1.00	1.00
Mai 370	10 186	90.50	90.00	90.00
Mai 380	2 98	82.00	81.00	81.00
Nov 380p	45 360	2.20	2.20	2.20
Nov 390p	45 315	3.70	3.00	3.00
Mai 400	20 880	62.00	59.00	61.00
Aug 400p	30 1540	2.80	2.50	2.50
Aug 410p	19 230	78.00	77.00	77.00
Nov 400p	32 359	6.50	5.00	6.50
Mai 420	52 2937	45.00	38.00	39.00
Aug 420	78 2733	51.00	46.00	50.00
Aug 420p	118 1501	6.00	4.50	6.00
Nov 420	2 870	60.00	60.00	60.00
Mai 440	100 2806	22.50	20.00	21.00
Mai 440p	137 2706	.50	.20	.50
Aug 440	524 3250	39.00	38.00	39.00
Aug 440p	10 1206	8.50	8.50	8.50
Nov 440	38 825	50.00	48.50	49.00
Mai 460	745 2593	6.00	3.50	6.00
Mai 460p	70 655	6.00	3.60	4.00
Aug 460	47 2679	29.00	27.00	28.50
Aug 460p	63 172	18.00	16.00	16.00
Nov 460	26 1414	40.00	38.00	40.00
Nov 460p	70 721	23.50	21.00	23.00
Mai 480	29 3958	.40	.30	.40
May 480p	110 300	22.00	20.50	20.50
Aug 480	13 3593	19.50	18.00	18.50
Aug 480p	15 105	26.50	26.50	26.50
Nov 480	136 1380	32.00	28.00	31.00
Aug 500	534 760	13.50	11.50	11.50
Nov 500	18 298	24.00	21.00	23.00
Aug 520	531 820	8.00	7.00	7.50
Nov 520	3 660	18.50	17.50	18.50
Total volume:	3723			

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
mai 360p	2324	0.00	.50
Aug 360	58	106.00	111.00
Aug 360p	796	.50	1.50
Mai 370p	755	0.00	.30
Aug 370	53	95.00	100.00
Aug 370p	316	.20	1.00
Aug 380	227	85.00	90.00
Aug 380p	543	.80	1.80
Mai 380p	1743	0.00	.11
Nov 380	14	94.00	99.00
Mai 390	1392	68.00	73.00
Mai 390p	843	0.00	.11
Aug 390	141	75.00	80.00
Aug 390p	837	1.20	2.20
Nov 390	10	84.00	90.00
Mai 400p	1776	0.00	.50
Aug 400	1916	65.00	70.00
Mai 420p	1575	0.00	.30
Nov 420p	485	7.50	10.00
Nov 440p	288	12.00	15.00
Nov 480p	10	34.00	39.00
May 500	1141	0.00	.60
May 500p	0	42.00	47.00
Aug 500p	0	43.00	48.00
Nov 500p	0	43.00	48.00
May 520	0	0.00	.40
May 520p	0	62.00	67.00
Aug 520p	0	62.00	67.00
Nov 520p	0	62.00	67.00
Total open interest:	62026		

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Alcan	Nv	36⅜	$7¼	$7⅜	$7⅜	38
Alcan	Nv	36⅜ P	170	195	180	10
Alcan	Nv	38⅜	$6⅛	$6½	395	10
Alcan	Nv	38⅜ P	230	265	330	10
Asama	Ja	10 P	20	35		
Asama	Ja	12½	340	380		
Asama	Ja	12½ P	60	85	70	10
Asama	Ja	15	190	215		
Asama	Ja	15 P	145	170		
Asama	Jy	8	$6¾	$7⅛	415	6
Asama	Jy	8 P	1	10	50	20
Asama	Jy	9	$5¾	$6⅛	$6¼	5
Asama	Jy	9 P	1	15	10	160
Asama	Jy	10	490	$5⅜	$4½	196
Asama	Jy	10 P	1	20	15	102
Asama	Jy	12½ P	15	40	40	128
Asama	Jy	15 P	110	120	115	137
Asama	Jy	17½ P	290	$3¼		
Asama	Oc	9	$5⅞	$6¾	330	9
Asama	Oc	9 P	5	20	30	20
Asama	Oc	10	$5⅛	$5½	480	126
Asama	Oc	10 P	20	40	20	65
Asama	Oc	12½ P	45	65	55	107
Asama	Oc	15 P	130	155	155	20
Asama	Oc	17½	50	75	50	2
Asama	Oc	17½ P	$3	$3½		
BCE	My	35 P	1	5	10	153
BCE	My	37½ P	1	5	7	279
BCE	My	40 P	1	10	10	794
BCE	My	45	1	4	15	658
BCE	My	45 P	345	365	390	20
BCE	Ag	35	$6¾	$6¾	$7¼	5
BCE	Ag	35 P	10	30		
BCE	Ag	37½	$4	$4¼	$4	879
BCE	Ag	37½ P	15	35	30	70
BCE	Ag	40 P	50	70	60	243
BCE	Ag	45 P	390	410	$4	115
BCE	Nv	40	$2½	$2¾	$2¾	413
BCE	Nv	40 P	95	120	100	178
BCE	Nv	42½ P	215	240	$2¼	116
BCE	Nv	45	60	80	75	923
BCE	Nv	45 P	$4	$4¼	$4¼	109
Bomb.	Ja	25 P	270	295	280	16
Bomb.	Ja	27½	355	405	$3¾	83
Bomb.	Ja	27½ P	405	430		
Bomb.	Jy	16	$9¼	$9½	$10½	89
Bomb.	Jy	16 P	10	25	10	70
Bomb.	Jy	17	$8¼	$8½	$9¾	141
Bomb.	Jy	17 P	5	25	15	82
Bomb.	Jy	18	$7¼	$7½	$8½	186
Bomb.	Jy	18 P	10	25	25	221
Bomb.	Jy	19	$6¼	$6½	$7½	87
Bomb.	Jy	19 P	5	30	10	60
Bomb.	Jy	20	$5½	$5⅝	$6⅛	461
Bomb.	Jy	20 P	10	35	15	244
Bomb.	Jy	22½	365	$3¾	$4½	1285
Bomb.	Jy	25 P	145	170	125	1085
Bomb.	Jy	27½ P	285	310	$3¾	143
Bomb.	Jy	30 P	$4¾	$5	370	5
Bomb.	Oc	17	$8⅝	$8⅞	$10¼	256
Bomb.	Oc	17 P	15	25	25	85
Bomb.	Oc	18	$7⅜	$7⅝	$9½	70
Bomb.	Oc	18 P	20	25	20	6
Bomb.	Oc	19	$6½	$6⅝	$8⅜	138
Bomb.	Oc	19 P	30	55	85	49
Bomb.	Oc	20 P	55	90	75	65
Bomb.	Oc	20	355	360	395	770
Bomb.	Jc	20 P	$5½	$5⅝	$4¾	38
BcFor	Jn	12½	$6	$6¼	$6	20
BcFor	Jn	12½ P	10	15		
BcFor	Jn	14	465	490	$4½	20
BcFor	Jn	14 P	10	15		
BcFor	Jn	15	365	390	$3¾	50
BcFor	Jn	15 P	1	25	45	7
BcFor	Jn	16	270	295		
BcFor	Jn	16 P	1	25		
BcFor	Jn	17	180	205	230	10
BcFor	Jn	17 P	10	35		
BcFor	Jn	18	110	135	125	1155
BcFor	Jn	18 P	30	55		
BcFor	Jn	19	55	80	100	145
BcFor	Jn	19 P	75	100	90	5
BcFor	Jn	20	130	135	140	1576
BcFor	Jn	20 P	20	40	20	65
BcFor	Jn	22½	1	25	60	2500
BcFor	Jn	22½ P	370	395	$3½	1
BcFor	Jn	25	1	25		
BcFor	Jn	25 P	$6¼	$6½		
BcFor	Jn	27½	235	$5½	$5⅝	26
BcFor	Jn	27½ P	1	5	10	279
BcFor	Jn	30	235	260	330	
BcFor	Jn	30 P	$3	$3½		
BcFor	Jn	32½	$5⅛	$5½	$5½	2
BcFor	Jn	32½ P	1	5	7	279
BcFor	Jn	35	$3¼	$3½	$2½	20
BcFor	Jn	35 P	1	10	30	
BcFor	Jn	37½	$2	$2¼	$2¼	1
BcFor	Jn	37½ P	1	5	45	50
BcFor	Jn	40	280	305	310	21
BcFor	Jn	40 P	$3½	$3¾	$4	10
BcFor	Jn	42½	$1¾	$1¾	$1½	2
BcFor	Jn	45	140	165	160	289
BcFor	Jn	45 P	$3	$3½	$5½	25
BcFor	Jn	47½	$15½	$16		
BcFor	Jn	50	20	35	80	44
BcFor	Jn	50 P	$13	$13½	$15⅜	40
BcFor	Jn	52½	35	60	70	65
BcFor	Jn	55	$10¾	$11¼	$9¾	86
BcFor	Jn	55 P	$8⅞	$9⅜	$6⅛	122
BcFor	Jn	57½	190	215	260	46
BcFor	Jn	60	410	435	$4¼	19
BcFor	Jn	60 P	$2½	$2¾	340	15
BcFor	Jn	62½	$8⅞	$9¾	$7⅞	25
BcFor	Jn	65	485	490	485	116
BcFor	Jn	65 P	115	125	205	31
BcFor	Jn	67½	320	345	345	125
BcFor	Jn	67½ P	185	210	155	74
BcFor	Jn	70	405	430	220	108
BcFor	Jn	70 P	310	335	$4¾	2
Bk Mtl	My	30 P	1	10	15	234
Bk Mtl	My	32½ P	5	10	15	1160
Bk Mtl	My	35	1	10	10	2660
Bk Mtl	My	37½	1	3	5	1532
Bk Mtl	My	37½ P	365	390	$3	157
Bk Mtl	My	40	1	4	1	1234
Bk Mtl	My	40 P	$6⅛	$6½	$6	5
k tl	Ag	32½	$2	$2¼	$2½	799
Bk Mtl	Ag	37½	40	55	50	1825
Bk Mtl	Ag	37½ P	390	415	380	55
Bk Mtl	Ag	40	5	20	10	1510
Bk Mtl	Ag	40 P	$6⅛	$6¼	$7	96
Bk Mtl	Oc	32½	$23¾	$24	320	1613
Bk Mtl	Oc	35	150	175	165	517
Bk Mtl	Oc	37½	75	100	80	380
Bk Mtl	Oc	37½ P	$4	$4¼	$4	30
Bk NS	Jn	15	280	310	380	175
Bk NS	Jn	15 P	1	10	5	223
Bk NS	Jn	20 P	210	245	$2¼	259
Bk NS	Jn	22½	5	15	15	550
Bk NS	Jn	22½ P	435	485	$3¼	
Bk NS	Sp	15	$3	330	320	41
Bk NS	Sp	15 P	5	25	30	30
Bk NS	Sp	17½ P	60	75	60	103
Bk NS	Sp	20 P	220	260	210	158
Bk NS	Sp	22½	15	40	30	247
Bk NS	Sp	22½ P	440	490	335	20
Bk NS	Dc	17½	175	$2	230	45
Bk NS	Dc	17½ P	75	100	75	10
Bk NS	Dc	20	80	100	105	71
Bk NS	Dc	20 P	230	280	105	30
Bk NS	Dc	22½	35	50	55	30
Bk NS	Dc	22½ P	445	495	340	10
Bowvy	Ja	15	$5⅝	$6⅛		
Bowvy	Ja	15 P	15	40		
Bowvy	Ja	17½	370	410	240	1
Bowvy	Ja	17½ P	35	60		
Bowvy	Ja	20	205	230	175	20
Bowvy	Ja	20 P	110	135	110	5
Bowvy	Ja	22½	100	125		
Bowvy	Ja	22½ P	230	280		
Bowvy	Jy	10	$10⅛	$10⅝	$7⅛	4
Bowvy	Jy	10 P	1	10	25	70
Bowvy	Jy	12½	$7⅝	$8⅛	$6	12
Bowvy	Jy	12½ P	1	15	45	22
Bowvy	Jy	15	$5⅛	$5½	$5	205
Bowvy	Jy	15 P	1	25	45	85
Bowvy	Jy	17½ P	10	35	60	256
Bowvy	Jy	20 P	50	75	230	125
Bowvy	Jy	22½ P	$2	$2½		
Bowvy	Oc	15	$5½	$6	465	98
Bowvy	Oc	15 P	5	25	20	40
Bowvy	Oc	17½	315	340	$3½	170
Bowvy	Oc	17½ P	20	45	115	150
Bowvy	Oc	20	160	185	210	373
Bowvy	Oc	20 P	80	105	205	27
Bowvy	Oc	22½	70	95	95	87
Bowvy	Oc	22½ P	220	260	$2½	10

C D

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Cae	Sp	12	85	95	80	839
Cae	Sp	12 P	110	135	130	122
Cae	Sp	13 P	175	$2	$2½	62
Cae	Sp	14	25	50		
Cae	Sp	14 P	265	290	240	13
Cae	Dc	10	215	240		
Cae	Dc	10 P	40	55	50	20
Cae	Dc	11	175	185	150	156
Cae	Dc	11 P	75	100	110	36
Cae	Dc	12	110	135	130	283
Cae	Dc	12 P	130	155	170	102
Cae	Dc	13	75	100	70	34
Cae	Dc	13 P	185	210	240	10
Cae	Dc	14 P	270	295	205	10
Cascad	Jn	11	165	190	$2	58
Cascad	Jn	11 P	1	20	20	186
Cascad	Jn	12	90	115	130	1123
Cascad	Jn	12 P	20	30	35	1235
Cascad	Jn	13	40	55	55	1652
Cascad	Jn	13 P	65	90	50	1155
Cascad	Jn	14	35	40	25	4306
Cascad	Jn	14 P	140	165	135	1687
Cascad	Jn	17	1	10	5	2134
Cascad	Jn	17 P	440	465	$4	161
Cascad	Sp	11	220	245	265	538
Cascad	Sp	11 P	20	40	35	197
Cascad	Sp	12	160	185	195	356
Cascad	Sp	12 P	45	70	60	271
Cascad	Sp	13	130	135	140	1576
Cascad	Sp	13 P	100	110	90	1525
Cascad	Sp	14	80	100	80	879
Cascad	Sp	14 P	180	185	170	486
Cascad	Sp	15	65	70	75	1315
Cascad	Dc	13 P	120	130	115	238
Cascad	Dc	14	120	130	160	565
Caring	My	10	$7½	$8	460	
Caring	My	10 P	5	20		
Caring	My	12½	$5⅛	$5½	$5⅛	
Caring	My	12½ P	1	5	5	215
Caring	My	15	290	310	$3	20
Caring	My	15 P	5	20	240	5
Caring	My	17½	50	100	70	2
Caring	My	17½ P	5	50		
Caring	My	20	1	50		
Caring	My	20 P	2	$2		
Caring	Ag	10	$7½	$8	430	
Caring	Ag	10 P	5	25		
Caring	Ag	12½	$5⅛	$5½	$5¼	
Caring	Ag	12½ P	1	10	5	50
Caring	Ag	15	$2¾	310	$2¾	
Caring	Ag	15 P	1	30	10	5
Caring	Ag	17½	50	160	100	3
Caring	Ag	17½ P	50	$2	50	5
Caring	Ag	20	5	50		
Caring	Ag	20 P	$2	$3		
Caring	Nv	15	$2¾	$3¼		
Caring	Nv	15 P	20	45		
Caring	Nv	17½	50	125		
Caring	Nv	17½ P	50	$2		
Caring	Nv	20	10	60		
Caring	Nv	20 P	$2	$3		
Cominco	Jn	12½	$6	$6½	$6½	340
Cominco	Jn	12½ P	1	5	1	300
Cominco	Jn	15	395	420	$4	475
Cominco	Jn	15 P	5	20	15	125
Cominco	Jn	20 P	160	185	255	85
Cominco	Sp	12½	$6⅜	$6⅞	$6	36
Cominco	Sp	12½ P	6	15		
Cominco	Sp	15	$4¼	$4½	440	38
Cominco	Sp	15 P	20	35	25	55
Cominco	Sp	17½ P	60	80	75	78
Cominco	Sp	20 P	185	205	175	20
Cominco	Dc	15	$4½	$4¾	455	35
Cominco	Dc	15 P	40	60		
Cominco	Dc	17½ P	85	110	165	30
Cominco	Dc	20	205	230		
CIBC	Jn	17½ P	1	25	25	360
CIBC	Jn	19	210	235	260	30
CIBC	Jn	19 P	5	30	40	44
CIBC	Jn	20 P	20	30	25	231
CIBC	Jn	22½	30	50	50	2013
CIBC	Jn	22½ P	170	195	160	338
CIBC	Jn	25 P	405	420	280	30
CIBC	Sp	19	$2¾	$3	$3½	402
CIBC	Sp	19 P	25	50		
CIBC	Sp	20	195	220	260	956
CIBC	Sp	20 P	60	85	50	243
CIBC	Sp	22½ P	$2	215	175	48
CIBC	Sp	25	20	45	45	143
CIBC	Sp	25 P	420	445	$3½	1
CIBC	Dc	20 P	85	110		
CIBC	Dc	22½	105	130	110	91
CIBC	Dc	22½ P	$2¼	$2½	155	15
CIBC	Dc	25	40	65	75	50
CIBC	Dc	25 P	435	460		
CMarc	My	18	140	165	270	4
CMarc	My	18 P	1	25		
CMarc	My	19	45	70		
CMarc	My	19 P	10	25	55	10
CMarc	My	20	5	20	100	157
CMarc	My	22½	1	10	10	466
CMarc	My	22½ P	285	310	295	6
CMarc	My	25	1	5	55	25
CMarc	My	25 P	$5½	$5⅝		
CMarc	My	27½ P	1	5	50	5
CMarc	Ag	18	230	255		
CMarc	Ag	18 P	25	45	45	5
CMarc	Ag	19	165	190		
CMarc	Ag	19 P	80	105	95	23
CMarc	Ag	20	120	145	160	152
CMarc	Ag	20 P	140	165	170	37
CMarc	Ag	22½	40	65	135	227
CMarc	Ag	22½ P	$3	$3¼	310	60
CMarc	Ag	25	15	40	50	142
CMarc	Ag	25 P	$5¼	$5¾		
CMarc	Ag	27½	$2½	$2¾		
CMarc	Nv	19	$2	150	80	10
CMarc	Nv	19 P	125	150	80	10
CMarc	Nv	20	190	215	$3¾	10
CMarc	Nv	20 P	175	$2	170	17
CMarc	Nv	22½	100	125	95	46
CMarc	Nv	22½ P	315	340		
CMarc	Nv	25	50	75	125	11
CMarc	Nv	25 P	$5¼	$5¾		
CP Ltd	My	12½ P	$12⅛	$12½	$11½	5
CP Ltd	My	13	$9¾	$10	$9¼	117
CP Ltd	My	15 P	1	5	30	56
CP Ltd	My	16	$8¾	$9	$9⅛	167
CP Ltd	My	16 P	5	5	5	100
CP Ltd	My	17½ P	1	5	5	138
CP Ltd	My	18	$6¾	$7	$6⅞	113
CP Ltd	My	18 P	5	5	40	10
CP Ltd	My	19 P	1	5	10	195
CP Ltd	My	20 P	1	5	5	767
CP Ltd	My	21	360	$4	$4	500
CP Ltd	My	21 P	5	7	1	15
CP Ltd	My	22½ P	1	10	5	570
CP Ltd	My	25 P	15	40	35	431
CP Ltd	My	27½	5	5	30	30
CP Ltd	My	27½ P	$2½	$3		
CP Ltd	Jn	21	$3¾	$4		
CP Ltd	Jn	21 P	1	25		
CP Ltd	Jn	22	285	310	$2¾	29
CP Ltd	Jn	22 P	5	30		
CP Ltd	Jn	23	$2	230	230	15
CP Ltd	Jn	23 P	20

L'ACTUALITÉ BOURSIÈRE

OPTIONS

Suite de la page 18

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Obd 04	Jn107½P	255	280	$2¼	162
Obd 04	Jn110	25	50	50	76
Obd 04	Jn110 P	445	$4¾	215	43
Obd 04	Jn112½	10	35	10	2010
Obd 04	Jn112½P	$6½	$7	$3¼	18
Obd 04	Jn115	1	25	60	40
Obd 04	Jn115 P	915	965	$4¼	70
Obd 04	Jy102½	$3¾	$4		
Obd 04	Jy102½P	75	100		
Obd 04	Jy105	215	240	$2¼	40
Obd 04	Jy105 P	150	175	155	25
Obd 04	Jy107½P	290	315	295	20
Obd 04	Jy110	55	80		
Obd 04	Jy110 P	465	515	585	80
Obd 04	Jy112½	20	45		
Obd 04	Jy112½P	$6½	$7		
Obd 04	Jy115	3	25		
Obd 04	Jy115 P	915	965		
Obd 04	Sp102½	410	435		
Obd 04	Sp102½P	95	120		
Obd 04	Sp105	260	285	$2½	4
Obd 04	Sp105 P	205	230		
Obd 04	Sp107½	145	170		
Obd 04	Sp107½P	365	390	455	1
Obd 04	Sp110	75	100	135	235
Obd 04	Sp110 P	$5	$5½	$5¾	221
Obd 04	Sp112½	30	55	95	140
Obd 04	Sp112½P	$7	$7½	$2¼	40
Obd 04	Sp115	5	30	100	112
Obd 04	Sp115 P	915	965	$10⅝	140
Obd 04	Dc102½	440	465		
Obd 04	Dc102½P	180	205		
Obd 04	Dc105	295	320		
Obd 04	Dc105 P	270	295		
Obd 04	Dc107½	170	195	260	98
Obd 04	Dc107½P	$4¼	$4½		
Obd 04	Dc110	95	120	115	170
Obd 04	Dc110 P	$5½	$6		
Obd 04	Dc112½	60	85	75	306
Obd 04	Dc112½P	735	785		
Obd 04	Dc115	15	40	35	1040
Obd 04	Dc115 P	915	965	705	10
Obk 11	My 90	$4¾	$5	$6¼	
Obk 11	My 92½	$2¼	$2½		
Obk 11	My 92½P	1	20		
Obk 11	My 95	25	50	165	
Obk 11	My 95 P	40	65	25	
Obk 11	My 97½	10	20	20	350
Obk 11	My 97½P	$2½	$2¾	95	2
Obk 11	My100	1	5	20	50
Obk 11	My100 P	$5	535	315	50
Obk 11	My102½	1	1	34	220
Obk 11	My102½P	$7½	785	480	40
Obk 11	My105	1	1	35	20
Obk 11	My105 P	$10	$10⅜	$7½	1
Obk 11	Jn 92½	280	305		
Obk 11	Jn 92½P	70	95	100	48
Obk 11	Jn 95	130	155	165	234
Obk 11	Jn 95 P	160	185	185	18
Obk 11	Jn 97½	50	75	135	206
Obk 11	Jn100	15	40	40	46
Obk 11	Jn100 P	520	555	$4¼	183
Obk 11	Jn102½	1	25	70	398
Obk 11	Jn102½P	755	790	660	364
Obk 11	Jn105	1	20	10	340
Obk 11	Jn105 P	$10	$10⅜	$9½	62
Obk 11	Jn107½	1	5		
Obk 11	Jn107½P	$12½	$12¾		
Obk 11	Jy 92½	315	340		
Obk 11	Jy 92½P	110	135	95	57
Obk 11	Jy 95	170	195		
Obk 11	Jy 95 P	215	240		
Obk 11	Jy 97½	80	105		
Obk 11	Jy 97½P	370	395	$2¾	1
Obk 11	Jy100	30	55		
Obk 11	Jy100 P	560	595	455	
Obk 11	Sp 92½	370	395		
Obk 11	Sp 92½P	185	210	210	2
Obk 11	Sp 95	240	265	280	200
Obk 11	Sp 95 P	$3	$3¼		
Obk 11	Sp 97½	145	170	255	132
Obk 11	Sp 97½P	445	470	245	
Obk 11	Sp100	75	100	95	20
Obk 11	Sp100 P	610	645	$3½	30
Obk 11	Sp102½	35	60	45	20
Obk 11	Sp102½P	805	840	315	14
Obk 11	Sp105	15	40	30	
Obk 11	Sp105 P	$10¼	$10⅝	760	12
Obk 11	Sp107½	1	25		
Obk 11	Sp107½P	$12½	$12⅞	$5⅞	8
Obk 11	Dc 92½	420	445		
Obk 11	Dc 92½P	265	290		
Obk 11	Dc 95	$3	$3¼	$3¼	200
Obk 11	Dc 95 P	385	410	270	3
Obk 11	Dc 97½	$2	$2¼	315	80
Obk 11	Dc 97½P	505	540	330	120
Obk 11	Dc100	130	155	150	60
Obk 11	Dc100 P	$6¾	710	590	80
Obk 11	Dc102½	70	95	120	24
Obk 11	Dc102½P	865	$9	605	5
Obk 11	Dc105	40	65	70	320
Obk 11	Dc105 P	$10¾	$11		
Oba 91	My 90	$8	$8½	$9	
Oba 91	My 99	1	15	50	258
Oba 91	My 99 P	75	100	120	
Oba 91	My100	3	12	70	100
Oba 91	My100 P	165	190		
Oba 91	My101	1	12	20	195
Oba 91	My101 P	265	290	$3	150
Oba 91	My102	3	10	25	40
Oba 91	My102 P	365	390	70	150
Oba 91	My103	1	7		
Oba 91	My103 P	465	490	155	90
Oba 91	My104	3	6	25	40
Oba 91	My104 P	565	590	320	31
Oba 91	Jn 96	220	245		
Oba 91	Jn 96 P	5	25		
Oba 91	Jn 97	145	170		
Oba 91	Jn 97 P	25	50	85	300
Oba 91	Jn 98	85	110		
Oba 91	Jn 98 P	65	90	55	333
Oba 91	Jn 99	45	70	55	3
Oba 91	Jn 99 P	120	145	150	500
Oba 91	Jn100	20	45	175	40
Oba 91	Jn100 P	195	220	43	80
Oba 91	Jn101	10	35	120	40
Oba 91	Jn101 P	280	305	150	200
Oba 91	Jn102	3	20	80	180
Oba 91	Jn102 P	$3¾	$4	90	125
Oba 91	Jn103	1	15	10	140
Oba 91	Jn103 P	470	495	$5¼	76
Oba 91	Jn104	1	10	80	80
Oba 91	Jn104 P	570	595	485	114
Oba 91	Jy 96	230	255		
Oba 91	Jy 96 P	20	45		
Oba 91	Jy 97	165	190		
Oba 91	Jy 97 P	50	75	90	40
Oba 91	Jy 98	110	135		
Oba 91	Jy 98 P	95	120		
Oba 91	Jy 99	70	95		
Oba 91	Jy 99 P	150	175	135	40
Oba 91	Jy100	40	65		
Oba 91	Jy100 P	220	245		
Oba 91	Jy101	20	45		
Oba 91	Jy101 P	$3	$3¼		
Oba 91	Sp 96	255	280		
Oba 91	Sp 96 P	65	90		
Oba 91	Sp 97	195	220		
Oba 91	Sp 97 P	100	125		
Oba 91	Sp 98	145	170		
Oba 91	Sp 98 P	145	170		
Oba 91	Sp 99	105	130		
Oba 91	Sp 99 P	$2	$2¼		
Oba 91	Sp100	75	100	135	80
Oba 91	Sp100 P	265	290	125	80
Oba 91	Sp101	50	75	120	40
Oba 91	Sp101 P	340	365	125	100
Oba 91	Sp102	30	55	70	10
Oba 91	Sp102 P	420	445	160	100
Oba 91	Sp103	20	45	90	1
Oba 91	Sp103 P	505	530	215	72
Oba 91	Sp104	10	35	20	116
Oba 91	Sp104	595	620	520	40
Oba 91	Dc 96	280	305		
Oba 91	Dc 96 P	110	135		
Oba 91	Dc 97	$2¼	$2½		
Oba 91	Dc 97 P	150	175		
Oba 91	Dc 98	180	205		
Oba 91	Dc 98 P	$2	$2¼		
Oba 91	Dc 99	140	165		
Oba 91	Dc 99 P	255	280		
Oba 91	Dc100	110	135		
Oba 91	Dc100 P	315	340		
Oba 91	Dc101	80	105		
Oba 91	Dc101 P	385	410		
Oba 91	Dc102	60	85	90	
Oba 91	Dc102 P	455	480	305	200
Oba 91	Dc103	45	70		
Oba 91	Dc103	535	560		
Oba 91	Dc104	30	55		
Oba 91	Dc104 P	615	640		
Placer	Jn 27½	$21⅝	$22⅛	$20⅛	141
Placer	Jn 27½P	1	5	10	40
Placer	Jn 30	$19⅛	$19⅝	$19⅞	537
Placer	Jn 30 P	1	10	10	432
Placer	Jn 32½	$16⅝	$17⅛	$13	232
Placer	Jn 32½P	1	10	20	183
Placer	Jn 35 P	5	10	5	318
Placer	Jn 37½	$11¾	$12⅛	$12¼	239
Placer	Jn 37½P	10	30	20	62
Placer	Jn 40 P	10	35	50	309
Placer	Jn 42½	$7	$7⅜	$8	215
Placer	Jn 45 P	50	75	80	79
Placer	Sp 27½	$22¼	$22¾	$20	19
Placer	Sp 27½P	1	10		
Placer	Sp 30	$19¾	$20¼	$19⅞	589
Placer	Sp 30 P	3	20	25	455
Placer	Sp 32½	$17¼	$17¾	$14	566
Placer	Sp 32½P	5	20	15	393
Placer	Sp 37½	$12⅝	$13⅛	$13	814
Placer	Sp 37½P	35	55	40	130
Placer	Sp 40 P	65	85	115	34
Placer	Sp 42½P	120	145	220	45
Placer	Sp 45	$7	$7⅜	$7½	359
Placer	Sp 45 P	180	205	180	70
Placer	Sp 47½	$5½	$5⅞	$6	100
Placer	Sp 47½P	$2¾	$3	360	62
Placer	Sp 50 P	390	415	$4	30
Placer	Dc 40	$11⅜	$11⅞	$12	49
Placer	Dc 40 P	100	120	95	35
Placer	Dc 42½P	170	195	230	130
Placer	Dc 45	$8⅛	$8½	$7⅛	81
Placer	Dc 45 P	270	295	270	5
Placer	Dc 47½	$6¾	$7⅛	$7	340
Placer	Dc 50 P	490	$5⅛	$5⅜	20
Pag.A	Jn 10	$7	$7⅜	$7¼	28
Pag.A	Jn 10 P	5	25	25	8
Pag.A	Jn 12½	$4½	$4¾	355	839
Pag.A	Jn 12½P	5	30	40	10
Pag.A	Jn 15 P	20	45	60	118
Pag.A	Jn 17½P	95	120	$2	79
Pag.A	Jn 20	5	25	30	57
Pag.A	Jn 20 P	$2¾	$3	245	5
Pag.A	Sp 12½	470	495	$5⅞	32
Pag.A	Sp 12½P	15	40		
Pag.A	Sp 15	310	335	260	297
Pag.A	Sp 20 P	$3¼	$3¾		
Pag.A	Dc 15	360	390	$4½	10
Pag.A	Dc 15 P	85	110	135	10
Pag.A	Dc 17½P	195	220	240	77
Pag.A	Dc 20 P	$3½	$3¾		
Provgo	My 20	265	$2¾	230	76
Provgo	My 20 P	1	20		
Provgo	My 22½	20	35	65	507
Provgo	My 22½P	5	25		
Provgo	My 25	1	20		
Provgo	My 25 P	$2¼	265		
Provgo	Jn 17	$5⅛	$5⅝	$5¾	2
Provgo	Jn 17 P	5	25		
Provgo	Jn 18	460	485	$5½	4
Provgo	Jn 18 P	15	25	140	10
Provgo	Jn 19	$3¾	$4		
Provgo	Jn 19 P	10	25	100	10
Provgo	Jn 20 P	5	30	100	10
Provgo	Jn 22½P	65	90		
Provgo	Jn 25	5	15	80	112
Provgo	Jn 25 P	255	280		
Provgo	Jy 22½	100	125	140	29
Provgo	Jy 22½P	90	115		
Provgo	Jy 25	25	50	60	10
Provgo	Jy 25 P	270	295		
Provgo	Sp 17	$5⅝	$5⅞		
Provgo	Sp 17 P	5	25		
Provgo	Sp 18	485	$5⅛	$4¾	9
Provgo	Sp 18 P	25	25		
Provgo	Sp 19	395	420	$2	
Provgo	Sp 19 P	5	30	105	6
Provgo	Sp 20 P	25	50	100	25
Provgo	Sp 22½	140	145	165	258
Provgo	Sp 22½P	115	140	240	40
Provgo	Sp 25	45	60	75	70
Provgo	Sp 25 P	280	305		
Provgo	Dc 20	360	385		
Provgo	Dc 20 P	50	75	95	10
Provgo	Dc 22½	190	215	210	75
Provgo	Dc 22½P	140	165	115	20
Provgo	Dc 25	90	115	165	7
Provgo	Dc 25 P	295	320		
Powr	My 15 P	6	10	5	470
Powr	My 17½P	25	30	50	300
Powr	My 19	3	4	2	1356
Powr	My 19 P	105	115	115	501
Powr	My 20 P	205	215	230	62
Powr	My 22½	5	3	20	90
Powr	My 22½P	$4½	$5	$5¼	4
Powr	Ag 15	$3½	360	$3¾	235
Powr	Ag 15 P	5	30	35	50
Powr	Ag 16	340	$3½	$4½	1156
Powr	Ag 16 P	20	45	40	120
Powr	Ag 17 P	35	50	75	136
Powr	Ag 19 P	160	175	165	80
Powr	Ag 20	40	50	50	2500
Powr	Ag 22½	15	25	30	2056
Powr	Ag 22½P	$4½	$5		
Powr	Nv 19 P	175	$2	185	20
Powr	Nv 20 P	$2¾	290	260	55
Powr	Nv 22½	35	50	70	399
Powr	Nv 22½P	$4½	$5		
Pwa	Ja 25	$3¼	$3½	$3½	25
Pwa	Ja 25 P	235	260	240	26
Pwa	Ja 27½	$2¼	$2½	$2½	20
Pwa	Ja 27½P	380	405		
Pwa	Jy 18	$6⅞	$7⅛	$8¾	5
Pwa	Jy 18 P	1	25		
Pwa	Jy 19	$5⅞	$6⅛	$7¼	7
Pwa	Jy 19 P	5	30		
Pwa	Jy 20	$5	$5¼	$5⅝	63
Pwa	Jy 20 P	15	35	100	5
Pwa	Jy 22½	290	315	$3¼	313
Pwa	Jy 22½P	45	70	50	135
Pwa	Jy 25 P	120	125	130	419
Pwa	Jy 27P	$3	$3¼	305	92
Pwa	Jy 30 P	$5¼	$5½	$3¼	15
Pwa	Oc 19	$6⅝	$6⅞	$6½	24
Pwa	Oc 19 P	20	45	40	5
Pwa	Oc 20	$5¾	$5⅞	$5⅞	113
Pwa	Oc 20 P	35	60	75	20
Pwa	Oc 22½P	100	115	100	100
Pwa	Oc 25	240	260	335	1871
Pwa	Oc 25 P	195	205	205	95
Pwa	Oc 27½	145	170	195	397
Pwa	Oc 27½P	345	370	$3	20
Pwa	Oc 30	80	105	120	146
Pwa	Oc 30 P	$5½	$5¾		
Powfin	My 17½	$5	$5½	$5⅛	
Powfin	My 17½P	1	15		
Powfin	My 20	$2½	$3	$2¼	17
Powfin	My 20 P	5	25	45	14
Powfin	My 22½	15	40	35	94
Powfin	My 22½P	30	55	50	27
Powfin	My 27½	1	10	20	120
Powfin	My 27½P	$4½	$5		
Powfin	Ag 17½	$5¼	$5¾		
Powfin	Ag 17½P	5	30		
Powfin	Ag 20	$3	$3½	265	25
Powfin	Ag 20 P	30	55	60	30
Powfin	Ag 22½P	145	170	165	20
Powfin	Ag 25 P	$2¼	$2¾	220	20
Powfin	Ag 27½	15	40	100	17
Powfin	Ag 27½P	$4½	$5	310	4
Powfin	Nv 20	$3½	$4	$3¼	20
Powfin	Nv 20 P	55	80	55	28
Powfin	Nv 22½P	180	205	205	4
Powfin	Nv 25 P	$2¾	$3¼	385	60
Powfin	Nv 27½	60	85	175	40
Powfin	Nv 27½P	$4½	$5		

Q R

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rgrs B	Ja 15	$4	$4½	415	5
Rgrs B	Ja 15 P	25	50		
Rgrs B	Ja 17½	320	370		
Rgrs B	Ja 17½P	155	180		
Rgrs B	Ja 20	$2	$2½		
Rgrs B	Ja 20 P	285	310		
Rgrs B	Jy 15	$3½	$4	240	10
Rgrs B	Jy 15 P	5	25		
Rgrs B	Jy 17½	185	210	155	
Rgrs B	Jy 17½P	60	85	70	10
Rgrs B	Jy 20	75	100	115	249
grs B	Jy 20 P	185	210	$2	25
Rgrs B	Jy 22½	30	55	215	431
Rgrs B	Jy 22½P	$4	$4½		
Rgrs B	Jy 25	5	30	75	21
Rgrs B	Jy 25 P	$6½	$7	390	
Rgrs B	Oc 15	$3¾	$4¼	$8¼	422
Rgrs B	Oc 15 P	15	40	5	100
Rgrs B	Oc 17½	260	310	290	
Rgrs B	Oc 17½P	135	160		
Rgrs B	Oc 20	160	185	$3¾	228
Rgrs B	Oc 20 P	260	310	260	30
Rgrs B	Oc 22½	70	95	115	
Rgrs B	Oc 22½P	$4½	$5	$3½	30
Rgrs B	Oc 25	50	75	210	49
Rgrs B	Oc 25 P	$7	$7½		

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Rongr	Ja 5	295	310		
Rongr	Ja 5 P	10	30		
Rongr	Ja 6 P	20	35	35	30
Rongr	Jy 5 P	1	10	8	95
Rongr	Jy 6 P	5	10	35	474
Rongr	Jy 8 P	85	110		
Rongr	Oc 5	245	270	150	26
Rongr	Oc 5 P	10	20	25	36
Rongr	Oc 6 P	15	30	65	85
Rongr	Oc 7 P	40	65	60	192
Rongr	Oc 8 P	100	125		
RoyBK	My 32½	60	100	150	128
RoyBK	My 32½P	10	30	5	58
RoyBK	My 35	1	15	25	325
RoyBK	My 35 P	160	175	110	246
RoyBK	My 37½	1	10		
RoyBK	My 37½P	410	460		
RoyBK	My 40	1	10		
RoyBK	My 40 P	$6½	$7		
RoyBK	Jn 32½	130	155		
RoyBK	Jn 32½P	25	50		
RoyBK	Jn 35	25	40	50	146
RoyBK	Jn 35 P	160	195		
RoyBK	Jn 37½	1	20	20	15
RoyBK	Jn 37½P	410	460		
RoyBK	Jy 30	370	420	$5¼	30
RoyBK	Jy 30 P	1	25	25	50
RoyBK	Jy 37½P	410	460	$4	23
RoyBK	Jy 40	10	20	30	779
RoyBK	Jy 40 P	$6½	$7	$6¾	
RoyBK	Oc 35 P	$2¼	$2¾	$2	33
RoyBK	Oc 37½	60	80	95	274
RoyBK	Oc 37½P	$4¼	$4¾		
RoyBK	Oc 40	40	60	80	110
RoyBK	Oc 40 P	$6⅝	$7⅛		
RoyTst	Jn 27½	$7	$7½	410	7
RoyTst	Jn 27½P	5	25		
RoyTst	Jn 30	$4½	$5	240	10
RoyTst	Jn 30 P	5	25		
RoyTst	Jn 32½	$2½	$3	490	60
RoyTst	Jn 32½P	5	30		
RoyTst	Jn 35	90	115	100	192
RoyTst	Jn 35 P	100	125	170	10
RoyTst	Jn 37½	20	45	165	35
RoyTst	Jn 37½P	$3	$3½	$3¾	
RoyTst	Jn 40	5	30	60	33
RoyTst	Jn 40 P	$5¼	$5¾		
RoyTst	Sp 27½	$7¼	$7¾		
RoyTst	Sp 27½P	10	30		
RoyTst	Sp 30	$4¾	$5¼	$4¼	10
RoyTst	Sp 30 P	5	30		
RoyTst	Sp 32½	330	380	$2½	
RoyTst	Sp 32½P	55	80		
RoyTst	Sp 35	185	210	$2½	30
RoyTst	Sp 35 P	175	$2	$2	17
RoyTst	Sp 37½	80	105	105	25
RoyTst	Sp 37½P	$3¼	$3¾		
RoyTst	Sp 40	35	60		
RoyTst	Sp 40 P	$5½	$6		
RoyTst	Dc 32½	390	440		
RoyTst	Dc 32½P	100	125	125	10
RoyTst	Dc 35	245	295		
RoyTst	Dc 35 P	$2	$2½		
RoyTst	Dc 37½	145	170		
RoyTst	Dc 37½P	370	420		
RoyTst	Dc 40	80	105		
RoyTst	Dc 40 P	$5½	$6		

S T

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Sears	My 9	285	310	310	
Sears	My 9 P	1	10		
Sears	My 10	185	$2	190	1214
Sears	My 10 P	1	10	5	210
Sears	My 12½	1	9	3	5359
Sears	My 12½P	65	85	70	360
Sears	My 15	1	10	5	330
Sears	My 15 P	$3	$3¼	$3¼	
Sears	Ag 9	295	315		
Sears	Ag 9 P	1	10	45	30
Sears	Ag 10	205	220	215	91
Sears	Ag 10 P	10	20	25	50
Sears	Ag 12½P	90	100	95	142
Sears	Ag 15	20	30	35	224
Sears	Ag 15 P	310	335	255	45
Sears	Nv 10	235	255	$2¾	142
Sears	Nv 10 P	20	30		
Sears	Nv 15	35	45	45	130
Sears	Nv 15 P	320	345		
Shell C	My 20	$26	$26½	$24	
Shell C	My 20 P	1	10		
Shell C	My 22½	$23½	$24	$26	
Shell C	My 22½P	1	10	10	195
Shell C	My 25	$21	$21½	$21¼	10
Shell C	My 25 P	1	10	20	182
Shell C	My 27½	$18½	$19	$11¼	
Shell C	My 27½P	1	10	5	356
Shell C	My 30	$16	$16½	$18¾	
Shell C	My 30 P	1	10	10	254
Shell C	My 32½	$13½	$14	$13½	5
Shell C	My 32½P	1	10	10	51
Shell C	My 35	$11	$11½	$8½	60
Shell C	My 35 P	1	10	50	129
Shell C	My 37½	$8½	$9	$5	
Shell C	My 37½P	1	10	65	67
Shell C	My 40	$6	$6½	$7½	98
Shell C	My 40 P	5	10	20	89
Shell C	My 45	140	165	$4¾	35
Shell C	My 45 P	15	40	60	13
Shell C	Jn 37½	$8½	$9		
Shell C	Jn 37½P	1	25		
Shell C	Jn 40	$6¼	$6¾	$5¾	15
Shell C	Jn 40 P	15	40	75	44
Shell C	Jn 42½	$4¼	$4¾	165	1
Shell C	Jn 42½P	25	50	75	60
Shell C	Jn 45	$2½	$3	335	4
Shell C	Jn 47½	150	175	$2¾	29
Shell C	Jn 47½P	265	315	$2	5
Shell C	Jn 50	75	100		
Shell C	Jn 50 P	$4¼	$4¾		
Shell C	Ag 25	$21½	$22	$21¾	10
Shell C	Ag 25 P	1	25	65	45
Shell C	Ag 27½	$19	$19½	150	2
Shell C	Ag 27½P	1	25	80	10
Shell C	Ag 30	$16½	$17	$14	16
Shell C	Ag 30 P	1	25	85	43
Shell C	Ag 32½	$14	$14½	$14¼	43
Shell C	Ag 32½P	5	30	65	40
Shell C	Ag 35 P	10	35	50	85
Shell C	Ag 37½	$9½	$10	$6⅜	57
Shell C	Ag 40 P	60	85	185	72
Shell C	Ag 42½P	120	135	125	170
Shell C	Ag 47½	$2¾	$3¼	$3½	17
Shell C	Ag 50 P	$4¾	$5¼		
Shell C	Nv 37½	$10½	$11	$7	8
Shell C	Nv 37½P	70	95	$2	11
Shell C	Nv 40	$8¾	$9¼	$8½	39
Shell C	Nv 40 P	110	135		
Shell C	Nv 45 P	260	310	$5	13
Shell C	Nv 47½	$4¼	$4¾	$5	11
Shell C	Nv 50	$3	$3½		
Shell C	Nv 50 P	$5¼	$5¾		
Spar	Ja 20	455	495		
Spar	Ja 20 P	100	125	100	5
Spar	Ja 22½	315	345	310	4
Spar	Ja 22½P	190	215		
Spar	Ja 25	210	$2½		
Spar	Ja 25 P	$3¼	$3¾	340	5
Spar	Jy 20 P	35	55	50	151
Spar	Jy 22½	160	185	150	495
Spar	Jy 25	60	70	75	731
Spar	Jy 25 P	260	285	235	48
Spar	Jy 27½	15	40	35	101
Spar	Jy 27½P	$4¾	$5		
Spar	Oc 20	395	$4¼	395	139
Spar	Oc 20 P	70	90	135	123
Spar	Oc 22½	$2½	285	$2¼	149
Spar	Oc 22½P	160	185	185	123
Spar	Oc 25	145	170	120	168
Spar	Oc 25 P	$3	335	310	20
StlcoA	My 17½	$7	$7¼	$8¼	133
StlcoA	My 17½P	1	5	10	171
StlcoA	My 20 P	1	5	10	164
StlcoA	My 22½P	2	15	5	487
StlcoA	My 25 P	40	65	30	35
StlcoA	My 27½P	290	315	$3¾	22
StlcoA	Ag 17½	$7¼	$7⅝	$6¾	65
StlcoA	Ag 17½P	5	20	15	58
StlcoA	Ag 20	$5	$5⅜	$6	149
StlcoA	Ag 20 P	10	25	25	54
StlcoA	Ag 22½P	40	55	80	55
StlcoA	Ag 25 P	140	165	100	69
StlcoA	Ag 27½P	$3	$3¼	$4	6
StlcoA	Nv 20	$5½	$5⅞	$6¾	20
StlcoA	Nv 20 P	35	50		
StlcoA	Nv 22½	355	380	305	55
StlcoA	Nv 22½P	90	110	105	53
StlcoA	Nv 25 P	195	215	215	24
StlcoA	Nv 27½	120	135	120	69
StlcoA	Nv 27½P	320	345	280	5
Silver	Jn 5	360	390	91	40
Silver	Jn 5 P	3	5	3	50
Silver	Jn 5½P	5	15	19	20
Silver	Jn 6	265	295	240	178
Silver	Jn 6 P	5	20	53	5
Silver	Jn 6½P	1	25	8	15
Silver	Jn 7	185	210	180	127
Silver	Jn 7 P	5	30	25	19
Silver	Jn 7½	150	175	175	136
Silver	Jn 7½P	10	35	60	8
Silver	Jn 8 P	20	45	75	26
Silver	Jn 8½	90	110	80	296
Silver	Jn 8½P	40	65	50	30
Silver	Jn 9 P	60	85		
Silver	Jn 9½	45	65	45	199
Silver	Jn 9½P	90	115	50	40
Silver	Jn 10	20	40	30	26
Silver	Jn 10 P	125	150	120	8
Silver	Sp 5	370	$4	360	70
Silver	Sp 5 P	1	20		
Silver	Sp 5½P	1	25	13	10
Silver	Sp 6	290	320	$3	127
Silver	Sp 6 P	5	30		
Silver	Sp 6½	255	285	$2½	135
Silver	Sp 6½P	10	35	20	2
Silver	Sp 7	235	$2½	$2¼	217
Silver	Sp 7 P	15	40	40	20
Silver	Sp 7½	195	220	185	119
Silver	Sp 7½P	20	45	55	6
Silver	Sp 8 P	30	55		
Silver	Sp 8½	155	180	140	173
Silver	Sp 8½P	50	75		
Silver	Sp 9 P	80	105		
Silver	Sp 9½P	105	130		
Silver	Sp 10 P	135	160		
Silver	Dc 5 P	1	20		
Silver	Dc 5½	345	380	$2¾	40
Silver	Dc 5½P	1	25	29	10
Silver	Dc 6	330	360	$3¼	133
Silver	Dc 6 P	5	30		
Silver	Dc 6½P	10	35		
Silver	Dc 7 P	20	45	55	30
Silver	Dc 7½	230	260	$2½	16
Silver	Dc 7½P	25	50	50	10
Silver	Dc 8	210	230	215	103
Silver	Dc 8 P	40	65	60	3
Silver	Dc 8½	185	210	215	9
Silver	Dc 8½P	60	85		
Silver	Dc 9 P	95	120	190	
Silver	Dc 9½	140	165	140	20
Silver	Dc 9½P	115	140		
Silver	Dc 10 P	140	165		
T-Bills	My 91	102	118		
T-Bills	My 91 P		5		
T-Bills	My 91½	53	67		
T-Bills	My 91½P	3	7		
T-Bills	My 92	4	18		
T-Bills	My 92 P	13	8		
T-Bills	My 92½	3	7	58	20
T-Bills	My 92½P	32	46		
T-Bills	My 93	1	5	14	80
T-Bills	My 93 P	82	96	121	
T-Bills	My 93½P	143	159		
T-Bills	Jn 90½	117	133		
T-Bills	Jn 90½P		5		
T-Bills	Jn 91	70	84		
T-Bills	Jn 91 P	2	8		
T-Bills	Jn 91½	27	41		
T-Bills	Jn 91½P	1	15		
T-Bills	Jn 92	1	15		
T-Bills	Jn 92 P	25	39		
T-Bills	Jn 92½	13	8	33	25
T-Bills	Jn 92½P	67	81	133	
T-Bills	Jn 93	13	5	17	20
T-Bills	Jn 93 P	120	136	152	200
T-Bills	Jn 93½	1	3	6	20
T-Bills	Jn 93½P	164	180	79	50
T-Bills	Jy 90	141	157		
T-Bills	Jy 90 P		7		
T-Bills	Jy 90½	93	109		
T-Bills	Jy 90½P	6	9		
T-Bills	Jy 91	50	64		
T-Bills	Jy 91 P	3	14		
T-Bills	Jy 91½	17	31		
T-Bills	Jy 91½P	17	31		
T-Bills	Jy 92	3	14	11	10
T-Bills	Jy 92 P	48	62		
T-Bills	Jy 92½		8		
T-Bills	Jy 92½P	92	106		
T-Bills	Jy 93		5		
T-Bills	Jy 93 P	139	155		100
T-D Bk	Jn 20	$7⅜	$8	$7½	
T-D Bk	Jn 20 P	1	20		
T-D Bk	Jn 22½	$5⅛	$5⅝	$8½	141
T-D Bk	Jn 22½P	1	20	30	57
T-D Bk	Jn 25 P	20	25	20	77
T-D Bk	Jn 30 P	230	$2½	210	132
T-D Bk	Jn 32½	1	15	15	444
T-D Bk	Jn 32½P	$4¾	$5	380	15
T-D Bk	Sp 22½	$5⅝	$6	$8⅛	200
T-D Bk	Sp 22½P	1	20		
T-D Bk	Sp 25	380	$4	$6⅛	83
T-D Bk	Sp 25 P	40	55	45	120
T-D Bk	Sp 30	95	110	115	605
T-D Bk	Sp 30 P	260	280	$2½	88
T-D Bk	Sp 32½	35	50	85	154
T-D Bk	Sp 32½P	485	$5⅛	$4½	52
T-D Bk	Dc 27½	270	295	295	20
T-D Bk	Dc 27½P	155	170	155	43
T-D Bk	Dc 30 P	$3	320	310	15
T-D Bk	Dc 32½	65	80	90	1001
T-D Bk	Dc 32½P	$5	$5¼		
Teck B	My 22½	$10¾	$11¼	$15	12
Teck B	My 22½P	1	50	1	50
Teck B	My 25 P	1	50	15	209
Teck B	My 27½P	20	50	60	90
Teck B	My 30	$3¼	$3¾	360	48
Teck B	My 30 P	1	50	50	120
Teck B	My 32½	100	125	270	30
Teck B	My 32½P	5	55	55	14
Teck B	My 35	20	70	100	65
Teck B	My 35 P	130	180	145	39
Teck B	My 37½	10	60	165	56
Teck B	My 37½P	$3¾	$4¼		
Teck B	Ag 22½	$11⅜	$11⅞	395	10
Teck B	Ag 22½P	15	65	70	13
Teck B	Ag 25	$9	$9½	$10¼	25
Teck B	Ag 25 P	30	90	65	5
Teck B	Ag 27½	$6⅞	$7⅜	$8½	17
Teck B	Ag 27½P	60	110		
Teck B	Ag 30 P	120	170		
Teck B	Ag 32½P	210	260	$2	40
Teck B	Ag 35	$3¼	$3¾	380	69
Teck B	Ag 35 P	340	390	340	25
Teck B	Ag 37½P	490	$5⅜	$4	32
Teck B	Ag 40	210	$2¼	$2	106
Teck B	Ag 40 P	$6¾	$7¼		
Teck B	Nv 25	$9⅞	$10⅜	$15½	16
Teck B	Nv 25 P	65	115	105	4
Teck B	Nv 27½	$7¾	$8¼		
Teck B	Nv 27½P	110	160	190	10
Teck B	Nv 30	$6¼	$6¾	$5½	10
Teck B	Nv 30 P	185	235	160	3
Teck B	Nv 32½	$5½	$5¾	$5½	6
Teck B	Nv 32½P	285	330	$3½	15
Teck B	Nv 35	465	$5⅛	490	40
Teck B	Nv 35 P	410	460	$3½	30
Teck B	Nv 37½	$3¾	420	$4½	38
Teck B	Nv 37½P	$5½	$6	490	30
Teck B	Nv 40	270	320	$3¼	35
Teck B	Nv 40 P	$7⅛	$7⅝		
Trilon	Jn 17½	440	490		
Trilon	Jn 17½P	1	25		
Trilon	Jn 20	$2	235		
Trilon	Jn 20 P	10	35		
Trilon	Jn 22½	45	70	50	35
Trilon	Jn 22½P	110	135		
Trilon	Jy 17½	465	$5⅛		
Trilon	Jy 17½P	5	30		
Trilon	Jy 20	230	260	205	10
Trilon	Jy 20 P	30	55	75	10
Trilon	Jy 22½	75	100		
Trilon	Jy 22½P	135	160		
Trilon	Oc 17½	490	$5⅝		
Trilon	Oc 17½P	20	45		
Trilon	Oc 20	290	330	280	10
Trilon	Oc 20 P	70	95		
Trilon	Oc 22½	160	185	160	120
Trilon	Oc 22½P	185	210		
Trilon	My 20	75	100		
Trilon	My 20 P	5	30		
Trilon	My 21⅜	40	65	25	21
Trilon	My 21⅜P	1	25		
Trilon	My 23⅜	5	25	50	15
Trilon	My 23⅜P	135	160		
Trilon	My 25	5	25	75	20
Trilon	My 25 P	270	320		
Trilon	Jy 18⅜	365	415	$6	1
Trilon	Jy 18⅜P	10	35		
Trilon	Jy 20	230	$2¾	155	41
Trilon	Jy 20 P	35	60		
Trilon	Jy 21⅜	135	160	105	82
Trilon	Jy 21⅜P	85	110	160	2
Trilon	Jy 23⅜	55	80	80	100
Trilon	Jy 23⅜P	180	205	$3½	10
Trilon	Jy 25	25	50	120	11
Trilon	Jy 25 P	310	360		
Trilon	Oc 20	170	195		
Trilon	Oc 20 P	110	135		
Trilon	Oc 21⅜	195	220	285	95
Trilon	Oc 21⅜P	130	155		
Trilon	Oc 23⅜	125	150	$3¼	5
Trilon	Oc 23⅜P	220	270		
Trilon	Oc 25	75	100	50	
Trilon	Oc 25 P	330	380		
TIX	My170	$20½	$21½	$16	11
TIX	My170 P	1	10	30	27
TIX	My175	$15½	$16½	$16¼	12
TIX	My175 P	1	10	5	362
TIX	My180 P	1	10	10	472
TIX	Jn180 P	70	95	100	161
TIX	Jn195 P	$5¼	$6¼	$10⅜	34
TIX	Jy180	$13¾	$14¾	$16½	15
TIX	Jy190 P	$4½	$5	$8½	23
TIX	Jy195 P	$6½	$7½	$7½	10
Total P	Ja 25	465	$5⅛		
Total P	Ja 25 P	125	150		
Total P	Ja 27½	$3¼	370		
Total P	Ja 27½P	195	220		
Total P	Ja 30	215	$2½		
Total P	Ja 30 P	$3	$3½		
Total P	Jy 20	$7⅞	$8⅜		
Total P	Jy 20 P	1	25	25	4
Total P	Jy 22½	$5½	$6	$7⅜	
Total P	Jy 22½P	5	30		
Total P	Jy 25	335	380	$3¾	172
Total P	Jy 25 P	30	55	100	22
Total P	Jy 27½	165	190	190	1405
Total P	Jy 27½P	95	120	100	23
Total P	Jy 30 P	210	260	$3	6
Total P	Jy 32½	20	45	240	10
Total P	Jy 32½P	410	460	$3¾	5
Total P	Jy 35	5	30	10	15
Total P	Jy 35 P	$6½	$7		
Total P	Oc 25	405	455	$3½	20
Total P	Oc 25 P	65	90	150	30
Total P	Oc 27½P	140	165	125	5
Total P	Oc 30 P	$2½	$3		
Total P	Oc 32½P	$4¼	$4¾	$4¼	5
Total P	Oc 35	50	75		
Total P	Oc 35 P	$6⅝	$7⅛		
Tr Pip	My 15	460	485	$6	
Tr Pip	My 15 P	1	25	20	14
Tr Pip	My 16	360	385	$4¾	
Tr Pip	My 16 P	1	25		
Tr Pip	My 17½	210	235	170	237
Tr Pip	My 17½P	1	25	10	139
Tr Pip	My 19 P	1	30	25	47
Tr Pip	My 20	5	20	30	649
Tr Pip	My 22½	2	10	5	158
Tr Pip	My 22½P	$2¾	$3	160	15
Tr Pip	Ag 15	$4¾	$5	490	20
Tr Pip	Ag 15 P	5	25	40	10
Tr Pip	Ag 16	380	405	$5½	5
Tr Pip	Ag 16 P	5	30	25	15
Tr Pip	Ag 17½	230	255	185	255
Tr Pip	Ag 17½P	15	35	15	53
Tr Pip	Ag 18	190	215	155	5
Tr Pip	Ag 18 P	15	40		
Tr Pip	Ag 19 P	40	65	70	37
Tr Pip	Ag 20 P	75	100	150	213
Tr Pip	Ag 22½	10	35	20	190
Tr Pip	Ag 22½P	295	320	$3	10
Tr Pip	Nv 18	215	240	160	166
Tr Pip	Nv 18 P	35	60	60	24
Tr Pip	Nv 19	150	175	115	891
Tr Pip	Nv 19 P	70	95	85	14
Tr Pip	Nv 20 P	100	125	145	60
Tr Pip	Nv 22½	25	50	35	245
Tr Pip	Nv 22½P	315	340	220	10
Segrm	My 90 P	10	25	15	20
Segrm	My 95 P	1	25	25	124
Segrm	My105	5	30	15	90
Segrm	My105 P	$5¼	$5¾	$6¾	5
Segrm	My110	1	20	30	293
Segrm	My110 P	$10¼	$10¾	$14⅞	5
Segrm	Jn 90	$10⅝	$10⅞	$9	105
Segrm	Jn 90 P	10	30	110	96
Segrm	Jn 95	$6⅛	$6⅝	$7	45
Segrm	Jn 95 P	125	150	160	30
Segrm	Jn100 P	$3	$3¼	$3	7
Segrm	Jy 80	$20	$20½	$16⅝	110
Segrm	Jy 80 P	5	30	35	104
Segrm	Jy 85	$15¼	$15¾	$12¼	124
Segrm	Jy 85 P	15	40	60	164
Segrm	Jy 90 P	50	75	60	352
Segrm	Jy 95 P	$2¼	$2½	240	177
Segrm	Jy105	280	305	190	22
Segrm	Jy105 P	$6¾	$7¼	$8⅝	15
Segrm	Jy110	190	215	240	225
Segrm	Jy110 P	$11	$11½	$11¾	20
Segrm	Oc 85 P	55	80	145	50
Segrm	Oc 90	$11¾	$12¼	$8⅞	22
Segrm	Oc 90 P	125	150	125	45
Segrm	Oc 95	$9¼	$9¾	$8	352
Segrm	Oc 95 P	$3¼	$3½	$3¼	43
Segrm	Oc100	$6¾	$6⅞	$7	85
Segrm	Oc105	435	460	$4¼	4
Segrm	Oc105 P	$7¼	$7¾		
Segrm	Oc110	345	370	395	50
Segrm	Oc110 P	$11½	$12	$10¾	15

W X

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Wdwrd	My 5	85	110	115	1
Wdwrd	My 5 P	1	25		
Wdwrd	My 6	5	15	45	975
Wdwrd	My 6 P	10	35	75	20
Wdwrd	My 7	5	15	10	1
Wdwrd	My 7 P	85	110		
Wdwrd	Ag 5	100	125	150	10
Wdwrd	Ag 5 P	5	30		
Wdwrd	Ag 6	25	50	70	20
Wdwrd	Ag 6 P	35	60	35	12
Wdwrd	Nv 5	115	140		
Wdwrd	Nv 5 P	15	40		
Wdwrd	Nv 6	40	65	85	10
Wdwrd	Nv 6 P	45	70		

TORONTO

Suite de la page 17

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Trizec 3 p	24	$9¾	9¾	9¾	
Trizec 4 p	1000	$25⅝	25½	25½	— ⅛
Trizec 6 p	2200	$24¾	24½	24½	— ¼
Tudor o	1850	425	415	420	— 5
Turbo	132974	104	101	101	
Twin RB f	500	130	130	130	
Tyler R o	1000	125	125	125	
U V					
UAP A f	700	$33½	33	33	— ¾
ULS Cap p	450	$26¾	26½	26½	
Ulster P o	69671	305	290	293	— 7
Ultmr C 1p	4500	$26¾	26⅝	26¾	— ⅛
Ultmar plc	1000	$5¼	5¼	5¼	
Unican B f	500	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Unicorp A	f24962	$9⅝	9½	9½	
Unicorp 117	4700	$12⅝	12½	12½	— ⅛
Unigsco B f	1000	$5⅝	5⅝	5⅝	
Ungsco B w	1000	135	135	135	— 5
Un Carbid	1370	$19⅝	19¼	19⅝	+ ⅛
U Entprise	11595	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
UGas 6 pr	100	$36	36	36	+ ⅛
U Canso	56465	145	140	140	+14
U Keno	10453	$19½	19⅜	19¼	+ ⅜
Un Reef o	32300	200	195	200	— 5
U Siscoe	25235	490	410	490	+80
US Prc Mo	4848	300	290	290	
US Steel 1p	6700	$25¼	25¼	25¼	
Un Tire 7p	100	180	180	180	+30
Un Tri Star	1094	300	300	300	+40
VS Serv	6000	$18	18	18	
Value Inv	5600	$11¼	11	11⅛	— ⅛
Value p	1800	$26½	26⅜	26½	+ ¼
Value w	2400	275	275	275	— 5
Van Der	1300	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
Varity C	22972	335	325	335	+ 5
Varity w	43500	86	82	82	— 4
Vedron o	19654	395	360	360	—15
Verstl A f	11900	76	75	75	— 5
Verstl Cl B	47300	75	70	75	
Verstl Cor p	2550	310	265	300	—20
Verstl 2625	1030	375	375	375	
Verstl w	16000	16	15	15	— 1
Vestgron	1000	110	110	110	
V Hom Af	500	$10	10	10	
Vicery R o	64830	$21½	21	21⅜	+ ¾
Videotrn f	1400	$17	16⅞	16⅞	— ½
Viner A f	10916	$5⅛	5	5⅛	
Visway	500	$6	6	6	
Vulcan Pac	6600	315	310	310	
W X					
WIC B f	5900	$10¾	10½	10½	— ¼
Waddy o	5500	160	150	155	— 5
Watrbord f	7440	$17½	17	17	— ½
Wajax A	2908	$15⅛	14¾	15	— ¼
Wal Redkp	2900	$5⅝	5	5⅜	+ ⅜
Walwyn	12626	$7⅜	7¼	7⅜	
Wardair	7400	$37	36	37	+ ¾
Warren o	43200	75	67	72	— 3
Warington	32000	67	63	63	— 2
Weldwod	1093	$37½	37	37	
Werner D	600	415	405	415	+15
Wst Frasr	39700	$27	25¾	25¾	— ¾
Westar A p	3700	$12¾	12	12½	— ½
Wcoast T	54344	$17⅝	17¼	17⅜	+ ⅛
Wcost 8¼ p	2730	$29	28¾	29	+ ⅛
Wstrn Cor usee below					
Wstrn Gld o	4500	$11⅝	11⅝	11⅝	
Westfield	49600	355	330	330	—20
Westfort o	15300	28	26	26	
Westley o	10000	80	80	80	— 7
Westmin	15650	$12	11⅝	11⅝	— ⅜
Westmin p	9200	$24½	24	24⅜	+ ⅜
Westmnt r	9500	70	69	70	+ 9
Weston	2479	$40½	40¼	40¼	
Wstn p	800	$26¼	26⅛	26¼	— ½
Wharf	45650	$5⅞	5½	5½	— ¼
Wharf p	10100	$26	25¾	26	
Wharf w	9550	375	360	360	+10
Whim Crk	o11471	$11½	11¼	11¼	
White P A	140	$20½	20½	20½	+ ⅜
Whonok A	f41513	$7	6¼	6½	— ⅝
Whonok 1 p	700	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Whonock w	100	270	270	270	
Wilanour o	200	125	125	125	
Wilco o	12000	56	56	56	— 2
Wilshir E o	1000	44	44	44	+ 4
Win-Eld o	4500	90	90	90	+ 5
Woodwd A	9921	$6⅛	6	6	— ⅛
WEqite A f	8350	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
WEqu II w	5200	197	190	197	+ 7
X Cal o	72000	66	63	64	+ 5
XL Food	2900	110	106	106	— 8
Xerox Can	2732	$26¼	26⅛	26⅛	— ⅛
Ykshire 185	800	$20½	20⅜	20⅜	— ⅜
Traded With Acc. Int.					
Oxf Prop d	836300	$84⅛	83½	84	— ½
Sceptre R u	460	$293	293	293	+4½
Wstrn Cor u	1760	$190	190	190	
Partially Paid Shares					
B Corp r	13450	$11¾	11½	11⅝	— ⅛
Bancshr r	800	$10⅝	10½	10½	+ ⅛
British G r	8200	$24⅞	23½	24⅛	— ⅝
Brit Air r	3300	$37¾	37	37¼	—1¼
Flcnbr def	92850	$5¼	465	465	—35
Privatzn r	49250	$7⅝	7½	7½	
Privatzn w	55400	110	104	109	+ 3
RY Fin r	3600	$11⅝	11⅝	11⅝	— ¼
Partnership Units					
P Storage	400	$41½	41	41	— ¾
Ry Lepag u	400	$18½	18½	18½	
Resale Restricted Trust Units					
C Income u	6667	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Cincm 86 u	15402	$10⅛	9⅞	10	
Cincm 87 u	16630	$10⅜	10⅛	10¼	— ⅛
C Trust un	2646	$10	9¾	10	
Enrpls Fd u	900	$11⅝	11⅜	11⅜	— ⅛
FirstPr Tr u	8100	$19¾	19½	19⅝	+ ⅛
Gard Int u	2250	$9	8¾	8¾	— ½
Rnb Gold	U16600	65	63	65	+ 2
RT Enrgy u	8590	$11⅛	10⅞	11	— ⅛
Traded In US Funds					
Alum B	34200	$26½	26⅜	26½	+ ⅛
Alum d pr	300	$24⅝	24⅝	24⅝	
Asamera	5800	$11	10⅞	11	+ ½
C Bath 525	400	$52½	52¼	52¼	— ¼
GMC	125	$90	90	90	— ¾
Gulf Can	4000	$22¾	22¾	22¾	+ ¾
Nat Bk 6	200	$30	30	30	
Osbn Chap	o60000	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
PBech B of	500	485	485	485	
RyTrco D p	735	$26½	26½	26½	— ½
Stinbg 2875	1530	$26½	26	26	— ¼
Tex Can	8500	$27⅝	27½	27½	— ½
Total Pet	2100	$21⅛	21	21	— ⅛

OBLIGATIONS

TORONTO (PC). Les cours étaient en hausse et l'activité modérée, hier, dans le marché canadien des obligations. Les court et long termes de même que les titres des provinces et des sociétés ont gagné un huitième de point. Le moyen terme a monté d'un quart de point. L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 7.25 pour cent.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC). Le dollar américain a clôturé, hier, inchangé par rapport à la veille, à $1.3365 contre la devise canadienne. La livre sterling a gagné 83-100 à $2.2288. Par rapport à la devise US, le dollar canadien était lui aussi inchangé à $0.7482 alors que le sterling avait monté de 60-100 à $1.6675.

DIVIDENDES

Dividendes de société déclarés, hier, trimestriels sauf indication contraire.

Goldfarb Corporation (The), classe A: 11 cents; payable le 15 juin aux inscrits le 25 mai.

LAC Minerals Ltd, ord.: 15 cents, semestriel; 15 juin, 27 mai.

Ranger Oil Ltd, 9.25 pc, priv. A: 57.8125 cents US; 30 sept., 14 sept.

Total Petroleum (North America) Ltd, $2.88, priv.: 72 cents; 18 juin, 29 mai.

West Fraser Timber Co. Ltd, ord.: huit cents; 1er juill., 10 juin.

BENEFICES

First City Financial Corp. Ltd, trimestre clos le 31 mars: 1987, $14,228,000 ou 74 cents par action; 1986, $4,603,000 ou 24 cents.

Kerr Addison Mines Ltd, 1er trim. clos 31 mars: 1987, $4,338,000 ou 25 cents; 1986, $1,852,000 ou 11 cents.

Toromont Industries Ltd, 1er trim.: 1987, $156,000 ou cinq cents; 1986, $62,000 ou deux cents.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

L'HÔPITAL SAINT-VINCENT, une institution de santé bilingue de 516 lits, affiliée à l'Université d'Ottawa et offrant des soins de longue durée et de réadaptation

recherche deux (2)

TRAVAILLEURS(EUSES) SOCIAUX(LES)

Pour assurer l'ensemble des services sociaux offerts dans le cadre des programmes de longue durée et de l'Hôpital de jour.

Exigences:

— Maîtrise en Service social

— Éligible à devenir membre de l'«O.A.P.S.W.»

— Expérience en travail de groupe dans un milieu hospitalier serait un aout.

— Très bonne connaissance du français et de l'anglais

Salaire avantageux et une gamme complète d'avantages sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **29 mai 1987** aux:

Ressources humaines
Hôpital Saint-Vincent
60, rue Cambridge nord
Ottawa, Ontario, K1R 7A5
(613) 782-2718

BUREAU DE CONSULTATION-JEUNESSE INC.

EST À LA RECHERCHE D'UN(E) SECRÉTAIRE EXÉCUTIF(VE)

Le BCJ inc., organisme à but non lucratif, veut répondre aux besoins de jeunes de la région de Montréal métropolitain. Il compte plusieurs points de services et projets affiliés où se réalisent divers programmes: action communautaire, information, consultation individuelle, activités de groupe, accompagnement de jeunes, projets spéciaux. Plusieurs dimensions de la vie des jeunes sont touchées: hébergement, travail, santé et sexualité, consommation, loisirs, relations avec les parents, etc.

À l'intérieur du mandat qui lui est confié par le conseil d'administration, la personne sera responsable de l'atteinte des objectifs fixés par les instances, de la qualité des services rendus, de la bonne marche de l'organisme, et de l'exécution des affaires courantes.

La personne que nous engagerons répondra aux critères suivants:

— Adhérer aux objectifs du BCJ;
— Connaître le vécu des jeunes;
— Capacité et expérience d'administration-gestion;
— Connaissance des réseaux de services publics et para-publics et des ressources communautaires;
— Capacité de travailler en équipe;
— Capacité de représentation, de communication extérieure et de recherche de financement;
— Facilité d'analyse, de synthèse;
— Habilité pour la rédaction de textes;
— Souplesse;
— Initiative;
— Disponibilité.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **22 mai 1987** à:

Claude Charbonneau, président
Bureau de consultation jeunesse inc.
420 St-Paul est, Montréal (Québec), H2Y 1H4

Conseillers Législatifs Bilingues

La section française du bureau des conseillers législatifs du MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL recherche deux avocats bilingues qui exerceront les fonctions de conseillers législatifs. Les personnes choisies devront: dans le cadre du programme de traduction des lois et règlements de l'Ontario, faire la révision juridique des traductions, en travaillant en étroite collaboration avec les traducteurs et les conseillers linguistiques; assurer l'exactitude juridique et l'uniformité des textes traduits; agir en qualité de conseiller législatif en langue française auprès du gouvernement, de la Législature et de ses comités; rédiger les versions françaises des projets de loi et des règlements; effectuer des recherches en matière de terminologie juridique française et participer à l'élaboration de la terminologie nouvelle et répondre aux demandes de renseignements relatives aux versions françaises des lois et règlements. **Lieu de travail: Toronto.**

Exigences: Membre de la Société du barreau du Haut-Canada; connaissance de la common law et du droit comparé; bonne connaissance des lois de l'Ontario et de celles du Canada; excellente connaissance du français, particulièrement du vocabulaire juridique; aptitudes à communiquer en anglais et en français; expérience en rédaction législative et connaissance du style de la rédaction française dans une compétence bilingue un atout. Salaire selon l'expérience.

Faire parvenir votre demande avant le 1er juin au: Dossier AG 440B/87, Ministère du Procureur général, Direction des ressources humaines, 18, rue King est, 14e étage, Toronto (Ontario) M5C 1C5.

Chances d'embauche égales pour tous.

Fonction publique Ontario

CENTRE HOSPITALIER THORACIQUE DE MONTRÉAL

POSTE OFFERT: **Infirmière-chef de la Clinique ambulatoire et responsable des soins à domicile.**

Vous aimez relever des défis?

Le Centre hospitalier thoracique de Montréal vous offre cette opportunité de mettre à profit votre compétence et vos connaissances

si

— vous détenez un 2e cycle universitaire
— vous êtes en règle avec votre Corporation professionnelle
— vous avez de l'expérience ainsi qu'un diplôme option santé communautaire ou l'équivalent
— vous êtes compétente en gestion
— vous êtes bilingue
— vous êtes capable de développer, implanter et évaluer des programmes de soins.

Nous serions heureux de recevoir votre curriculum vitae, **avant le 28 mai 1987,** adressé à:

Direction des soins infirmiers
Centre hospitalier thoracique de Montréal
3650 rue St-Urbain
Montréal (Québec)
H2X 2P4

CENTRE HOSPITALIER THORACIQUE DE MONTRÉAL

POSTES OFFERTS: **Coordonnatrices des soins infirmiers**

(1) temps complet (nuit)
(1) temps partiel (jour - soir - nuit)

Nous offrons à des infirmières de carrière d'oeuvrer au sein de notre équipe de direction. Aussi, si vous possédez les pré-requis suivants, nous serions heureux de vous accueillir:

— avoir un 2e cycle universitaire (ou 1er cycle avec expérience pertinente)
— être en règle avec votre Corporation professionnelle
— avoir un minimum de 2 ans d'expérience en clinique
— être parfaitement bilingue
— démontrer des compétences en gestion

S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Direction des soins infirmiers
Centre hospitalier thoracique de Montréal
3650 rue St-Urbain
Montréal (Québec)
H2X 2P4

L'Hôpital pour enfants de l'est de l'Ontario, un hôpital moderne bilingue de soins tertiaires affilié à l'Université d'Ottawa, recherche actuellement des

Ergothérapeutes

à temps plein et à temps partiel

En ce qui concerne l'un des postes à temps plein, vos responsabilités principales consisteront à fournir des évaluations et des interventions en ergothérapie, dans le cadre de l'équipe multidisciplinaire du Service du développement de l'enfant. Vous assurerez l'évaluation et le traitement d'enfants présentant une variété de problèmes de développement, comme des retards de développement et handicaps multiples. Vous travaillerez en collaboration avec des organismes communautaires et avec le personnel de la Consultation. Ces postes à temps plein sont basés à l'Hôpital et destinés à fournir des services aux patients externes et hospitalisés, tout comme aux consultations communautaires. Un poste à mi-temps relève du Service du développement de l'enfant, mais les services sont offerts à la collectivité, dans le cadre d'un programme préscolaire conçu pour les enfants déficients mentaux.

Des postes à temps partiel et à temps plein sont également disponibles pour les ergothérapeutes désirant assurer l'évaluation et le traitement d'enfants atteints d'une variété de problèmes reliés au développement, comme les handicaps physiques, les difficultés socio-émotionnelles, les retards de développement et les difficultés d'apprentissage. Les personnes choisies seront détachées auprès de programmes de dépistage d'écoles communautaires.

Un autre poste vacant consiste à fournir des évaluations et des interventions en ergothérapie dans le cadre de l'équipe multidisciplinaire de la Consultation de suivi néonatal et de l'Unité des soins intensifs.

Pour poser votre candidature, vous devez posséder un diplôme en ergothérapie décerné par un programme universitaire accrédité, et répondre aux critères d'admissibilité à l'Association canadienne des ergothérapeutes et à la OSOT. Une expérience pertinente en milieu pédiatrique, de bonnes aptitudes à la communication, un intérêt pour l'enseignement et la recherche sont nécessaires pour relever le défi de ces postes. La préférence sera donnée aux candidats possédant un certificat en techniques neurodéveloppementales et(ou) en intégration sensorielle. La connaissance des deux langues officielles (écrites et orales) est essentielle pour le poste à temps plein au Service du développement de l'enfant. Une voiture est nécessaire pour la plupart des postes.

Nous vous offrons un salaire attrayant et une gamme complète d'avantages sociaux. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance **le 25 mai 1987** au plus tard, à la **gérante du Personnel, 401, chemin Smyth, Ottawa (Ontario) K1H 8L1.**

HÔPITAL POUR ENFANTS DE L'EST DE L'ONTARIO

SPORTS

EN BREF...

■ Sigouin affrontera Shawn O'Sullivan

OTTAWA (PC) — Shawn O'Sullivan affrontera le Hullois Denis Sigouin, le 5 juin, à Ottawa. Le Torontois, médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de 1984, a un dossier de 12 gains et un revers dans les rangs professionnels. Sigouin a une fiche de 13 gains, 11 par KO, en 20 combats. Il est classé sixième aspirant, juste devant O'Sullivan, à la couronne canadienne laissée vacante par Ray Anderson. Il a été battu par ce dernier (décision) ainsi que Dave Hilton (KO au 10e round) dans des combats de championnat.

■ Combat de championnat annulé

TORONTO PC) — Le combat de championnat du monde (version IBF) entre Thomas Hearns et le champion canadien des poids moyens, Michael Olajide, n'aura pas lieu. Hearns n'a pu en venir à une entente avec le promoteur Britannique Frank Warren, qui offrait à chaque boxeur la somme de $600,000. Plus tôt, Olajide indiquait qu'il abandonnait son titre afin de concentrer ses efforts sur la conquête de la couronne des moyens de la Fédération Internationale de la boxe. Olajide avait jusqu'en juillet prochain pour mettre son titre canadien en jeu. Hearns rêve d'affronter Sugar Ray Leonard pour une somme beaucoup plus imposante. Le titre IBF est vacant depuis la victoire de Leonard contre Marvin Hagler, un combat que l'organisme n'avait pas sanctionné.

■ Johnson en piste le mois prochain

CALGARY (PC) — Le sprinter torontois Ben Johnson, considéré l'homme le plus rapide au monde, tentera de battre le record du 100-mètres à Calgary le mois prochain. Il sera l'attraction principale d'ue compétition internationale qui réunira 180 athlètes, le 5 juin au Foothills Stadium. Des rencontres auront ensuite lieu à Kelowna, le 7, et Vancouver, le 9, mais Johnson ne devrait participer qu'à celle de Calgary, en raison de l'altitude élevée, susceptible de l'aider à battre le record du monde.

■ Retour de George Brett

TORONTO (PC) — Le joueur de troisième-but des Royals de Kansas City, George Brett, a cogné, hier à Toronto, ses premières balles depuis le 19 avril dernier, date à laquelle il se blessait à la cage thoracique. Brett s'entraînera de nouveau au bâton ce soir à Toronto, et demain à Baltimore, après quoi les Royals devraient l'inscrire sur la liste des joueurs actifs.

■ Argyros refuse $ 37 millions

PORTLAND, Ore (P) — Bruce Engel, un avocat et homme d'affaires de Portland, affirme avoir atteint une impasse dans ses négociations pour acheter la concession des Mariners de Seattle, de la Ligue américaine de baseball. Le propriétaire actuel George Argyros a refusé son offre de $37 millions. Engel s'est dit prêt à acheter la majorité des parts à la condition que des hommes d'affaires locaux s'impliquent également. Il ne fera pas d'offre supérieure.

■ 6 mois de prison pour Sergio

NEW YORK (AP) — Michael Sergio, le parachutiste qui avait atterri à l'intérieur du stade Shea lors du sixième match de la dernière Série mondiale, a été condamné à six mois de prison et à une amende pouvant atteindre $18,000, pour avoir refusé de nommer le pilote impliqué dans ce stunt. Se disant un fervent partisan des Mets, Sergio a comparé sa situation à celle d'un type qui ferait une bonne surprise dans une réception et serait ensuite poursuivi pour avoir provoqué des attaques cardiaques. Il paiera $100 d'amende pour chaque jour qu'il refusera de nommer son complice.

Du tennis aux Jeux olympiques

Navratilova et McEnroe refuseront de participer aux Jeux de Séoul

(AFP, AP) — Une polémique a éclaté hier entre l'Américaine Martina Navratilova, numéro un mondiale, et sa dauphine l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf, 17 ans et demi, à propos de la décision du Comité international olympique d'accepter tous les meilleurs joueurs professionnels, sans discrimination, aux prochains Jeux de Séoul en 1988.

« Je trouve extrêmement dommage que Martina soit défavorable à une participation olympique mais c'est son problème », a déclaré Steffi Graf, tête de série numéro un du tournoi de Berlin-Ouest dans une conférence de presse.

L'Allemande, qui vient de gagner les Internationaux d'Italie, réagissait visiblement aux propos de Navratilova, selon lesquels elle ne voulait pas « s'enfermer dans un internat avec des petites filles rêvant de médailles ». Sans répondre directement à ces déclarations, Steffi Graf a ajouté qu'il était « extrêmement regrettable pour le tournoi olympique que des joueurs tels que Navratilova ou son compatriote John McEnroe ne soient pas favorables à une participation ».

Les dernières déclarations de Martina Navratilova sont très surprenantes. Voici une année, elle avait déclaré, en effet, pendant les Internationaux de France, à M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, pré-

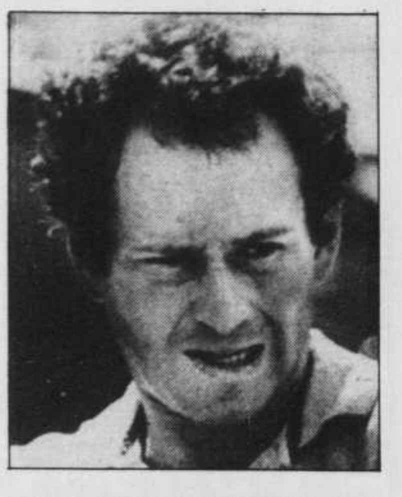

sent au stade Roland-Garros, ainsi qu'à M. Philippe Chatrier, président de la Fédération internationale de tennis, qu'elle serait ravie de disputer le tournoi olympique de Séoul.

Or, presque 12 mois plus tard, ses propos sont complètement à l'opposé. Il est vrai qu'entre temps, la championne du monde n'a pas obtenu des résultats satisfaisants. Elle n'a pas gagné un seul tournoi depuis le début de l'année et, à 30 ans et demi, elle ne sait pas si en 1988 elle occupera toujours le devant de la scène...

D'autre part, Mats Wilander a également critiqué la décision du CIO en disant qu'il n'était pas intéressé à participer aux Jeux olympiques et qu'il était malsain d'interrompre le circuit professionnel pendant un mois.

Le Suédois estime aussi qu'on ne peut demander à un professionnel de jouer son meilleur tennis en partageant une chambre avec cinq autres personnes.

Le Soviétique Andrei Chesnokov a pour sa part décrit les Jeux olympiques « comme la plus importante activité sportive ».

Internationaux d'Italie

Mecir et Vilas éliminés

ROME (AFP) — Le Tchécoslovaque Miloslav Mecir, tête de série no 3, et l'Argentin Guillermo Vilas (no 12) ont été hier les principaux éliminés du premier tour des Internationaux d'Italie de tennis qui se disputent à Rome.

Mecir, cinquième au classement ATP, vainqueur cette année du tournoi de Milan, s'est montré particulièrement inefficace contre le Suédois Anders Jarryd.

Après avoir perdu le premier set 6-1, Mecir, qui ne parvenait pas à s'adapter au vent tourbillonnant qui soufflait sur le court, s'adjugeait toutefois la deuxième manche, 6-3.

Dans le dernier set, après avoir sauvé trois balles de match et être revenu de 1-5 à 5-5, il s'inclinait logiquement sur son service face à un Jarryd (28e joueur mondial) beaucoup plus volontaire.

Pour l'Argentin Guillermo Vilas, la défaite a été plus lourde face à l'Américain Aaron Krickstein (33e mondial). Après un bon départ qui lui permettait de remporter le premier set 6-3, Vilas perdait totalement sa maîtrise face à la rapidité de Krickstein pour s'incliner sans lutter 6-0, 6-0 dans les deux manches suivantes.

Pour les autres favoris du tournoi, la journée s'est passé nettement mieux. Ainsi Ivan Lendl (no 1) s'est imposé sans difficulté contre l'Italien Claudio Panetta (6-2, 6-3) et le Suédois Mats Wilander (no 2) a éliminé sur le même score le Soviétique Andrei Chesnokov.

De retour des Etats-Unis où il a remporté le tournoi de Forest Hills, l'Equatorien Andres Gomez (no 7) a dû pour sa part laisser une manche à l'Américain Jonathan Canter avant de l'emporter 6-2, 2-6, 6-3.

BASEBALL

Ligue nationale

Dimanche
Montréal 6, Houston 2
Atlanta 8, New York 7
Philad'hie 4, Cincinnati 3
Los Angeles 7, St. Louis 6
San Diego 14, Chicago 2
Pittsburgh 4, S. Fran'co 1

Lundi
Montréal 7, Atlanta 6
Cincinnati 12, New York 2
Philadelphie 7, Houston 6

Hier
San Diego à Pittsburgh
New York à Cincinnati
Atlanta à Montréal
Phil. à Houston
Chicago à LA
St.Louis à San Fran.

Aujourd'hui
St. Louis (Forsch 3-1) à San Francisco (Downs 3-1), 16h05.
Cincinnati (Browning 3-4) à Montréal (Heaton 3-2), 19h05.
San Diego (Dravecky 0-3) à Pittsburgh (Kipper 2-3), 19h05.
Atlanta (Palmer 2-4) a Philadelphie (Ruffin 2-2), 19h35.
New York (Darling 2-1) à Houston (Scott 4-2), 20h35.
Chicago (Sutcliffe 5-2) à Los Angeles (Pena 0-2), 22h35.

LIGUE NATIONALE

Section Est	g	p	moy.	diff.
CHICAGO	17	13	.567	—
ST. LOUIS	16	13	.552	½
MONTRÉAL	**15**	**15**	**.500**	**2**
NEW YORK	13	16	.448	3½
PITTSBURGH	12	16	.429	4
PHILADELPHIE	10	18	.357	6
Section Ouest				
SAN FRANCISCO	21	11	.656	—
CINCINNATI	20	11	.645	½
LOS ANGELES	18	14	.563	3
HOUSTON	16	13	.552	3½
ATLANTA	15	16	.484	5½
SAN DIEGO	8	25	.242	13½

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est				
MILWAUKEE	20	9	.690	—
NEW YORK	20	11	.645	1
TORONTO	18	11	.621	2
BALTIMORE	14	17	.452	7
BOSTON	14	17	.452	7
DETROIT	11	18	.379	9
CLEVELAND	10	21	.333	11
Section Ouest				
SEATTLE	18	14	.562	—
CALIFORNIE	17	14	.548	½
MINNESOTA	17	14	.548	½
KANSAS CITY	15	13	.536	1
OAKLAND	14	17	.452	3½
TEXAS	12	16	.429	4
CHICAGO	10	18	.357	6

Ligue américaine

Dimanche
Cleveland 4, KC 2
Boston 7, Californie 0
Seattle 5, Milwaukee 1
Baltimore 6, Chicago 4
New York 6, Minnesota 1
Detroit 7, Oakland 6
Texas 9, Toronto 8

Lundi
New York 3, Chicago 2
Min. 10, Balt. 4
Seattle 4, Boston 3
Texas 6, Cleveland 3
California 2, Detroit 1
Toronto 4, KC 0

Hier
Chicago à New York
Minnesota à Baltimore
Seattle à Boston
Texas à Cleveland
Californie à Detroit
Kansas City à Toronto
Oakland à Milwaukee

Aujourd'hui
Oakland (Young 4-1) à Milwaukee (Higuera 4-1), 14h35.
Texas (Guzman 1-2) à New York (John 2-0), 19h30.
Kansas City (Gubicza 2-4) à Baltimore (Boddicker 2-1), 19h35.
Seattle (Langston 3-3) à Boston (Nipper 3-2), 19h35.
Californie (Candelaria 4-0) à Detroit (Tanana 2-2), 19h35.
Cleveland (Schrom 1-4) à Chicago (DeLeon 3-2), 20h.
Toronto (Clancy 4-2) à Minnesota (Portugal 1-1), 20h05.

HOCKEY

Ligue nationale

FINALES DE CONFÉRENCE

Lundi, 4 mai
Phil'phie 4, **Montréal 3**
Mardi, 5 mai
Detroit 3, Edmonton 1
Mercredi, 6 mai
Montréal 5, Phil'phie 2
Jeudi, 7 mai
Edmonton 4, Detroit 1
Vendredi, 8 mai
Phil'phie 4 **Montréal 3**
Samedi
Edmonton 2 Detroit 1
Dimanche
Phil'phie 6, **Montréal 3**
Lundi
Edmonton 3, Detroit 2
Hier
Montréal à Philadelphie
Ce soir
Detroit à Edmonton
Jeudi
Philadelphie à **Montréal***
Vendredi
Edmonton à Detroit*
Samedi
Montréal à Philadelphie*
Dimanche
Detroit à Edmonton*
(* si nécessaire)

COUPE STANLEY

Série "A"	pj	g	p	bp	bc	pts
PHILADELPHIE	4	3	1	16	14	6
MONTRÉAL	**4**	**1**	**3**	**14**	**16**	**2**
Série "B"						
EDMONTON	4	3	1	10	7	6
DETROIT	4	1	3	7	10	2

COUPE MEMORIAL

TOURNOI À LA RONDE

(À Oshawa)

Samedi
Oshawa 3, Longueuil 2
Dimanche
Oshawa 5, Medicine Hat 3
Lundi
Medi'ne Hat 4, Longueuil 2
Hier
Oshawa vs Longueuil
Ce soir
Oshawa vs Medicine Hat
Demain
Longueuil vs Medicine Hat
Samedi
FINALE

Les meneurs

(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	3	20	23
Messier, Edm	8	13	21
Naslund, Mtl	**7**	**12**	**19**
Eklund, Phi	6	13	19
Anderson, Edm	10	7	17
Propp, Phi	8	9	17
Walter Mtl	**7**	**9**	**16**
Yzerman, Det	4	12	16
Kurri, Edm	10	5	15
Smith, Mtl	**6**	**9**	**15**
P.Stastny,Qué	6	9	15
Goulet, Qué	9	5	14
Nilsson, Edm	4	10	14
Robinson, Mtl	**1**	**13**	**14**
Ogr'dnic,Qué	9	4	13
Kerr, Phi	8	5	13
Trottier, Isl	8	5	13
Tocchet, Phi	7	6	13
Haw'chuk, Win	5	8	13
Crossman, Phi	3	10	13
Picard, Qué	2	10	12
Gallant, Det	7	5	12
Clark, Tor	6	5	11
Ashton, Det	3	8	11
Lemieux, Mtl	**3**	**8**	**11**
Stastny A,Qué	3	8	11
Corson, Mtl	**6**	**4**	**10**
Oates, Det	4	6	10

AVIS PUBLICS

Voir aussi en page 6

AVIS DE DISSOLUTION
Prenez avis que la corporation le **Groupe de recherche et d'expertise sur les industries réglementées** demandera à l'inspecteur général des Institutions financières la permission de se dissoudre.

AVIS SELON L'ARTICLE 1571 (D) DU CODE CIVIL DU BAS-CANADA
AVIS EST, par les présentes, donné que Lewis ICS Group Limited, a cédé, transporté et mis en gage tous ses comptes, dettes, réclamations et argents, présents et futurs, en faveur de la Banque de Montréal aux termes d'une convention de cession générale de créances intervenue le 7 avril 1987 et enregistrée au Bureau d'enregistrement de la division de Montréal le 30 avril 1987 sous le numéro 3861394.
1ère publication: 13 mai 1987
2ème publication: 14 mai 1987
Me MARIE-JOSE BEAUDRY
avocate
a/s FLYNN, RIVARD & ASSOCIES

Avis est donné que: JACQUES LEMAY EXCAVATION INC., 301, Brière, St.-Jérôme, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M504331-006A, région 06, à; VALERE GENDRON TRANSPORT INC., 5550 Montée St.-Grégoire, Laprairie, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 13 mai 1987
2ème parution: 14 mai 1987
S.P.T.Q. LTEE.

Avis est donné que: Ronald Michaud, 6721, 30ème avenue, #104, Montréal, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M511544-001A, région 10, à; Gérard Bernard, 2710, Bayonne, Duvernay, Laval, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 13 mai 1987
2ème parution: 14 mai 1987
S.P.T.Q. LTEE.

AVIS et donné que M. Maurice Salois, 250, Marie-Victorin à St-Pierre de Sorel, Qué. détenteur du permis M-501982 D001 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Alain Salois, 15- Rochefort à St-Robert, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 13 mai 1987
2ième parution: 14 mai 1987.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-003074-874
COUR PROVINCIALE
PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
AFFILIATED MOVERS OF MONTRÉAL INC.,
Partie demanderesse
c.
ROBERT FOURNIER,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à ROBERT FOURNIER de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du brésent Bref d'Assignation et Déclaration a été remise au greffe à l'intention de ROBERT FOURNIER.
Lieu: Montréal
Date: 23 avril 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-160677-872
COUR SUPÉRIEURE
PRESENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
ALAIN PARENT
DEMANDERESSE
SUZANNE MENARD
DEFENDERESSE
ASSIGNATION
ORDRE est donné à: SUZANNE MENARD de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.100 à Montréal, dit district, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la DECLARATION EN DIVORCE, AFFIDAVIT, DECLARATION, CERTIFICAT ET AVIS a été remise au greffe à l'intention de: SUZANNE MENARD.
Lieu: Montréal
Date: 7 mai 1987
MICHEL MARTIN, P.a.

Avis est donné que: EQUILOURD INC., 107, Des Saules, C/P245, Lebel sur Quevillon, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M510145-002A, région 08, à; HERMAN TREMBLAY INC., 603, 6ème rue, Chibougamau, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 13 mai 1987
2ème parution: 14 mai 1987
S.P.T.Q. LTEE.

AVIS et donné que M. Albert Daigneault, 389, Dumas, Sorel, Qué. détenteur du permis M-510539 D001 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Transport B.L.G. Inc. 322, Bernard, St-Joseph de Sorel, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 12 mai 1987
2ième parution: 13 mai 1987.

GIORDANO INVESTMENT CORP.
AVIS est par les présentes donné que la compagnie GIORDANO INVESTMENT CORP., constituée en vertu de la Loi des compagnies du Québec et ayant son siège social dans la ville de Montréal, a l'intention de demander sa dissolution à l'Inspecteur général des institutions financières de la Province de Québec, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de la Province de Québec.
DATE A MONTREAL, CE 8 MAI, 1987.
ROBINSON SHEPPARD
BORENSTEIN SHAPIRO
Procureurs de la compagnie

Prenez avis que M. MARCEL X. VOYER, 1217 rue Notre-Dame, St-Raymond, Cte Portneuf, G0A 4C0, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer son permis de camionnage en vrac Q-505847-003 qu'il détient pur la région 03, en faveur de M. GERARD BOUTIN, 1309 rue Principale, Parisville, Cté Lotbinière, G0S 1X0. Les requérants demandent l'application de l'article 85 du R.P.R.I.
Tout intéressé peut s'opposer ou intervenir à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, dans les cinq jours suivant la date de la deuxième parution dudit avis.
1ère publication: 13 mai 1987
2ème publication: 14 mai 1987

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-003075-871
COUR PROVINCIALE
PRÉSENT
Protonotaire-Adjoint
AFFILIATED MOVERS OF MONTRÉAL INC.,
Partie demanderesse
c.
RENE LAHAIE,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE EST donné à RENE LAHAIE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du présent bref d'Assignation et Déclaration a été remise au greffe à l'intention de RENE LAHAIE.
Lieu: Montréal
Date: 23 avril 1987
MICHEL MARTIN, P.A.

AVIS EST par la présente donné que Monsieur Serge Miron, du 16,407 Côte St-Pierre, St-Janvier, Terrebonne, Québec, J0N 1L0, s'adresse à la C.T.Q. afin de pouvoir le permis autorisant le transport de matières en vrac, région 6, décrit au certificat 001 du permis M-502060, dont il est détenteur, à la corporation 2424-3826 Québec Inc., dont la place d'affaires sera à la même adresse et dont son épouse sera l'actionnaire unique.
À l'occasion de ce transfert la Commission peut statuer sut le maintien dudit permis.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal, H2L 1K2.
1ière publication: 12 mai 1987
2ième publication: 13 mai 1987
Par: Me Francois Perreault,
PAQUETTE PERREAULT
RIVET & TRUDEAU
200 St-Jacques, suite 900
Montréal, Québec. H2Y 1M1.

AVIS et donné que M. Richard Dumoulin, 14 - 35e Avenue Est, Blainville, Qué. détenteur du permis M-509121 D001 région 06 s'adressera à la Commission des Transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de Les Entreprises R. Simoneau Paysagiste Enr. 591, Versailles, Blainville, Qué. région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 13 mai 1987
2ième parution: 14 mai 1987.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-030055-862
COUR PROVINCIALE
PRESENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
131719 CANADA INC., faisant affaires sous les nom et raison sociale de COURTIER TRANS QUEBEC
Partie demanderesse
c.
ABEL & PAQUETTE
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ABEL & PAQUETTE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame est, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation & déclaration a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse.
Lieu: Montréal
Date: 7 mai 1987
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-41-001101-78
TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
PRESENT
LE PROTONOTAIRE-SPECIAL
NICOLE MOREL
Partie demanderesse
c.
DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE, PATRICK PLANTE
Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donéé à PATRICK PLANTE de comparaître devant le Tribunal de la jeunesse au 410 est rue Bellechasse, Montréal, le 25 mai 1987 à 9:15 a.m.
Une copie de requête en modification d'une ordonnance d'hébergement en foyer d'acceuil, affidavit et avis a été déposée au greffe du Tribunal de la jeunesse au 410 rue Bellechasse, Montréal, à votre intention.
Lieu: Montréal
Date: 7 mai 1987
D'ASCOLA FORTIER ET ASS.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-004769-878
COUR PROVINCIALE
PRESENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
AFFILIATED MOVERS
OF MONTREAL INC.
Partie demanderesse
c.
MIKE FENNELL
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MIKE FENNELL de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 Notre-Dame est, salle 1.100 dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du présent Bref d'assignation et Déclaration a ét remise au greffe à l'intention de MIKE FENNELL.
Lieu: Montréal
Date: 23 avril 1987
MICHEL MARTIN, P.a.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-010346-877
COUR PROVINCIALE
TRANSPORT HAMEL INC.
demanderesse
-vs-
UNITED STATES LINE INC., présentement de lieux inconnus.
défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:
La défenderesse UNITED STATES LINE INC. est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.
Une copie du bref de saisie avant jugement de la déclaration, affidavit, avis et procès-verbal de saisie a été laissée au greffe de cette Cour au 1 est, rue Notre-Dame, salle 1.150 à Montréal, à l'intention de la défenderesse.
MONTRÉAL, 6 mai 1987
1ère publication: 13 mai 1987
2ème publication: 14 mai 1987
Me MARIE-JOSE BEAUDRY
avocate
a/s FLYNN, RIVARD & ASSOCIES
2020 Université, #444
Montréal, Qc, H3A 2A5
PROCUREUR DE
LA DEMANDERESSE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 14 janvier, 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à UNISCRIPT (1987) INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTRÉAL, le 5ième jour de mai 1987, sous le numéro 3864311.
Ce 6ième jour de mai, 1987
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est donné que: Robert Florimond, 160, St.-Patrice, Sherrington, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M508300-004, région 10, à; Robert Marsan, 3107, Lemire, Mascouche, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 13 mai 1987
2ème parution: 14 mai 1987
S.P.T.Q. LTEE.

Avis est donné, conformément à l'article 1571 (d) du Code Civil du Québec, que MONTREAL SALES PROMOTION LTD., par «General Assignment of Book Debts» exécuté le 15 avril 1987 et enregistré à Montréal sous les numéro 3855472, a cédé et transporté toutes dettes, comptes à recevoir, demandes et «choses in action», présents ou futurs, à BANQUE DE BOSTON DU CANADA.

Avis est donné que: Marcel Landry, 8750, de Bienville, St.-François Laval, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M511406-001A, région 10, à; Luc Thibault, 10, Plateau Beaujeu, Repentigny, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
1ère parution: 13 mai 1987
2ème parution: 14 mai 1987
S.P.T.Q. LTEE.

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 22ième jour d'Avril 1987 par lequel Quincaillerie St.André d'Argenteuil Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes comptables présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Divison d'Enregistrement d'Argenteuil le 28 ième jour d'Avril 1987 sous le No. 223798.
Banque de Montréal,
le 7ième jour de Mai 1987.

AVIS est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 avril 1987 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à LES INDUSTRIES ROBAR CANADA LTÉE/ROBAR INDUSTRIES CANADA LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Terrebonne le 24ème jour d'avril 1987, sous le numéro 782267.
Ce 30ième jour d'avril, 1987.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

DÉCÈS

MARTUCCI, Jean
à Montréal, le 11 mai 1987, est décédé Jean Martucci, 55 ans, prêtre, président du Conseil de la langue francaise. Fils de feu Oreste Martucci et de feu Isabelle Maretta. Il laisse dans le deuil, sa soeur Juliette, son beau-frère Noël Gravel, son neveu Denis (Louise Tessier), sa nièce Sylvia, ainsi que plusieurs parents et amis. À la demande du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs, faire parvenir des dons à la Société catholique de la Bible (Socabi), 7400 St-Laurent, H2R 2Y1. Exposé à la résidence Magnus Poirier, 6510 St-Denis. Les funérailles auront lieu jeudi à 14h en l'église de Notre-Dame de la Défense angle Dante et Henri-Julien, suivi de la crémation au cimetière Notre-Dame des-Neiges. Heures des visites 14h à 22h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARCEL BEAUDOIN
À Montréal, le 10 mai 1987, à l'âge de 60 ans est décédé M. Marcel Beaudoin, maître-relieur et enseignant (Polyvalente Calixa-Lavallée), époux de Raymonde Dumais. Outre son épouse, il laisse ses enfants; Ginette (Michel Forest), Raymond (Louise Léger), Chantal (Jean Mercier), Bertrand (Chantal Globensky), Renée (Bernard Martin), 6 petits enfants: Stéphanie, Simon, Virginie, Alexandre Forest, Guillaume, David Beaudoin, ses soeurs Suzanne, Nicole (Bernard Tanguay), ses beaux-frères et belles-soeurs, René Dumais (Rolande), Paulette (Pierre Pesant), Liliane (Robert Brisette).

Les funérailles auront lieu jeudi le 14 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée et J.C. Roy, Enr., No 7018 de Marseille, pour se rendre à l'église St-Donat où le servicesera célébré à 13 heures. Et de là au cimetière de Ste-Dorothée lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Soeur JULIENNE AUGER, C.N.D. à Montréal, le 11 mai 1987, à l'âge de 68 ans, est décédée Soeur Julienne Auger, (Soeur Ste-Croix du Rédempteur). Native de Ste-Croix de Lotbinière, Soeur Julienne Auger à fait profession à la Congrégation de de Notre-Dame en janvier 1944. Outre les membres de sa famille religieuse, Soeur Julienne Auger laisse dans l'attente du revoir son frère Camille et Mme Pierrette Léveillée, ses belles-soeurs Mme Marchand et Paulette Fleury, plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux amis. Pédagogue émérite, Soeur Julienne a oeuvré dans l'éducation et l'enseignement à plusieurs niveaux, particulièrement à la formation des maîtres. Avec Soeur Marie-Marcelle Desmarais, elle a été responsable de l'animation socio-culturelle, para-scolaire « La Relance », à l'école communautaire Ste-Catherine. Plusieurs autres organismes ont bénificié de ses talents et de son dévouement, entre autres: Les Congrégations Mariales, Le Comité de Planification du Conseil des Oeuvres de Montréal, L'Institut de Formation et de Rééducation de Montréal. Les fénérailles auront lieu le 13 mai 1987 à 14:00 heures, en la Chapelle de la Maisonmère, 4873, Avenue Westmount, à Montréal. Inhumation au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Direction: Alfred Dallaire Inc.

SKYRIE, Anna (Arlanski)est décédée à l'hôpital Reddy Memorial jeudi le 7 mai 1987 dans sa 80e année. Sa soeur Martha Cleary, ses amis et voisins regrettent son décès. Visites au Salon funéraire Feron, 2252 St-Antoine ouest aujourd'hui de 11h à 12h. Le service suivra à l'église St-Antoine, 1950 rue St-Antoine ouest à midi. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LA MÉTÉO

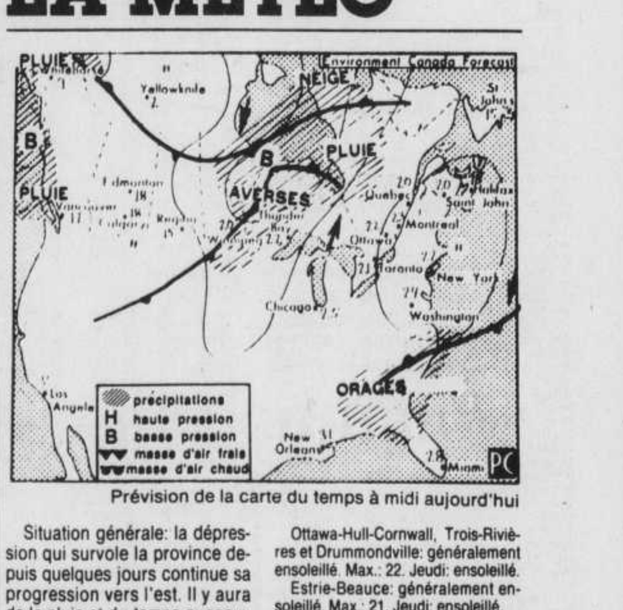

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: la dépression qui survole la province depuis quelques jours continue sa progression vers l'est. Il y aura de la pluie et du temps nuageux sur la Basse Côte nord. Le reste de la province sous l'influence d'une crête de haute pression jouira d'un temps plus clément. Les vents conserveront leur vigueur sur l'est. Les températures reviendront tout de même près des normales saisonnières et le soleil sera au rendez-vous.

MONTRÉAL

Généralement ensoleillé. Max.: 22. Jeudi: ensoleillé.

LEVER DU SOLEIL	5 h 27
COUCHER:	20 h 13

QUÉBEC

Régions de l'Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 20. Vents modérés. Jeudi: averses dispersées.

Pontiac-Gatineau et la Lièvre, Laurentides: généralement ensoleillé. Max.: 20. Vents modérés par moments. Jeudi: ennuagement.

Ottawa-Hull-Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville: généralement ensoleillé. Max.: 22. Jeudi: ensoleillé.

Estrie-Beauce: généralement ensoleillé. Max.: 21. Jeudi: ensoleillé.

Québec: généralement ensoleillé. Max.: 19. Vents modérés. Jeudi: beau.

Lac St-Jean, Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: généralement ensoleillé. Max.: 18. Vents modérés. Jeudi: ennuagement.

Charlevoix et Rivière-du-Loup, Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 14. Vents modérés. Jeudi: beau.

Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux plus fréquents en fin de journée. Max.: 15. Vents modérés. Jeudi: beau.

Baie-Comeau: généralement ensoleillé. Ennuagement graduel en fin de journée. Max.: 11. Vents modérés. Jeudi: ciel variable.

Sept-Iles: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement graduel en fin de journée. Max.: 11. Vents modérés. Jeudi: ciel variable.

Basse Côte-nord, secteur à l'ouest de Chevery, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 8. Jeudi: ciel variable.

Secteur Nataschquan: possibilité d'averses. Max.: 5. Vents de l'ouest de 30 à 50 km-h. Risque de précipitations: 30 p.c. Jeudi: ciel variable.